

2012-2013

bilan social

Partie II - Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche



ministère
éducation
nationale



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Bilan social 2012-2013

**Ministère de l'éducation
nationale**

**Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche**

Cet ouvrage est édité par
**le ministère de l'éducation nationale
et le ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche**

Direction de l'évaluation,
de la prospective et de la performance
61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Catherine Gaudy (DGRH)

Rédacteurs en chef

Benoit Martin (DGRH C)
Bruno Réguigne (DGRH A)

Secrétaire de rédaction

Bernard Javet (MEN-DEPP)

Coordonnateurs rédactionnels

Muriel Guerreiro (DGRH A)
Denis Renard (DGRH C)

PAO

Opixido

Impression

DEPP/DVE

Avant-propos

Le bilan social du MESR présente des données sur les personnels, extraites principalement des différentes bases nationales de gestion ou de diverses enquêtes menées par la DGRH.

Ces personnels titulaires ou non titulaires exercent leurs fonctions dans les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieur, grands établissements, instituts d'études politiques ...), au sein du réseau des œuvres universitaires et scolaires ou dans les directions de l'administration centrale en charge de l'enseignement supérieur.

Sont exclus du champ de ce bilan social tous les personnels de la recherche (EPST), sauf pour les indicateurs liés à la « santé et à la sécurité au travail », ainsi que les élèves des écoles normales supérieures et les personnels de statut « ouvrier » du réseau des œuvres universitaires et scolaires.

Sommaire

Table des matières.....	p. 6
1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement...	p. 11
2. Rémunérations et régimes indemnitaires	p. 135
3. La formation des personnels.....	p. 147
4. Santé et sécurité au travail	p. 163

Table des matières

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement	11
1-1. Effectifs/viviers des agents en activité au MESR	11
A. Effectifs des agents titulaires et non titulaires en activité au sein du MESR	13
Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe	13
Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par type d'établissement	14
B. Présentation des effectifs des agents titulaires, en activité, au sein du MESR par catégorie de personnel, statutaire, filière, corps, BAP/discipline, position administrative, quotité de service	16
Par sexe :	16
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par sexe	16
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et sexe	18
Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par corps, branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe	22
Effectifs des agents enseignants-chercheurs titulaires ventilés par filière, discipline (groupe CNU) et sexe	24
Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe	26
Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe	28
Par sexe et tranche d'âge :	30
Pyramides des âges des personnels titulaires du MESR. L'âge moyen des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe (ratio)	30
Par tranche d'âge :	32
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par tranche d'âge	32
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et tranche d'âge	34
Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par BAP et tranche d'âge	40
Effectifs des personnels enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et tranche d'âge	41
Effectifs des agents titulaires BIATSS répartis par quotité de service et ventilés par sexe et tranche d'âge	42
C. Présentation des effectifs des agents titulaires, gérés, mais étant dans une position administrative autre que celle d'activité au sein du MESR	44
Effectifs des agents titulaires en position « d'activité » ou « gérés » (positions administratives autres que celle « d'activité »), ventilés par filière, corps et sexe	44
Effectifs des agents titulaires gérés (positions administratives autres que celle « d'activité »), répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe	46
D. Focus sur l'encadrement administratif supérieur	49
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par sexe	49
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par tranche d'âge et sexe	50
Effectifs des agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur, chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert haut niveau), contribuant aux missions du MEN et du MESR, répartis par emplois et ventilés par sexe	52
Origine des agents sur les principaux emplois fonctionnels relevant du MESR	52
Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels relevant du MESR, répartis par type d'emplois	53
Répartition par type de fonctions des AENESR relevant de l'enseignement supérieur	54

E. Présentation des effectifs des agents non titulaires du MESR	55
ANT-BIATSS :	55
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et fonction exercée et ventilés par sexe.....	55
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par ancienneté de contrat	58
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de contrat et sexe.....	60
Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de financement et par type de contrat.....	62
ANT - Enseignants et enseignants-chercheurs :	64
Effectifs des enseignants non permanents (hors hospitalo-universitaires) répartis par type de contrat ou fonctions.....	64
Effectifs des personnels non titulaires hospitalo-universitaires répartis par type de fonctions.....	64
Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) (ATER, associés, doctorants contractuels) répartis par groupe CNU et par sexe répartis par type de contrat ou fonctions	65
F. Les travailleurs handicapés au sein du MESR	68
Effectifs :	68
Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe	68
Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par filière et par corps et ventilés par sexe	69
Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par tranche d'âge.....	70
Nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés » rapporté à l'effectif de l'ensemble des agents rémunérés (ratio)	70
Recrutement de TH BIATSS en 2012	71
Recrutement de « travailleurs handicapés » dans les filières BIATSS répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe	71
Recrutement de travailleurs handicapés répartis par filière BIATSS et par corps, et ventilés par modalité de recrutement et par sexe	72
Recrutement de travailleurs handicapés dans les filières BIATSS, répartis par tranche d'âge	73
Recrutement de travailleurs handicapés dans les filières BIATSS, répartis par type de handicap.....	73
Nombre de recrutements de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995 dans les filières BIATSS rapporté au nombre total de recrutement par concours dans les filières BIATSS (ratio)	73

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement **75**

1-2. Recrutement/Carrière/Flux des agents titulaires **75**

A. Recrutement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2012	76
Nombre de postes proposés au recrutement, répartis par catégorie de personnel, filière et par corps/grade et ventilés par modalité de recrutement.....	76
Nombre de postes de la filière ITRF proposés au recrutement, ventilés par corps/grade et par branche d'activité professionnelle (BAP)	79
Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection), répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe	81
Nombre d'agents BIATSS recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement par concours, répartis par filière et par corps (ratio)	84
Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe.....	85
Nombre d'agents enseignants-chercheurs recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement, répartis par filière et par corps (ratio)	88
Flux annuels des nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par emplois et ventilés par sexe	89
Flux annuels des primo-nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps (emplois) et ventilés par sexe.....	89

B. Avancement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2012	90
Effectifs des agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, corps et grade et ventilés par sexe	90
Nombre de promouvables enseignants-chercheurs hors HU, de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU et ventilé par sexe.....	92
Nombre de promouvables enseignants-chercheurs HU et de promus à l'avancement de grade répartis par corps, grade et groupe CNU, ventilé par sexe	96
Nombre d'agents BIATSS bénéficiant d'une promotion interne avec un changement de corps (concours interne ou liste d'aptitude) répartis par filière et par corps et ventilés par sexe.....	98
C. Les retours en position d'activité dans l'année au sein du MESR en 2012	100
Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire et sexe	100
Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe.....	102
D. Les départs définitifs dans l'année	104
Les départs à la retraite en 2012.....	104
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, rapportés aux effectifs en activité (ratio).....	104
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par sexe	108
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par âge.....	109
Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par sexe.....	112
Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par âge	114
Les autres départs définitifs.....	117
Répartition des départs définitifs autres que les retraites par catégorie de personnel, catégorie statutaire et ventilée par modalité de départ et par sexe - Année 2012	117
E. Les autres départs dans l'année - Départs temporaires en 2012.....	120
Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire et sexe	120
Effectifs des agents titulaires gérés, répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe	121

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement 125

1-3.Parité dans les recrutements 125

Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels BIATSS : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade - Année 2012	126
La composition des jurys de concours et d'examens professionnels par catégorie statutaire, corps, grade	130
La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels par catégorie statutaire, corps, grade	133

2. Rémunérations et régimes indemnitaires 135

A. Effectifs rémunérés..... 137

Effectifs rémunérés (agents et ETPT) par imputation des crédits de financement au sein des établissements d'enseignement supérieur RCE, répartis par catégorie d'emplois et ventilés par statut Fonction publique et catégorie statutaire	137
---	-----

B. Rémunérations..... 139

Indice moyen des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière et corps/grade - Année 2012.....	139
---	-----

C. Régimes indemnitaires des agents titulaires..... 142

Primes et indemnités versées aux agents titulaires	142
--	-----

3. La formation des personnels

147

A. Les formations.....	149
Formations statutaire et professionnelle des BIATSS - Nombre de stagiaires et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe	149
Domaines de formation continue - Nombre de stagiaires BIATSS et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe.....	152
Consommation au titre du droit individuel à la formation (DIF) des BIATSS, répartie par catégorie statutaire et par sexe ...	154
B. Les agents formés	158
Effectifs formés chez les BIATSS - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétence et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe	158
Nombre d'agents formés BIATSS rapporté aux effectifs en fonction répartis par catégorie statutaire (ratio)	158
Nombre de jours de formation par BIATSS en fonction répartis par type de formation et ventilés par catégorie statutaire (ratio)	159
C. Les dépenses de formation	160
Dépenses pour les BIATSS par type de formation	160
Dépenses de formation pour les BIATSS rapportées à la masse salariale, réparties par type de formation (ratio)	161

4. Santé et sécurité au travail

163

A. La médecine de prévention	165
Nombre de médecins de prévention en 2012	165
B. Hygiène, sécurité et conditions de travail.....	165
Nombre de réunions annuelles des CHSCT dans les établissements	165
Évolution du nombre de conseillers et d'assistants de prévention	166
Taux de réalisation ou d'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)	167
Taux de réalisation des documents réglementaires en 2012.....	168
Évolution du nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident sur 2012, 2011 et 2010.....	169
Nombre d'accidents avec ou sans arrêt de travail répartis par catégorie d'agents.....	170
Répartition des accidents du service ou du travail avec ou sans arrêt par nature.....	170
Répartition des accidents du service ou du travail par nature des lésions	171
Évolution des types de maladies professionnelles	172
Les formations en santé et sécurité au travail.....	174

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement

1-1. Effectifs/viviers des agents en activité au MESR

A. Effectifs des agents titulaires et non titulaires en activité au sein du MESR

Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Statut Fonction publique	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes	Part des agents par statut
Personnels enseignants	Agent titulaire	44 224	25 603	69 827	36,7 %	68,9 %
	Agent non titulaire	31 590		31 590	-	31,1 %
	Total des Personnels enseignants	-		101 417	-	-
Personnels BIATSS	Agent titulaire	21 636	36 341	57 977	62,7 %	60,2 %
	Agent non titulaire	13 287	25 068	38 355	65,4 %	39,8 %
	Total des Personnels BIATSS	34 923	61 409	96 332	63,7 %	-
Ensemble des effectifs des agents titulaires		65 860	61 944	127 804	48,5 %	64,6 %
Ensemble des effectifs des agents non titulaires		69 945				35,4 %
Ensemble des effectifs		197 749			-	-

Sources : Bases et annuaires des personnels - Enquêtes DGRH C1-1 et Service A sur les agents non titulaires - Les effectifs « ouvriers » du réseau des œuvres universitaires et scolaires (environ 10 000 agents) sont exclus du champ de l'ensemble des indicateurs du bilan social, ceux-ci étant directement gérés et rémunérés par le réseau. Les élèves des Écoles normales supérieures (2 888 agents en décembre 2012) sont également exclus.

En outre, au-delà des 31 590 enseignants non titulaires mentionnés dans le tableau, 80 000 à 100 000 chargés d'enseignements vacataires délivrent des heures d'enseignement.

Pour les personnels enseignants non titulaires, il n'est pas possible d'obtenir l'ensemble des effectifs ventilés par sexe.

Dans l'enseignement supérieur, la part des agents titulaires représente près des deux tiers des effectifs (64,6 %). Celle-ci est de 69 % chez les personnels enseignants et de 60 % chez les personnels BIATSS.

Ensemble des agents titulaires et non titulaires en activité répartis par type d'établissement

Typologie d'établissement	Personnels enseignants			Personnels BIATSS		
	Titulaires	Non titulaires	Sous total	Titulaires	Non titulaires	Sous total
Écoles d'ingénieurs	4 101	1 777	5 878	4 011	2 787	6 798
Établissements fusionnés (universités)	7 552	2 824	10 376	5 889	4 992	10 881
Grands établissements	1 836	1 431	3 267	3 603	1 598	5 201
Instituts d'études politiques	326	286	612	185	223	408
Universités pluridisciplinaires et de santé	20 156	10 275	30 431	13 649	8 652	22 301
Universités pluridisciplinaires hors santé	9 524	3 270	12 794	6 644	4 272	10 916
Universités scientifiques	15 772	6 383	22 155	12 458	8 607	21 065
Universités tertiaires droit et économie	3 340	2 250	5 590	2 792	1 837	4 629
Universités tertiaires lettres et sciences humaines	7 078	3 047	10 125	4 984	4 612	9 596
Autres typologies d'établissement	125	47	172	484	256	740
Réseau des œuvres universitaires et scolaires	0	0	0	2 524	519	3 043
Non significatif dont administration centrale MESR	17	0	17	754		754
Ensemble des agents en activité	69 827	31 590	101 417	57 977	38 355	96 332

Sources : Bases et annuaires des personnels - Enquêtes DGRH C1-1 et Service A sur les agents non titulaires - Les effectifs « ouvriers » du réseau des œuvres universitaires et scolaires (environ 10 000 agents) sont exclus du champ de l'ensemble des indicateurs du bilan social, ceux-ci étant directement gérés et rémunérés par le réseau. Les élèves des Écoles normales supérieures (2 888 agents en décembre 2012) sont également exclus.

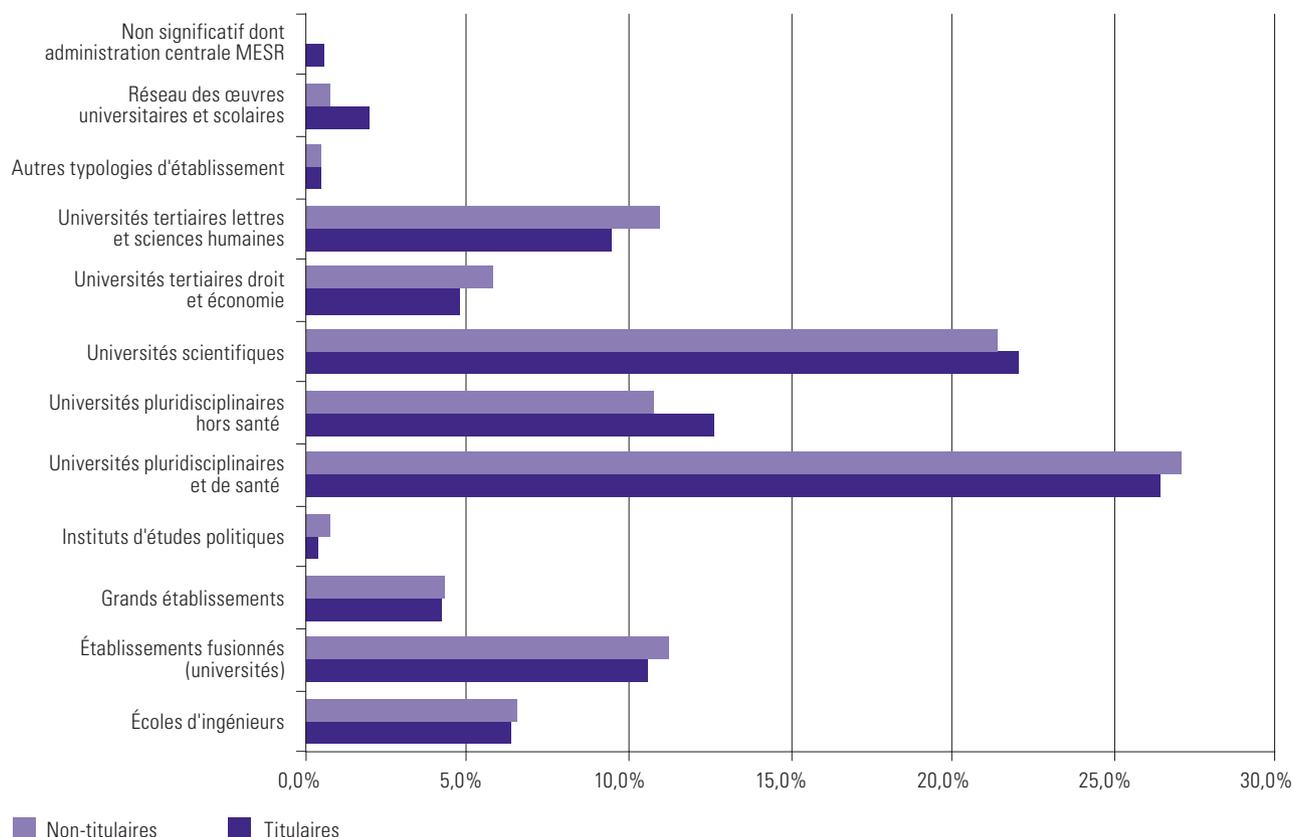
Pour les personnels enseignants hospitalo-universitaires non titulaires, les informations par typologie d'établissement ne sont pas disponibles ; les effectifs ont été rattachés par convention à la typologie « universités pluridisciplinaires et de santé ».

Près d'un agent sur deux (titulaire et non titulaire) est en fonction dans une université pluridisciplinaire et de santé (26,7 %) ou dans une université scientifique (21,9 %), alors qu'un sur dix environ l'est dans une université pluridisciplinaire hors santé ou dans une université tertiaire « lettres et sciences humaines » ou dans un établissement fusionné (université). Les 15 % restants sont répartis entre les écoles d'ingénieurs, les grands établissements et les universités tertiaires « droit et économie ».

Alors que les agents titulaires représentent près de 65 % des effectifs du MESR, leur part est supérieure à cette moyenne au sein du réseau des œuvres universitaires et scolaires (82,9 %) et dans les universités pluridisciplinaires hors santé (68,2 %). À l'inverse, les agents titulaires au sein des instituts d'études politiques sont sous représentés (50,1 %).

TOTAL GÉNÉRAL			Part par typologie d'établissement			Part par statut au sein de chacune des typologies d'établissement	
Titulaires	Non titulaires	TOTAL	Titulaires	Non titulaires	TOTAL	Titulaires	Non titulaires
8 112	4 564	12 676	6,3%	6,5%	6,4%	64,0%	36,0%
13 441	7 816	21 257	10,5%	11,2%	10,7%	63,2%	36,8%
5 439	3 029	8 468	4,3%	4,3%	4,3%	64,2%	35,8%
511	509	1 020	0,4%	0,7%	0,5%	50,1%	49,9%
33 805	18 927	52 732	26,5%	27,1%	26,7%	64,1%	35,9%
16 168	7 542	23 710	12,7%	10,8%	12,0%	68,2%	31,8%
28 230	14 990	43 220	22,1%	21,4%	21,9%	65,3%	34,7%
6 132	4 087	10 219	4,8%	5,8%	5,2%	60,0%	40,0%
12 062	7 659	19 721	9,4%	11,0%	10,0%	61,2%	38,8%
609	303	912	0,5%	0,4%	0,5%	66,8%	33,2%
2 524	519	3 043	2,0%	0,7%	1,5%	82,9%	17,1%
771	0	771	0,6%	0,0%	0,4%	100,0%	0,0%
127 804	69 945	197 749	100,0%	100,0%	100,0%	64,6%	35,4%

Les effectifs des agents en activité au sein du MESR ventilés par typologie d'établissement selon leur statut fonction publique



B. Présentation des effectifs des agents titulaires, en activité, au sein du MESR par catégorie de personnel, statutaire, filière, corps, BAP/discipline, position administrative, quotité de service

Par sexe :

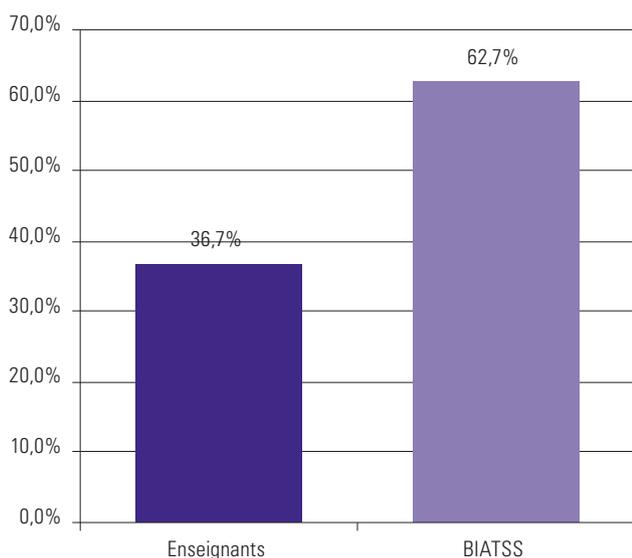
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par sexe

Catégorie de personnel	Filière	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes	
Personnels enseignants	Filière universitaire	31 071	17 944	49 015	36,6 %	
	Corps spécifiques	775	320	1 095	29,2 %	
	Filière hospitalo-universitaire	4 735	1 539	6 274	24,5 %	
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	7 462	5 627	13 089	43,0 %	
	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	147	138	285	48,4 %	
	Filière d'inspection	14	5	19	26,3 %	
	Filière éducation-orientation	20	30	50	60,0 %	
	Total des Personnels enseignants		44 224	25 603	69 827	36,7 %
	Part des effectifs/Total effectifs par sexe		67,1 %	41,3 %	54,6 %	
	Personnels BIATSS	Filière administrative	2 641	13 276	15 917	83,4 %
Filière sociale et de santé		21	544	565	96,3 %	
Filière ITRF		17 475	19 290	36 765	52,5 %	
Filière technique		111	104	215	48,4 %	
Filière des bibliothèques		1 388	3 127	4 515	69,3 %	
Total des Personnels BIATSS			21 636	36 341	57 977	62,7 %
Part des effectifs/Total effectifs par sexe			32,9 %	58,7 %	45,4 %	
Ensemble des effectifs		65 860	61 944	127 804	48,5 %	

Sources : Bases et annuaires des personnels

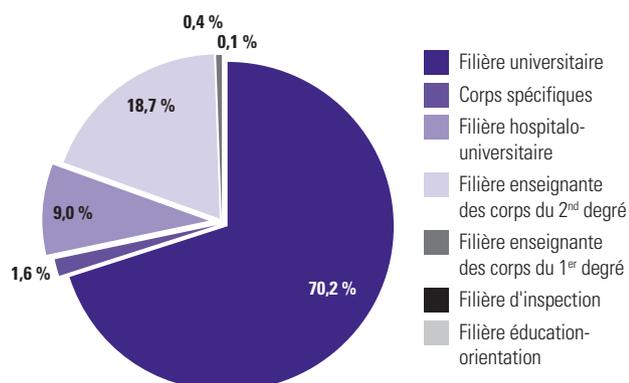
Dans l'enseignement supérieur, près de 55 % des personnels titulaires sont des personnels enseignants et 45 % des personnels BIATSS. Chez les enseignants, la filière universitaire est la plus représentée avec plus de 70 %, suivie de la filière enseignante des corps du 2nd degré avec près de 19 %. Chez les personnels BIATSS, la filière ITRF rassemble plus de 63 % des agents et la filière administrative plus de 27 %. Si 48,5 % des effectifs totaux sont des femmes, elles ne représentent que 36,7 % des enseignants alors qu'elles atteignent un taux de près de 63 % chez les BIATSS.

Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie de personnel

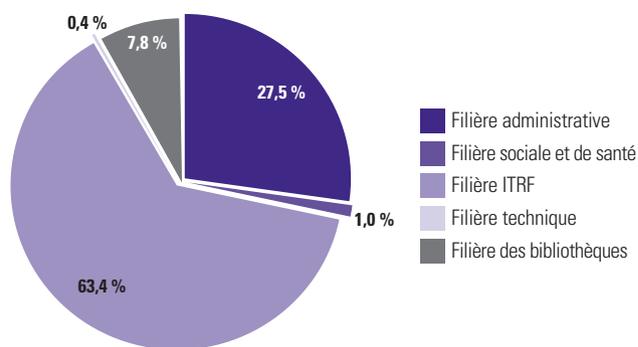


Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories de personnel

Personnels enseignants

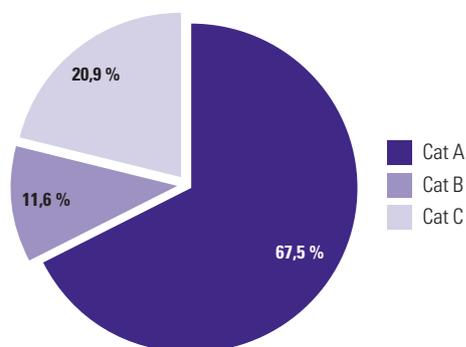


Personnels BIATSS

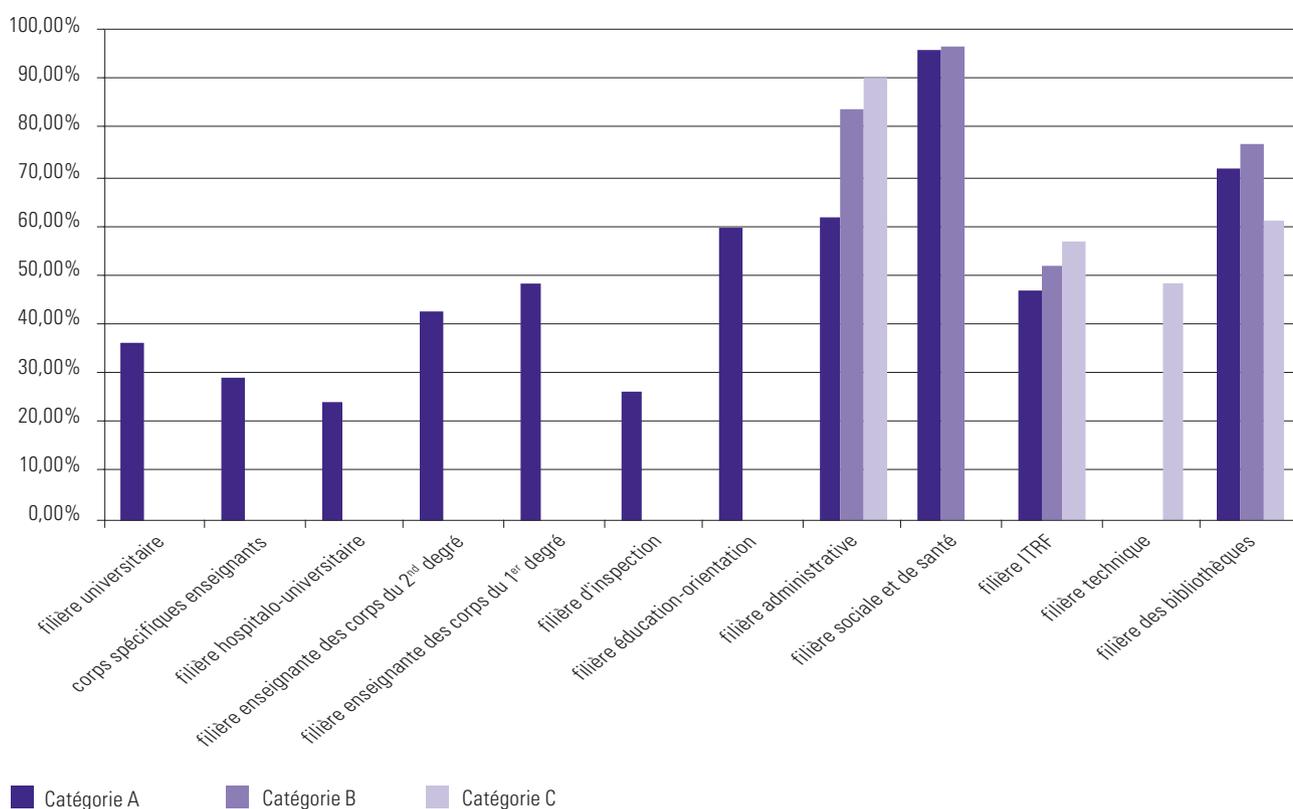


Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et sexe

Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie statutaire

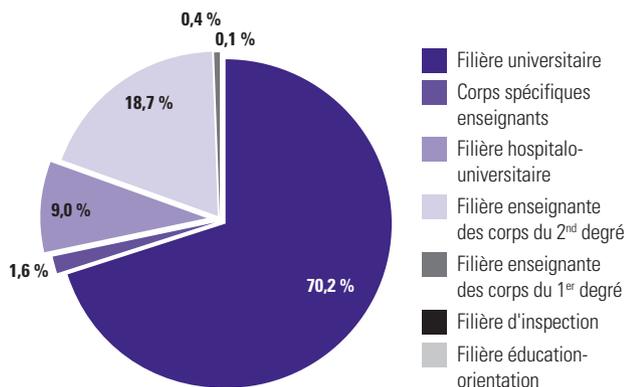


Le taux de féminisation des agents titulaires selon la catégorie statutaire et la filière

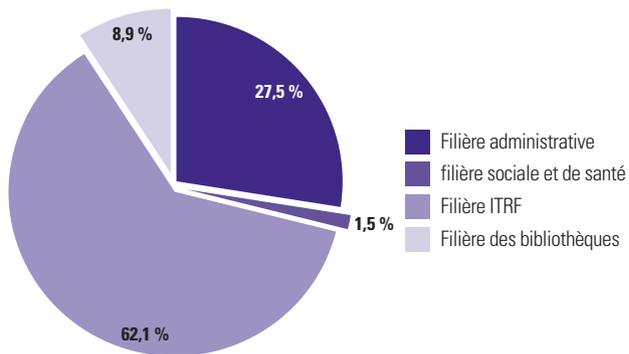


Le poids des effectifs de chaque filière au sein des catégories statutaires

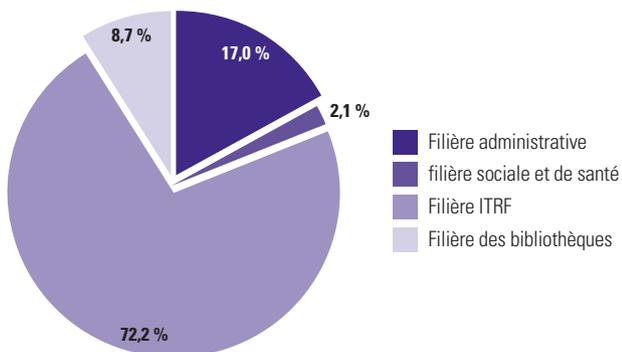
Catégorie A - enseignants



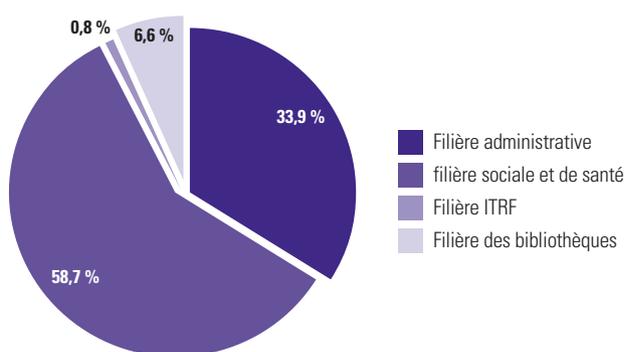
Catégorie B - BIATSS



Catégorie A - BIATSS



Catégorie C - BIATSS



Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	21	12	33	36,4 %	
		Assistant non agrégé et assimilé		2	2	100,0 %	
		Maître de conférences des universités	19 431	14 376	33 807	42,5 %	
		Maître-assistant	1	1	2	50,0 %	
		Professeur des universités	11 618	3 553	15 171	23,4 %	
	Total de la filière universitaire			31 071	17 944	49 015	36,6 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			59,7 %	52,4 %	56,8 %	
	Corps spécifiques enseignants	Astronome		84	20	104	19,2 %
		Astronome adjoint		86	29	115	25,2 %
		Directeur d'études de l'EHESS		89	29	118	24,6 %
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO		101	35	136	25,7 %
		Maître de conf Muséum national d'histoire naturelle		76	58	134	43,3 %
		Maître de conférences de l'EHESS		45	29	74	39,2 %
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO		46	54	100	54,0 %
		Physicien		32	7	39	17,9 %
		Physicien adjoint		40	26	66	39,4 %
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{re} cat		15	1	16	6,3 %
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat		13	4	17	23,5 %
		Professeur du CNAM		64	6	70	8,6 %
		Professeur du Collège de France		37	4	41	9,8 %
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle		44	16	60	26,7 %
		Sous-directeur de laboratoire des écoles normales supérieures		2		2	0,0 %
	Sous-directeur de laboratoire du CNAM		1		1	0,0 %	
	Sous-directeur de laboratoire du Collège de France			2	2	100,0 %	
	Total des corps spécifiques			775	320	1 095	29,2 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			1,5 %	0,9 %	1,3 %	
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD		267	125	392	31,9 %
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier		787	796	1 583	50,3 %
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD		88	42	130	32,3 %
		Professeur des universités-praticien hospitalier		3 589	575	4 164	13,8 %
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.		4	1	5	20,0 %
	Total de la filière hospitalo-universitaire			4 735	1 539	6 274	24,5 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			9,1 %	4,5 %	7,3 %	
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Chargé d'enseignement d'EPS		7		7	0,0 %	
	Chef de travaux pratiques de l'École nationale supérieure d'arts et métiers		1		1	0,0 %	
	Professeur agrégé		4 198	2 990	7 188	41,6 %	
	Professeur certifié		2 143	2 165	4 308	50,3 %	
	Professeur certifié bi-admissible		92	106	198	53,5 %	
	Professeur de chaire supérieure		3		3	0,0 %	
	Professeur de l'ENSAM		186	24	210	11,4 %	
	Professeur de lycée professionnel		155	114	269	42,4 %	
	Professeur d'enseignement général des collèges		4	3	7	42,9 %	
Professeur d'EPS		673	225	898	25,1 %		
Total de la filière enseignante des corps du 2nd degré			7 462	5 627	13 089	43,0 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			14,3 %	16,4 %	15,2 %		
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Professeur des écoles		147	138	285	48,4 %	
Total de la filière enseignante des corps du 1^{er} degré			147	138	285	48,4 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,3 %	0,4 %	0,3 %		
Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional		2	1	3	33,3 %	
	Inspecteur de l'éducation nationale		12	4	16	25,0 %	
Total de la filière d'inspection			14	5	19	26,3 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,0 %		
Filière éducation-orientation	Conseiller d'orientation psychologue		5	10	15	66,7 %	
	Conseiller principal d'éducation		15	20	35	57,1 %	
Total de la filière éducation-orientation			20	30	50	60,0 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,1 %	0,1 %		

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes		
Catégorie A	Filière administrative	Administrateur civil	4	3	7	42,9 %		
		Administrateur ENESR	90	102	192	53,1 %		
		Agent comptable de CROUS	15	12	27	44,4 %		
		Agent comptable d'EPCSCP	52	54	106	50,9 %		
		Attaché (ADAENES)	796	1 489	2 285	65,2 %		
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire	26	27	53	50,9 %		
		Directeur de CROUS	22	6	28	21,4 %		
		Directeur général des services (SGEPES)	65	37	102	36,3 %		
	Total de la filière administrative			1 070	1 730	2 800	61,8 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			2,1%	5,0%	3,2%		
	Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social	2	50	52	96,2 %		
		Infirmier	11	286	297	96,3 %		
	Total de la filière sociale et de santé			13	336	349	96,3 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	1,0 %	0,4 %		
Filière ITRF	Assistant ingénieur	1 617	1 457	3 074	47,4 %			
	Ingénieur de recherche	1 420	798	2 218	36,0 %			
	Ingénieur d'études	3 296	3 308	6 604	50,1 %			
Total de la filière ITRF			6 333	5 563	11 896	46,8 %		
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			12,2%	16,2%	13,8%			
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	113	387	500	77,4 %			
	Conservateur des bibliothèques	249	588	837	70,3 %			
	Conservateur général des bibliothèques	42	52	94	55,3 %			
Total de la filière des bibliothèques			404	1 027	1 431	71,8 %		
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,8%	3,0%	1,7%			
Ensemble des effectifs de la catégorie A			TOTAL GÉNÉRAL	52 044	34 259	86 303	39,7 %	
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (SAENES)	663	3 420	4 083	83,8 %		
		Total de la filière administrative			663	3 420	4 083	83,8 %
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B			12,3 %	36,2 %	27,5 %	
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social	8	205	213	96,2 %		
		Infirmier (cat. B)		3	3	100,0 %		
	Total de la filière sociale et de santé			8	208	216	96,3 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B			0,1 %	2,2 %	1,5 %		
	Filière ITRF	Technicien de recherche et formation	4 428	4 800	9 228	52,0 %		
	Total de la filière ITRF			4 428	4 800	9 228	52,0 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B			82,0%	50,8%	62,1%		
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	303	1 018	1 321	77,1 %		
	Total de la filière des bibliothèques			303	1 018	1 321	77,1 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B			5,6%	10,8%	8,9%		
	Ensemble des effectifs de la catégorie B			TOTAL GÉNÉRAL	5 402	9 446	14 848	63,6 %
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	908	8 126	9 034	89,9 %		
		Total de la filière administrative			908	8 126	9 034	89,9 %
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C			10,8 %	44,6 %	33,9 %	
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	6 714	8 927	15 641	57,1 %		
		Total de la filière ITRF			6 714	8 927	15 641	57,1 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C			79,8 %	48,9 %	58,7 %		
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	111	104	215	48,4 %		
	Total de la filière technique			111	104	215	48,4 %	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C			1,3 %	0,6 %	0,8 %		
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	681	1 082	1 763	61,4 %		
	Total de la filière des bibliothèques			681	1 082	1 763	61,4 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C			8,1%	5,9%	6,6%			
Ensemble des effectifs de la catégorie C			TOTAL GÉNÉRAL	8 414	18 239	26 653	68,4 %	
Ensemble des effectifs			TOTAL GÉNÉRAL	65 860	61 944	127 804	48,5 %	

Sources : Bases et annuaires des personnels

Plus des 2/3 des agents titulaires de l'enseignement supérieur relèvent de la catégorie A : 80 % sont des personnels enseignants et un peu moins de 20 % des personnels BIATSS ; les catégories B et C (uniquement des BIATSS) représentent le 1/3 restant.

Plus la catégorie statutaire est élevée et plus le taux de féminisation décroît.

Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par corps, branche d'activité professionnelle (BAP) et sexe

Libellé long du corps	Sexe	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	BAP non spécifiée	TOTAL
Ingénieur de recherche	Hommes	119	127	228	41	533	41	108	153	70	1 420
	Femmes	120	69	44	46	135	35	40	271	38	798
	Total des effectifs du corps	239	196	272	87	668	76	148	424	108	2 218
	Part des effectifs de la BAP/Effectifs du corps	10,8%	8,8%	12,3%	3,9%	30,1%	3,4%	6,7%	19,1%	4,9%	100,0%
Ingénieur d'études	Hommes	157	174	486	102	1 235	256	291	412	183	3 296
	Femmes	320	141	70	134	389	541	107	1 437	169	3 308
	Total des effectifs du corps	477	315	556	236	1 624	797	398	1 849	352	6 604
	Part des effectifs de la BAP/Effectifs du corps	7,2%	4,8%	8,4%	3,6%	24,6%	12,1%	6,0%	28,0%	5,3%	100,0%
Assistant ingénieur	Hommes	69	88	316	11	551	141	231	117	93	1 617
	Femmes	211	85	36	10	93	166	36	750	70	1 457
	Total des effectifs du corps	280	173	352	21	644	307	267	867	163	3 074
	Part des effectifs de la BAP/Effectifs du corps	9,1%	5,6%	11,5%	0,7%	20,9%	10,0%	8,7%	28,2%	5,3%	100,0%
Technicien de recherche et formation	Hommes	233	160	725	14	747	417	839	315	978	4 428
	Femmes	574	198	57	7	119	296	93	2 930	526	4 800
	Total des effectifs du corps	807	358	782	21	866	713	932	3 245	1 504	9 228
	Part des effectifs de la BAP/Effectifs du corps	8,7%	3,9%	8,5%	0,2%	9,4%	7,7%	10,1%	35,2%	16,3%	100,0%
Adjoint technique de recherche et formation	Hommes	254	117	210		57	252	2 530	229	3 065	6 714
	Femmes	498	188	22		14	234	1 459	2 817	3 695	8 927
	Total des effectifs du corps	752	305	232	0	71	486	3 989	3 046	6 760	15 641
	Part des effectifs de la BAP/Effectifs du corps	4,8%	2,0%	1,5%	0,0%	0,5%	3,1%	25,5%	19,5%	43,2%	100,0%
Ensemble des effectifs		2 555	1 347	2 194	365	3 873	2 379	5 734	9 431	8 887	36 765
Part des effectifs de la BAP/Ensemble des effectifs		6,9%	3,7%	6,0%	1,0%	10,5%	6,5%	15,6%	25,7%	24,2%	100,0%
Part des femmes de la BAP/Effectifs de la BAP		67,4%	50,6%	10,4%	54,0%	19,4%	53,5%	30,3%	87,0%	50,6%	52,5%

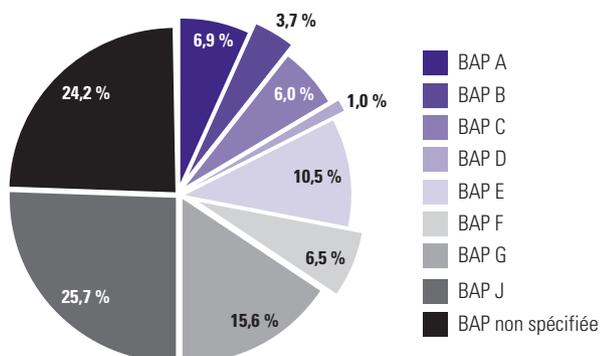
Sources : Bases et annuaires des personnels

Libellés des branches d'activités professionnelles : BAP A - Science du vivant ; BAP B - Sciences chimiques sciences des matériaux ; BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; BAP D - Sciences humaines et sociales ; BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique ; BAP F - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; BAP J - Gestion et pilotage

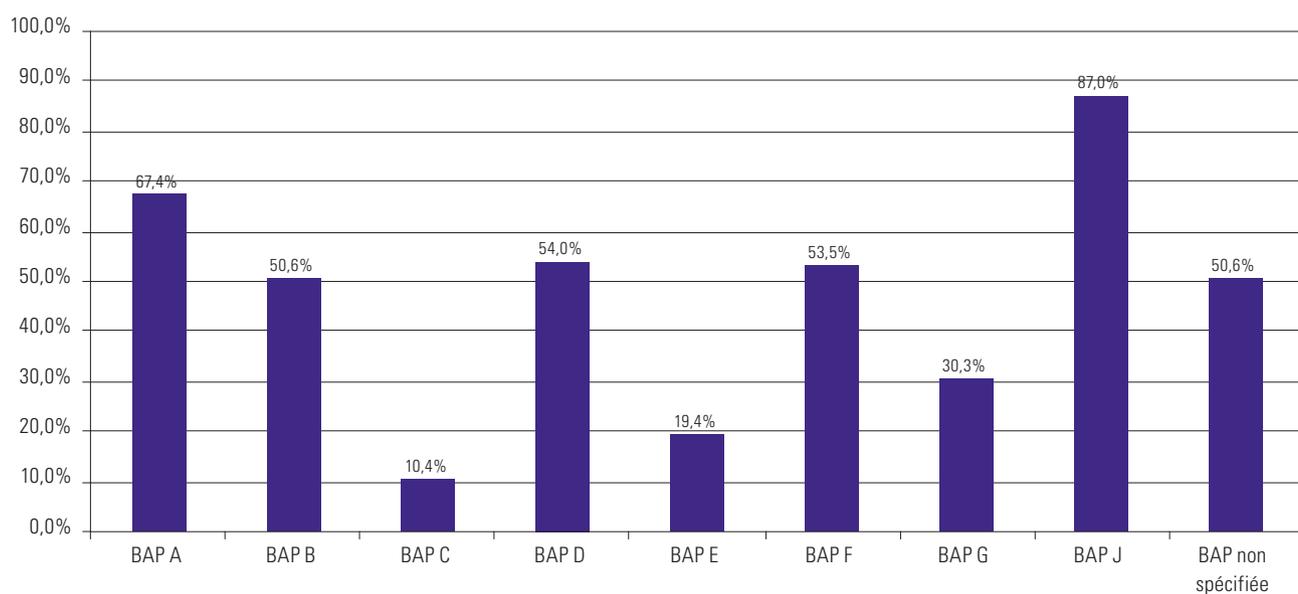
La branche d'activité professionnelle « gestion et pilotage » (BAP J) concentre à elle seule plus du quart des effectifs de la filière ITRF ; vient ensuite la branche d'activité professionnelle « patrimoine, logistique, prévention et restauration » (BAP G) avec plus de 15 %. Cependant, il est à noter que 24 % des agents ITRF ne peuvent être rattachés à une BAP en raison de l'absence de la spécification de celle-ci dans les systèmes d'information ministériels ; parmi ces agents, plus de 43 % sont des adjoints techniques de recherche et de formation.

La part des femmes d'une branche d'activité professionnelle à l'autre est très variable ; c'est encore dans la BAP J que le taux de féminisation est le plus important (87 %). Celui de la branche d'activité professionnelle « science du vivant » (BAP A) est aussi supérieur à 67 %, la part moyenne des femmes étant de 52,5 % au sein de la filière ITRF. Le taux de féminisation le plus bas concerne la BAP C « sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique », avec seulement 10 % des effectifs.

Le poids des effectifs de chaque BAP au sein de la filière ITRF



Le taux de féminisation des BAP



Effectifs des agents enseignants-chercheurs titulaires ventilés par filière, discipline (groupe CNU) et sexe

Libellé long du corps	Sexe	Biologie et Biochimie	Chimie	Droit et Science politique	Interdisciplinaire	Langues et Littératures	Mathématiques et Informatique
Filière universitaire	Hommes	2 428	2 058	2 213	1 349	2 568	5 098
	Femmes	1 988	1 175	1 498	982	3 586	1 465
	Total des effectifs de la filière	4 416	3 233	3 711	2 331	6 154	6 563
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière	9,0 %	6,6 %	7,6 %	4,8 %	12,6 %	13,4 %
Filière hospitalo-universitaire	Hommes						
	Femmes						
	Total des effectifs de la filière	0	0	0	0	0	0
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Corps spécifiques	Hommes						
	Femmes						
	Total des effectifs de la filière	0	0	0	0	0	0
	Part des effectifs de la discipline/Effectifs de la filière	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Ensemble des effectifs		4 416	3 233	3 711	2 331	6 154	6 563
Part des effectifs de la discipline/Ensemble des effectifs		7,8 %	5,7 %	6,6 %	4,1 %	10,9 %	11,6 %
Part des femmes de la discipline/Effectifs de la discipline		45,0 %	36,3 %	40,4 %	42,1 %	58,3 %	22,3 %

Sources : Bases et annuaires des personnels. Les 7 agents cités en médecine dans la filière universitaire sont des assistants de l'enseignement supérieur de discipline médicale

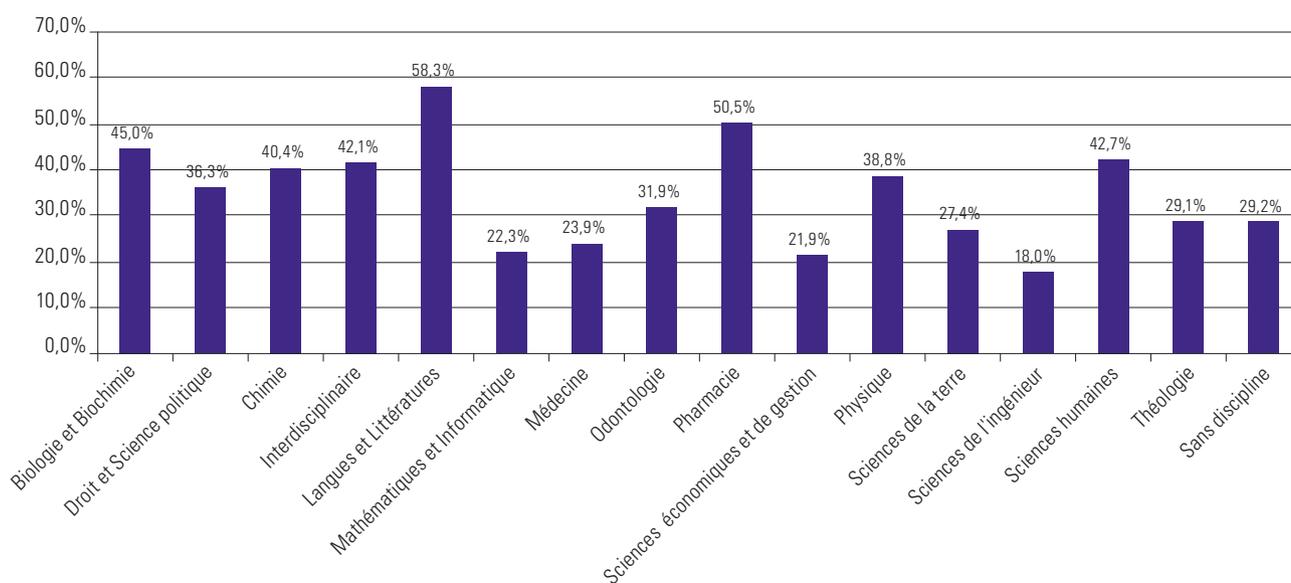
La filière universitaire est largement majoritaire avec près de 87 % d'enseignants chercheurs, suivie de la filière hospitalo-universitaire avec un peu plus de 11 % et des corps spécifiques avec à peine 2 %.

Les effectifs sont très variables d'une discipline à l'autre, les « Sciences de l'ingénieur » (12,1 %) et les « Mathématiques et Informatique » (11,6 %) étant les 2 groupes universitaires les plus importants et la « Théologie » (0,1 %) le plus petit. Dans la filière hospitalo-universitaire, la médecine regroupe 91,6 % des effectifs.

Les femmes sont bien représentées en « Langues et Littératures » ou en « Pharmacie » avec un taux dépassant les 50 % ; elles le sont beaucoup moins en « Physique », en « Mathématiques et Informatique », en « Sciences de l'ingénieur » ou en « Médecine », avec des taux avoisinant les 20 %.

Médecine	Odontologie	Pharmacie	Physique	Sciences économiques et de gestion	Sciences de la terre	Sciences de l'ingénieur	Sciences humaines	Théologie	Sans discipline (corps spécifiques)	TOTAL
2		889	1 898	2 306	959	5 603	3 661	39		31 071
5		907	532	1 464	362	1 231	2 733	16		17 944
7	0	1 796	2 430	3 770	1 321	6 834	6 394	55	0	49 015
0,0%	0,0%	3,7%	5,0%	7,7%	2,7%	13,9%	13,0%	0,1%	0,0%	100,0%
4 376	359									4 735
1 371	168									1 539
5 747	527	0	0	0	0	0	0	0	0	6 274
91,6%	8,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
									775	775
									320	320
0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 095	1 095
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
5 754	527	1 796	2 430	3 770	1 321	6 834	6 394	55	1 095	56 384
10,2%	0,9%	3,2%	4,3%	6,7%	2,3%	12,1%	11,3%	0,1%	1,9%	100,0%
23,9%	31,9%	50,5%	21,9%	38,8%	27,4%	18,0%	42,7%	29,1%	29,2%	35,1%

Le taux de féminisation des disciplines CNU



Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et par filière, ventilés par sexe

Quotité de service	Sexe	Filière administrative	Filière sociale et de santé	Filière ITRF	Filière technique	Filière des bibliothèques
50 %	Hommes	18		17	1	5
	Femmes	174	26	66	3	19
	Total des effectifs	192	26	83	4	24
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	1,3%	5,4%	0,2%	2,0%	0,5%
60 %	Hommes	6		11		
	Femmes	85	11	27		10
	Total des effectifs	91	11	38	0	10
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	0,6%	2,3%	0,1%	0,0%	0,2%
70 %	Hommes	1		6		3
	Femmes	59	6	20		21
	Total des effectifs	60	6	26	0	24
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	0,4%	1,2%	0,1%	0,0%	0,5%
75 %	Hommes					
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	0	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
80 %	Hommes	67		105		36
	Femmes	2 291	111	900	13	209
	Total des effectifs	2 358	111	1 005	13	245
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	16,1%	22,9%	2,9%	6,6%	5,4%
85 %	Hommes			2		
	Femmes					
	Total des effectifs	0	0	2	0	0
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
90 %	Hommes	9		11		6
	Femmes	347	19	120		47
	Total des effectifs	356	19	131	0	53
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	2,4%	3,9%	0,4%	0,0%	1,2%
100 %	Hommes	2 422	19	17 036	105	1 337
	Femmes	9 204	292	16 910	74	2 821
	Total des effectifs	11 626	311	33 946	179	4 158
	Part des effectifs/Effectifs de la filière	79,2%	64,3%	96,4%	91,3%	92,1%
Ensemble des effectifs		14 683	484	35 231	196	4 514

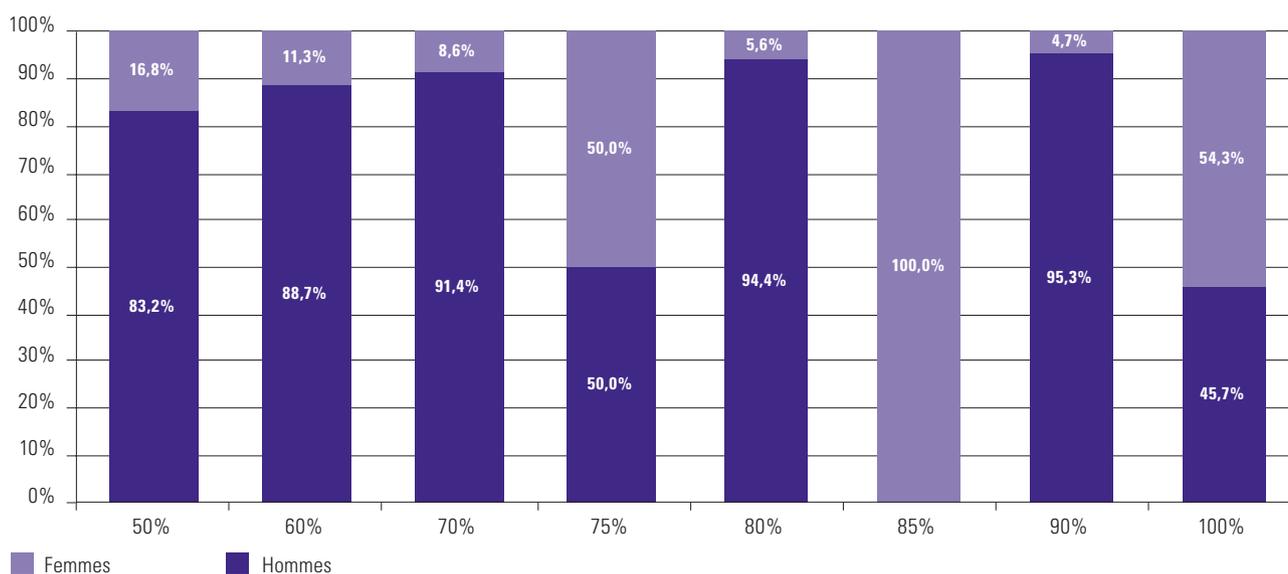
Sources : Bases et annuaires des personnels. Les effectifs pour lesquels la quotité de service n'est pas précisée dans les bases de gestion, ont été exclus du périmètre de cet indicateur (soit 2 869 agents).

96 % des personnels titulaires, toutes filières confondues, exercent leurs fonctions à temps plein. 3 % les exercent à 80 % et ce sont en grande majorité des agents BIATSS, notamment des filières administrative et ITRF.

Si les femmes ne représentent que près de 46 % des effectifs exerçant leurs fonctions à temps plein, elles dépassent largement les 80 %, voire même les 90 % des effectifs exerçant à temps partiel.

Filière universitaire	Corps spécifiques enseignants	Filière hospitalo-universitaire	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Filière d'inspection	Filière éducation-orientation	TOTAL	Part par sexe
15	8			1			65	16,8 %
30	3			1			322	83,2 %
45	11	0	0	2	0	0	387	100,0 %
0,1 %	1,0 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,0 %	0,3 %	
							17	11,3 %
							133	88,7 %
0	0	0	0	0	0	0	150	100,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	
							10	8,6 %
							106	91,4 %
0	0	0	0	0	0	0	116	100,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	
				1			1	50,0 %
				1			1	50,0 %
0	0	0	0	2	0	0	2	100,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
							208	5,6 %
				1			3 525	94,4 %
0	0	0	0	1	0	0	3 733	100,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %	3,0 %	
							2	100,0 %
0	0	0	0	0	0	0	0	0,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
							26	4,7 %
							533	95,3 %
0	0	0	0	0	0	0	559	100,0 %
0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	
31 056	767	4 735	7 462	145	14	20	65 118	54,3 %
17 914	317	1 539	5 627	135	5	30	54 868	45,7 %
48 970	1 084	6 274	13 089	280	19	50	119 986	100,0 %
99,9 %	99,0 %	100,0 %	100,0 %	98,2 %	100,0 %	100,0 %	96,0 %	
49 015	1 095	6 274	13 089	285	19	50	124 935	

La répartition des effectifs par quotité de service selon le sexe



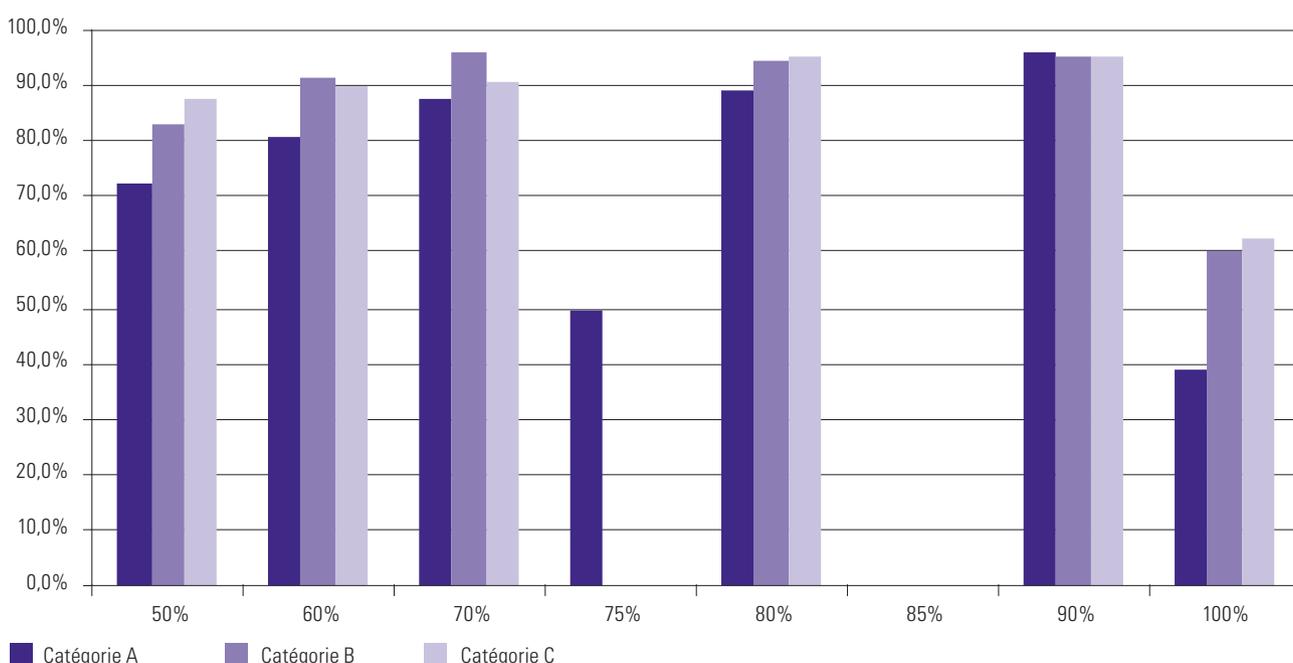
Effectifs des agents titulaires répartis par quotité de service et ventilés par catégorie statutaire et par sexe

Quotité de service	Catégorie A				Catégorie B			
	Hommes	Femmes	S/Total	Part des femmes	Hommes	Femmes	S/Total	Part des femmes
50 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	25 0,0%	65 0,2%	90 0,1%	72,2%	12 0,2%	59 0,7%	71 0,5%	83,1%
60 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	5 0,0%	21 0,1%	26 0,0%	80,8%	3 0,1%	31 0,3%	34 0,2%	91,2%
70 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	2 0,0%	14 0,0%	16 0,0%	87,5%	1 0,0%	26 0,3%	27 0,2%	96,3%
75 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	1 0,0%	1 0,0%	2 0,0%	50,0%			0	
80 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	42 0,1%	334 1,0%	376 0,4%	88,8%	46 0,9%	818 9,0%	864 6,0%	94,7%
85 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs			0 0,0%		2 0,0%		2 0,0%	0,0%
90 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	3 0,0%	78 0,2%	81 0,1%	96,3%	8 0,1%	163 1,8%	171 1,2%	95,3%
100 % - Part des effectifs/ Ensemble des effectifs	51 918 99,8%	33 494 98,5%	85 412 99,3%	39,2%	5 296 98,7%	7 964 87,9%	13 260 91,9%	60,1%
Ensemble des effectifs	51 996	34 007	86 003	39,5%	5 368	9 061	14 429	62,8%
Part des temps partiel/ Effectifs de la cat. stat.*	0,1%	0,6%	0,7%		0,5%	7,6%	8,1%	

Sources : Bases et annuaires des personnels. Les effectifs pour lesquels la quotité de service n'est pas précisée dans les bases de gestion, ont été exclus du périmètre de cet indicateur (soit 2 869 agents).

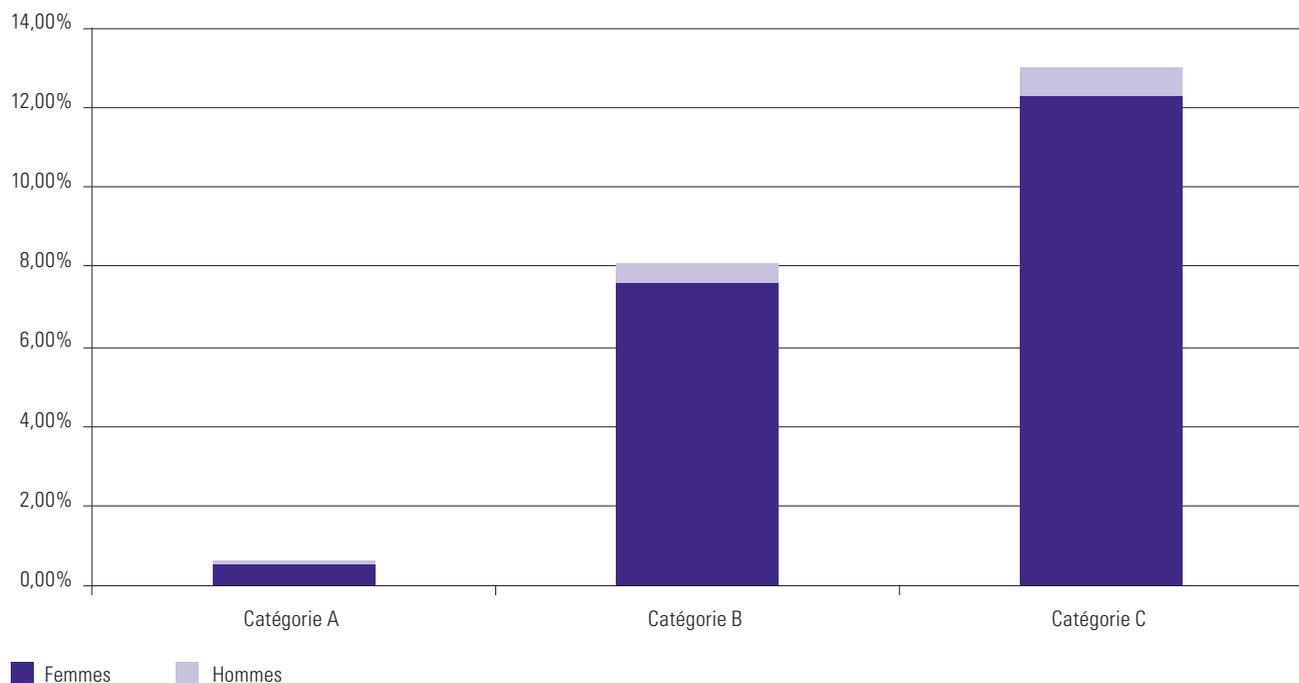
Plus la catégorie statutaire est élevée, plus la part des effectifs à temps partiel diminue (13 % des effectifs de la catégorie C exercent à temps partiel alors qu'ils ne sont que 0,7 % en catégorie A). La part des femmes exerçant à temps partiel est largement majoritaire quelle que soit la catégorie.

Le taux de féminisation par quotité de service selon la catégorie statutaire



Catégorie C				TOTAL GÉNÉRAL
Hommes	Femmes	S/Total	Part des femmes	
28	198	226	87,6 %	387
0,3 %	1,2 %	0,9 %		0,3 %
9	81	90	90,0 %	150
0,1 %	0,5 %	0,4 %		0,1 %
7	66	73	90,4 %	116
0,1 %	0,4 %	0,3 %		0,1 %
		0		2
0,0 %	0,0 %	0,0 %		0,0 %
120	2 373	2 493	95,2 %	3 733
1,5 %	14,5 %	10,2 %		3,0 %
		0		2
0,0 %	0,0 %	0,0 %		0,0 %
15	292	307	95,1 %	559
0,2 %	1,8 %	1,3 %		0,4 %
7 904	13 410	21 314	62,9 %	119 986
97,8 %	81,7 %	87,0 %		96,0 %
8 083	16 420	24 503	67,0 %	124 935
0,7 %	12,3 %	13,0 %		4,0 %

La part des agents à temps partiel par sexe selon la catégorie statutaire



Par sexe et tranche d'âge :

Pyramides des âges des personnels titulaires du MESR. L'âge moyen des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par sexe (ratio)

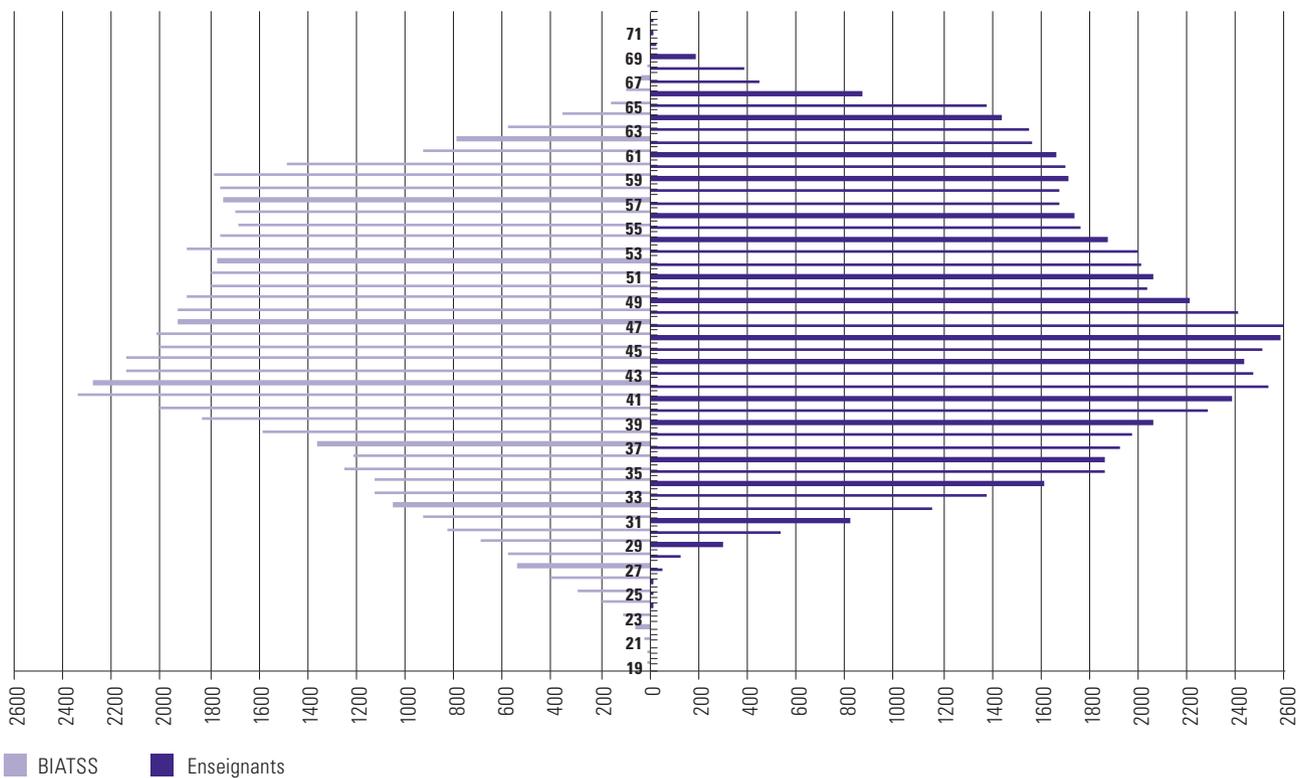
	Hommes	Femmes	Ensemble
Personnels enseignants	48 ans et 10 mois	46 ans et 7 mois	48 ans
Personnels BIATSS	45 ans et 4 mois	46 ans et 3 mois	45 ans et 11 mois
Ensemble des effectifs	47 ans et 8 mois	46 ans et 5 mois	47 ans et 1 mois

Sources : Bases et annuaires des personnels

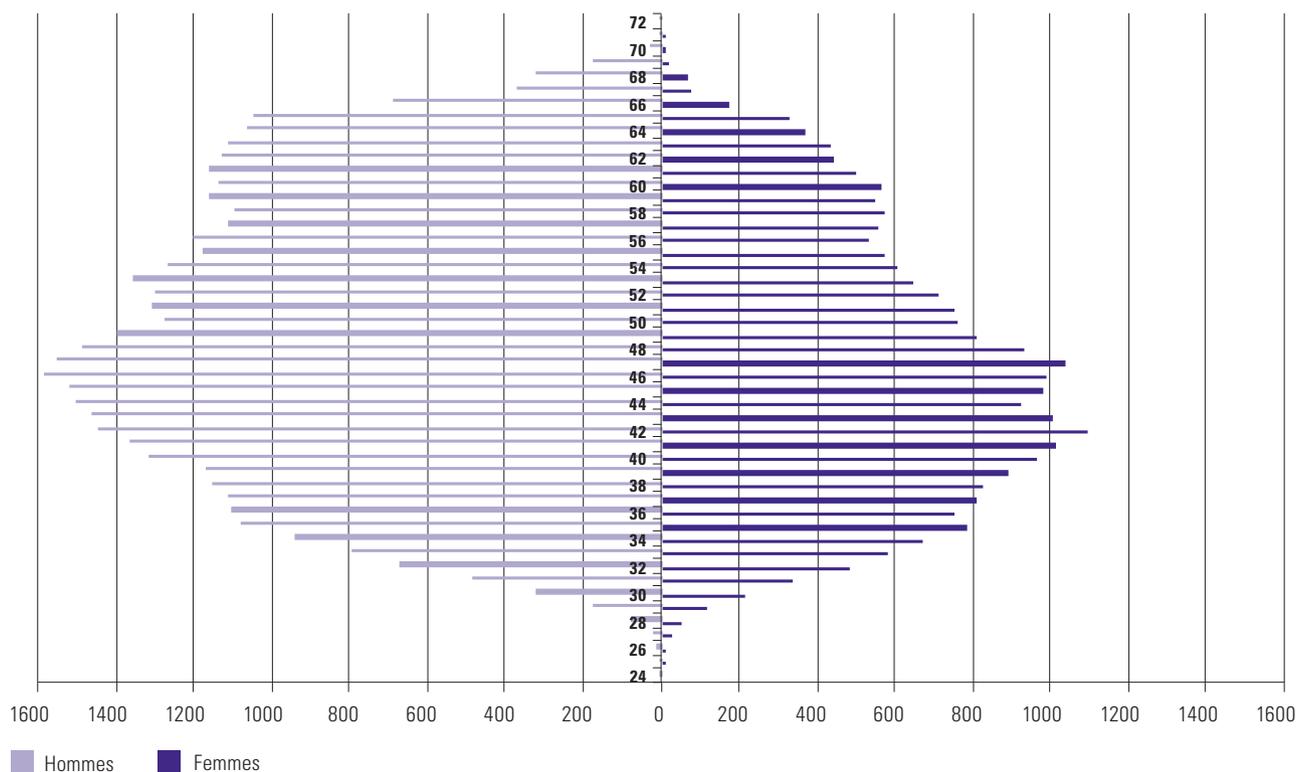
L'âge moyen chez les personnels enseignants est de 48 ans, tandis que chez les personnels BIATSS, il est de 45 ans et 11 mois.

L'âge moyen des femmes chez les personnels enseignants (46 ans et 7 mois) est proche de celui des femmes chez les personnels BIATSS et reste inférieur à l'âge moyen de l'ensemble des personnels (47 ans et 1 mois).

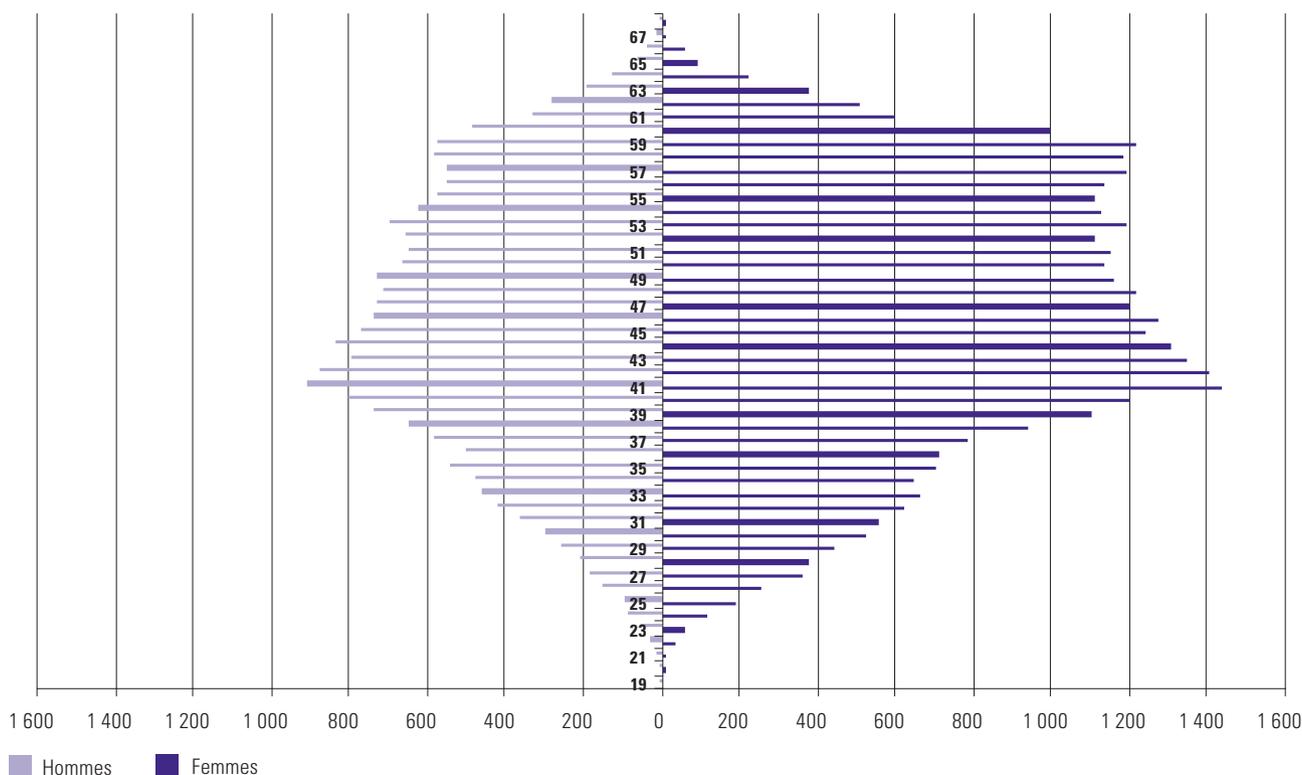
Pyramide des âges des personnels enseignants et BIATSS



Pyramide des âge des personnels enseignant selon le sexe



Pyramide des âge des personnels BIATSS selon le sexe



Par tranche d'âge :

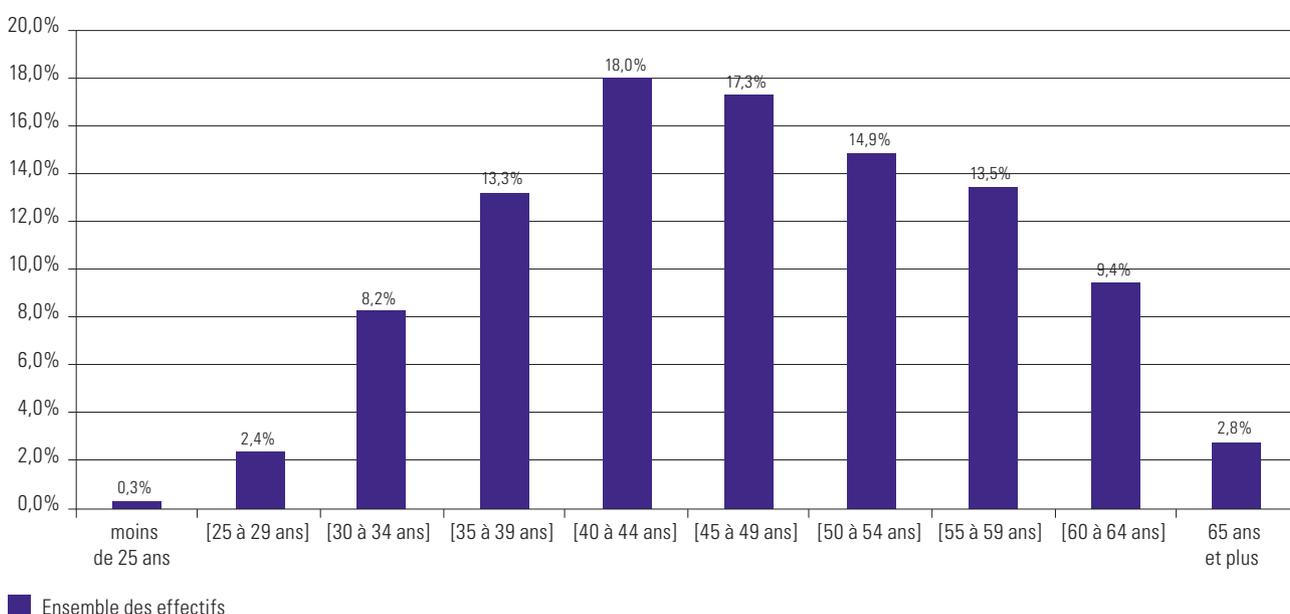
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie de personnel et ventilés par filière et par tranche d'âge

Catégorie de personnel	Filière	moins de 25 ans	[25 à 29 ans]	[30 à 34 ans]	[35 à 39 ans]	
Personnels enseignants	Filière universitaire		301	4 507	7 729	
	Corps spécifiques			43	133	
	Filière hospitalo-universitaire			50	339	
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	2	196	887	1 462	
	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré			3	18	
	Filière d'inspection					
	Filière éducation-orientation			2	6	
	Total des Personnels enseignants		2	497	5 492	9 687
	Part des effectifs/Total de la tranche d'âge		0,5 %	16,5 %	52,1 %	57,2 %
	Personnels BIATSS	Filière administrative	56	552	1 103	1 813
Filière sociale et de santé		1	14	34	46	
Filière ITRF		326	1 721	3 467	4 659	
Filière technique				1	11	
Filière des bibliothèques		21	227	439	721	
Total des Personnels BIATSS		404	2 514	5 044	7 250	
Part des effectifs/Total de la tranche d'âge		99,5 %	83,5 %	47,9 %	42,8 %	
Ensemble des effectifs		406	3 011	10 536	16 937	
Part de la tranche d'âge/Ensemble des effectifs		0,3 %	2,4 %	8,2 %	13,3 %	

Sources : Bases et annuaires des personnels

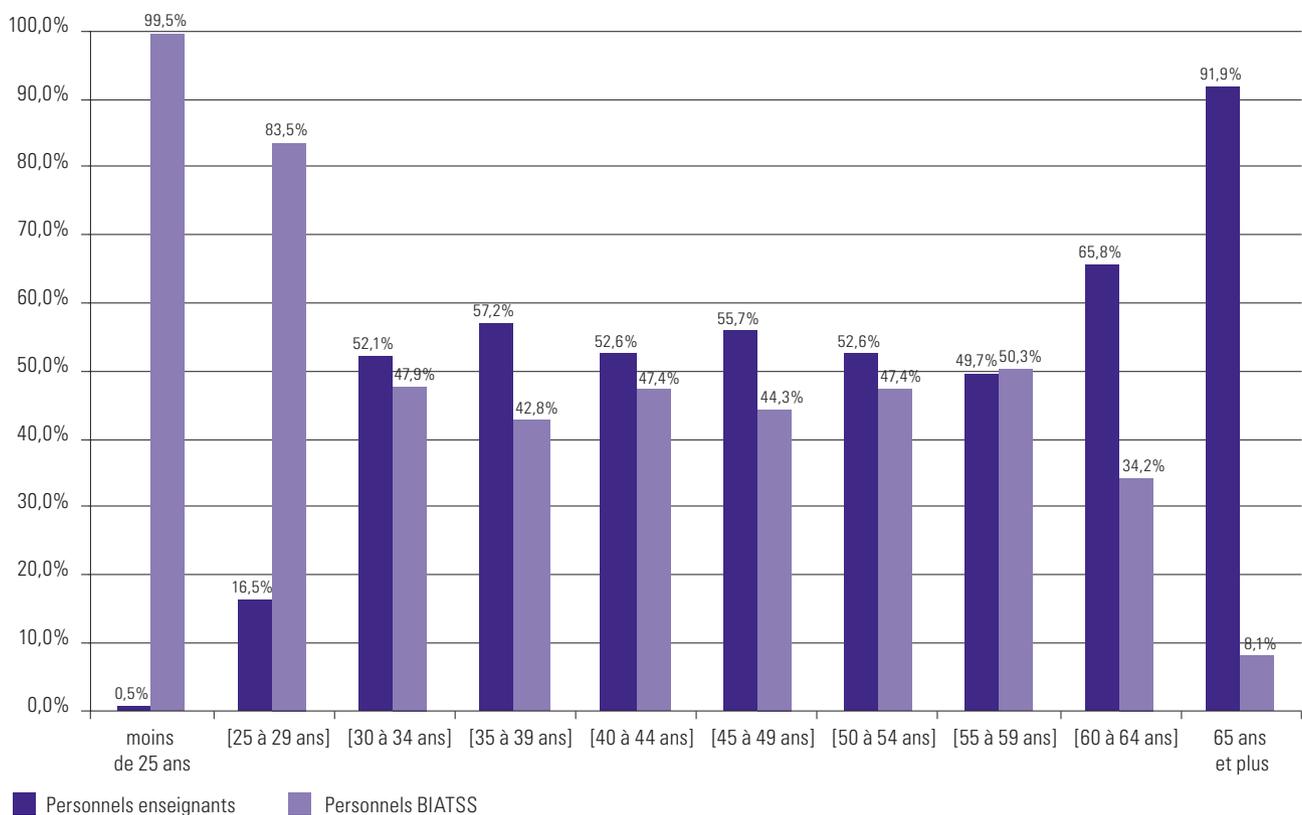
Les effectifs des tranches d'âge de 40 à 44 ans et de 45 à 49 ans sont les plus nombreux chez les personnels enseignants comme chez les personnels BIATSS. La population des moins de 25 ans est la plus faible.

La répartition par tranche d'âge des agents titulaires



[40 à 44 ans]	[45 à 49 ans]	[50 à 54 ans]	[55 à 59 ans]	[60 à 64 ans]	65 ans et plus	TOTAL
9 073	8 931	6 343	5 045	4 852	2 234	49 015
129	157	157	155	182	139	1 095
711	974	1 255	995	1 183	767	6 274
2 132	2 185	2 107	2 268	1 688	162	13 089
34	41	110	72	7		285
	3	3	10	3		19
14	8	7	8	5		50
12 093	12 299	9 982	8 553	7 920	3 302	69 827
52,6%	55,7%	52,6%	49,7%	65,8%	91,9%	54,6%
3 032	2 661	2 656	2 846	1 166	32	15 917
51	69	143	151	53	3	565
6 823	6 276	5 587	5 094	2 570	242	36 765
29	62	66	33	13		215
970	702	557	543	320	15	4 515
10 905	9 770	9 009	8 667	4 122	292	57 977
47,4%	44,3%	47,4%	50,3%	34,2%	8,1%	45,4%
22 998	22 069	18 991	17 220	12 042	3 594	127 804
18,0%	17,3%	14,9%	13,5%	9,4%	2,8%	100,0%

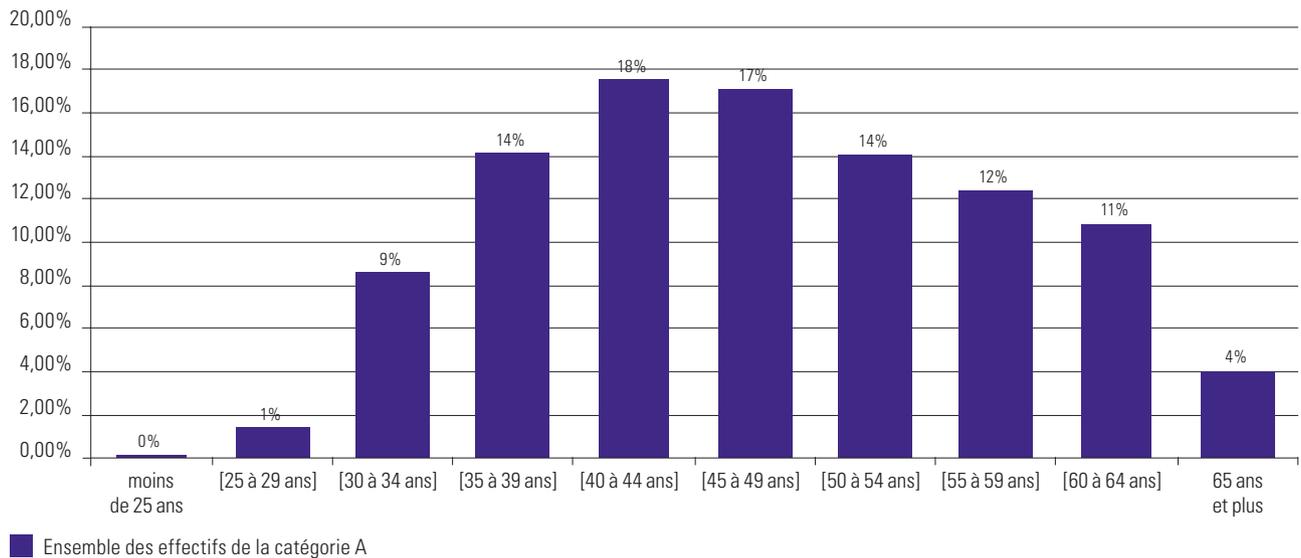
Les effectifs des agents titulaires selon la catégorie de personnel et la tranche d'âge



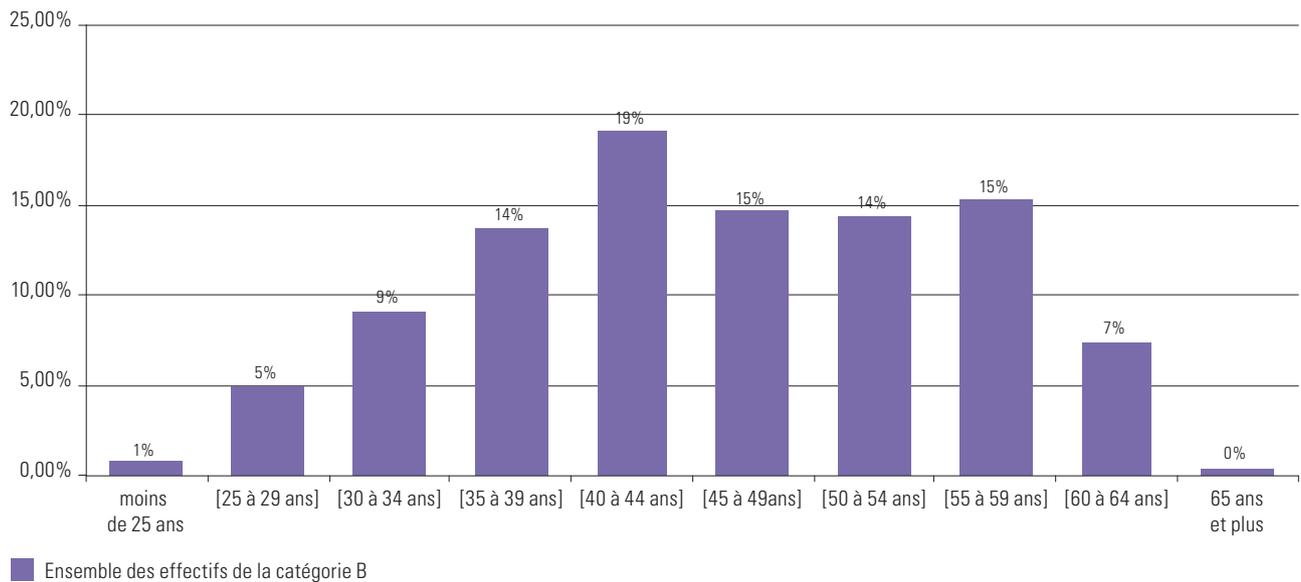
Effectifs des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière, corps et tranche d'âge

La répartition par tranche d'âge des catégories statutaires

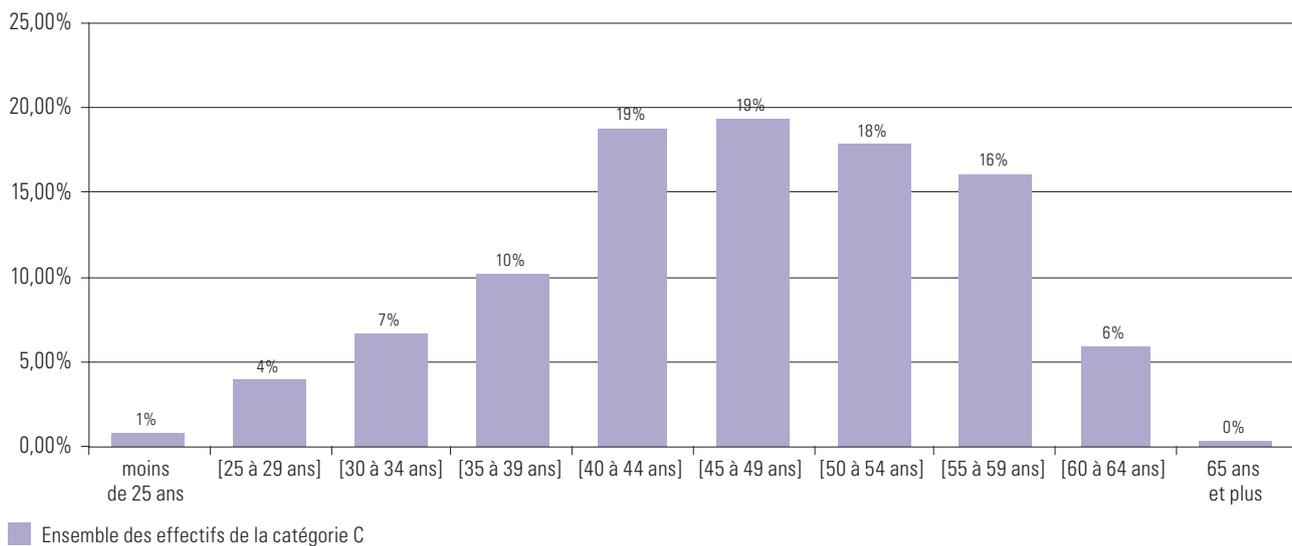
Ensemble des effectifs de la catégorie A



Ensemble des effectifs de la catégorie B



Ensemble des effectifs de la catégorie C



Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	moins de 25 ans	[25 à 29 ans]	[30 à 34 ans]	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur				
		Assistant non agrégé et assimilé				
		Maître de conférences des universités		301	4 438	
		Maître-assistant				
		Professeur des universités			69	
	Total de la filière universitaire			0	301	4 507
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	24,9 %	60,9 %
	Corps spécifiques enseignants	Astronome				
		Astronome adjoint				13
		Directeur d'études de l'EHESS				
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO				
		Maître de conf Muséum national d'histoire naturelle				7
		Maître de conférences de l'EHESS				
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO				4
		Physicien				
		Physicien adjoint				19
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{re} cat				
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat				
		Professeur du CNAM				
		Professeur du Collège de France				
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle				
	Sous-directeur de laboratoire des écoles normales supérieures					
	Sous-directeur de laboratoire du CNAM					
	Sous-directeur de laboratoire du Collège de France					
	Total des corps spécifiques			0	0	43
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,6 %
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD				16
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier				34
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD				
		Professeur des universités-praticien hospitalier				
Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.						
Total de la filière hospitalo-universitaire			0	0	50	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,7 %	
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Chargé d'enseignement d'EPS					
	Chef de travaux pratiques de l'École nationale supérieure d'arts et métiers					
	Professeur agrégé	2	166	589		
	Professeur certifié		24	217		
	Professeur certifié bi-admissible		2	19		
	Professeur de chaire supérieure					
	Professeur de l'ENSAM					
	Professeur de lycée professionnel		3	12		
Professeur d'enseignement général des collèges						
Professeur d'EPS		1	50			
Total de la filière enseignante des corps du 2nd degré			2	196	887	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			3,5 %	16,2 %	12,0 %	
Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Professeur des écoles				3	
Total de la filière enseignante des corps du 1^{er} degré			0	0	3	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional					
	Inspecteur de l'éducation nationale					
Total de la filière d'inspection			0	0	0	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Filière éducation-orientation	Conseiller d'orientation psychologue					
	Conseiller principal d'éducation				2	
Total de la filière éducation-orientation			0	0	2	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			0,0 %	0,0 %	0,0 %	

[35 à 39 ans]	[40 à 44 ans]	[45 à 49 ans]	[50 à 54 ans]	[55 à 59 ans]	[60 à 64 ans]	65 ans et plus	TOTAL
			3	12	16	2	33
				1	1		2
7 150	7 095	5 714	3 548	2 496	2 325	740	33 807
					2		2
579	1 978	3 217	2 792	2 536	2 508	1 492	15 171
7 729	9 073	8 931	6 343	5 045	4 852	2 234	49 015
63,4%	59,9%	60,6%	52,4%	47,3%	51,8%	64,9%	56,8%
	10	17	23	19	16	19	104
37	26	20	8	4	5	2	115
	4	13	19	24	29	29	118
2	4	18	21	32	39	20	136
32	28	19	25	8	5	10	134
14	12	14	12	6	10	6	74
24	16	27	10	6	9	4	100
	3	7	7	9	9	4	39
21	14	5	4	1	1	1	66
	3	1	2	3	5	2	16
3	5	5	1	1	1	1	17
	3	3	12	17	21	14	70
		1	2	8	12	18	41
	1	7	10	17	17	8	60
			1		1		2
					1		1
					1	1	2
133	129	157	157	155	182	139	1 095
1,1%	0,9%	1,1%	1,3%	1,5%	1,9%	4,0%	1,3%
47	49	56	74	70	52	28	392
260	341	245	162	140	273	128	1 583
1	4	11	32	30	23	29	130
31	317	662	987	755	835	577	4 164
						5	5
339	711	974	1 255	995	1 183	767	6 274
2,8%	4,7%	6,6%	10,4%	9,3%	12,6%	22,3%	7,3%
			5	1		1	7
					1		1
952	1 251	1 227	1 058	1 117	757	69	7 188
345	628	719	762	844	698	71	4 308
31	65	35	18	19	8	1	198
				1	2		3
	12	26	35	66	64	7	210
41	50	39	44	44	34	2	269
			1	2	4		7
93	126	139	184	174	120	11	898
1 462	2 132	2 185	2 107	2 268	1 688	162	13 089
12,0%	14,1%	14,8%	17,4%	21,3%	18,0%	4,7%	15,2%
18	34	41	110	72	7		285
18	34	41	110	72	7	0	285
0,1%	0,2%	0,3%	0,9%	0,7%	0,1%	0,0%	0,3%
		1			2		3
		2	3	10	1		16
0	0	3	3	10	3	0	19
0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
1	1	3	5	2	3		15
5	13	5	2	6	2		35
6	14	8	7	8	5	0	50
0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	moins de 25 ans	[25 à 29 ans]	[30 à 34 ans]
Catégorie A	Filière administrative	Administrateur civil			
		Administrateur ENESR			1
		Agent comptable de CROUS			
		Agent comptable d'EPCSCP			
		Attaché (ADAENES)	4	62	187
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire			
		Directeur de CROUS			
		Directeur général des services (SGEPES)			
		Total de la filière administrative	4	62	188
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A	7,0%	5,1%	2,5%
	Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social			1
		Infirmier		5	13
		Total de la filière sociale et de santé	0	5	14
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A	0,0%	0,4%	0,2%
Filière ITRF	Assistant ingénieur	24	196	438	
	Ingénieur de recherche		28	139	
	Ingénieur d'études	15	321	957	
	Total de la filière ITRF	39	545	1 534	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A	68,4%	45,1%	20,7%	
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	2	33	59	
	Conservateur des bibliothèques	10	67	109	
	Conservateur général des bibliothèques				
	Total de la filière des bibliothèques	12	100	168	
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A	21,1%	8,3%	2,3%	
Ensemble des effectifs de la catégorie A			57	1 209	7 396
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (SAENES)	18	176	297
		Total de la filière administrative	18	176	297
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B	15,4%	23,7%	21,8%
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social	1	9	20
		Infirmier (cat. B)			
		Total de la filière sociale et de santé	1	9	20
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B	0,9%	1,2%	1,5%
	Filière ITRF	Technicien de recherche et formation	91	481	881
		Total de la filière ITRF	91	481	881
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B	77,8%	64,7%	64,7%
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	7	77	163
		Total de la filière des bibliothèques	7	77	163
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B	6,0%	10,4%	12,0%
	Ensemble des effectifs de la catégorie B			117	743
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	34	314	618
		Total de la filière administrative	34	314	618
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C	14,7%	29,7%	34,7%
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	196	695	1 052
		Total de la filière ITRF	196	695	1 052
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C	84,5%	65,6%	59,1%
	Filière technique	Adjoint technique des établissements			1
		Total de la filière technique	0	0	1
		Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C	0,0%	0,0%	0,1%
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	2	50	108
		Total de la filière des bibliothèques	2	50	108
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C	0,9%	4,7%	6,1%	
Ensemble des effectifs de la catégorie C			232	1 059	1 779
Ensemble des effectifs			406	3 011	10 536

Sources : Bases et annuaires des personnels

Toutes catégories statutaires confondues, c'est la tranche d'âge des 40 à 44 ans qui compte le plus d'effectifs avec 18 ou 19 % des effectifs. Parmi les 60 ans et plus, les agents de catégorie A sont deux fois plus nombreux (15 %) que les agents de catégorie B (7 %) et C (6 %).

[35 à 39 ans]	[40 à 44 ans]	[45 à 49 ans]	[50 à 54 ans]	[55 à 59 ans]	[60 à 64 ans]	65 ans et plus	TOTAL
	1	1	1	1	3		7
8	38	32	33	51	29		192
2	6	7	3	8	1		27
1	18	18	34	26	9		106
319	377	337	320	436	236	7	2 285
7	9	12	9	10	6		53
	1	5	4	9	9		28
6	22	15	18	23	18		102
343	472	427	422	564	311	7	2 800
2,8%	3,1%	2,9%	3,5%	5,3%	3,3%	0,2%	3,2%
3	3	6	15	12	10	2	52
19	26	35	83	91	24	1	297
22	29	41	98	103	34	3	349
0,2%	0,2%	0,3%	0,8%	1,0%	0,4%	0,1%	0,4%
531	623	417	349	339	148	9	3 074
328	404	423	333	279	240	44	2 218
1 068	1 311	927	750	621	560	74	6 604
1 927	2 338	1 767	1 432	1 239	948	127	11 896
15,8%	15,4%	12,0%	11,8%	11,6%	10,1%	3,7%	13,8%
86	86	59	57	73	45		500
118	136	124	86	103	83	1	837
1	5	9	17	31	30	1	94
205	227	192	160	207	158	2	1 431
1,7%	1,5%	1,3%	1,3%	1,9%	1,7%	0,1%	1,7%
12 184	15 159	14 726	12 094	10 666	9 371	3 441	86 303
533	791	592	643	721	304	8	4 083
533	791	592	643	721	304	8	4 083
26,2%	27,9%	26,9%	30,1%	31,6%	27,7%	14,5%	27,5%
23	22	28	44	47	19		213
1			1	1			3
24	22	28	45	48	19	0	216
1,2%	0,8%	1,3%	2,1%	2,1%	1,7%	0,0%	1,5%
1 237	1 713	1 404	1 311	1 360	706	44	9 228
1 237	1 713	1 404	1 311	1 360	706	44	9 228
60,8%	60,5%	63,9%	61,5%	59,7%	64,3%	80,0%	62,1%
239	305	174	134	150	69	3	1 321
239	305	174	134	150	69	3	1 321
11,8%	10,8%	7,9%	6,3%	6,6%	6,3%	5,5%	8,9%
2 033	2 831	2 198	2 133	2 279	1 098	55	14 848
937	1 769	1 642	1 591	1 561	551	17	9 034
937	1 769	1 642	1 591	1 561	551	17	9 034
34,4%	35,3%	31,9%	33,4%	36,5%	35,0%	17,3%	33,9%
1 495	2 772	3 105	2 844	2 495	916	71	15 641
1 495	2 772	3 105	2 844	2 495	916	71	15 641
55,0%	55,4%	60,3%	59,7%	58,4%	58,2%	72,4%	58,7%
11	29	62	66	33	13		215
11	29	62	66	33	13	0	215
0,4%	0,6%	1,2%	1,4%	0,8%	0,8%	0,0%	0,8%
277	438	336	263	186	93	10	1 763
277	438	336	263	186	93	10	1 763
10,2%	8,7%	6,5%	5,5%	4,4%	5,9%	10,2%	6,6%
2 720	5 008	5 145	4 764	4 275	1 573	98	26 653
16 937	22 998	22 069	18 991	17 220	12 042	3 594	127 804

Effectifs des agents titulaires de la filière ITRF ventilés par BAP et tranche d'âge

BAP	moins de 25 ans	[25 à 29 ans]	[30 à 34 ans]	[35 à 39 ans]	[40 à 44 ans]	[45 à 49 ans]	[50 à 54 ans]	[55 à 59 ans]	[60 à 64 ans]	65 ans et plus	TOTAL
BAP A	54	230	353	370	456	343	309	261	163	16	2 555
BAP B	19	128	190	213	270	163	130	129	92	13	1 347
BAP C	21	145	270	335	438	326	256	242	141	20	2 194
BAP D	1	16	40	48	61	61	32	33	58	15	365
BAP E	16	173	520	759	730	632	482	356	193	12	3 873
BAP F	11	127	281	357	483	360	282	266	191	21	2 379
BAP G	103	249	348	529	1 006	1 106	1 066	959	346	22	5 734
BAP J	66	496	966	1 208	1 779	1 520	1 319	1 313	712	52	9 431
BAP non spécifiée	35	157	499	840	1 600	1 765	1 711	1 535	674	71	8 887
Ensemble des effectifs	326	1 721	3 467	4 659	6 823	6 276	5 587	5 094	2 570	242	36 765
Part des effectifs de la tranche d'âge	0,9%	4,7%	9,4%	12,7%	18,6%	17,1%	15,2%	13,9%	7,0%	0,7%	100,0%

Sources : Bases et annuaires des personnels

Libellés des branches d'activités professionnelles : BAP A - Science du vivant ; BAP B - Sciences chimiques sciences des matériaux ; BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; BAP D - Sciences humaines et sociales ; BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique ; BAP F - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; BAP J - Gestion et pilotage

Les deux tranches d'âge les mieux représentées au sein de la population des agents titulaires ITRF sont celles des 40/44 ans et 45/49 ans qui concentrent près de 36 % des effectifs de la filière ITRF ; les 55 ans et plus constituent 21 % des effectifs.

Effectifs des personnels enseignants-chercheurs titulaires ventilés par discipline (groupe CNU) et tranche d'âge

Discipline (groupe CNU)	[25 à 29 ans]	[30 à 34 ans]	[35 à 39 ans]	[40 à 44 ans]	[45 à 49 ans]	[50 à 54 ans]	[55 à 59 ans]	[60 à 64 ans]	65 ans et plus	TOTAL
Biologie et Biochimie	9	319	821	950	898	589	362	331	137	4 416
Chimie	22	411	626	721	661	311	156	198	127	3 233
Droit et Science politique	13	302	617	791	599	380	333	424	252	3 711
Interdisciplinaire	6	166	305	383	388	357	313	296	117	2 331
Langues et Littératures	3	283	716	925	1 028	952	952	913	382	6 154
Mathématiques et Informatique	100	888	1 083	1 150	1 152	818	609	559	204	6 563
Médecine		34	291	658	907	1 149	899	1 110	706	5 754
Odontologie		16	48	53	67	106	100	75	62	527
Pharmacie	6	151	282	279	269	231	200	263	115	1 796
Physique	12	256	468	509	473	294	180	146	92	2 430
Sciences économiques et de gestion	26	384	571	753	660	429	333	379	235	3 770
Sciences de la terre	10	151	260	249	253	133	122	86	57	1 321
Sciences de l'ingénieur	82	827	1 141	1 296	1 347	948	601	432	160	6 834
Sciences humaines	12	369	835	1 062	1 192	891	869	817	347	6 394
Théologie			4	5	12	10	11	5	8	55
Sans discipline		43	133	129	157	157	155	183	139	1 096
Ensemble des effectifs	301	4 600	8 201	9 913	10 063	7 755	6 195	6 217	3 140	56 385
Part des effectifs de la tranche d'âge	0,5%	8,2%	14,5%	17,6%	17,8%	13,8%	11,0%	11,0%	5,6%	100,0%

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les deux tranches d'âge les mieux représentées au sein de la population des enseignants-chercheurs titulaires sont celles des 40/44 ans et 45/49 ans qui concentrent plus de 35 % des effectifs ; les 65 ans et plus concernent encore plus de 5 % des effectifs.

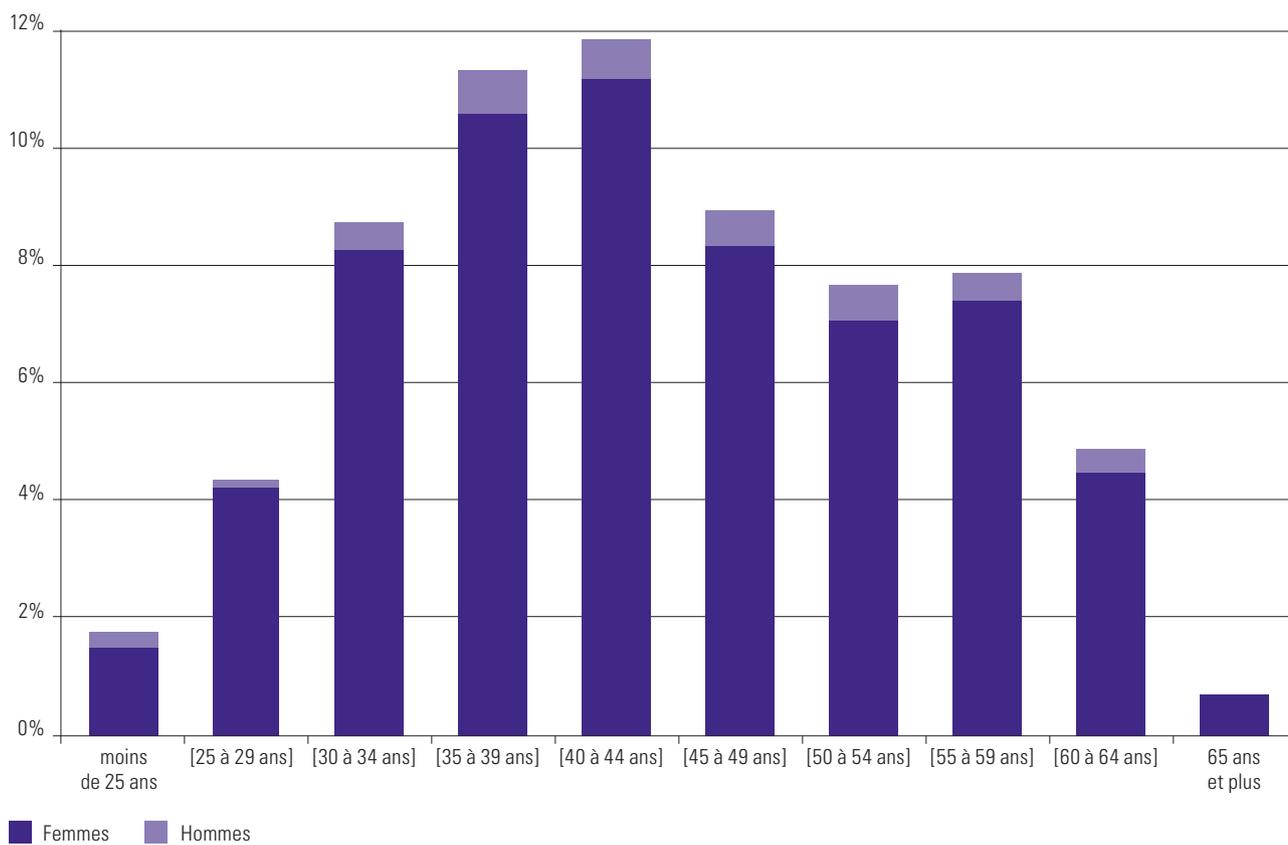
Effectifs des agents titulaires BIATSS répartis par quotité de service et ventilés par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Sexe/Quotité de service	50%	60%	70%	80%	85%	90%	100%	TOTAL	Part des agents à temps partiel*
moins de 25 ans	Hommes				1			185	186	0,2%
	Femmes				6			209	215	1,5%
	Total des effectifs	0	0	0	7	0	0	394	401	1,7%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	-	-	-	85,7%	-	-	53,0%		
[25 à 29 ans]	Hommes			1	2			880	883	0,1%
	Femmes	2	1	3	94		5	1 505	1 610	4,2%
	Total des effectifs	2	1	4	96	0	5	2 385	2 493	4,3%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	100,0%	100,0%	75,0%	97,9%	-	100,0%	63,1%		
[30 à 34 ans]	Hommes	2	1	2	16		1	1 987	2 009	0,4%
	Femmes	21	6	9	350		21	2 512	2 919	8,3%
	Total des effectifs	23	7	11	366	0	22	4 499	4 928	8,7%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	91,3%	85,7%	81,8%	95,6%	-	95,5%	55,8%		
[35 à 39 ans]	Hommes	10			38		4	2 924	2 976	0,7%
	Femmes	30	13	20	634		71	3 285	4 053	10,9%
	Total des effectifs	40	13	20	672	0	75	6 209	7 029	11,7%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	75,0%	100,0%	100,0%	94,3%	-	94,7%	52,9%		
[40 à 44 ans]	Hommes	7	3	4	47		8	4 054	4 123	0,7%
	Femmes	62	20	19	929		131	5 118	6 279	11,2%
	Total des effectifs	69	23	23	976	0	139	9 172	10 402	11,8%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	89,9%	87,0%	82,6%	95,2%	-	94,2%	55,8%		
[45 à 49 ans]	Hommes	7	2	1	38	1	3	3 538	3 590	0,6%
	Femmes	49	23	16	587		95	4 879	5 649	8,3%
	Total des effectifs	56	25	17	625	1	98	8 417	9 239	8,9%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	87,5%	92,0%	94,1%	93,9%	0,0%	96,9%	58,0%		
[50 à 54 ans]	Hommes	6	2		34	1	7	3 160	3 210	0,6%
	Femmes	45	25	17	416		94	4 637	5 234	7,1%
	Total des effectifs	51	27	17	450	1	101	7 797	8 444	7,7%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	88,2%	92,6%	100,0%	92,4%	0,0%	93,1%	59,5%		
[55 à 59 ans]	Hommes	7	5	1	25		1	2 713	2 752	0,5%
	Femmes	62	34	17	389		93	4 702	5 297	7,4%
	Total des effectifs	69	39	18	414	0	94	7 415	8 049	7,9%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	89,9%	87,2%	94,4%	94,0%	-	98,9%	63,4%		
[60 à 64 ans]	Hommes	2	4	1	7		2	1 360	1 376	0,4%
	Femmes	17	11	5	117		23	2 299	2 472	4,5%
	Total des effectifs	19	15	6	124	0	25	3 659	3 848	4,9%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	89,5%	73,3%	83,3%	94,4%	-	92,0%	62,8%		
65 ans et plus	Hommes							118	118	0,0%
	Femmes				2			155	157	0,7%
	Total des effectifs	0	0	0	2	0	0	273	275	0,7%
	Part des femmes/Effectifs de la quotité de service	-	-	-	100,0%	-	-	56,8%		
Ensemble des effectifs		329	150	116	3 732	2	559	50 220	55 108	8,9%

Sources : Bases et annuaires des personnels. Les effectifs pour lesquels la quotité de service n'est pas précisée dans les bases de gestion, ont été exclus du périmètre de cet indicateur (soit 2 869 agents).

Les effectifs à temps partiel (principalement à 80 %) et majoritairement des femmes sont les plus nombreux entre 35 et 44 ans (23 %). Ils progressent jusqu'à 35 ans pour décroître après 44 ans. Les moins de 25 ans et les plus de 65 ans sont très peu concernés.

La part des personnels BIATSS à temps partiel par sexe selon la tranche d'âge



C. Présentation des effectifs des agents titulaires, gérés, mais étant dans une position administrative autre que celle d'activité au sein du MESR

Effectifs des agents titulaires en position « d'activité » ou « gérés » (positions administratives autres que celle « d'activité »), ventilés par filière, corps et sexe

Filière	Libellé long corps	Agents en activité			Agents gérés			TOTAL			Effectifs gérés/ Total des effectifs
		H	F	S/ Total	H	F	S/ Total	H	F	TOTAL	
Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	21	12	33	4	6	10	25	18	43	23,3 %
	Assistant non agrégé et assimilé		2	2	1	2	3	1	4	5	60,0 %
	Maître-assistant	1	1	2	1		1	2	1	3	33,3 %
	Maître de conférences des universités	19 431	14 376	33 807	630	505	1 135	20 061	14 881	34 942	3,2 %
	Professeur des universités	11 618	3 553	15 171	335	67	402	11 953	3 620	15 573	2,6 %
Corps spécifiques enseignants	Astronome adjoint	86	29	115	5		5	91	29	120	4,2 %
	Astronome	84	20	104	3	2	5	87	22	109	4,6 %
	Directeur d'études de l'EHESS	89	29	118	3		3	92	29	121	2,5 %
	Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	101	35	136			0	101	35	136	0,0 %
	Maître de conférences de l'EHESS	45	29	74	2	1	3	47	30	77	3,9 %
	Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	46	54	100	2	3	5	48	57	105	4,8 %
	Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle	76	58	134	2	1	3	78	59	137	2,2 %
	Physicien adjoint	40	26	66	3	2	5	43	28	71	7,0 %
	Physicien	32	7	39	3	1	4	35	8	43	9,3 %
	Professeur du Collège de France	37	4	41				37	4	41	0,0 %
	Professeur du CNAM	64	6	70	5		5	69	6	75	6,7 %
	Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{re} cat.	15	1	16			0	15	1	16	0,0 %
	Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat.	13	4	17			0	13	4	17	0,0 %
	Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	44	16	60	3		3	47	16	63	4,8 %
	Sous-directeur de laboratoire du Collège de France		2	2			0	0	2	2	0,0 %
Sous-directeur de laboratoire du CNAM	1		1			0	1	0	1	0,0 %	
Sous-directeur de laboratoire des ENS	2		2	1		1	3	0	3	33,3 %	
Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD	267	125	392	8	4	12	275	129	404	3,0 %
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	787	796	1 583	17	20	37	804	816	1 620	2,3 %
	Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.	4	1	5			0	4	1	5	0,0 %
	Professeur des universités-praticien hospitalier	3 589	575	4 164	37	3	40	3 626	578	4 204	1,0 %
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD	88	42	130	1	0	1	89	42	131	0,8 %
	Chargé d'enseignement d'EPS	7		7			0	7	0	7	0,0 %
	Chef de travaux pratiques de l'École nationale supérieure d'arts et métiers	1		1			0	1	0	1	0,0 %
	Professeur d'enseignement général des collèges	4	3	7			0	4	3	7	0,0 %
	Professeur d'EPS	673	225	898			0	673	225	898	0,0 %
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur de lycée professionnel	155	114	269			0	155	114	269	0,0 %
	Professeur agrégé	4 198	2 990	7 188			0	4 198	2 990	7 188	0,0 %
	Professeur certifié	2 235	2 271	4 506			0	2 235	2 271	4 506	0,0 %
	Professeur de l'ENSAM	186	24	210			0	186	24	210	0,0 %
Filière enseignante du 1 ^{er} degré	Professeur de chaire supérieure	3		3			0	3	0	3	0,0 %
	Professeur des écoles	147	138	285			0	147	138	285	0,0 %

Filière	Libellé long corps	Agents en activité			Agents gérés			TOTAL			Effectifs gérés/ Total des effectifs
		H	F	S/ Total	H	F	S/ Total	H	F	TOTAL	
Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	2	1	3			0	2	1	3	0,0%
	Inspecteur de l'éducation nationale	12	4	16			0	12	4	16	0,0%
Filière éducation-orientation	Conseiller d'orientation psychologue	5	10	15			0	5	10	15	0,0%
	Conseiller principal d'éducation	15	20	35			0	15	20	35	0,0%
	Agent comptable de CROUS	15	12	27			0	15	12	27	0,0%
	Agent comptable d'EPCSCP	52	54	106			0	52	54	106	0,0%
	Attaché (ADAENES)	796	1 489	2 285	91	131	222	887	1 620	2 507	8,9%
	Adjoint administratif (ADJENES)	908	8 126	9 034	52	475	527	960	8 601	9 561	5,5%
Filière administrative	Administrateur civil	4	3	7	3		3	7	3	10	30,0%
	Administrateur ENESR	90	102	192			0	90	102	192	0,0%
	Conseiller d'administration scolaire et universitaire	26	27	53			0	26	27	53	0,0%
	Directeur général des services (SGEPES)	65	37	102			0	65	37	102	0,0%
	Directeur de CROUS	22	6	28			0	22	6	28	0,0%
	Secrétaire administratif (SAENES)	663	3 420	4 083	26	175	201	689	3 595	4 284	4,7%
Filière sociale et de santé	Assistant de service social	8	205	213		4	4	8	209	217	1,8%
	Conseiller technique de service social	2	50	52		3	3	2	53	55	5,5%
	Infirmier	11	289	300	2	15	17	13	304	317	5,4%
Filière ITRF	Assistant ingénieur	1 617	1 457	3 074	50	38	88	1 667	1 495	3 162	2,8%
	Adjoint technique de recherche et formation	6 714	8 927	15 641	161	242	403	6 875	9 169	16 044	2,5%
	Ingénieur d'études	3 296	3 308	6 604	116	148	264	3 412	3 456	6 868	3,8%
	Ingénieur de recherche	1 420	798	2 218	62	47	109	1 482	845	2 327	4,7%
	Technicien de recherche et formation	4 428	4 800	9 228	87	123	210	4 515	4 923	9 438	2,2%
Filière Technique	Adjoint technique des établissements	111	104	215	84	73	157	195	177	372	42,2%
	Bibliothécaire	113	387	500	6	11	17	119	398	517	3,3%
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	303	1 018	1 321	10	52	62	313	1 070	1 383	4,5%
	Conservateur des bibliothèques	249	588	837	25	42	67	274	630	904	7,4%
	Conservateur général des bibliothèques	42	52	94	2	4	6	44	56	100	6,0%
	Magasinier des bibliothèques	681	1 082	1 763	17	38	55	698	1 120	1 818	3,0%
TOTAL GÉNÉRAL		65 860	61 944	127 804	1 860	2 238	4 098	67 720	64 182	131 902	3,1%
Effectifs par sexe/Effectifs par position		51,5%	48,5%	-	45,4%	54,6%	-	51,3%	48,7%	-	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les agents en CLD apparaissent « en activité » dans les bases de gestion (recensement parcellaire du fait de la déconcentration) mais sont assimilés aux effectifs gérés en raison de leur absence d'activité.

Les données relatives aux agents « gérés » appartenant aux filières des enseignants des corps des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux filières d'inspection et d'éducation-orientation ne sont pas disponibles.

Les effectifs des agents gérés, c'est-à-dire placés principalement en position de détachement, de disponibilité ou de congé parental... représentent 3 % de l'ensemble des agents titulaires du MESR.

Effectifs des agents titulaires gérés (positions administratives autres que celle « d'activité »), répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe

Filière	Corps/Position administrative par sexe	Congé longue durée			Congé parental			Détachement		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur			0			0	1		1
	Assistant non agrégé et assimilé			0		1	1			0
	Maître-assistant			0			0			0
	Maître de conférences des universités			0	9	48	57	303	195	498
	Professeur des universités			0			0	221	48	269
Corps spécifiques enseignants	Astronome adjoint			0			0	5		5
	Astronome			0			0	1	1	2
	Directeur d'études de l'EHESS			0			0	3		3
	Maître de conférences de l'EHESS			0			0	2	1	3
	Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO			0			0	1	1	2
	Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle			0			0	1		1
	Physicien adjoint			0			0	2		2
	Physicien			0			0	2	1	3
	Professeur du CNAM			0			0	2		2
	Professeur du Muséum national d'histoire naturelle			0			0	3		3
Filière hospitalo-universitaire	Sous-directeur de laboratoire des ENS			0			0	1		1
	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD			0	1	2	3			0
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier			0			0	10	4	14
	Professeur des universités-praticien hospitalier			0			0	16	2	18
Filière administrative	Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD			0			0			0
	Attaché (ADAENES)	6	11	17	2	6	8	76	90	166
	Adjoint administratif (ADJENES)	9	84	93	2	74	76	12	61	73
	Administrateur civil			0			0	3		3
Filière sociale et de santé	Secrétaire administratif (SAENES)	1	28	29		27	27	17	45	62
	Assistant de service social		1	1		1	1		1	1
	Conseiller technique de service social			0			0		1	1
Filière ITRF	Infirmier		2	2			0		2	2
	Assistant ingénieur		1	1	1	4	5	23	12	35
	Adjoint technique de recherche et formation	28	39	67	3	41	44	17	13	30
	Ingénieur d'études			0	4	7	11	62	90	152
	Ingénieur de recherche			0		2	2	46	33	79
Technique	Technicien de recherche et formation		1	1	2	17	19	31	45	76
	Adjoint technique des établissements	2	2	4			0	79	58	137
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire			0			0	4	4	8
	Bibliothécaire assistant spécialisé	2	1	3		5	5	5	21	26
	Conservateur des bibliothèques		2	2		2	2	18	21	39
	Conservateur général des bibliothèques			0			0	2	2	4
	Magasinier des bibliothèques	6	8	14	1	6	7	1	2	3
TOTAL GÉNÉRAL		54	180	234	25	243	268	970	754	1 724
Effectifs par sexe/Effectifs par position		23,1 %	76,9 %	-	9,3 %	90,7 %	-	56,3 %	43,7 %	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

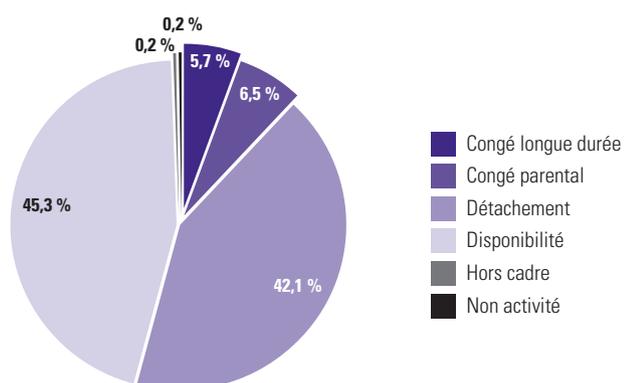
Les agents en CLD apparaissent « en activité » dans les bases de gestion (recensement parcellaire du fait de la déconcentration) mais sont assimilés aux effectifs gérés en raison de leur absence d'activité.

Les données relatives aux agents « gérés » appartenant aux filières des enseignants des corps des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi qu'aux filières d'inspection et d'éducation-orientation ne sont pas disponibles.

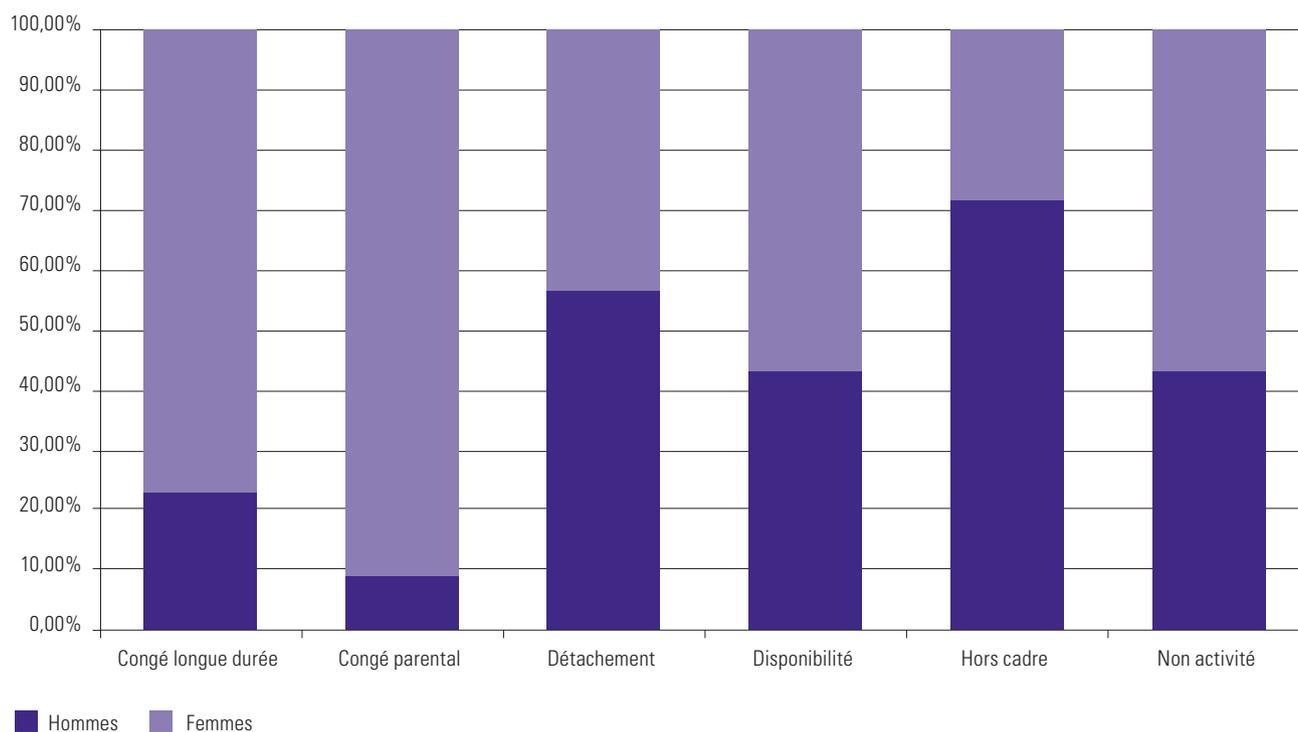
La disponibilité et le détachement sont les 2 positions hormis « l'activité », les plus fréquentes chez les agents titulaires, qu'ils soient enseignants ou BIATSS. Les hommes ont davantage recours au détachement (56,3%) et les femmes à la disponibilité (56,8%). Le congé de longue durée et le congé parental concernent majoritairement les femmes.

Disponibilité			Hors cadre			Non activité			Ensemble			Part des femmes
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
3	6	9			0			0	4	6	10	60,0%
1	1	2			0			0	1	2	3	66,7%
1		1			0			0	1	0	1	0,0%
314	260	574	3	2	5	1		1	630	505	1 135	44,5%
112	19	131	2		2			0	335	67	402	16,7%
		0			0			0	5	0	5	0,0%
2	1	3			0			0	3	2	5	40,0%
		0			0			0	3	0	3	0,0%
		0			0			0	2	1	3	33,3%
1	2	3			0			0	2	3	5	60,0%
1	1	2			0			0	2	1	3	33,3%
1	2	3			0			0	3	2	5	40,0%
1		1			0			0	3	1	4	25,0%
3		3			0			0	5	0	5	0,0%
		0			0			0	3	0	3	0,0%
		0			0			0	1	0	1	0,0%
7	2	9			0			0	8	4	12	33,3%
7	16	23			0			0	17	20	37	54,1%
21	1	22			0			0	37	3	40	7,5%
1		1			0			0	1	0	1	0,0%
7	24	31			0			0	91	131	222	59,0%
28	255	283			0	1	1	2	52	475	527	90,1%
		0			0			0	3	0	3	0,0%
8	75	83			0			0	26	175	201	87,1%
	1	1			0			0	0	4	4	100,0%
	2	2			0			0	0	3	3	100,0%
2	11	13			0			0	2	15	17	88,2%
26	20	46			0		1	1	50	38	88	43,2%
113	149	262			0			0	161	242	403	60,0%
49	49	98			0	1	2	3	116	148	264	56,1%
16	12	28			0			0	62	47	109	43,1%
54	60	114			0			0	87	123	210	58,6%
3	13	16			0			0	84	73	157	46,5%
2	7	9			0			0	6	11	17	64,7%
3	25	28			0			0	10	52	62	83,9%
7	17	24			0			0	25	42	67	62,7%
	2	2			0			0	2	4	6	66,7%
9	22	31			0			0	17	38	55	69,1%
803	1 055	1 858	5	2	7	3	4	7	1 860	2 238	4 098	54,6%
43,2%	56,8%	-	71,4%	28,6%	-	42,9%	57,1%	-	45,4%	54,6%	-	-

Les effectifs des agents titulaires gérés selon la position administrative



La répartition des effectifs gérés par position administrative selon le sexe



D. Focus sur l'encadrement administratif supérieur

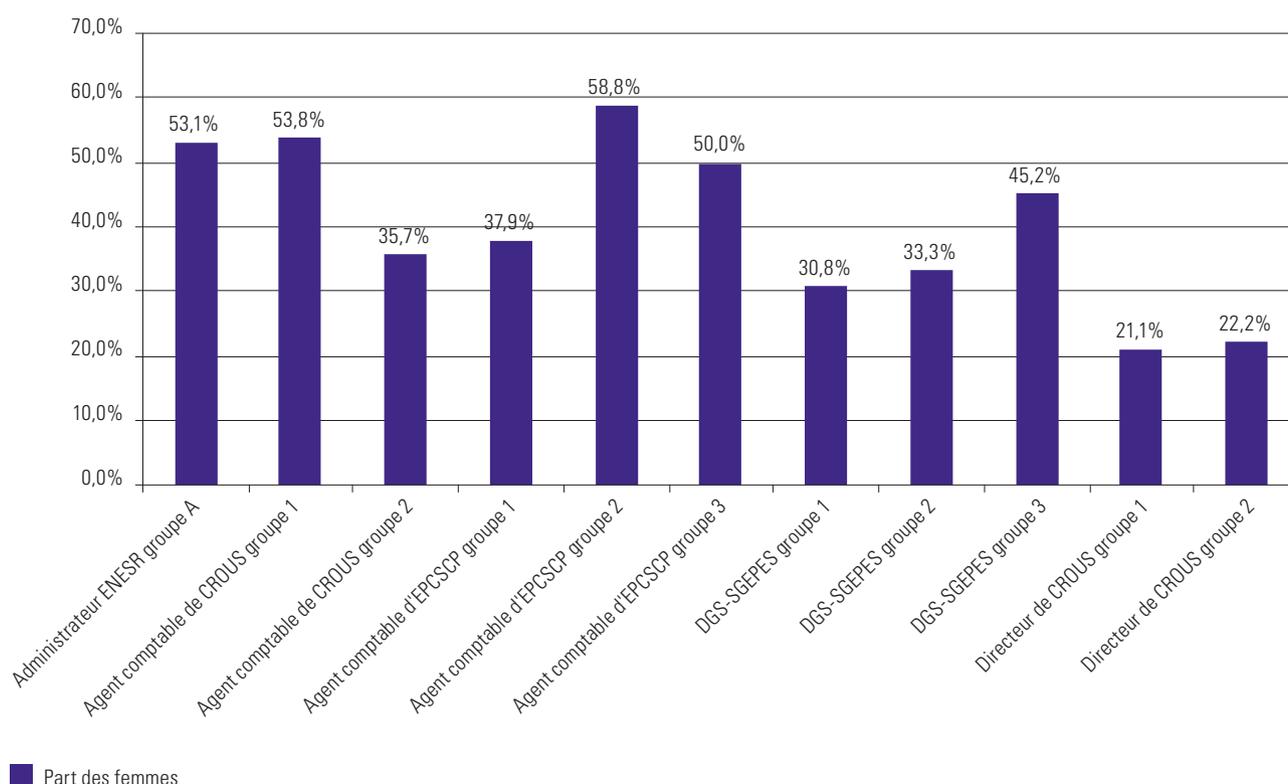
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par sexe

Libellé du grade	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
Administrateur ENESR groupe A	90	102	192	53,1 %
Agent comptable de CROUS groupe 1	6	7	13	53,8 %
Agent comptable de CROUS groupe 2	9	5	14	35,7 %
Agent comptable d'EPCSCP groupe 1	18	11	29	37,9 %
Agent comptable d'EPCSCP groupe 2	21	30	51	58,8 %
Agent comptable d'EPCSCP groupe 3	13	13	26	50,0 %
DGS-SGEPES groupe 1	18	8	26	30,8 %
DGS-SGEPES groupe 2	30	15	45	33,3 %
DGS-SGEPES groupe 3	17	14	31	45,2 %
Directeur de CROUS groupe 1	15	4	19	21,1 %
Directeur de CROUS groupe 2	7	2	9	22,2 %
Ensemble	244	211	455	46,4 %

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les administrateurs ENESR représentent 42 % des agents sur emplois fonctionnels et plus de la moitié sont des femmes. Celles-ci sont moins bien représentées dans les emplois fonctionnels de directeurs de CROUS (21 %) et de DGS des groupes 1 et 2 (32 %).

Le taux de féminisation des agents de l'encadrement administratif supérieur (hors emplois de direction de l'administration centrale) au sein du MESR selon l'emploi



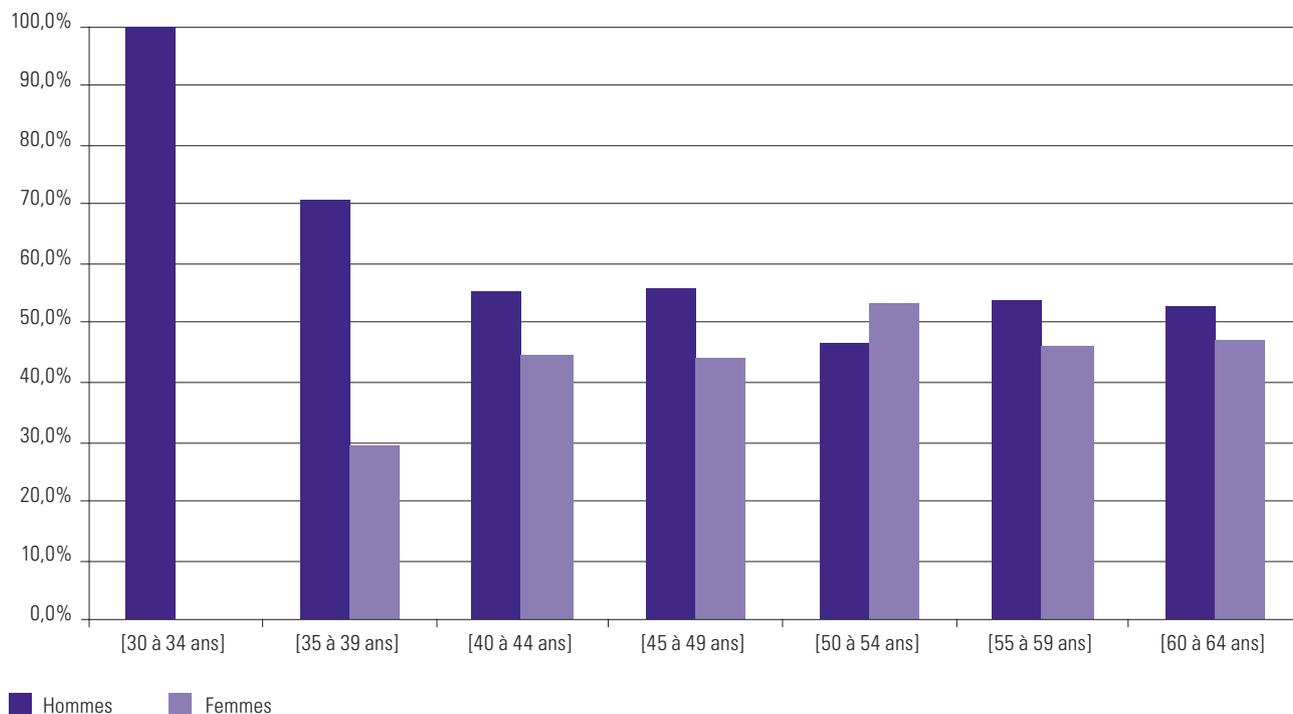
Effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps/grade (emplois) et ventilés par tranche d'âge et sexe

Libellé du grade	[30 à 34 ans]			[35 à 39 ans]			[40 à 44 ans]		
	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Administrateur ENESR groupe A	1		1	6	2	8	19	19	38
Agent comptable de CROUS groupe 1			0			0		2	2
Agent comptable de CROUS groupe 2			0	1	1	2	3	1	4
Agent comptable d'EPCSCP groupe 1			0			0	4	1	5
Agent comptable d'EPCSCP groupe 2			0	1		1	3	3	6
Agent comptable d'EPCSCP groupe 3			0			0	3	4	7
DGS-SGEPES groupe 1			0	2		2	4	1	5
DGS-SGEPES groupe 2			0	2	2	4	7	3	10
DGS-SGEPES groupe 3			0			0	4	3	7
Directeur de CROUS groupe 1			0			0		1	1
Directeur de CROUS groupe 2			0			0			0
TOTAL GÉNÉRAL	1	0	1	12	5	17	47	38	85
Part des effectifs par sexe/Effectifs de la tranche d'âge	100,0 %	0,0 %	-	70,6 %	29,4 %	-	55,3 %	44,7 %	-
Part des effectifs de la tranche d'âge/Ensemble des effectifs	0,2 %			3,7 %			18,7 %		

Sources : Bases et annuaires des personnels

La tranche d'âge la plus représentée parmi les personnels de l'encadrement administratif sur emplois fonctionnels est celle des 55 à 59 ans (25,7 %). À l'inverse de toutes les autres tranches d'âge, les effectifs féminins de la tranche d'âge des 50 à 54 ans sont majoritaires (53,3 %).

Les effectifs des agents sur emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) selon le sexe et la tranche d'âge



[45 à 49 ans]			[50 à 54 ans]			[55 à 59 ans]			[60 à 64 ans]			TOTAL
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	
16	16	32	14	19	33	23	28	51	11	18	29	192
1	2	3	2	1	3	3	2	5			0	13
2	2	4			0	3		3		1	1	14
4	3	7	6	3	9	3	3	6	1	1	2	29
3	5	8	7	10	17	4	11	15	3	1	4	51
3		3	1	7	8	4	1	5	2	1	3	26
4	1	5	3	2	5	3	2	5	2	2	4	26
4	2	6	4	4	8	6	4	10	7		7	45
2	2	4	2	3	5	7	1	8	2	5	7	31
2		2	3		3	5	1	6	5	2	7	19
2	1	3	1		1	2	1	3	2		2	9
43	34	77	43	49	92	63	54	117	35	31	66	455
55,8 %	44,2 %	-	46,7 %	53,3 %	-	53,8 %	46,2 %	-	53,0 %	47,0 %	-	-
16,9 %			20,2 %			25,7 %			14,5 %			-

Effectifs des agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur, chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert haut niveau), contribuant aux missions du MEN et du MESR, répartis par emplois et ventilés par sexe

Fonction exercée correspondant à un emploi de ...	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
Recteur	22	8	30	26,7 %
Directeur ou SG	5	5	10	50,0 %
Chef de service	19	5	24	20,8 %
Sous-directeur	25	10	35	28,6 %
Directeur de projet		6	6	100,0 %
Expert de haut niveau	4	3	7	42,9 %
TOTAL	75	37	112	33,0 %

Source : base de données locales du service de l'encadrement au 31/12/2012

Origine des agents sur les principaux emplois fonctionnels relevant du MESR

Origine des agents nommés sur emplois fonctionnels	Effectifs	Part par corps ou filière/ Ensemble
Administrateur civil	8	1,8 %
CASU	203	44,6 %
Attaché d'administration	98	21,5 %
Filière ITRF	24	5,3 %
Personnel de direction	2	0,4 %
Maître de conférence	2	0,4 %
Fonction publique territoriale	10	2,2 %
Directeur d'hôpital	6	1,3 %
Ministère des finances	97	21,3 %
France Télécom	3	0,7 %
Autres	2	0,4 %
Ensemble des agents	455	-

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement. Sont concernés l'ensemble des emplois fonctionnels relevant du MESR(AENESR, DGS, agent comptable d'EPSCP, agent comptable de CROUS, directeur de CROUS)

Commentaires :

Le corps des CASU reste le principal vivier des personnes nommées dans un emploi fonctionnel.

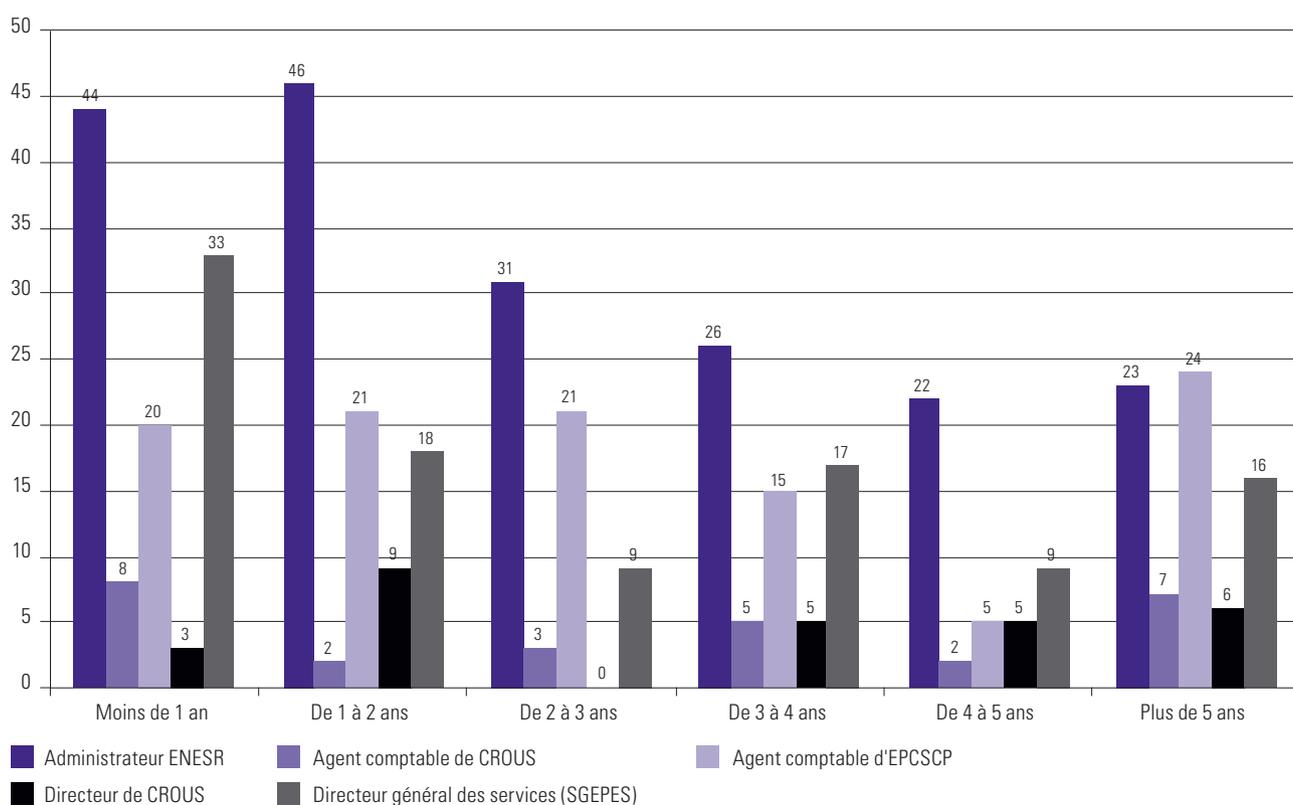
Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels relevant du MESR, répartis par type d'emplois

Type d'emplois	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Administrateur ENESR	44	46	31	26	22	23	192
Agent comptable de CROUS	8	2	3	5	2	7	27
Agent comptable d'EPCSCP	20	21	21	15	5	24	106
Directeur de CROUS	3	9	0	5	5	6	28
Directeur général des services (SGEPES)	33	18	9	17	9	16	102
Ensemble des agents	108	96	64	68	43	76	455
Part par ancienneté des agents	23,7%	21,1%	14,1%	14,9%	9,5%	16,7%	-

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement

On constate dans ce tableau que pratiquement 45 % des personnes concernées sont en fonction dans l'emploi qu'ils occupent depuis moins de 2 ans.

Ancienneté des agents sur les principaux emplois fonctionnels relevant du MESR, répartis par type d'emplois



Répartition par type de fonctions des AENESR relevant de l'enseignement supérieur

Type de fonction	Effectif	Part par type de fonction
Adjoint au directeur général des services	37	19,3 %
Adjoint au directeur des ressources humaines	22	11,5 %
Adjoint au directeur de CROUS	17	8,9 %
Adjoint - autres fonctions*	18	9,4 %
Directeur des ressources humaines	27	14,1 %
Directeur des affaires financières	12	6,3 %
Directeur de CLOUS	17	8,9 %
Contrôle de gestion	3	1,6 %
Chargé de mission à l'administration centrale	4	2,1 %
Autres**	35	18,2 %
Ensemble	192	100 %

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement

* « Adjoints-autres fonctions » : ces fonctions correspondent par exemple à celles de directeur de recherche, du pilotage, du patrimoine, d'adjoint au directeur des affaires financières...

** « Autres » : cette rubrique regroupe les AENESR exerçant, par exemple, des fonctions de chargé de mission auprès du directeur général des services des établissements d'enseignement supérieur, de pilotage, de chef de division, de secrétaire général de PRES...

La fonction ressources humaines représente plus d'un quart des fonctions exercées.

E. Présentation des effectifs des agents non titulaires du MESR

ANT-BIATSS :

Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par catégorie statutaire et fonction exercée et ventilés par sexe

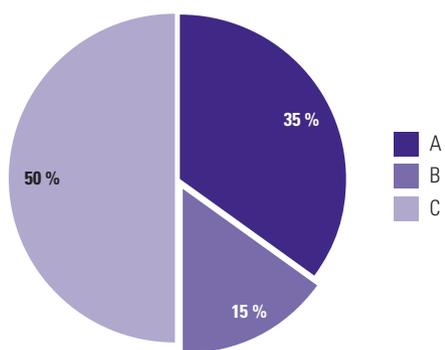
Catégorie statutaire	Fonction exercée correspondant à un corps	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
A	Attaché (ADAENES)	74	182	256	71,1 %
	Médecin de l'éducation nationale	59	142	201	70,6 %
	Médecin de prévention	59	158	217	72,8 %
	Conseiller techniques des services sociaux	1	3	4	75,0 %
	Infirmier	3	82	85	96,5 %
	Ingénieur de recherche	1 782	1 337	3 119	42,9 %
	Ingénieur d'études	3 028	3 570	6 598	54,1 %
	Assistant ingénieur	980	1 698	2 678	63,4 %
	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	0,0 %
	Conservateur des bibliothèques	7	24	31	77,4 %
	Bibliothécaire	28	54	82	65,9 %
	Total catégorie A		6 021	7 250	13 271
		45,3 %	28,9 %	34,6 %	
B	Secrétaire administratif (SAENES)	84	638	722	88,4 %
	Assistant de service social	5	68	73	93,2 %
	Technicien de l'éducation nationale	1	8	9	88,9 %
	Technicien de recherche et formation	1 587	3 241	4 828	67,1 %
	Bibliothécaire assistant spécialisé	64	214	278	77,0 %
	Total catégorie B		1 741	4 169	5 910
		13,1 %	16,6 %	15,4 %	
C	Adjoint administratif (ADJENES)	513	2 622	3 135	83,6 %
	Adjoint technique des établissements	27	31	58	53,4 %
	Adjoint technique de recherche et formation	4 795	10 557	15 352	68,8 %
	Magasinier des bibliothèques	190	439	629	69,8 %
	Total catégorie C		5 525	13 649	19 174
		41,6 %	54,4 %	50,0 %	
Ensemble des agents contractuels		13 287	25 068	38 355	65,4 %

Source : Enquête DGRH C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2012 réalisée du 06 février 2013 au 15 mars 2013.

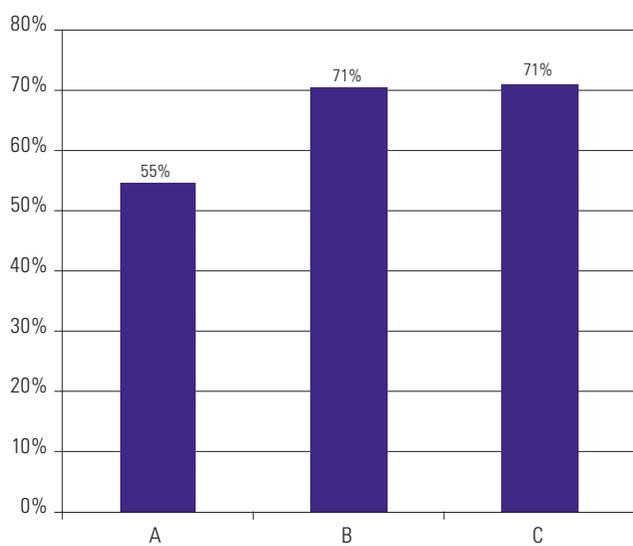
50 % des agents contractuels BIATSS dans l'enseignement supérieur ont été recrutés pour exercer des fonctions correspondant à des agents titulaires de catégorie C, 15 % de catégorie B et 35 % de catégorie A, alors que parmi les agents titulaires, 46 % relèvent de la catégorie C, 26 % de la catégorie B et 28 % de la catégorie A.

En 2012, les agents contractuels BIATSS sont majoritairement des femmes : 65 %. Ce taux de féminisation est légèrement supérieur à celui observé pour les agents titulaires (63 %) du MESR. Les femmes contractuelles sont particulièrement représentées en catégorie C (71 % - 68,4 % chez les titulaires) alors que leur poids en catégorie A (55 % - 52,5 % chez les titulaires) est relativement proche de la parité avec les hommes.

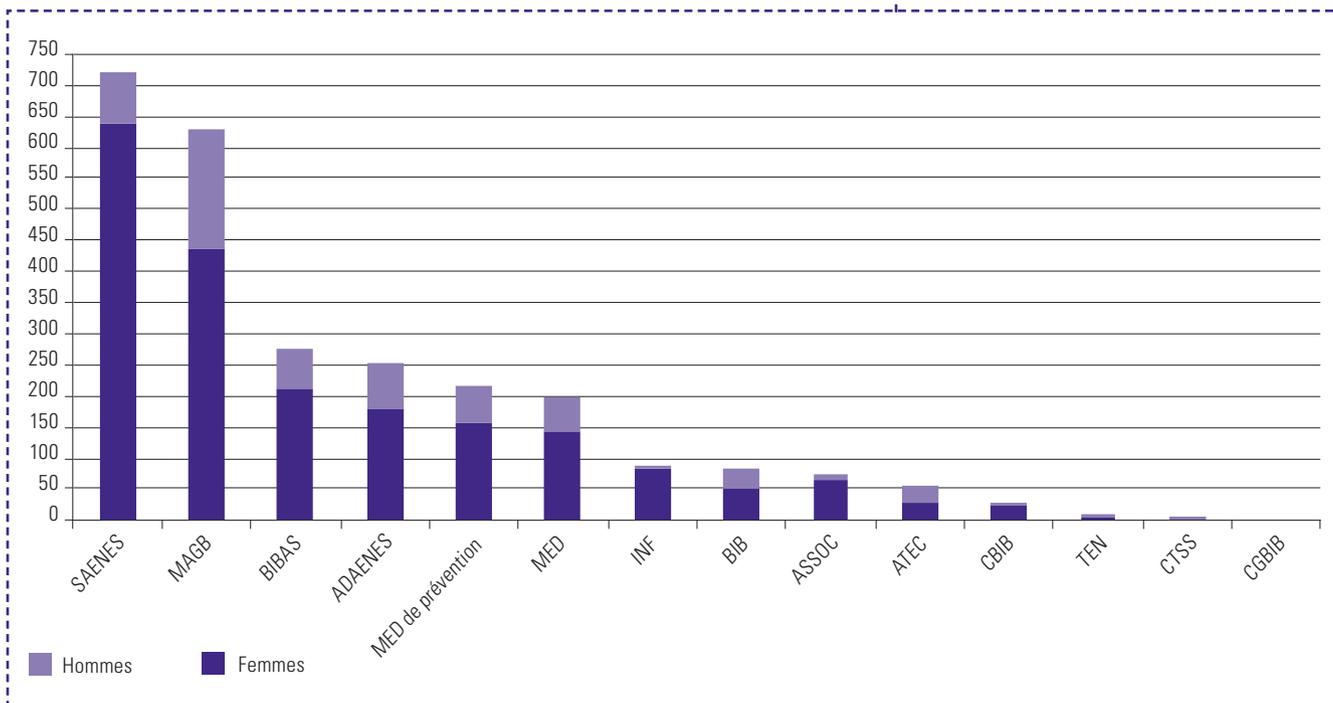
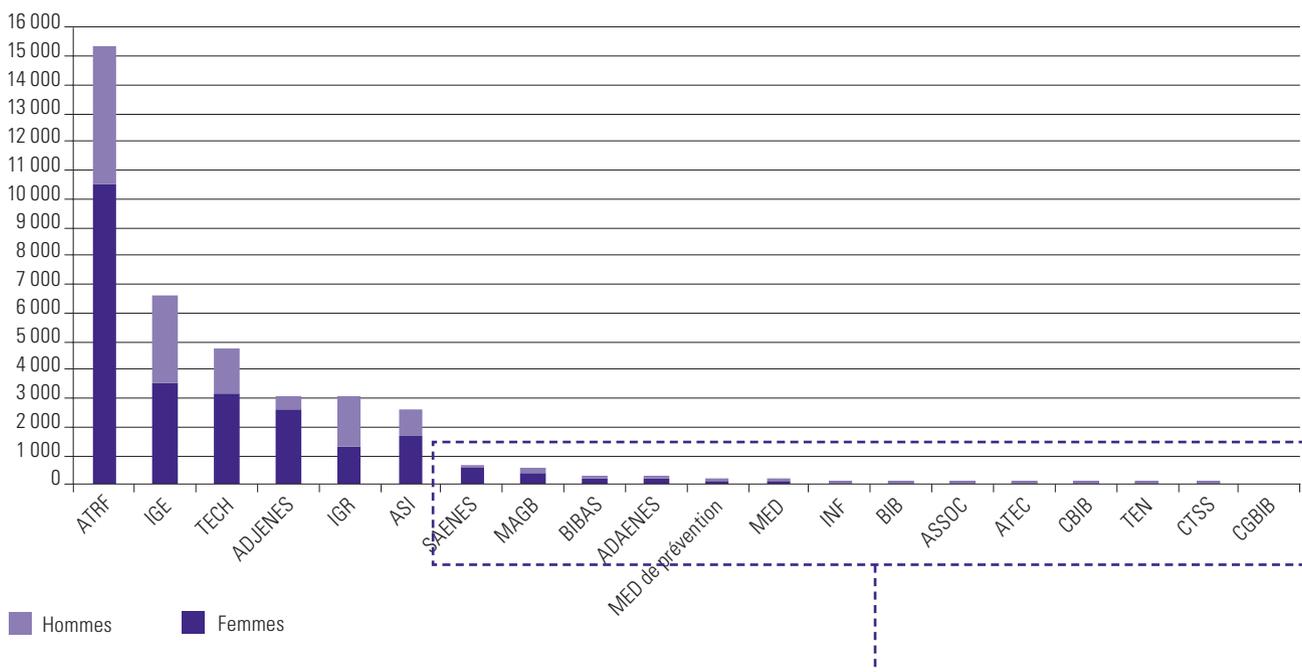
Les agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire



Le taux de féminisation des agents contractuels BIATSS selon la catégorie statutaire



Les agents contractuels BIATSS par corps selon le sexe



Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par ancienneté de contrat

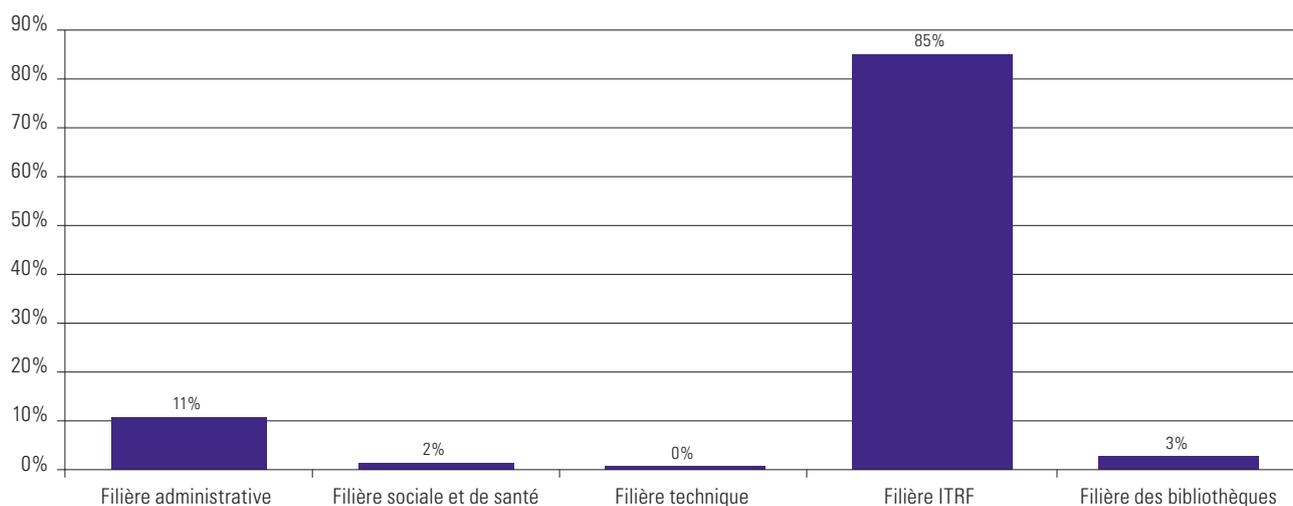
Filière	Fonction exercée correspondant à un corps	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 ans et plus	TOTAL
Filière administrative	Attaché (ADAENES)	70	53	39	32	13	9	40	256
	Secrétaire administratif (SAENES)	185	116	84	48	37	33	219	722
	Adjoint administratif (ADJENES)	1 131	556	405	247	170	133	493	3 135
	Total filière administrative	1 386	725	528	327	220	175	752	4 113
		9,5%	10,4%	12,0%	10,4%	10,1%	12,2%	13,5%	10,7%
Filière sociale et de santé	Médecin de l'éducation nationale	33	26	17	18	17	4	86	201
	Médecin de prévention	23	28	25	22	13	15	91	217
	Conseiller technique de service social	1	0	1	0	1	0	1	4
	Infirmier	27	16	14	9	2	5	12	85
	Assistant de service social	38	17	9	3	1	1	4	73
	Total filière sociale et de santé	122	87	66	52	34	25	194	580
	0,8%	1,2%	1,5%	1,7%	1,6%	1,7%	3,5%	1,5%	
Filière technique	Technicien de l'éducation nationale	2	0	1	2	2	1	1	9
	Adjoint technique des établissements	24	3	11	2	2	3	13	58
	Total filière technique	26	3	12	4	4	4	14	67
		0,2%	0,0%	0,3%	0,1%	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	1 113	778	452	270	161	108	237	3 119
	Ingénieur d'études	2 259	1 359	910	724	365	241	740	6 598
	Assistant ingénieur	815	485	352	274	204	125	423	2 678
	Technicien de recherche et formation	1 586	971	598	375	285	168	845	4 828
	Adjoint technique de recherche et formation	6 965	2 320	1 382	1 041	848	557	2 239	15 352
	Total filière ITRF	12 738	5 913	3 694	2 684	1 863	1 199	4 484	32 575
	87,2%	84,7%	83,7%	85,3%	85,6%	83,5%	80,3%	84,9%	
Filière des bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservateur des bibliothèques	12	11	4	2	0	0	2	31
	Bibliothécaire	27	10	11	8	5	1	20	82
	Bibliothécaire assistant spécialisé	76	64	33	27	19	9	50	278
	Magasinier des bibliothèques	224	168	68	43	32	23	71	629
	Total filière des bibliothèques	339	253	116	80	56	33	143	1 020
	2,3%	3,6%	2,6%	2,5%	2,6%	2,3%	2,6%	2,7%	
Ensemble des agents contractuels		14 611	6 981	4 416	3 147	2 177	1 436	5 587	38 355

Source : Enquête DGRH C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2012 réalisée du 06 février 2013 au 15 mars 2013.

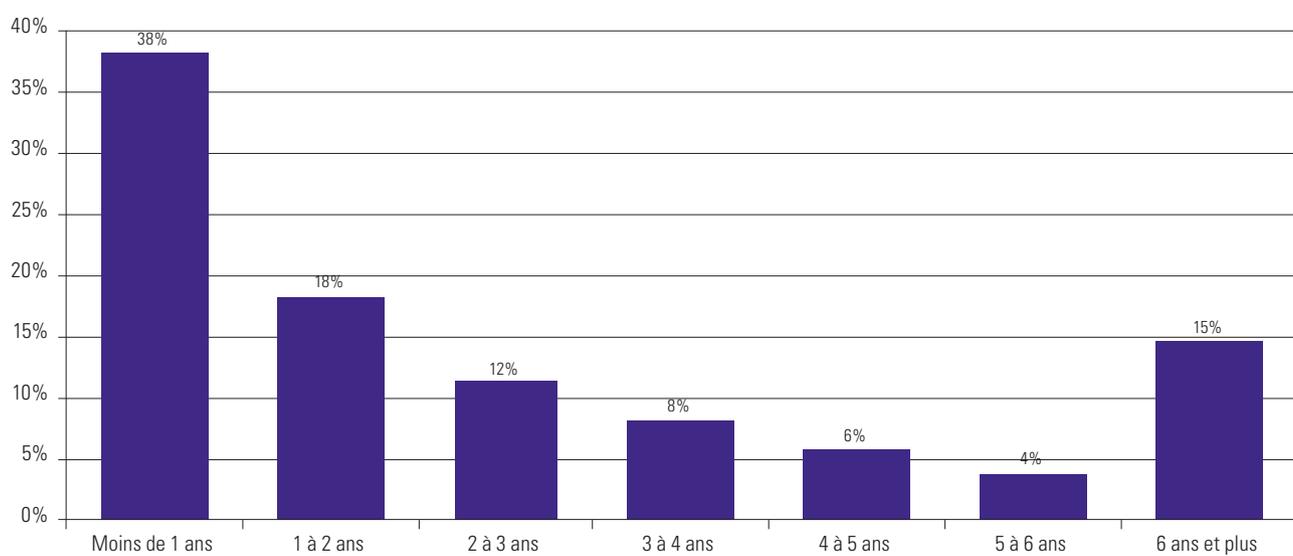
Sur les 38 355 agents contractuels BIATSS, 32 575 exercent des fonctions correspondant à la filière des personnels ingénieurs et techniciens de recherche et formation (ITRF) soit 85 % des agents contractuels BIATSS du MESR (les agents titulaires ITRF représentant 63,4 % des BIATSS), tandis que la filière administrative représente 11 % des non titulaires (27 % chez les titulaires) et celle des personnels de bibliothèques et des musées 3 % (contre 8 % parmi les agents titulaires).

38 % des agents contractuels ont moins de un an d'ancienneté dans les établissements d'enseignement supérieur et 18 % de un à deux ans d'ancienneté.

Les agents contractuels BIATSS selon la filière



Les agents contractuels BIATSS selon l'ancienneté de contrat



Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de contrat et sexe

Filière	Fonction exercée correspondant à un corps	CDD sur missions temporaires			CDD sur missions permanentes			CDI			TOTAL GÉNÉRAL		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL
Filière administrative	Attaché (ADAENES)	42	68	110	28	73	101	4	41	45	74	182	256
	Secrétaire administratif (SAENES)	38	179	217	36	243	279	10	216	226	84	638	722
	Adjoint administratif (ADJENES)	357	1 241	1 598	123	883	1 006	33	498	531	513	2 622	3 135
	Total filière administrative	437	1 488	1 925	187	1 199	1 386	47	755	802	671	3 442	4 113
		6,3%	12,9%	10,4%	4,0%	13,8%	10,4%	2,9%	15,7%	12,4%	5,1%	13,7%	10,7%
Filière sociale et de santé	Médecin de l'éducation nationale	22	49	71	12	27	39	25	66	91	59	142	201
	Médecin de prévention	6	21	27	33	64	97	20	73	93	59	158	217
	Conseiller technique de service social	0	1	1	1	1	2	0	1	1	1	3	4
	Infirmier	1	28	29	2	36	38	0	18	18	3	82	85
	Assistant de service social	3	29	32	2	37	39	0	2	2	5	68	73
	Total filière sociale et de santé	32	128	160	50	165	215	45	160	205	127	453	580
		0,5%	1,1%	0,9%	1,1%	1,9%	1,6%	2,7%	3,3%	3,2%	1,0%	1,8%	1,5%
Filière technique	Technicien de l'éducation nationale	0	3	3	0	3	3	1	2	3	1	8	9
	Adjoint technique des établissements	3	2	5	21	20	41	3	9	12	27	31	58
	Total filière technique	3	5	8	21	23	44	4	11	15	28	39	67
		0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,3%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	968	643	1 611	624	526	1 150	190	168	358	1 782	1 337	3 119
	Ingénieur d'études	1 090	1 109	2 199	1 556	1 857	3 413	382	604	986	3 028	3 570	6 598
	Assistant ingénieur	321	460	781	496	853	1 349	163	385	548	980	1 698	2 678
	Technicien de recherche et formation	801	1 313	2 114	555	1 193	1 748	231	735	966	1 587	3 241	4 828
	Adjoint technique de recherche et formation	3 167	6 050	9 217	1 083	2 607	3 690	545	1 900	2 445	4 795	10 557	15 352
	Total filière ITRF	6 347	9 575	15 922	4 314	7 036	11 350	1 511	3 792	5 303	12 172	20 403	32 575
		91,0%	82,8%	85,9%	92,4%	81,0%	85,0%	92,0%	78,6%	82,0%	91,6%	81,4%	84,9%
Filière des bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservateur des bibliothèques	2	9	11	4	14	18	1	1	2	7	24	31
	Bibliothécaire	8	19	27	9	25	34	11	10	21	28	54	82
	Bibliothécaire assistant spécialisé	29	93	122	23	83	106	12	38	50	64	214	278
	Magasinier des bibliothèques	117	245	362	62	139	201	11	55	66	190	439	629
	Total filière des bibliothèques	156	366	522	98	261	359	35	104	139	289	731	1 020
		2,2%	3,2%	2,8%	2,1%	3,0%	2,7%	2,1%	2,2%	2,2%	2,2%	2,9%	2,7%
Ensemble des agents contractuels		6 975	11 562	18 537	4 670	8 684	13 354	1 642	4 822	6 464	13 287	25 068	38 355
Part par sexe		37,6%	62,4%	-	35,0%	65,0%	-	25,4%	74,6%	-	34,6%	65,4%	-
Part par type de contrat		48,3%			34,8%			16,9%			-		

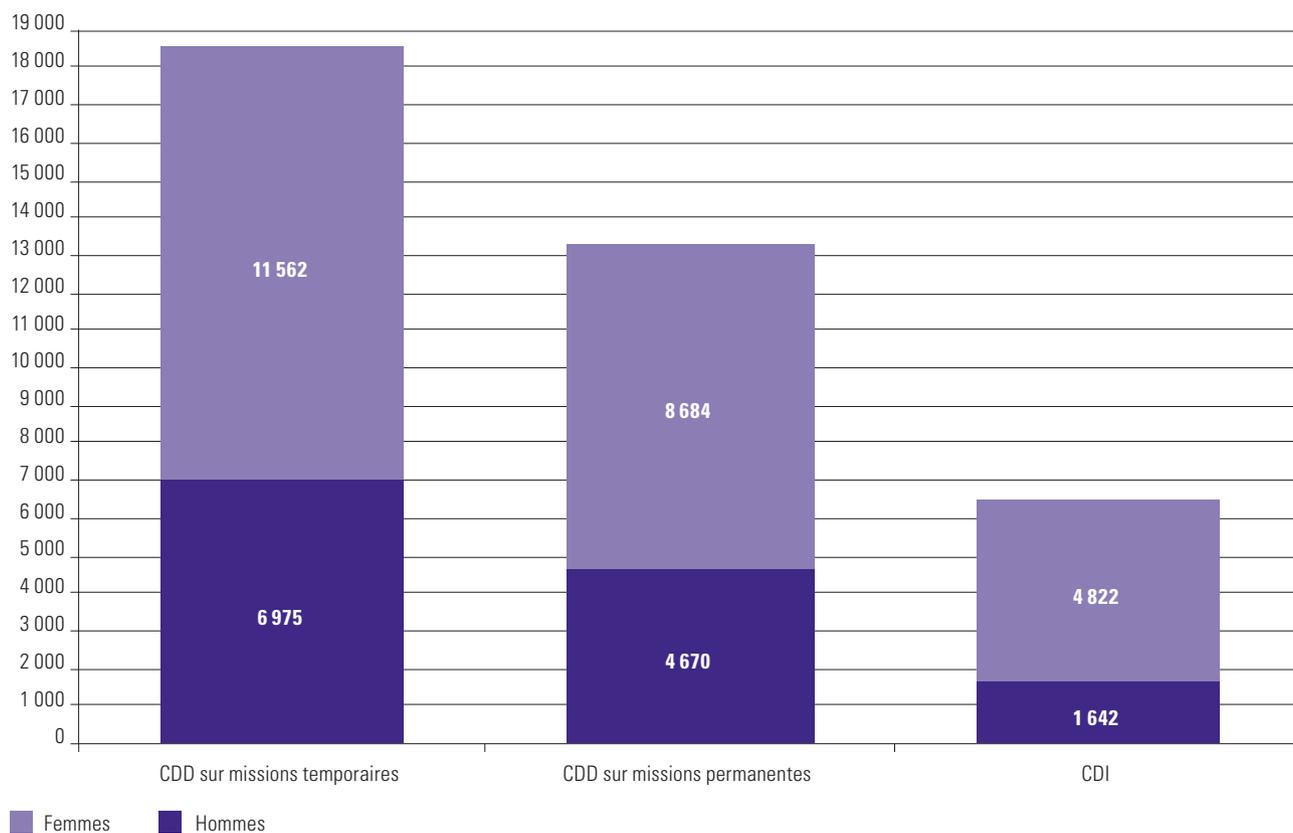
Source : Enquête DGRH C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2012 réalisée du 06 février 2013 au 15 mars 2013.

Sur les 38 355 personnes physiques exerçant en qualité d'agent contractuel des fonctions de BIATSS sur des emplois vacants ou sur ressources propres dans les établissements d'enseignement supérieur, 31 891 sont des agents en CDD, soit 83,1 % de l'ensemble des agents contractuels BIATSS (48,3 % CDD sur missions temporaires et 34,8 % sur missions permanentes).

Par ailleurs, 19 818 agents contractuels répondent à des besoins permanents (contre 18 537 effectuant des missions temporaires de remplacement), dont 6 464 en CDI.

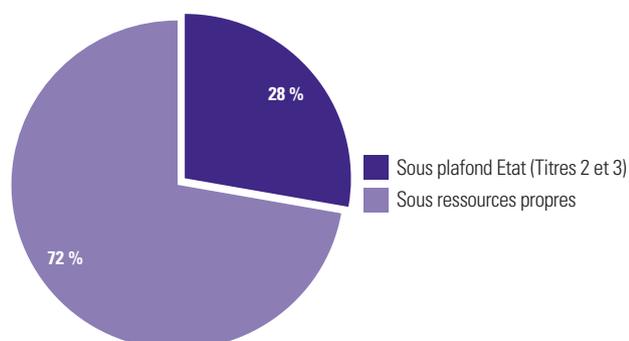
Enfin, les agents contractuels sur missions permanentes en CDD ou CDI représentent près de 35 % des effectifs des personnels BIATSS titulaires du MESR.

Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le sexe



Effectifs des agents non titulaires BIATSS répartis par filière et par fonction exercée (corps) et ventilés par type de financement et par type de contrat

Les agents contractuels BIATSS selon le type de financement

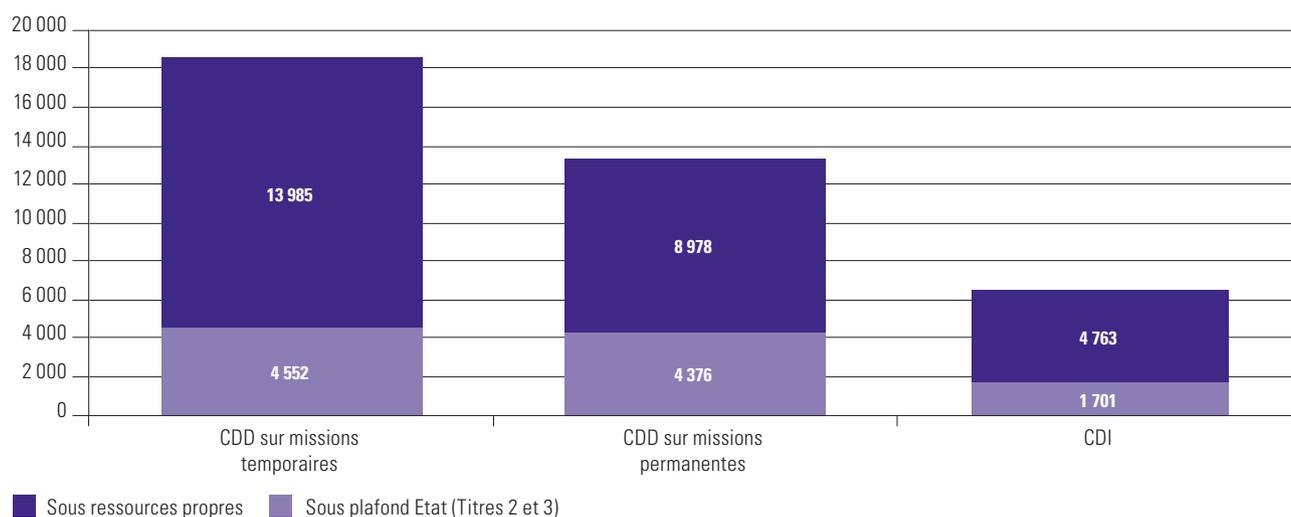


Filière	Fonction exercée correspondant à un corps	CDD sur missions temporaires			CDD sur missions permanentes		
		Total	Dont plafond État (Titres 2 et 3)	Dont sur ressources propres	Total	Dont plafond État (Titres 2 et 3)	Dont sur ressources propres
Filière administrative	Attaché (ADAENES)	110	25	85	101	60	41
	Secrétaire administratif (SAENES)	217	99	118	279	112	167
	Adjoint administratif (ADJENES)	1 598	723	875	1 006	628	378
	Total filière administrative	1 925	847	1 078	1 386	800	586
		10,4%	18,6%	7,7%	10,4%	18,3%	6,5%
Filière sociale et de santé	Médecin de l'éducation nationale	71	8	63	39	10	29
	Médecin de prévention	27	1	26	97	42	55
	Conseiller technique de service social	1	1	0	2	2	0
	Infirmier	29	17	12	38	21	17
	Assistant de service social	32	26	6	39	24	15
	Total filière sociale et de santé	160	53	107	215	99	116
		0,9%	1,2%	0,8%	1,6%	2,3%	1,3%
Filière technique	Technicien de l'éducation nationale	3	0	3	3	0	3
	Adjoint technique des établissements	5	5	0	41	7	34
	Total filière technique	8	5	3	44	7	37
		0,0%	0,1%	0,0%	0,3%	0,2%	0,4%
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	1 611	77	1 534	1 150	167	983
	Ingénieur d'études	2 199	235	1 964	3 413	685	2 728
	Assistant ingénieur	781	197	584	1 349	393	956
	Technicien de recherche et formation	2 114	577	1 537	1 748	599	1 149
	Adjoint technique de recherche et formation	9 217	2 253	6 964	3 690	1 421	2 269
	Total filière ITRF	15 922	3 339	12 583	11 350	3 265	8 085
		85,9%	73,4%	90,0%	85,0%	74,6%	90,1%
Filière des bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	0	0	0	0	0	0
	Conservateur des bibliothèques	11	11	0	18	12	6
	Bibliothécaire	27	21	6	34	21	13
	Bibliothécaire assistant spécialisé	122	85	37	106	56	50
	Magasinier des bibliothèques	362	191	171	201	116	85
	Total filière des bibliothèques	522	308	214	359	205	154
		2,8%	6,8%	1,5%	2,7%	4,7%	1,7%
Ensemble des agents contractuels		18 537	4 552	13 985	13 354	4 376	8 978
Part par type de financement		-	24,6%	75,4%	-	32,8%	67,2%

Source : Enquête DGRH C1-1 sur les agents contractuels BIATSS en 2012 réalisée du 06 février 2013 au 15 mars 2013.

72,3 % des agents contractuels (27 726) sont rémunérés à partir des ressources propres des établissements d'enseignement supérieur.

Les agents contractuels BIATSS par type de contrat selon le type de financement



CDI			TOTAL GÉNÉRAL		
Total	Dont plafond État (Titres 2 et 3)	Dont sur ressources propres	TOTAL	Dont plafond État (Titres 2 et 3)	Dont sur ressources propres
45	14	31	256	99	157
226	42	184	722	253	469
531	295	236	3 135	1 646	1 489
802	351	451	4 113	1 998	2 115
12,4%	20,6%	9,5%	10,7%	18,8%	7,6%
91	19	72	201	37	164
93	20	73	217	63	154
1	0	1	4	3	1
18	5	13	85	43	42
2	1	1	73	51	22
205	45	160	580	197	383
3,2%	2,6%	3,4%	1,5%	1,9%	1,4%
3	0	3	9	0	9
12	3	9	58	15	43
15	3	12	67	15	52
0,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%
358	74	284	3 119	318	2 801
986	178	808	6 598	1 098	5 500
548	126	422	2 678	716	1 962
966	210	756	4 828	1 386	3 442
2 445	658	1 787	15 352	4 332	11 020
5 303	1 246	4 057	32 575	7 850	24 725
82,0%	73,3%	85,2%	84,9%	73,9%	89,2%
0	0	0	0	0	0
2	1	1	31	24	7
21	4	17	82	46	36
50	24	26	278	165	113
66	27	39	629	334	295
139	56	83	1 020	569	451
2,2%	3,3%	1,7%	2,7%	5,4%	1,6%
6 464	1 701	4 763	38 355	10 629	27 726
-	26,3%	73,7%	-	27,7%	72,3%

ANT - Enseignants et enseignants-chercheurs :

Effectifs des enseignants non permanents (hors hospitalo-universitaires) répartis par type de contrat ou fonctions

Dans les enseignants non permanents, il convient de distinguer les agents qui relèvent d'une politique de vivier (doctorants contractuels, ATER, lecteurs, maîtres de langues ou les contractuels de santé) ou d'attractivité (enseignants associés et professeurs invités) des agents non titulaires recrutés en qualité de chargé d'enseignement ou d'agent temporaire vacataire (80 000 à 100 000 agents qui ne figurent pas dans ces tableaux).

Types de contrats Année 2012	Doctorants contractuels	ATER	Contractuels sur emplois du 2 nd degré	Lecteurs	Maîtres de langues	Professeurs Invités	Enseignants associés	Total enseignants non permanents
Effectifs	13 364	5 664	701	843	190	3 404	2 865	27 031
Effectifs/ensemble effectifs	49,4%	21,0%	2,6%	3,1%	0,7%	12,6%	10,6%	100,0%

Source : Enquête non permanents et GESUP 2, DGRH A1-1, mai-juin 2012.

À noter : Sur les 13 364 doctorants contractuels, 5 876 n'assurent aucun service d'enseignement.

Plus de 70 % des enseignants non permanents sont doctorants contractuels ou ATER.

Effectifs des personnels non titulaires hospitalo-universitaires répartis par type de fonctions

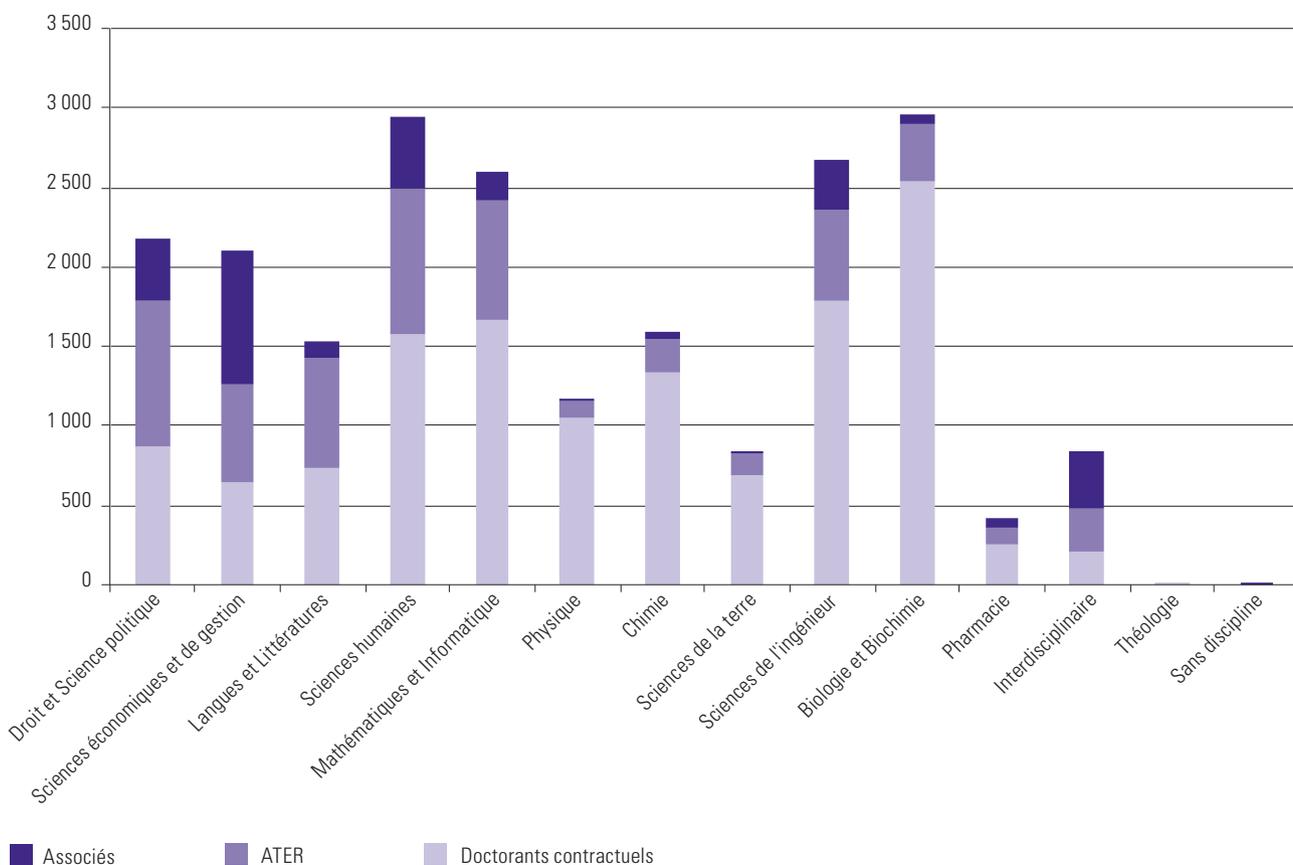
Types de fonctions Année 2012	Praticiens hospitaliers universitaires PHU	Chefs de cliniques des universités- assistants des hôpitaux	Assistants hospitaliers universitaires des disciplines pharmaceutiques et des CSERD	Chefs de cliniques des universités de médecine générale	Personnels associés	Total personnels non permanents
Effectifs	196	3 659	415	80	209	4 559
Effectifs/ensemble effectifs	4,3%	80,3%	9,1%	1,8%	4,6%	100,0%

Source : Enquête non permanents DGRH A2-3

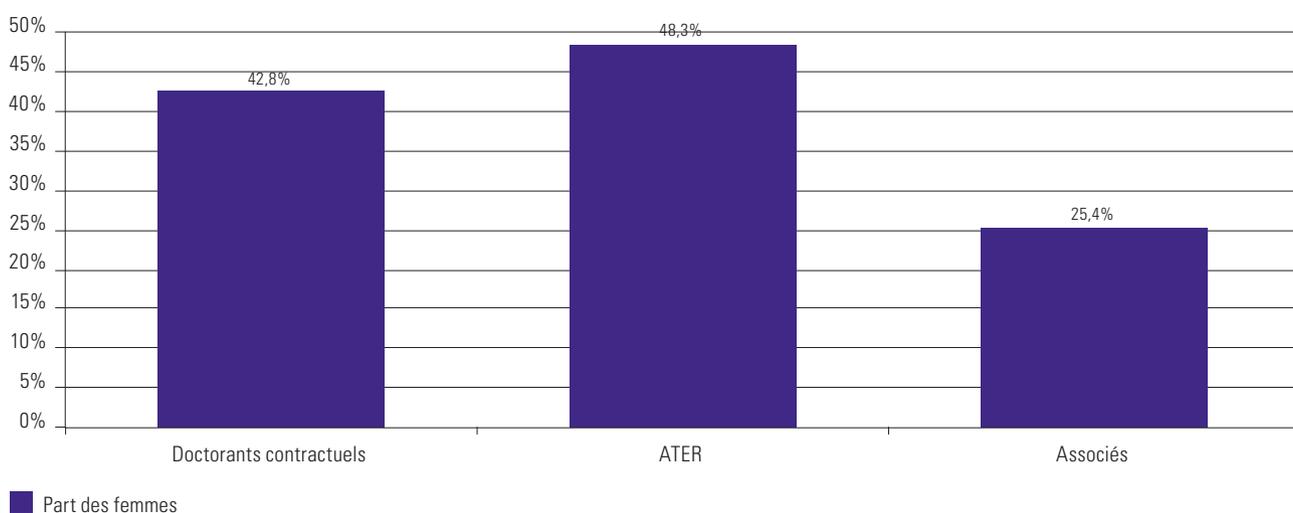
Les chefs de clinique-assistants des hôpitaux et les assistants hospitaliers universitaires représentent près de 90 % des personnels non titulaires de la filière hospitalo-universitaire.

Effectifs des enseignants non permanents (hors HU) (ATER, associés, doctorants contractuels) répartis par groupe CNU et par sexe répartis par type de contrat ou fonctions

Effectifs des enseignants non permanent (hors HU) par groupe de discipline selon les fonctions



Part des femmes parmi les enseignants non permanent (hors HU) selon leur fonction



Groupe CNU	Doctorants contractuels*			ATER								
				Mi-temps			Temps-plein			Total ATER		
	F	H	Total	F	H	S/Total	F	H	S/Total	F	H	Total
Droit et Science politique	491	380	871	280	253	533	203	186	389	483	439	922
Sciences économiques et de gestion	298	353	651	159	169	328	134	151	285	293	320	613
Langues et Littératures	507	225	732	143	51	194	346	153	499	489	204	693
Sciences humaines	882	702	1 584	232	194	426	273	218	491	505	412	917
Mathématiques et Informatique	355	1 309	1 664	100	282	382	111	264	375	211	546	757
Physique	265	779	1 044	16	35	51	16	39	55	32	74	106
Chimie	522	813	1 335	42	28	70	68	69	137	110	97	207
Sciences de la terre	299	394	693	22	37	59	30	36	66	52	73	125
Sciences de l'ingénieur	431	1 353	1 784	57	176	233	86	256	342	143	432	575
Biologie et Biochimie	1 424	1 109	2 533	85	72	157	119	90	209	204	162	366
Pharmacie	140	110	250	26	7	33	46	30	76	72	37	109
Interdisciplinaire	103	106	209	43	35	78	98	98	196	141	133	274
Théologie	7	7	14									
Sans discipline												
Total	5 724	7 640	13 364	1 205	1 339	2 544	1 530	1 590	3 120	2 735	2 929	5 664
Part des femmes	42,8%			47,4%			49,0%			48,3%		

Source : DGRH A1-1/Enquête non-permanents 2012

* Y compris doctorants contractuels n'assurant aucune mission d'enseignement.

45 % des ATER exercent leurs fonctions à temps partiel et les enseignants associés sont à mi-temps dans leur très grande majorité (95 %).

Le taux de féminisation chez les enseignants non permanents est très variable d'une population à l'autre (entre 25 et 49 %); le plus fort taux concerne les ATER.

Associés									Total par groupe CNU
Mi-temps			Temps-plein			Total Associés			
F	H	S/Total	F	H	S/Total	F	H	Total	
76	289	365	5	22	27	81	311	392	2 185
172	624	796	15	28	43	187	652	839	2 103
59	36	95	4	8	12	63	44	107	1 532
148	288	436	2	13	15	150	301	451	2 952
16	161	177		4	4	16	165	181	2 602
8	17	25		1	1	8	18	26	1 176
14	28	42	1	2	3	15	30	45	1 587
1	18	19	1		1	2	18	20	838
31	272	303		5	5	31	277	308	2 667
23	37	60	5	3	8	28	40	68	2 967
23	39	62		1	1	23	40	63	422
115	236	351	6	5	11	121	241	362	845
1		1	1	1	2	2	1	3	3
687	2 045	2 732	40	93	133	727	2 138	2 865	21 893
25,1 %			30,1 %			25,4 %			42,0 %

F. Les travailleurs handicapés au sein du MESR

Effectifs :

Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe

Catégorie statutaire	Effectif par sexe		TOTAL	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A	331	256	587	56,4 %	43,6 %
% cat. A	29,8 %	18,5 %	23,5 %	-	-
B	150	197	347	43,2 %	56,8 %
% cat. B	13,5 %	14,2 %	13,9 %	-	-
C	532	797	1 329	40,0 %	60,0 %
% cat. C	48,0 %	57,5 %	53,3 %	-	-
Contractuels	96	136	232	41,4 %	58,6 %
%	8,7 %	9,8 %	9,3 %	-	-
Ensemble	1 109	1 386	2 495	44,4 %	55,6 %
% des titulaires	91,3 %	90,2 %	90,7 %	-	-

Sources : enquête déclarative effectuée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2013 (situation observée au 1^{er} janvier 2012 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

55,6 % des 2 495 agents déclarés « travailleurs handicapés » sont des femmes.

53,3 % sont des agents titulaires relevant de la catégorie C.

Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par filière et par corps et ventilés par sexe

Filière	Libellé du corps	Effectif par sexe		TOTAL	%		Poids des effectifs par corps sur l'ensemble des effectifs « TH »
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Filière administrative	Conseiller d'administration scolaire et universitaire	3	0	3	100,0%	0,0%	0,1%
	Attaché (ADAENES)	12	29	41	29,3%	70,7%	1,6%
	Secrétaire administratif (SAENES)	35	79	114	30,7%	69,3%	4,6%
	Adjoint administratif (ADJENES)	85	287	372	22,8%	77,2%	14,9%
	S/Total de la filière	135	395	530	25,5%	74,5%	21,2%
Poids de la filière/Total général		12,2%	28,5%	21,2%	-	-	-
Filière sociale et de santé	Médecin de l'EN	0	0	0	-	-	0,0%
	Conseiller technique de service social	0	0	0	-	-	0,0%
	Assistant de service social	0	4	4	0,0%	100,0%	0,2%
	Infirmier	0	0	0	-	-	0,0%
	Infirmier (cat. B)	0	11	11	0,0%	100,0%	0,4%
S/Total de la filière	0	15	15	0,0%	100,0%	0,6%	
Poids de la filière/Total général		0,0%	1,1%	0,6%	-	-	-
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	11	5	16	68,8%	31,3%	0,6%
	Ingénieur d'études	38	28	66	57,6%	42,4%	2,6%
	Assistant ingénieur	25	16	41	61,0%	39,0%	1,6%
	Technicien de recherche et formation	106	79	185	57,3%	42,7%	7,4%
	Adjoint technique de recherche et formation	391	428	819	47,7%	52,3%	32,8%
S/Total de la filière	571	556	1 127	50,7%	49,3%	45,2%	
Poids de la filière/Total général		51,5%	40,1%	45,2%	-	-	-
Filière des bibliothèques	Conservateur des bibliothèques	3	4	7	42,9%	57,1%	0,3%
	Bibliothécaire	3	5	8	37,5%	62,5%	0,3%
	Bibliothécaire assistant spécialisé	9	24	33	27,3%	72,7%	1,3%
	Magasinier des bibliothèques	38	46	84	45,2%	54,8%	3,4%
	S/Total de la filière	53	79	132	40,2%	59,8%	5,3%
Poids de la filière/Total général		4,8%	5,7%	5,3%	-	-	-
Filière enseignante	Enseignants du primaire	1	2	3	33,3%	66,7%	0,1%
	Enseignants du secondaire	55	47	102	53,9%	46,1%	4,1%
	Enseignants du supérieur	176	118	294	59,9%	40,1%	11,8%
	S/Total de la filière	232	167	399	58,1%	41,9%	16,0%
Poids de la filière/Total général		20,9%	12,0%	16,0%	-	-	-
Autres filières	Autres corps	22	38	60	36,7%	63,3%	2,4%
	S/Total de la filière	22	38	60	36,7%	63,3%	2,4%
Poids de la filière/Total général		2,0%	2,7%	2,4%	-	-	-
Agents non titulaires	ANT BIATSS	78	131	209	37,3%	62,7%	8,4%
	ANT enseignants	18	5	23	78,3%	21,7%	0,9%
	S/Total de la filière	96	136	232	41,4%	58,6%	9,3%
Poids de la filière/Total général		8,7%	9,8%	9,3%	-	-	-
Ensemble		1 109	1 386	2 495	44,4%	55,6%	100,0%

Sources : enquête déclarative effectuée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2013 (situation observée au 1^{er} janvier 2012 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

45,2 % des agents déclarés « travailleurs handicapés » appartiennent à la filière « ITRF », les filières « sociale et de santé » ainsi que celle des « bibliothèques » étant les moins représentées (entre 1 et 5 % des effectifs).

Effectifs des agents déclarés « travailleurs handicapés », répartis par tranche d'âge

Tranche d'âge	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 55 ans	Plus de 55 ans	TOTAL
Effectifs	12	372	1 412	699	2 495
%	0,5%	14,9%	56,6%	28,0%	100,0%

Effectifs cumulés des agents titulaires et non titulaires

Sources : enquête déclarative effectuée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2013 (situation observée au 1^{er} janvier 2012 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

La tranche d'âge la plus représentée chez les « travailleurs handicapés » est celle des 40-55 ans avec 56,6 % des effectifs déclarés.

Nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés » rapporté à l'effectif de l'ensemble des agents rémunérés (ratio)

	2012*
Nombre d'agents déclarés « travailleurs handicapés »	2 495
Ensemble des effectifs rémunérés au sein du MESR et entrant dans le périmètre de la déclaration au FIPHFP	153 781
Calcul du ratio	1,62%

Effectifs cumulés des agents titulaires et non titulaires

* Sur la base des effectifs au 1^{er} janvier de l'année indiquée. La déclaration correspond à l'année N+ 1.

Sources : enquête déclarative effectuée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur. Le taux de retour de cette enquête est de 85 %. Les données sont celles de la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi effectuée en 2013 (situation observée au 1^{er} janvier 2012 - personnels rémunérés sur le budget de l'État). Les personnels rémunérés sur ressources propres font l'objet d'une déclaration directement auprès du FIPHFP par chaque établissement et n'apparaissent donc pas dans l'indicateur.

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de 1,62 % au titre de 2012. Ce taux, qui est à mettre au regard du taux légal de 6 %, était de 0,94 % en 2010 et de 1,32 % en 2011.

Recrutement de TH BIATSS en 2012 :

Recrutement de « travailleurs handicapés » dans les filières BIATSS répartis par catégorie statutaire et ventilés par sexe

Recrutement de BIATSS au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995

Catégorie statutaire	Effectif par sexe		TOTAL	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A	5	3	8	62,5 %	37,5 %
% cat. A	13,5 %	3,4 %	6,4 %	-	-
B	10	14	24	41,7 %	58,3 %
% cat. B	27,0 %	15,9 %	19,2 %	-	-
C	22	71	93	23,7 %	76,3 %
% cat. C	59,5 %	80,7 %	74,4 %	-	-
Ensemble	37	88	125	29,6 %	70,4 %

Sources : Enquête réalisée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012. Le taux de retour de cette enquête est de 72 %.

Ce tableau prend en compte les recrutements de personnes en situation de handicap effectués au titre du décret n° 95-979 du 25 août 1995 relatif au recrutement de travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984. Peuvent candidater les bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L5212-13 du code du travail et dont le handicap est compatible avec les fonctions demandées. Ils sont recrutés par contrat d'un an et peuvent être titularisés à l'issue de cette période s'ils ont apporté la preuve de leurs compétences. L'autorité administrative ayant pouvoir de nomination procède à la titularisation après avis de la commission administrative paritaire du corps concerné.

Recrutement de BIATSS au titre des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984

Catégorie statutaire	Effectif par sexe		TOTAL	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A	1	0	1	100,0 %	0,0 %
% cat. A	9,1 %	0,0 %	2,4 %	-	-
B	2	6	8	25,0 %	75,0 %
% cat. B	18,2 %	20,0 %	19,5 %	-	-
C	8	24	32	25,0 %	75,0 %
% cat. C	72,7 %	80,0 %	78,0 %	-	-
Ensemble	11	30	41	26,8 %	73,2 %

Sources : Enquête précitée.

Ce tableau prend en compte les recrutements des agents contractuels « handicapés » sur la base des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 pour répondre à des besoins permanents ou à des besoins saisonniers.

Ces agents contractuels sont recrutés par des contrats à durée déterminée, d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables, par reconduction expresse. La durée des contrats successifs ne peut excéder six ans. Si, à l'issue de la période maximale de six ans, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Recrutement de BIATSS par concours

Catégorie statutaire	Effectif par sexe		TOTAL	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
A	1	0	1	100,0 %	0,0 %
% cat. A	16,7 %	0,0 %	7,1 %	-	-
B	1	2	3	33,3 %	66,7 %
% cat. B	16,7 %	25,0 %	21,4 %	-	-
C	4	6	10	40,0 %	60,0 %
% cat. C	66,7 %	75,0 %	71,4 %	-	-
Ensemble	6	8	14	42,9 %	57,1 %

Sources : Enquête précitée.

Ce tableau prend en compte les recrutements d'agents titulaires, par le biais des recrutements classiques (concours externes, internes...), qui déclarent leur handicap pour pouvoir bénéficier d'un aménagement des épreuves et/ou d'une affectation particulière.

Quel que soit le mode de recrutement de « travailleurs handicapés » dans les filières BIATSS, ceux-ci relèvent à plus de 70 % d'emplois de catégorie C ; plus des deux tiers des personnes recrutées sont des femmes.

Recrutement de travailleurs handicapés répartis par filière BIATSS et par corps, et ventilés par modalité de recrutement et par sexe

Filière	Libellé du corps	Recrutement de BIATSS au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995					Recrutement de BIATSS par concours					Poids des effectifs ventilés par sexe sur l'ensemble des recrutements « TH » (1)		Poids des effectifs par corps sur l'ensemble des recrutements « TH » (1)	
		Effectif par sexe		TOTAL	%		Effectif par sexe		TOTAL	%		H	F	H	F
		H	F		H	F	H	F		H	F				
Filière administrative	Conseiller d'administration scolaire et universitaire	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Attaché (ADAENES)	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Secrétaire administratif (SAENES)	0	5	5	0,0%	100,0%	0	1	1	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	4,3%	
	Adjoint administratif (ADJENES)	4	29	33	12,1%	87,9%	1	4	5	20,0%	80,0%	13,2%	86,8%	27,3%	
	S/Total de la filière	4	34	38	10,5%	89,5%	1	5	6	16,7%	83,3%	11,4%	88,6%	31,7%	
Poids de la filière/Total général		10,8%	38,6%	30,4%	-	-	16,7%	62,5%	42,9%	-	-	11,6%	40,6%	-	
Filière sociale et de santé	Médecin de l'EN	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Conseiller technique de service social	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Assistant de service social	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Infirmier	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Infirmier (cat. B)	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	S/Total de la filière	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
Poids de la filière/Total général		0,0%	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	0,0%	-	-	0,0%	0,0%	-	
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	2	0	2	100,0%	0,0%	0	0	0	-	-	100,0%	0,0%	1,4%	
	Ingénieur d'études	1	2	3	33,3%	66,7%	0	0	0	-	-	33,3%	66,7%	2,2%	
	Assistant ingénieur	2	1	3	66,7%	33,3%	1	0	1	100,0%	0,0%	75,0%	25,0%	2,9%	
	Technicien de recherche et formation	10	9	19	52,6%	47,4%	1	1	2	50,0%	50,0%	52,4%	47,6%	15,1%	
	Adjoint technique de recherche et formation	18	37	55	32,7%	67,3%	1	2	3	33,3%	66,7%	32,8%	67,2%	41,7%	
	S/Total de la filière	33	49	82	40,2%	59,8%	3	3	6	50,0%	50,0%	40,9%	59,1%	63,3%	
Poids de la filière/Total général		89,2%	55,7%	65,6%	-	-	50,0%	37,5%	42,9%	-	-	83,7%	54,2%	-	
Filière des bibliothèques	Conservateur des bibliothèques	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Bibliothécaire	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Bibliothécaire assistant spécialisé	0	0	0	-	-	0	0	0	-	-	-	-	0,0%	
	Magasinier des bibliothèques	0	5	5	0,0%	100,0%	2	0	2	100,0%	0,0%	28,6%	71,4%	5,0%	
	S/Total de la filière	0	5	5	0,0%	100,0%	2	0	2	100,0%	0,0%	28,6%	71,4%	5,0%	
Poids de la filière/Total général		0,0%	5,7%	4,0%	-	-	33,3%	0,0%	14,3%	-	-	4,7%	5,2%	-	
Ensemble		37	88	125	29,6%	70,4%	6	8	14	42,9%	57,1%	30,9%	69,1%	100,0%	

(1) les recrutements TH considérés ne prennent pas en compte les recrutements effectués au titre des articles 4 et 6 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, dont les données recensées ne permettent pas la ventilation par corps et par filière. Ces données figurent dans le tableau précédent.

Sources : Enquête réalisée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012. Le taux de retour de cette enquête est de 72 %.

Les recrutements de « travailleurs handicapés » ont été réalisés en 2012 pour près des deux tiers dans la filière ITRF.

Sur les 139 recrutements recensés en 2012, 103 l'ont été en catégorie C ; 75 % sont des femmes, celles-ci représentant 69 % de l'ensemble des recrutements des agents handicapés.

Recrutement de travailleurs handicapés dans les filières BIATSS, répartis par tranche d'âge

Tranche d'âge	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	40 à 55 ans	Plus de 55 ans	TOTAL
Effectifs	5	100	62	13	180
%	2,8%	55,6%	34,4%	7,2%	100,0%

Cet indicateur porte sur les recrutements au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995, des articles 4 et 6 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et par concours.

Sources : Enquête réalisée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012. Le taux de retour de cette enquête est de 72 %.

La tranche d'âge la plus représentée dans le recrutement de « travailleurs handicapés » en 2012 est celle des 25-39 ans avec 55,6 % des effectifs déclarés.

Recrutement de travailleurs handicapés dans les filières BIATSS, répartis par type de handicap

Type de handicap	Visuel	Moteur	Auditif	Maladie chronique invalidante	Autres	TOTAL
Effectifs	5	18	8	16	133	180
%	2,8%	10,0%	4,4%	8,9%	73,9%	100,0%

Cet indicateur porte sur les recrutements au titre du décret n°95-979 du 25 août 1995, des articles 4 et 6 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et par concours.

Il convient de noter que la colonne « autres » a également été utilisée pour les cas où l'établissement n'a pas communiqué la nature du handicap, et que certaines personnes peuvent être porteuses de handicap multiples, ce qui explique le fort pourcentage obtenu.

Sources : Enquête réalisée par la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) auprès des établissements d'enseignement supérieur, portant sur les recrutements effectués du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012. Le taux de retour de cette enquête est de 72 %.

Pas de commentaires en raison des observations liées à la colonne « autres ».

Nombre de recrutements de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995 dans les filières BIATSS rapporté au nombre total de recrutement par concours dans les filières BIATSS (ratio)

En 2012	Filière administrative	Filière sociale et de santé	Filière ITRF	Filière des bibliothèques	TOTAL
Nombre de recrutement de travailleurs handicapés au titre du décret de 1995	38	0	82	5	125
Ensemble des agents titulaires recrutés par concours	360	8	1 832	163	2 363
Calcul du ratio	9,55%	0,00%	4,28%	2,98%	5,02%

Sources : MIPH et bureau DGRH C1-1. Dans les recrutements classiques sont intégrés les recrutements par concours externe, interne, unique, sur titre, direct et les PACTE.

En 2012, la part des agents BIATSS recrutés au titre du décret de 1995 est de 5,02 % de l'ensemble des recrutements BIATSS (hors procédure de détachements ou intégrations) dans l'enseignement supérieur. Ce taux était de 2,37 % en 2010 et 4,57 % en 2011.

Il est à noter aussi que les objectifs de recrutements définis pour les années 2011 et 2012, respectivement de 98 et 123 recrutements, ont été dépassés (130 recrutements effectués en 2011). Cette augmentation tient au fait que les établissements d'enseignement supérieur recrutent désormais eux-mêmes les personnels administratifs, alors que les objectifs du plan pluriannuel 2008-2012 prévoyaient ces recrutements par le ministère de l'éducation nationale.

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement

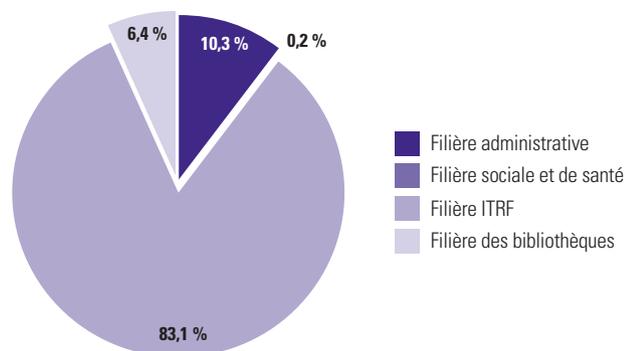
1-2. Recrutement/Carrière/Flux des agents titulaires

A. Recrutement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2012

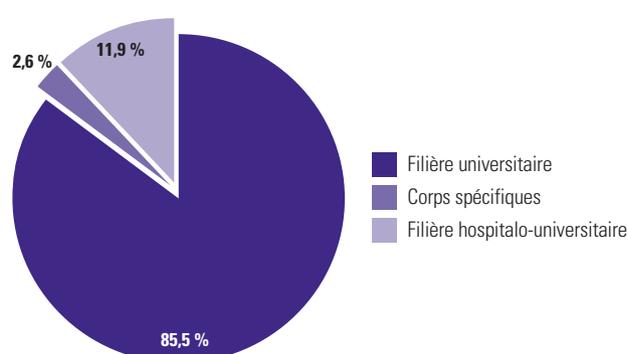
Nombre de postes proposés au recrutement, répartis par catégorie de personnel, filière et par corps/grade et ventilés par modalité de recrutement

La répartition du volume de postes offerts au recrutement par catégorie de personnel selon la filière

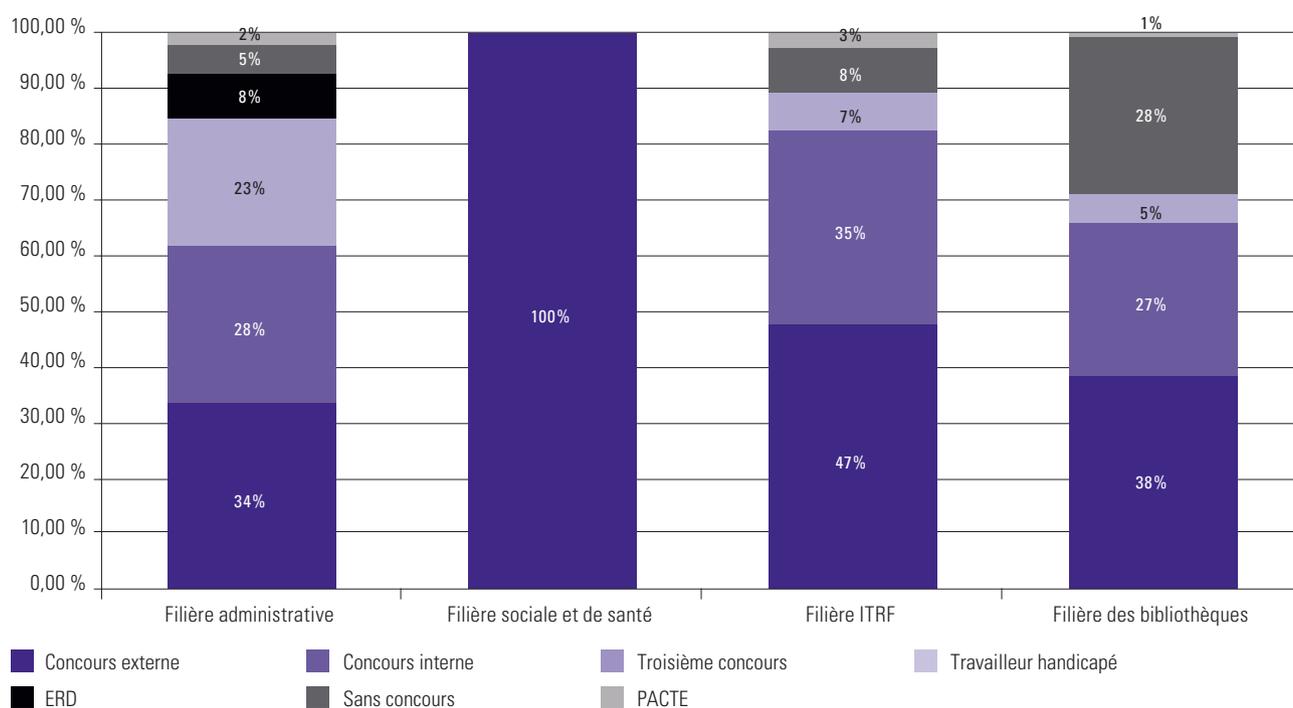
Ensemble des postes BIATSS offerts



Ensemble des postes Enseignants-Chercheurs offerts



La répartition du volume de postes BIATSS offerts au recrutement par filière selon la modalité de recrutement



Filière	Libellé corps, grade/ Modalité de recrutement	Concours externe	Concours interne	Troisième concours	Travail- leur han- dicapé	ERD	Sans concours	PACTE	TOTAL	Part/ Ensemble des postes
Filière administrative	ADAENES	20	8						28	1,1%
	ADJENES 1 ^{re} classe	35	33		45	14			127	5,0%
	ADJENES 2 ^e classe				0		13	6	19	0,7%
	SAENES classe supérieure	6	3						9	0,4%
	SAENES classe normale	28	30		15	8			81	3,2%
	Total des postes offerts de la filière	89	74	0	60	22	13	6	264	10,3%
	Postes par nature de recrutement/ Total des postes offerts de la filière	33,7%	28,0%	0,0%	22,7%	8,3%	4,9%	2,3%	100,0%	-
Filière sociale et de santé	Assistant social	2							2	0,1%
	Infirmier classe normale	2							2	0,1%
	Total des postes offerts de la filière	4	0	0	0	0	0	0	4	0,2%
	Postes par nature de recrutement/ Total des postes offerts de la filière	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	-
Filière ITRF	Assistant ingénieur	159	136		8				303	11,8%
	ATRF principal de 2 ^e classe	128	153		38				319	12,5%
	ATRF 2 ^e classe				48		171	54	273	10,7%
	Ingénieur de recherche hors classe	1							1	0,0%
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	7							7	0,3%
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	105	53		2				160	6,3%
	Ingénieur d'études 2 ^e classe	311	135	1	7				454	17,7%
	TECHRF classe supérieure	6	5		1				12	0,5%
	TECHRF classe normale	293	262		43				598	23,4%
	Total des postes offerts de la filière	1 010	744	1	147	0	171	54	2 127	83,1%
Postes par nature de recrutement/ Total des postes offerts de la filière	47,5%	35,0%	0,0%	6,9%	0,0%	8,0%	2,5%	100,0%	-	
Filière des bibliothèques	BIBAS classe supérieure	19	13		1				33	1,3%
	BIBAS classe normale	10	10						20	0,8%
	Bibliothécaire	10	8						18	0,7%
	Conservateur des bibliothèques	10	7						17	0,7%
	MAGB principal de 2 ^e classe	14	7		2				23	0,9%
	MAGB 2 ^e classe				6		46	1	53	2,1%
	Total des postes offerts de la filière	63	45	0	9	0	46	1	164	6,4%
	Postes par nature de recrutement/ Total des postes offerts de la filière	38,4%	27,4%	0,0%	5,5%	0,0%	28,0%	0,6%	100,0%	-
Ensemble des postes BIATSS offerts		1 166	863	1	216	22	230	61	2 559	100,0%
Postes par nature de recrutement/Ensemble des postes BIATSS		45,6%	33,7%	0,0%	8,4%	0,9%	9,0%	2,4%	100,0%	-

Sources : Base ATRIA 2012

Les postes de travailleur handicapé sont offerts au recrutement dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995.

Les recrutements réservés liés à la titularisation des agents contractuels dans le cadre de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, interviendront à compter de l'année 2013.

Plus de 4 postes BIATSS sur 5 offerts au recrutement en 2012, sont des postes de la filière ITRF.

La part du concours externe dans le recrutement reste majeure, quelle que soit la filière (avec plus de 45 % des postes offerts), suivie du concours interne (avec plus de 33 %).

Les postes de travailleur handicapé concernent essentiellement les filières administratives et ITRF et représentent un peu plus de 8 % des postes BIATSS offerts.

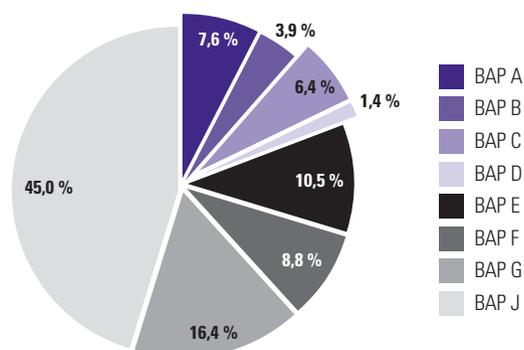
Filière	Libellé corps, grade/Modalité de recrutement	Concours unique
Filière universitaire	Maître de conférences de classe normale	1 852
	PR de 1 ^{re} classe	8
	PR de 2 ^e classe	1 210
	Total des postes offerts de la filière	3 070
	Part de la filière/Ensemble des postes	85,5%
Corps spécifiques	Astronome adjoint de classe normale	6
	Astronome de 2 ^e classe	4
	DIRH de 2 ^e classe	9
	DIRP de 2 ^e classe	7
	MCFH de classe normale	4
	MCFP de classe normale	6
	MCMU de classe normale	18
	Physicien adjoint de classe normale	3
	Physicien de 2 ^e classe	2
	PRCM de classe normale	6
	PRMU de 2 ^e classe	23
	Professeur du Collège de France	5
	Total des postes offerts de la filière	93
	Part de la filière/Ensemble des postes	2,6%
Filière hospitalo-universitaire	Maître de conférences - PH- 2 ^e classe	141
	MCMG de 2 ^e classe	6
	MCPHO de 2 ^e classe	29
	MCPHP de 2 ^e classe	17
	PUPH de 2 ^e classe	212
	PUPHO de 2 ^e classe	10
	PUPHP de 2 ^e classe	11
	Total des postes offerts de la filière	426
Part de la filière/Ensemble des postes	11,9%	
Ensemble des postes Enseignants-Chercheurs offerts		3 589

Sources : Base ATRIA 2012

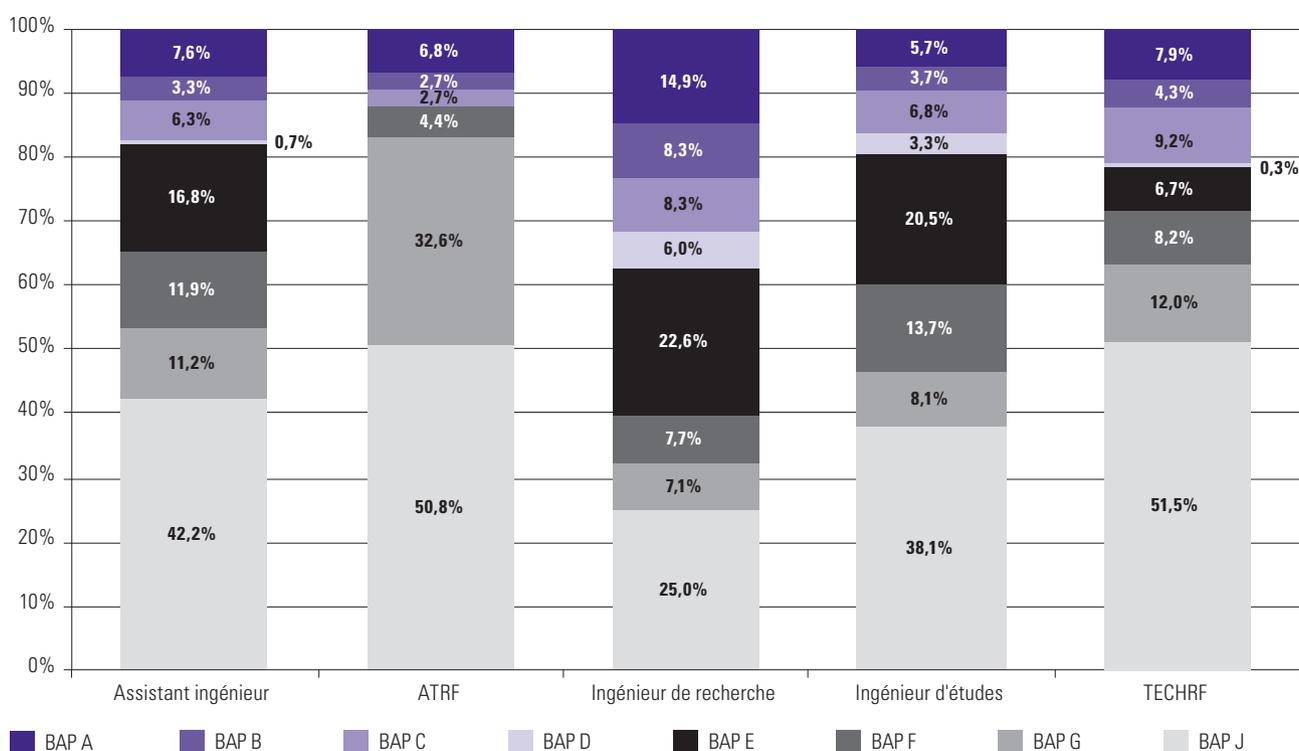
Les postes d'enseignants-chercheurs de la filière universitaire représentent plus de 85 % des postes proposés au recrutement en 2012, alors que ceux offerts au recrutement des corps spécifiques dépasse à peine les 2,5 %.

Nombre de postes de la filière ITRF proposés au recrutement, ventilés par corps/grade et par branche d'activité professionnelle (BAP)

Le poids des postes de la filière ITRF proposés au recrutement selon la BAP



La répartition par BAP des postes proposés au recrutement selon le corps



Libellé corps, grade/Branche d'activité professionnelle	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	TOTAL
Assistant ingénieur	23	10	19	2	51	36	34	128	303
Postes par BAP/Volume de poste par corps	7,6%	3,3%	6,3%	0,7%	16,8%	11,9%	11,2%	42,2%	100,0%
ATRF principal de 2 ^e classe	31	12	9			19	92	204	367
ATRF 2 ^e classe	9	4	7			7	101	97	225
Postes par BAP/Volume de poste par corps	6,8%	2,7%	2,7%	0,0%	0,0%	4,4%	32,6%	50,8%	100,0%
Ingénieur de recherche hors classe							1		1
Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe			1		1		1	4	7
Ingénieur de recherche 2 ^e classe	25	14	13	10	37	13	10	38	160
Postes par BAP/Volume de poste par corps	14,9%	8,3%	8,3%	6,0%	22,6%	7,7%	7,1%	25,0%	100,0%
Ingénieur d'études 2 ^e classe	26	17	31	15	93	62	37	173	454
Postes par BAP/Volume de poste par corps	5,7%	3,7%	6,8%	3,3%	20,5%	13,7%	8,1%	38,1%	100,0%
TECHRF classe supérieure	2		1	1			2	6	12
TECHRF classe normale	46	26	55	1	41	50	71	308	598
Postes par BAP/Volume de poste par corps	7,9%	4,3%	9,2%	0,3%	6,7%	8,2%	12,0%	51,5%	100,0%
Ensemble des postes ITRF offerts	162	83	136	29	223	187	349	958	2 127
Postes par BAP/Ensemble des postes	7,6%	3,9%	6,4%	1,4%	10,5%	8,8%	16,4%	45,0%	100,0%

Sources : Base COLORITARF 2012

Le volume par grade de la ventilation par BAP des postes offerts pour le corps des ATRF diffère de l'indicateur des postes BIATSS proposés au recrutement car l'ensemble des postes "travailleur handicapé" sont regroupés au moment de la coloration en BAP sur le grade d'ATRF principal.

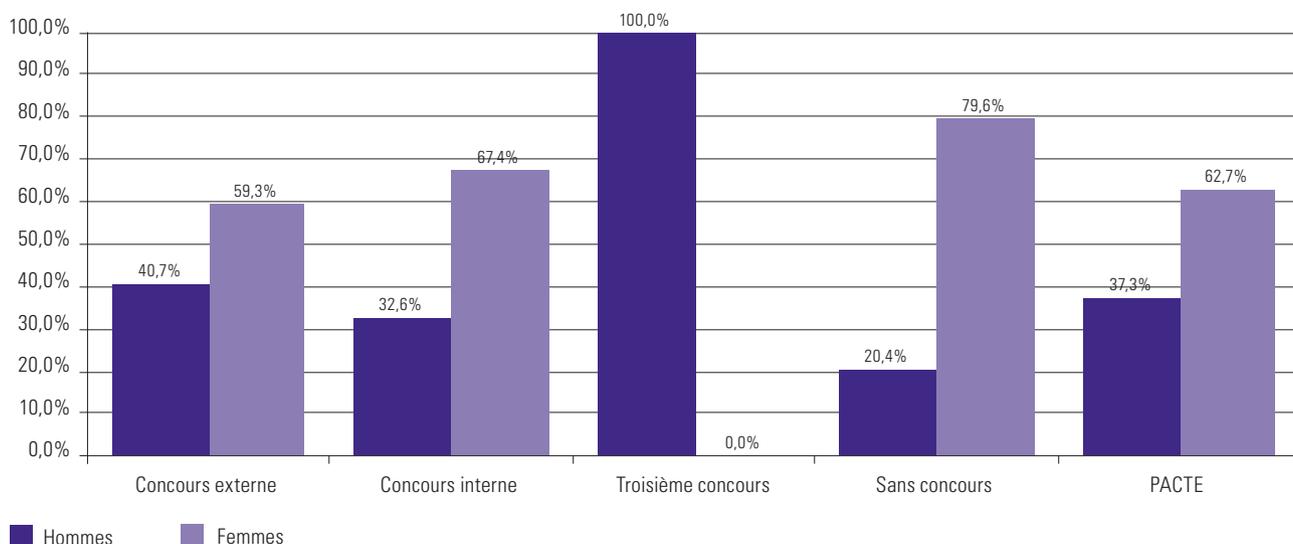
Dénomination des BAP : BAP A - Science du vivant ; BAP B - Sciences chimiques sciences des matériaux ; BAP C - Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique ; BAP D - Sciences humaines et sociales ; BAP E - Informatique, statistique et calcul scientifique ; BAP F - Information, documentation, culture, communication, édition, TICE ; BAP G - Patrimoine, logistique, prévention et restauration ; BAP J - Gestion et pilotage

45% des postes offerts aux recrutements en 2012 dans les différents corps de la filière ITRF, concernent la BAP J « gestion et pilotage » alors que cette BAP ne concentre que 25,7% des effectifs identifiés comme tels au sein de la filière ITRF. Cependant le poids de cette BAP est beaucoup plus prégnant pour les corps de catégorie B et C (plus de 50% des postes) que pour les corps de catégorie A, IGR et IGE (25% et 38% des postes) pour lesquels des recrutements à hauteur de 20/22% se font dans la BAP E « informatique, statistique et calcul scientifique », mais aussi tout particulièrement pour les IGR dans les BAP à vocation scientifique (A, B, C, D).

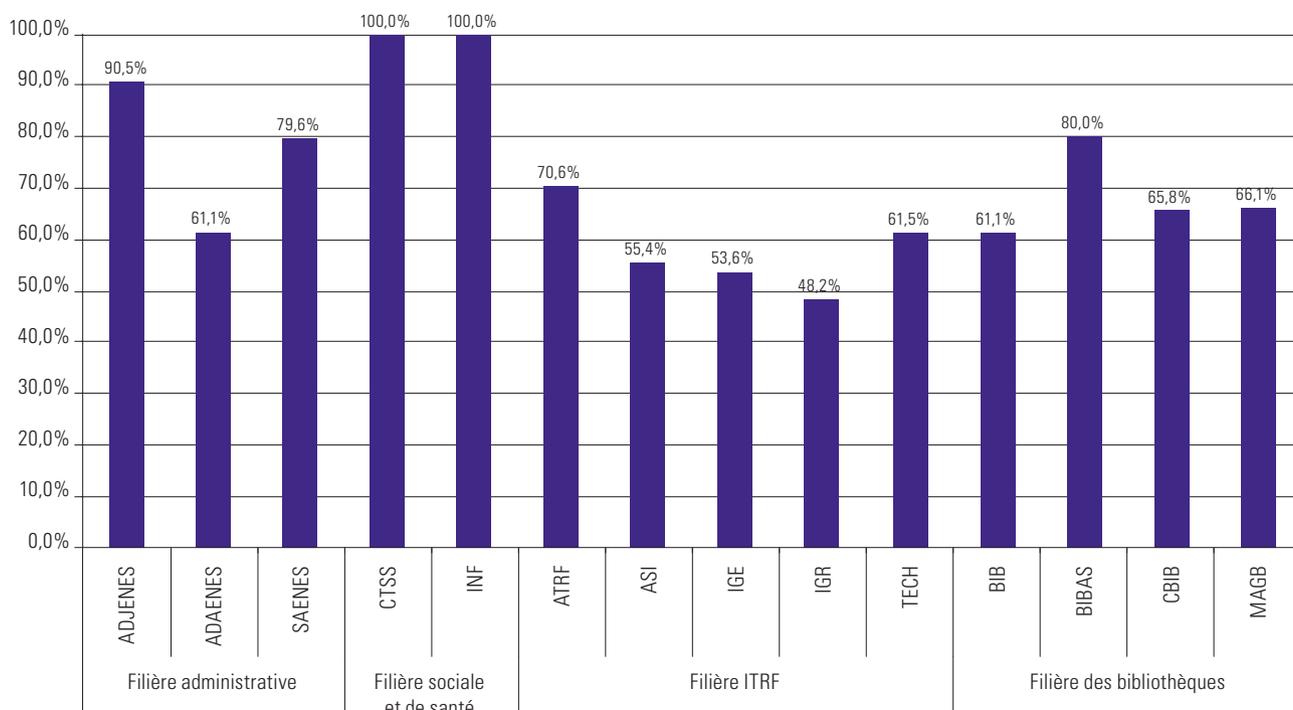
La BAP G « patrimoine, logistique, prévention et restauration » représente la seconde BAP en volume de postes proposés aux recrutements en 2012. Pour cette BAP, le volume de postes précité est globalement en corrélation avec les effectifs de titulaires tout comme pour les autres BAP.

Nombre de BIATSS recrutés par concours (ou après sélection), répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

La répartition par sexe des recrutements BIATSS selon la modalité de recrutement



Le taux de féminisation des recrutements BIATSS selon la filière et le corps



Filière	Libellé du corps/Modalité de recrutement/Sexe	Concours externe			Concours interne		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total
Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	14	50	64	3	70	73
	Attaché (ADAENES)			0	7	11	18
	Secrétaire administratif (SAENES)	18	53	71	11	60	71
	Total des postes offerts de la filière	32	103	135	21	141	162
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	23,7%	76,3%	100,0%	13,0%	87,0%	100,0%
Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social			0		1	1
	Infirmier		7	7			0
	Total des postes offerts de la filière	0	7	7	0	1	1
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	-	-	-	0,0%	100,0%	-
Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	60	75	135	42	123	165
	Assistant ingénieur	55	70	125	52	63	115
	Ingénieur d'études	110	147	257	57	47	104
	Ingénieur de recherche	48	45	93	24	22	46
	Technicien de recherche et formation	118	147	265	81	171	252
	Total des postes offerts de la filière	391	484	875	256	426	682
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	44,7%	55,3%	100,0%	37,5%	62,5%	100,0%
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	3	7	10	4	4	8
	Bibliothécaire assistant spécialisé	5	18	23	4	18	22
	Conservateur des bibliothèques	8	21	29	5	4	9
	Magasinier des bibliothèques	2	3	5	1	8	9
	Total des postes offerts de la filière	18	49	67	14	34	48
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	26,9%	73,1%	100,0%	29,2%	70,8%	100,0%
Ensemble des recrutements BIATSS par concours		441	643	1 084	291	602	893
Part par sexe/Total des recrutements par modalité		40,7%	59,3%	-	32,6%	67,4%	-

Sources : Bases et annuaires des personnels - Les recrutements par concours unique des infirmiers sont assimilés au concours externe.

Les agents handicapés recrutés en 2012 dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995 sont mentionnés dans la partie « travailleurs handicapés » du bilan social. Les recrutements au titre des emplois réservés défense ont été neutralisés en raison de leur procédure particulière.

Sur les 2 363 agents BIATSS recrutés en 2012 par concours, 65,3 % sont des femmes ; cette part est supérieure de 2,6 points au poids des femmes dans la population BIATSS titulaire. Si dans la filière « administrative », les femmes représentent 84,7 % des recrutements par concours, elles ne sont que 61 % dans la filière ITRF en raison d'une part comprise entre 48 et 55 % pour les corps de catégorie A (ASI, IGE et IGR) ; ce taux est néanmoins supérieur de 8,5 points à la part des femmes dans la population « ITRF » titulaire.

L'analyse par modalité de concours fait apparaître que les concours externes représentent près de 46 % de l'ensemble des recrutements par concours en 2012.

Troisième concours			Sans concours			PACTE			TOTAL	Part des femmes
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total		
		0	2	52	54		9	9	200	90,5%
		0			0			0	18	61,1%
		0			0			0	142	79,6%
0	0	0	2	52	54	0	9	9	360	84,7%
-	-	-	3,7%	96,3%	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	-	-
		0			0			0	1	100,0%
		0			0			0	7	100,0%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	100,0%
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		0	48	184	232	19	23	42	574	70,6%
		0			0			0	240	55,4%
1		1			0			0	362	53,6%
		0			0			0	139	48,2%
		0			0			0	517	61,5%
1	0	1	48	184	232	19	23	42	1 832	61,0%
100,0%	0,0%	100,0%	20,7%	79,3%	100,0%	45,2%	54,8%	100,0%	-	-
		0			0			0	18	61,1%
		0			0			0	45	80,0%
		0			0			0	38	65,8%
		0	18	30	48			0	62	66,1%
0	0	0	18	30	48	0	0	0	163	69,3%
-	-	-	37,5%	62,5%	100,0%	-	-	-	-	-
1	0	1	68	266	334	19	32	51	2 363	65,3%
100,0%	0,0%	-	20,4%	79,6%	-	37,3%	62,7%	-	-	-

Nombre d'agents BIATSS recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement par concours, répartis par filière et par corps (ratio)

Filière	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par concours	Ratio : postes pourvus/postes offerts
Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	87	200	229,9%
	Attaché (ADAENES)	28	18	64,3%
	Secrétaire administratif (SAENES)	67	142	211,9%
	Total des postes de la filière	182	360	197,8%
Filière sociale et de santé	Assistant social	2	0	0,0%
	Conseiller technique de service social	0	1	-
	Infirmier	2	7	350,0%
	Total des postes de la filière	4	8	200,0%
Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	506	574	113,4%
	Assistant ingénieur	295	240	81,4%
	Ingénieur d'études	447	362	81,0%
	Ingénieur de recherche	166	139	83,7%
	Technicien de recherche et formation	566	517	91,3%
	Total des postes de la filière	1 980	1 832	92,5%
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	18	18	100,0%
	Bibliothécaire assistant spécialisé	52	45	86,5%
	Conservateur des bibliothèques	17	38	223,5%
	Magasinier des bibliothèques	68	62	91,2%
	Total des postes de la filière	155	163	105,2%
Ensemble des recrutements BIATSS par concours		2 321	2 363	101,8%

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les volumes au titre des recrutements de travailleur handicapé dans le cadre du décret n°95-979 du 25 août 1995 sont neutralisés tout comme ceux des emplois réservés défense en raison de leurs procédures particulières.

Le volume de postes pourvus pour un corps peut être supérieur au volume initialement offert en raison des postes non publiés mais déclarés vacants en cours d'année et pourvus via la liste complémentaire.

En outre, un poste offert au titre d'une modalité de recrutement peut également être pourvu via la liste complémentaire d'une autre modalité de concours en cas de procédure infructueuse.

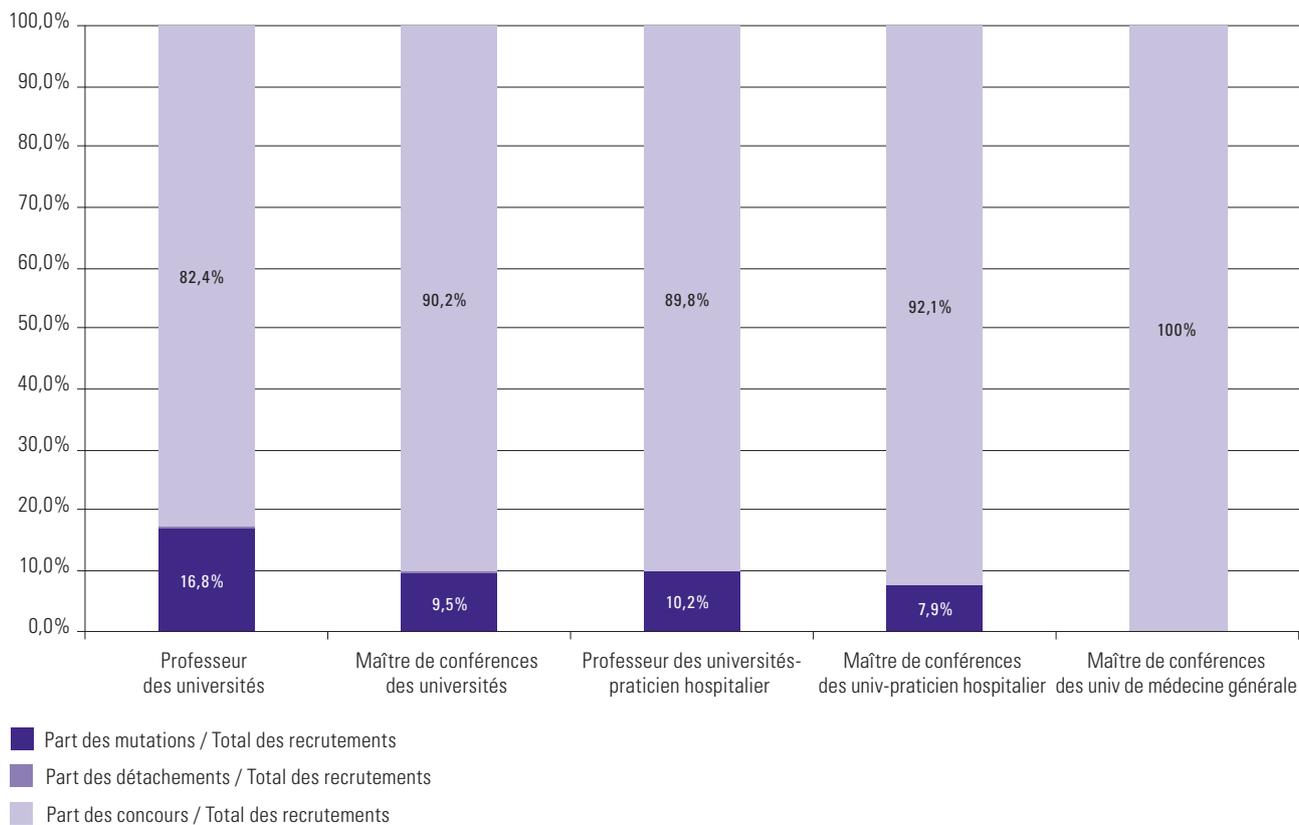
Certaines académies ouvrent également les recrutements dans certains corps (filières « administrative » et « sociale et de santé ») une année sur deux en raison du faible nombre de postes qu'elles proposent annuellement.

Par ailleurs, pour certains corps de la filière des bibliothèques, comme les conservateurs, il s'agit des effectifs reçus aux concours N-1 en raison du décalage de la nomination des agents liée à la durée de la scolarité à l'ENSSIB.

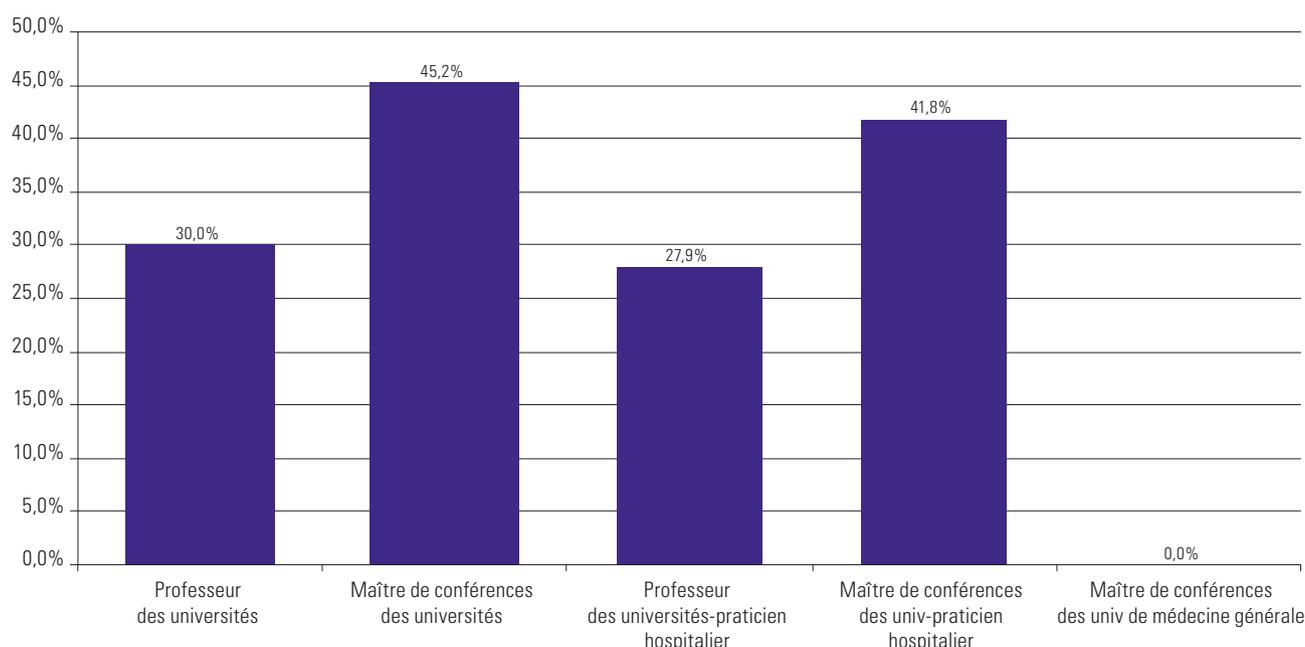
En conséquence, l'analyse de ce ratio des postes offerts/pourvus montre que globalement 8 postes sur 10 mis aux concours sont pourvus dans l'enseignement supérieur hormis le phénomène des postes vacants en cours d'année et pourvus via les listes complémentaires.

Nombre d'enseignants-chercheurs recrutés répartis par filière et par corps et ventilés par modalité de recrutement et sexe

Le taux de recrutement des enseignants-chercheurs par corps selon la modalité de recrutement



Le taux de féminisation des recrutements d'enseignants-chercheurs selon la filière et le corps



Filière	Libellé du corps/Modalité de recrutement/Sexe	Mutation				Part mut/ Total recrut
		H	F	S/Total	Part des femmes	
Filière universitaire	Professeur des universités	118	51	169	30,2%	16,8%
	Maître de conférences des universités	83	83	166	50,0%	9,5%
	Total des postes de la filière	201	134	335	40,0%	12,2%
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	60,0%	40,0%	100%	-	-
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	20	3	23	13,0%	10,2%
	Maître de conférences des univ-praticien hospitalier	8	6	14	42,9%	7,9%
	Maître de conférences des univ de médecine générale					
	Total des postes de la filière	28	9	37	24,3%	9,1%
	Part par sexe/Total des recrutements par modalité	75,7%	24,3%	100%	-	-
Ensemble des recrutements d'enseignants-chercheurs		229	143	372	38,4%	11,8%
Part par sexe/Total des recrutements par modalité		61,6%	38,4%	100%		-

Sources : Application Antée - Fidis (GALAXIE) pour les enseignants chercheurs de la filière universitaire

Données du département DGRH A2-3 pour les enseignants chercheurs de la filière hospitalo-universitaire

Pour les corps spécifiques, la procédure de recrutement est différente d'un corps à l'autre et les données ne peuvent figurer dans le tableau»

Le concours est la modalité principale de recrutement qui permet de pourvoir 90 % des postes alors que la mutation ne représente qu'entre 9 et 12 % du recrutement. La part des détachements reste mineure, avec 0,4 % des emplois pourvus par ce moyen (dans la filière universitaire).

La place des femmes dans le recrutement des professeurs se situe entre 28 et 30 % et dans le corps des maîtres de conférences entre 42 et 45 %.

Détachement				Part dét/ Total recrut	Concours				Part Conc/ Total recrut	TOTAL recru- tement	Part des femmes
H	F	S/Total	Part des femmes		H	F	S/Total	Part des femmes			
6	2	8	25,0 %	0,8 %	579	248	827	30,0 %	82,4 %	1 004	30,0 %
2	3	5	60,0 %	0,3 %	869	702	1 571	44,7 %	90,2 %	1 742	45,2 %
8	5	13	38,5 %	0,5 %	1 448	950	2 398	39,6 %	87,3 %	2 746	39,7 %
61,5 %	38,5 %	100 %	-	-	60,4 %	39,6 %	100 %	-	-	-	-
					143	60	203	29,6 %	89,8 %	226	27,9 %
					95	68	163	41,7 %	92,1 %	177	41,8 %
					3	0	3	0 %	100 %	3	0,0 %
					241	128	369	34,7 %	90,9 %	406	33,7 %
-	-	-	-	-	65,3 %	34,7 %	100 %	-	-	-	-
8	5	13	38,5 %	0,4 %	1 689	1 078	2 767	39,0 %	87,8 %	3 152	38,9 %
61,5 %	38,5 %	100 %		-	61,0 %	39,0 %	100,0 %		-		

Nombre d'agents enseignants-chercheurs recrutés, rapporté au nombre de postes proposés au recrutement, répartis par filière et par corps (ratio)

Filière	Libellé du corps	Postes offerts	Postes pourvus par mutation, détachement et concours	Ratio : postes pourvus/postes offerts
Filière universitaire	Professeur des universités	1 210	1 004	83,0 %
	Maître de conférences des universités	1 852	1 742	94,1 %
	Total des postes de la filière	3 062	2 746	89,7 %
Filière hospitalo-universitaire	Professeur des universités-praticien hospitalier	233	227	97,4 %
	Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	187	177	94,7 %
	Maître de conférences des univ. de médecine générale	6	3	50,0 %
	Total des postes de la filière	426	407	95,5 %
Corps spécifiques	Corps assimilés aux professeurs des universités*	57	50	87,7 %
	Corps assimilés aux maître de conférences des universités *	36	30	83,3 %
	Total des postes de la filière	93	80	86,0 %
Ensemble des recrutements enseignants-chercheurs		3 581	3 233	90,3 %

Sources : Bases Gesup et application Antée-Fidis pour les enseignants-chercheurs (hors HU)

* Les corps assimilés aux professeurs des universités sont les corps d'astronome et de physicien, les directeurs d'études de l'EPHE, l'EHESS, de l'EFEO et de l'ENC, les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle, les professeurs de chaire du CNAM et les professeurs du Collège de France

* Les corps assimilés aux maîtres de conférences des universités sont les corps d'astronome adjoint et de physicien adjoint, les maîtres de conférences de l'EPHE, l'EHESS, de l'EFEO et de l'ENC et les maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle

Plus de 90 % des postes d'enseignants-chercheurs proposés au recrutement en 2012 sont pourvus et dans la filière hospitalo-universitaire, le taux dépasse même les 95 %.

Flux annuels des nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par emplois et ventilés par sexe

Nominations en 2012 incluant les renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
Administrateur ENESR	21	27	48	56,3 %
Agent comptable de CROUS	2	6	8	75,0 %
Agent comptable d'EPSCCP	6	16	22	72,7 %
Directeur de CROUS	7	2	9	22,2 %
Directeur général des services (SGEPES)	16	14	30	46,7 %
Ensemble	52	65	117	55,6 %

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement

Part des renouvellements de fonction sur les emplois fonctionnels en 2012

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
Administrateur ENESR	4	8	12	66,7 %
Agent comptable de CROUS	1	1	2	50,0 %
Agent comptable d'EPSCCP	3	5	8	62,5 %
Directeur de CROUS	5	0	5	0,0 %
Directeur général des services (SGEPES)	1	2	3	66,7 %
Ensemble	14	16	30	53,3 %

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement

La proportion de femmes nommées ou renouvelées dans un emploi fonctionnel en 2012 est particulièrement importante parmi les agents comptables. Elle est en nette augmentation dans les emplois d'ENESR qui sont le principal vivier des DGS.

Flux annuels des primo-nominations sur les emplois fonctionnels (hors emplois de direction de l'administration centrale) répartis par corps (emplois) et ventilés par sexe

Emploi fonctionnel	Hommes	Femmes	TOTAL	Part des femmes
Administrateur ENESR	7	7	14	50,0 %
Agent comptable de CROUS	1	4	5	80,0 %
Agent comptable d'EPSCCP	1	10	11	90,9 %
Directeur de CROUS	0	0	0	-
Directeur général des services (SGEPES)	5	1	6	16,7 %
Ensemble	14	22	36	61,1 %

Source : Bases de données locales du service de l'encadrement

La part des femmes nommées pour la première fois dans un emploi fonctionnel est particulièrement importante parmi les agents comptables d'EPSCCP et de CROUS.

B. Avancement des agents titulaires dans l'année - Les entrées en 2012

Effectifs des agents titulaires BIATSS promus dans un grade supérieur (tableau d'avancement et examen professionnel) répartis par filière, corps et grade et ventilés par sexe

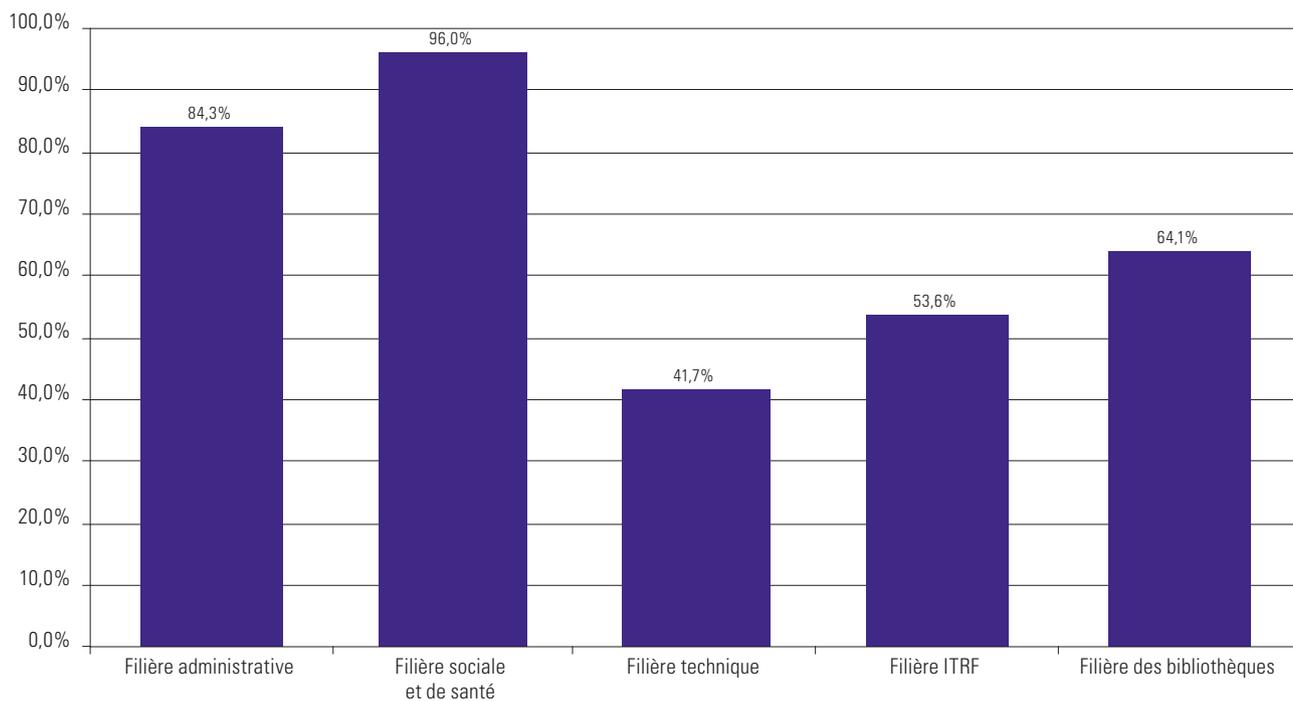
Filière	Corps	Promotions dans le grade de ...	Effectifs promus en 2012							
			Examen professionnel			Tableau d'avancement (choix)			TOTAL	Part des femmes
			H	F	S/Total	H	F	S/Total		
Filière administrative	ADAENES	APAENES	30	43	73	10	14	24	97	58,8 %
	SAENES	SAENES classe exceptionnelle	5	32	37	6	25	31	68	83,8 %
		SAENES classe supérieure	10	71	81	16	52	68	149	82,6 %
	ADJAENES	ADJENES principal de 1 ^{re} classe			0	15	136	151	151	90,1 %
		ADJENES principal de 2 ^e classe			0	35	250	285	285	87,7 %
		ADJENES 1 ^{re} classe			0	4	81	85	85	95,3 %
Total Filière administrative			45	146	191	86	558	644	835	84,3 %
Filière sociale et de santé	MED	Médecin de l'EN 1 ^{re} classe			0			0	0	-
	ASSOC	Assistant social principal			0			0	0	-
	INF	Infirmier hors classe			0		15	15	15	100,0 %
		Infirmier classe supérieure			0	1	9	10	10	90,0 %
Total Filière sociale et de santé			0	0	0	1	24	25	25	96,0 %
Filière technique	ATEC	ATEC principal de 1 ^{re} classe			0			0	0	-
		ATEC principal de 2 ^e classe			0	1	1	2	2	50,0 %
		ATEC 1 ^{re} classe			0	6	4	10	10	40,0 %
Total Filière technique			0	0	0	7	5	12	12	41,7 %
Filière ITRF	IGR	Ingénieur de recherche hors classe	25	14	39			0	39	35,9 %
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe			0	51	34	85	85	40,0 %
	IGE	Ingénieur d'études hors classe			0	20	19	39	39	48,7 %
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe			0	92	95	187	187	50,8 %
	TECH	TECHRF classe exceptionnelle	33	31	64	50	86	136	200	58,5 %
		TECHRF classe supérieure	89	104	193	86	84	170	363	51,8 %
	ATRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe			0	165	178	343	343	51,9 %
		ATRF principal de 2 ^e classe			0	73	72	145	145	49,7 %
	ATRF 1 ^{re} classe			0	121	214	335	335	63,9 %	
Total Filière ITRF			147	149	296	658	782	1 440	1 736	53,6 %
Filière des bibliothèques	CBIB	Conservateur en chef des bibliothèques			0	7	18	25	25	72,0 %
	BIBAS	BIBAS classe exceptionnelle	6	22	28	5	24	29	57	80,7 %
		BIBAS classe supérieure	3	5	8	3	2	5	13	53,8 %
	MAGB	MAGB principal de 1 ^{re} classe			0	21	24	45	45	53,3 %
		MAGB principal de 2 ^e classe			0	13	8	21	21	38,1 %
	MAGB 1 ^{re} classe			0	7	13	20	20	65,0 %	
Total Filière des bibliothèques			9	27	36	56	89	145	181	64,1 %
TOTAL GÉNÉRAL BIATSS			201	322	523	808	1 458	2 266	2 789	63,8 %

Sources : Bases et annuaires des personnels

Sur les 2 789 agents BIATSS promus en 2012, 1 736 agents (62 %) relèvent de la filière « ITRF » et 835 (30 %) de la filière « administrative ».

Le taux de féminisation des agents promus en 2012 est de 63,8 %, soit 1,1 point de plus que la part des femmes dans la population des agents titulaires BIATSS.

Le taux de féminisation des agents titulaires BIATSS promus selon la filière



Nombre de promovables enseignants-chercheurs hors HU, de candidats et de promus à l'avancement de grade, répartis par corps, grade et groupe CNU et ventilé par sexe

Groupe CNU	Corps	Promotions dans le grade de ...	Promotions							
			Promouvables (a)				Candidats (b)			
			H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes
Droit et Science politique	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	82	12	94	12,8 %	28	4	32	12,5 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	270	100	370	27,0 %	79	18	97	18,6 %
		PR de 1 ^{re} classe	324	171	495	34,5 %	103	55	158	34,8 %
Sciences économiques et de gestion	MCF	Maître de conférences hors classe	291	208	499	41,7 %	53	38	91	41,8 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	52	3	55	5,5 %	24	2	26	7,7 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	222	55	277	19,9 %	69	12	81	14,8 %
Langues et Littératures	PR	PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	243	86	329	26,1 %	96	32	128	25,0 %
		PR de 1 ^{re} classe	300	182	482	37,8 %	75	40	115	34,8 %
		MCF	Maître de conférences hors classe	49	18	67	26,9 %	29	6	35
Sciences humaines	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	261	178	439	40,5 %	113	54	167	32,3 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	369	393	762	51,6 %	158	183	341	53,7 %
		PR de 1 ^{re} classe	406	670	1 076	62,3 %	101	160	261	61,3 %
Mathématiques et Informatique	MCF	Maître de conférences hors classe	74	16	90	17,8 %	34	5	39	12,8 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	380	118	498	23,7 %	125	36	161	22,4 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	633	306	939	32,6 %	257	114	371	30,7 %
Physique	PR	Maître de conférences hors classe	463	344	807	42,6 %	103	82	185	44,3 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	114	14	128	10,9 %	58	9	67	13,4 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	499	84	583	14,4 %	185	28	213	13,1 %
Chimie	PR	PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	717	131	848	15,4 %	296	50	346	14,5 %
		PR de 1 ^{re} classe	619	233	852	27,3 %	147	61	208	29,3 %
		MCF	Maître de conférences hors classe	50	3	53	5,7 %	23	2	25
Sciences de la terre	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	226	21	247	8,5 %	71	4	75	5,3 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	304	67	371	18,1 %	126	26	152	17,1 %
		PR de 1 ^{re} classe	163	58	221	26,2 %	43	18	61	29,5 %
Sciences de l'ingénieur	MCF	Maître de conférences hors classe	40	11	51	21,6 %	15	7	22	31,8 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	232	36	268	13,4 %	61	7	68	10,3 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	341	135	476	28,4 %	124	44	168	26,2 %
Biologie et Biochimie	PR	PR de 1 ^{re} classe	148	112	260	43,1 %	46	34	80	42,5 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	30	2	32	6,3 %	12	1	13	7,7 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	102	13	115	11,3 %	30	4	34	11,8 %
Pharmacie	PR	PR de 1 ^{re} classe	131	31	162	19,1 %	53	11	64	17,2 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	54	38	92	41,3 %	16	11	27	40,7 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	97	7	104	6,7 %	53	5	58	8,6 %
Interdisciplinaire	PR	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	533	54	587	9,2 %	161	13	174	7,5 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	796	129	925	13,9 %	361	43	404	10,6 %
		PR de 1 ^{re} classe	624	145	769	18,9 %	174	41	215	19,1 %
Théologie	MCF	Maître de conférences hors classe	38	10	48	20,8 %	13	6	19	31,6 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	262	60	322	18,6 %	76	13	89	14,6 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	346	176	522	33,7 %	133	57	190	30,0 %
Total général enseignants chercheurs	PR	Maître de conférences hors classe	182	217	399	54,4 %	47	48	95	50,5 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	19	7	26	26,9 %	12	2	14	14,3 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	103	34	137	24,8 %	35	9	44	20,5 %
Total général enseignants chercheurs	MCF	PR de 1 ^{re} classe	73	77	150	51,3 %	25	26	51	51,0 %
		Maître de conférences hors classe	64	96	160	60,0 %	9	15	24	62,5 %
		PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	17	6	23	26,1 %	8	4	12	33,3 %
Total général enseignants chercheurs	PR	PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	97	29	126	23,0 %	38	14	52	26,9 %
		PR de 1 ^{re} classe	181	83	264	31,4 %	72	36	108	33,3 %
		Maître de conférences hors classe	120	98	218	45,0 %	34	25	59	42,4 %
Total général enseignants chercheurs	MCF	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	7	3	10	30,0 %	4	2	6	33,3 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	10	3	13	23,1 %	4	1	5	20,0 %
		Maître de conférences hors classe	1		1					
Total général enseignants chercheurs	MCF	PR de classe exceptionnelle 2 ^e échelon	662	109	771	14,1 %	309	53	362	14,6 %
		PR de classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	3 194	785	3 979	19,7 %	1 047	214	1 261	17,0 %
		PR de 1 ^{re} classe	4 468	1 788	6 256	28,6 %	1 808	678	2 486	27,3 %
		Maître de conférences hors classe	3 435	2 401	5 836	41,1 %	848	573	1 421	40,3 %

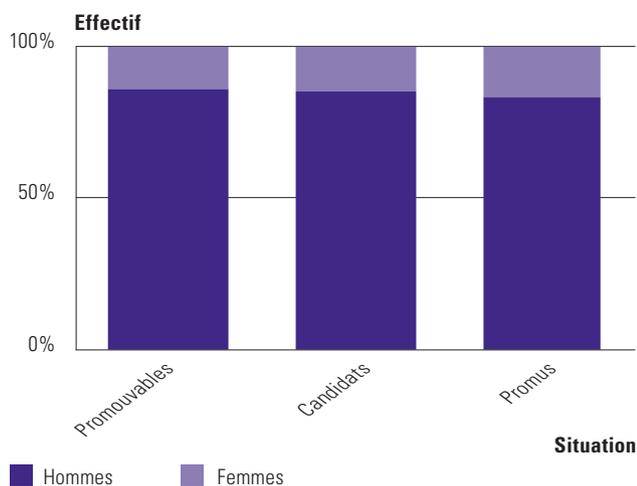
*Sources : bases gesup et application ELECTRA

en 2012							
H	Promus (c)			Ratio cand/ prom b/a	Ratio promu/ prom c/a	Ratio promu/ cand c/b	
	F	Total	Part des femmes				
17	1	18	5,6 %	34,0 %	19,1 %	56,3 %	
45	8	53	15,1 %	26,2 %	14,3 %	54,6 %	
33	29	62	46,8 %	31,9 %	12,5 %	39,2 %	
40	26	66	39,4 %	18,2 %	13,2 %	72,5 %	
9	1	10	10,0 %	47,3 %	18,2 %	38,5 %	
32	9	41	22,0 %	29,2 %	14,8 %	50,6 %	
36	12	48	25,0 %	38,9 %	14,6 %	37,5 %	
50	30	80	37,5 %	23,9 %	16,6 %	69,6 %	
12	4	16	25,0 %	52,2 %	23,9 %	45,7 %	
43	28	71	39,4 %	38,0 %	16,2 %	42,5 %	
51	69	120	57,5 %	44,8 %	15,7 %	35,2 %	
69	119	188	63,3 %	24,3 %	17,5 %	72,0 %	
19	1	20	5,0 %	43,3 %	22,2 %	51,3 %	
59	18	77	23,4 %	32,3 %	15,5 %	47,8 %	
99	48	147	32,7 %	39,5 %	15,7 %	39,6 %	
80	70	150	46,7 %	22,9 %	18,6 %	81,1 %	
25	5	30	16,7 %	52,3 %	23,4 %	44,8 %	
77	13	90	14,4 %	36,5 %	15,4 %	42,3 %	
102	23	125	18,4 %	40,8 %	14,7 %	36,1 %	
91	47	138	34,1 %	24,4 %	16,2 %	66,3 %	
8	2	10	20,0 %	47,2 %	18,9 %	40,0 %	
32	3	35	8,6 %	30,4 %	14,2 %	46,7 %	
42	12	54	22,2 %	41,0 %	14,6 %	35,5 %	
37	13	50	26,0 %	27,6 %	22,6 %	82,0 %	
6	4	10	40,0 %	43,1 %	19,6 %	45,5 %	
32	6	38	15,8 %	25,4 %	14,2 %	55,9 %	
43	21	64	32,8 %	35,3 %	13,4 %	38,1 %	
35	28	63	44,4 %	30,8 %	24,2 %	78,8 %	
8		8		40,6 %	25,0 %	61,5 %	
18	1	19	5,3 %	29,6 %	16,5 %	55,9 %	
19	6	25	24,0 %	39,5 %	15,4 %	39,1 %	
14	8	22	36,4 %	29,3 %	23,9 %	81,5 %	
21	2	23	8,7 %	55,8 %	22,1 %	39,7 %	
67	8	75	10,7 %	29,6 %	12,8 %	43,1 %	
131	19	150	12,7 %	43,7 %	16,2 %	37,1 %	
118	28	146	19,2 %	28,0 %	19,0 %	67,9 %	
3	5	8	62,5 %	39,6 %	16,7 %	42,1 %	
36	4	40	10,0 %	27,6 %	12,4 %	44,9 %	
47	29	76	38,2 %	36,4 %	14,6 %	40,0 %	
38	39	77	50,6 %	23,8 %	19,3 %	81,1 %	
7	1	8	12,5 %	53,8 %	30,8 %	57,1 %	
19	7	26	26,9 %	32,1 %	19,0 %	59,1 %	
11	11	22	50,0 %	34,0 %	14,7 %	43,1 %	
6	12	18	66,7 %	15,0 %	11,3 %	75,0 %	
3	2	5	40,0 %	52,2 %	21,7 %	41,7 %	
18	6	24	25,0 %	41,3 %	19,0 %	46,2 %	
24	14	38	36,8 %	40,9 %	14,4 %	35,2 %	
20	20	40	50,0 %	27,1 %	18,3 %	67,8 %	
1	1	2	50,0 %	60,0 %	20,0 %	33,3 %	
1		1		38,5 %	7,7 %	20,0 %	
138	28	166	16,9 %	47,0 %	21,5 %	45,9 %	
479	112	591	19,0 %	31,7 %	14,9 %	46,9 %	
639	293	932	31,4 %	39,7 %	14,9 %	37,5 %	
598	440	1 038	42,4 %	24,3 %	17,8 %	73,0 %	

Pour être promus, les promouvables de chaque grade doivent faire acte de candidature. Ils ne sont qu'1 sur 4 à candidater dans le corps des MCF et à peine 1 sur 3 ou 1 sur 2 dans les divers grades de professeur. La part des femmes promues décroît, en général, avec la progression des avancements de grade de la hors classe des MCF (42,4 %) au 2^e échelon de la classe exceptionnelle des professeurs (16,9 %).

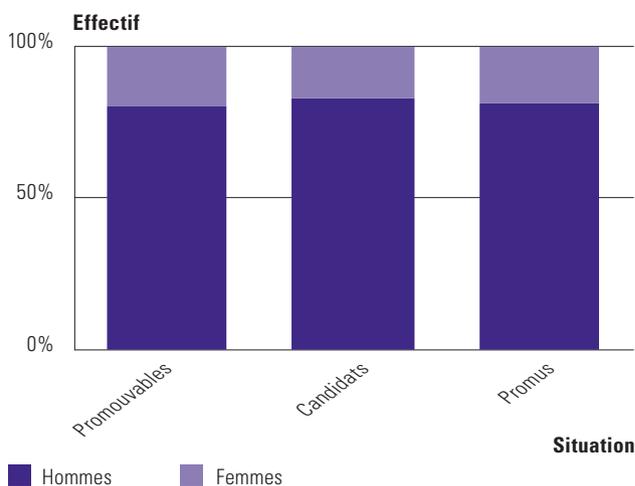
Répartition par sexe des enseignants chercheurs promouvables, candidats et promus, par grade

PR de classe exceptionnelle 2^e échelon
(avancement de grade campagne 2012)



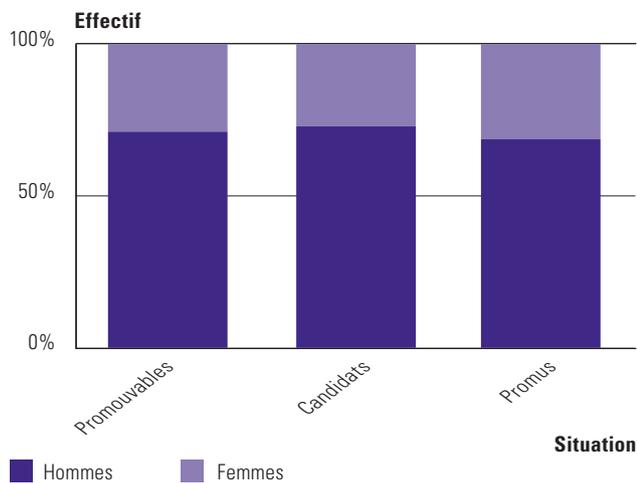
Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

PR de classe exceptionnelle 1^{er} échelon
(avancement de grade campagne 2012)



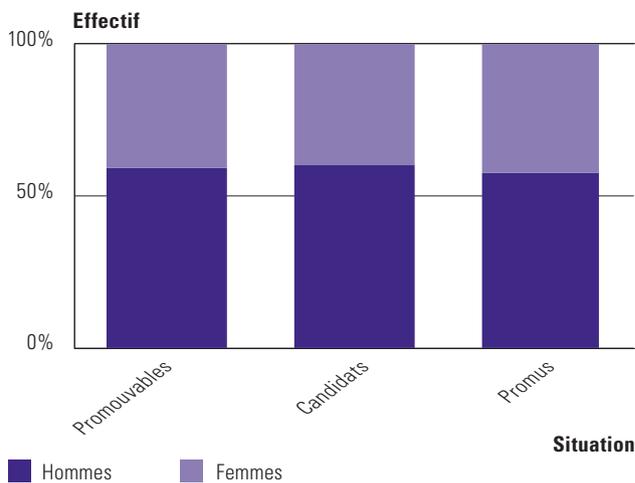
Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

PR de 1^{re} classe
(avancement de grade campagne 2012)



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

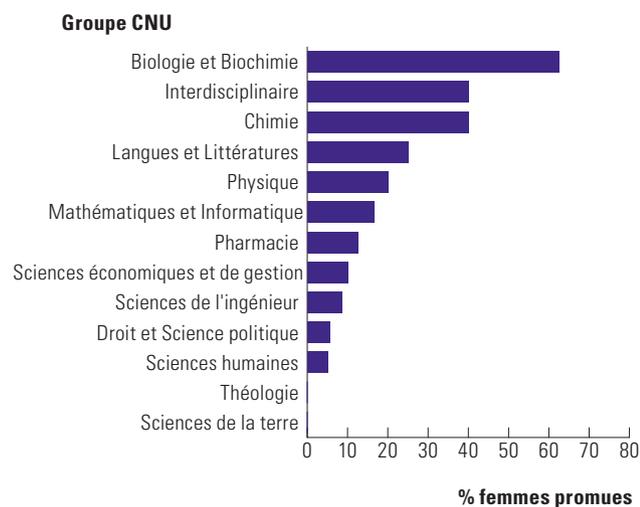
MCF Hors classe
(avancement de grade campagne 2012)



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

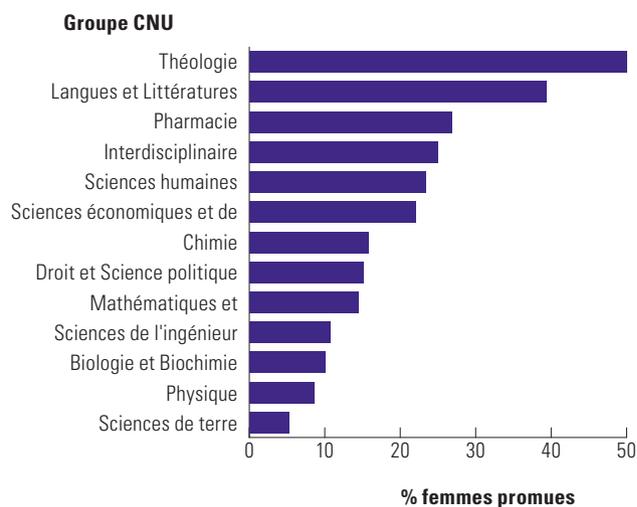
Taux de féminisation des promus par grade et groupes de disciplines CNU

Avancement de grade 2012 PR de classe exceptionnelle 2^e échelon Classement des groupes CNU selon le taux de femmes promues



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

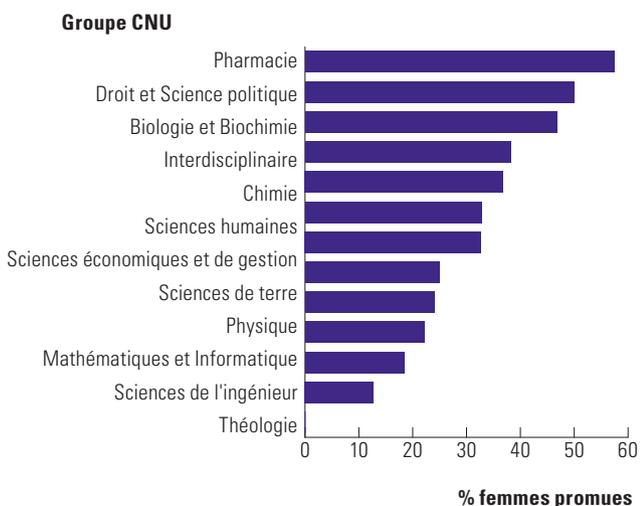
Avancement de grade 2012 PR de classe exceptionnelle 1^{er} échelon Classement des groupes CNU selon le taux de femmes promues



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

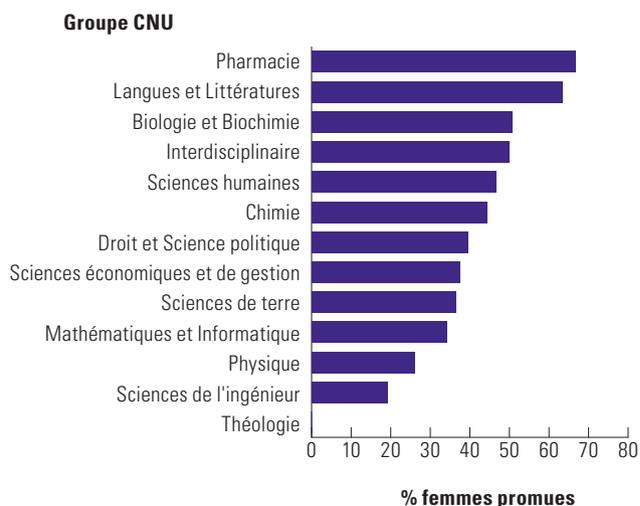
Taux de féminisation des promus par grade et groupes de disciplines CNU

Avancement de grade 2012 PR de 1^{re} classe Classement des groupes CNU selon le taux de femmes promues



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

Avancement de grade 2012 MCF hors classe Classement des groupes CNU selon le taux de femmes promues



Source DGRH A1-1 - ELECTRA 2012

Nombre de promouvables enseignants-chercheurs HU et de promus à l'avancement de grade répartis par corps, grade et groupe CNU, ventilé par sexe

Groupe CNU	Corps	Promotions dans le grade de ...	Promotions en 2012								Ratio promus/promouvables
			Promouvables				Promus				
			H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes	
Médecine	PUPH	PUPH classe exceptionnelle 2 ^e échelon	260	19	279	6,8 %	81	9	90	10,0 %	32,3 %
		PUPH classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	1 143	165	1 308	12,6 %	160	20	180	11,1 %	13,8 %
		PUPH de 1 ^{re} classe	1 386	296	1 682	17,6 %	183	35	218	16,1 %	13,0 %
	MCPH	Maître de conférences - PH- hors classe	139	107	246	43,5 %	26	19	45	42,2 %	18,3 %
		Maître de conférences - PH- 1 ^{re} classe	192	194	386	50,3 %	52	49	101	48,5 %	26,2 %
Odontologie	PUPHO	PUPHO classe exceptionnelle 2 ^e échelon	7	5	12	41,7 %	2	1	3	33,3 %	25,0 %
		PUPHO classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	30	12	42	28,6 %	5	1	6	16,7 %	14,3 %
		PUPHO de 1 ^{re} classe	23	16	39	41,0 %	3	3	6	50,0 %	15,4 %
	MCPHO	MCPHO hors classe	39	16	55	29,1 %	8	3	11	27,3 %	20,0 %
		MCPHO 1 ^{re} classe	56	38	94	40,4 %	12	9	21	42,9 %	22,3 %
Pharmacie	PUPHP	PUPHP classe exceptionnelle 2 ^e échelon	13	3	16	18,8 %	3		3		18,8 %
		PUPHP classe exceptionnelle 1 ^{er} échelon	49	13	62	21,0 %	8	1	9	11,1 %	14,5 %
		PUPHP de 1 ^{re} classe	35	21	56	37,5 %	5	3	8	37,5 %	14,3 %
	MCPHP	MCPHP hors classe	9	9	18	50,0 %	1	1	2	50,0 %	11,1 %
		MCPHP 1 ^{re} classe	8	4	12	33,3 %	2	2	4	50,0 %	33,3 %
Total général enseignants chercheurs HU	PUPH	PUPH de classe exceptionnelle 2^e échelon	280	27	307	8,8 %	86	10	96	10,4 %	31,3 %
		PUPH de classe exceptionnelle 1^{er} échelon	1 222	190	1 412	13,5 %	173	22	195	11,3 %	13,8 %
		PUPH de 1^{re} classe	1 444	333	1 777	18,7 %	191	41	232	17,7 %	13,1 %
	MCPH	MCPH hors classe	187	132	319	41,4 %	35	23	58	39,7 %	18,2 %
		MCPH 1^{re} classe	256	236	492	48,0 %	66	60	126	47,6 %	25,6 %

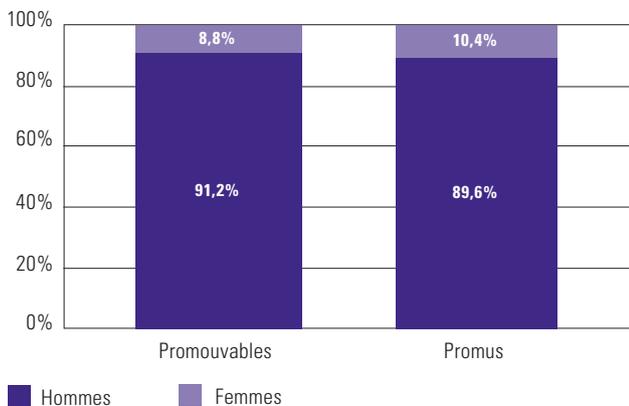
*Sources : bases gesup et données du département DGRH A2-3

Un enseignant promouvable sur 4 est promu en 1^{re} classe des maîtres de conférences HU et un peu moins d'un sur trois au 2^e échelon de la classe exceptionnelle des professeurs HU. Dans les autres grades, entre 13 et 18 % de promouvables sont promus.

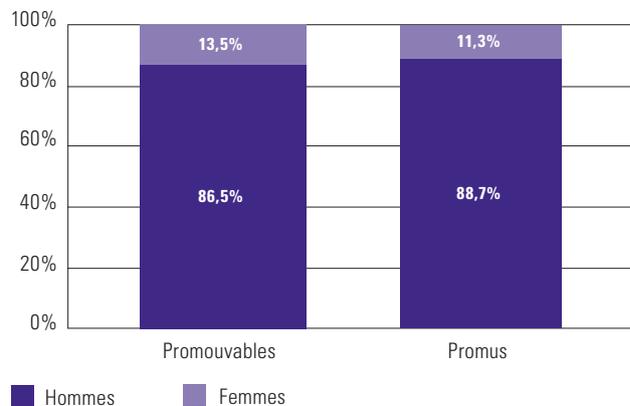
Dans le corps des PUPH, le taux de féminisation des promus est faible, entre 10 et 17 % mais il faut tenir compte des disciplines et des effectifs. Dans celui des MCPH, en revanche, il dépasse en moyenne les 40 %.

Répartition par sexe des enseignants chercheurs HU promouvables et promus par grade

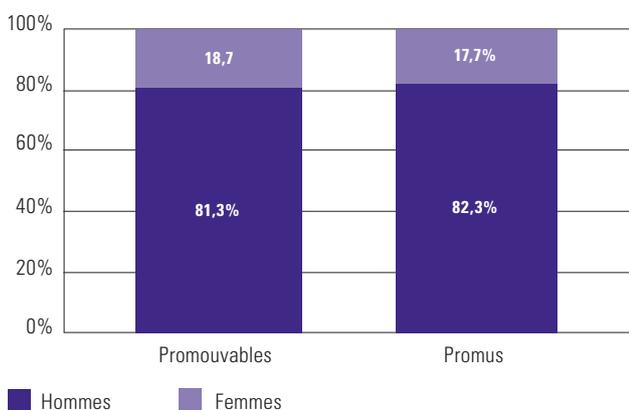
PUPH de classe exceptionnelle 2^e échelon



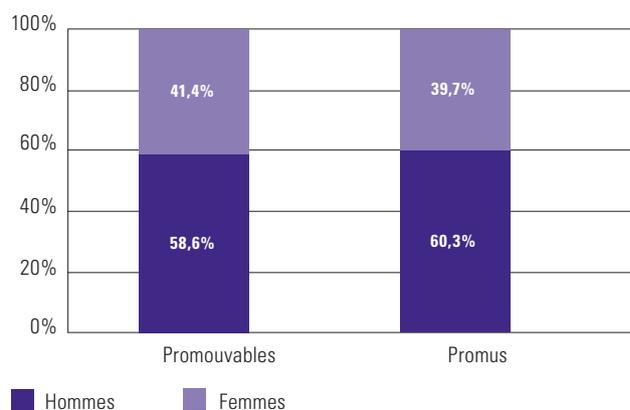
PUPH de classe exceptionnelle 1^{er} échelon



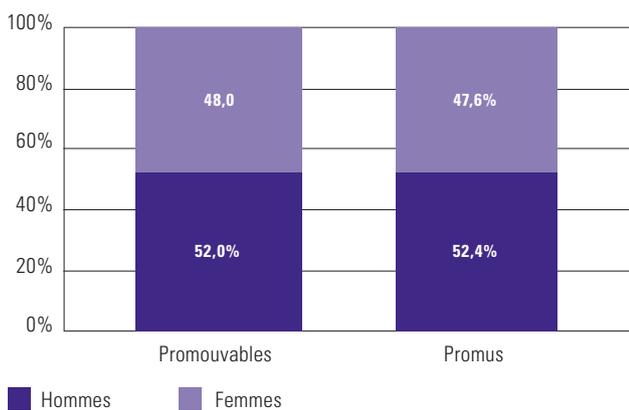
PUPH de 1^{re} classe



MCPH hors classe



MCPH de 1^{re} classe



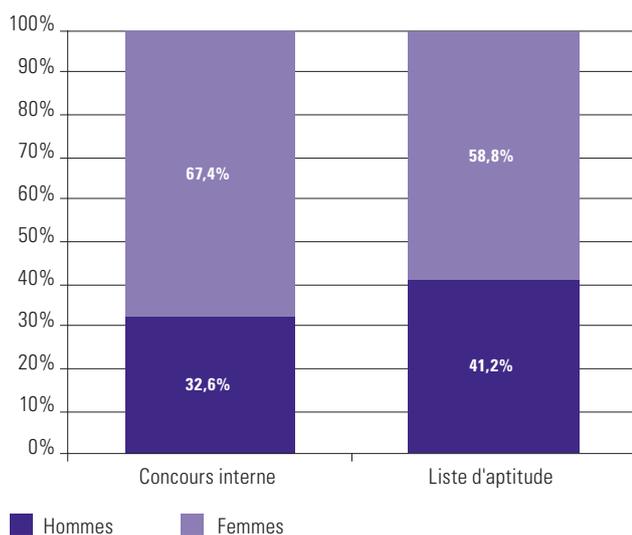
Nombre d'agents BIATSS bénéficiant d'une promotion interne avec un changement de corps (concours interne ou liste d'aptitude) répartis par filière et par corps et ventilés par sexe

Filière	Libellé du corps/ Modalité de recrutement/Sexe	Concours interne			Liste d'aptitude			TOTAL	Part des femmes
		H	F	S/Total	H	F	S/Total		
Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	3	70	73			0	73	95,9%
	Attaché (ADAENES)	7	11	18	6	22	28	46	71,7%
	Secrétaire administratif (SAENES)	11	60	71	4	52	56	127	88,2%
	Total de la filière	21	141	162	10	74	84	246	87,4%
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès	13,0%	87,0%	100,0%	11,9%	88,1%	100,0%	-	-
Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social		1	1			0	1	100,0%
	Total de la filière	0	1	1	0	0	0	1	100,0%
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès	-	-	-	-	-	-	-	-
Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	42	123	165			0	165	74,5%
	Assistant ingénieur	52	63	115	30	36	66	181	54,7%
	Ingénieur d'études	57	47	104	54	46	100	204	45,6%
	Ingénieur de recherche	24	22	46	12	10	22	68	47,1%
	Technicien de recherche et formation	81	171	252	107	127	234	486	61,3%
	Total de la filière	256	426	682	203	219	422	1 104	58,4%
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès	37,5%	62,5%	100,0%	48,1%	51,9%	100,0%	-	-
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	4	4	8	1	7	8	16	68,8%
	Bibliothécaire assistant spécialisé	4	18	22	8	14	22	44	72,7%
	Conservateur des bibliothèques	5	4	9	1	4	5	14	57,1%
	Magasinier des bibliothèques	1	8	9			0	9	88,9%
	Total de la filière	14	34	48	10	25	35	83	71,1%
	Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès	29,2%	70,8%	100,0%	28,6%	71,4%	100,0%	-	-
Ensemble des promotions internes des BIATSS selon la modalité d'accès		291	602	893	223	318	541	1 434	64,2%
Part par sexe/Total des promotions internes selon la modalité d'accès		32,6%	67,4%	-	41,2%	58,8%	-	-	-

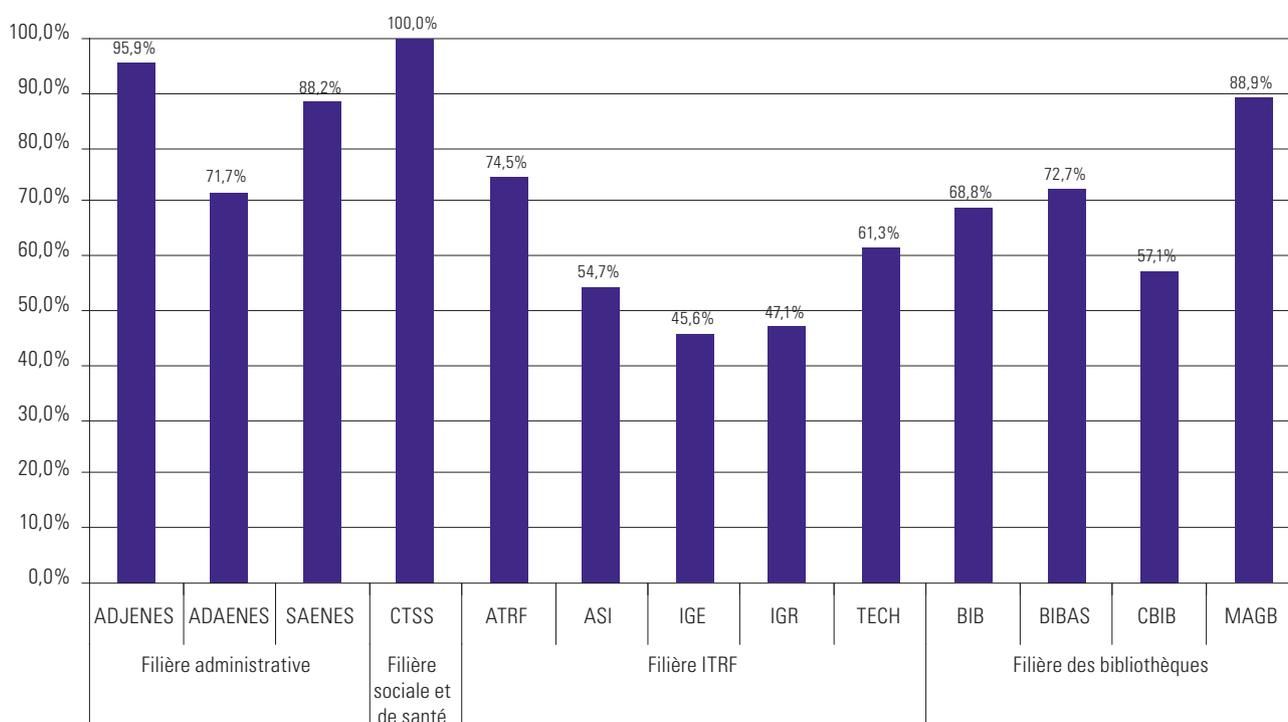
Sources : Bases et annuaires des personnels

Alors que les femmes représentent 62,7 % des effectifs BIATSS, leur part dans les changements de corps liés aux promotions internes (concours interne ou liste d'aptitude) en 2012 est de 64,2 %. L'analyse montre que la part des femmes dans les promotions internes de la filière ITRF (58,4 %) est la plus faible et que celle-ci est inférieure à 50 % uniquement pour deux corps (IGR : 47,1 % et IGE : 45,6 %). Il est cependant à noter que cette part pour la filière ITRF est supérieure au taux de féminisation de l'ensemble des agents titulaires de la filière ITRF (52,5 %).

La répartition par sexe des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la modalité d'accès



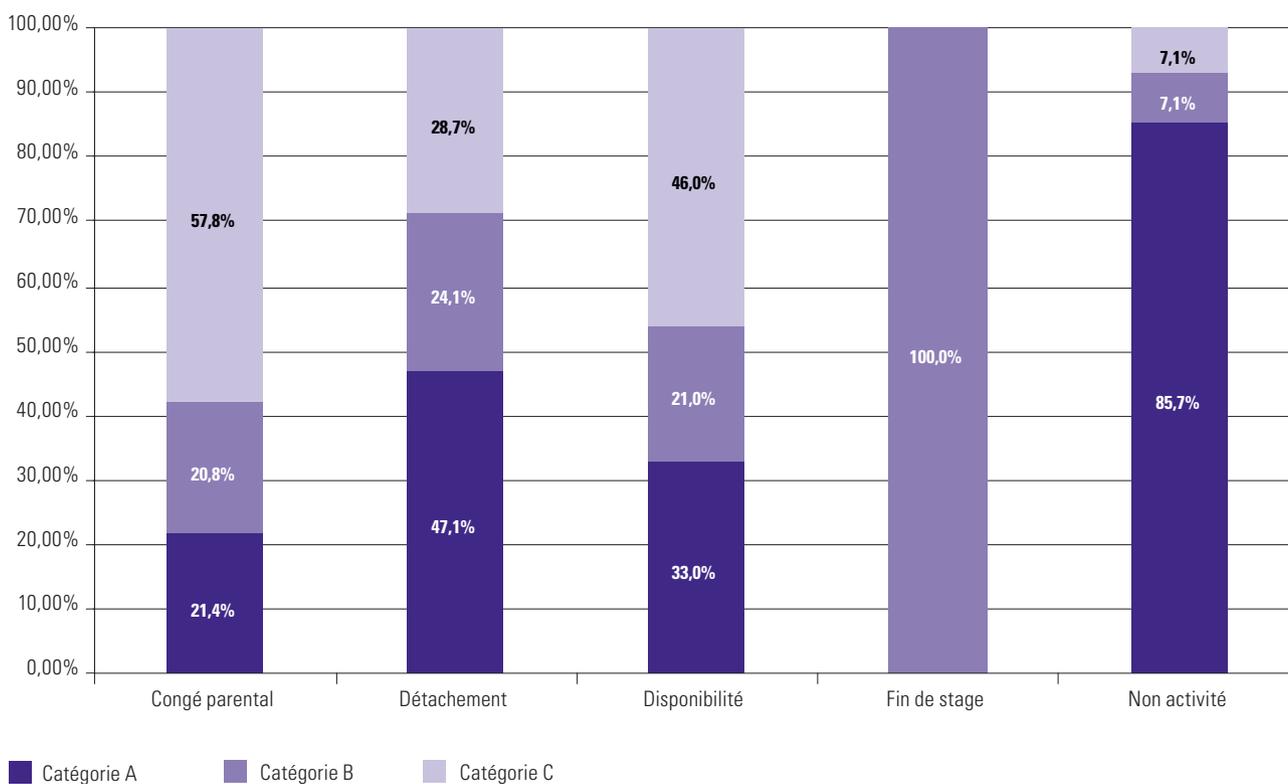
Le taux de féminisation des promotions internes chez les BIATSS par changement de corps selon la filière et le corps



C. Les retours en position d'activité dans l'année au sein du MESR en 2012

Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire et sexe

Les effectifs des agents titulaires revenant en position administrative « d'activité » selon la catégorie statutaire et la position administrative précédemment occupée



Personnels BIATSS

Catégorie statutaire	Position administrative occupée avant le retour en activité/Sexe	Congé parental	Déta-chement	Dispo-nibilité	Fin de stage	Non activité	TOTAL	Part par sexe
Catégorie A	Hommes	2	19	15		5	41	34,5 %
	Femmes	31	22	18		7	78	65,5 %
Total de la catégorie A		33	41	33	0	12	119	-
Part de la catégorie statutaire/Effectifs des retours de la position administrative		21,4%	47,1%	33,0%	0,0%	85,7%	33,4%	-
Catégorie B	Hommes	1	9	8		1	19	25,0 %
	Femmes	31	12	13	1		57	75,0 %
Total de la catégorie B		32	21	21	1	1	76	-
Part de la catégorie statutaire/Effectifs des retours de la position administrative		20,8%	24,1%	21,0%	100,0%	7,1%	21,3%	-
Catégorie C	Hommes	1	11	13			25	15,5 %
	Femmes	88	14	33		1	136	84,5 %
Total de la catégorie C		89	25	46	0	1	161	-
Part de la catégorie statutaire/Effectifs des retours de la position administrative		57,8%	28,7%	46,0%	0,0%	7,1%	45,2%	-
Ensemble des effectifs		154	87	100	1	14	356	-
Part des femmes/Effectifs des retours de la position administrative		97,4%	55,2%	64,0%	100,0%	57,1%	76,1%	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les effectifs de la catégorie de personnels « enseignant » ont été neutralisés de cet indicateur car les positions administratives précédentes sont inexistantes ou mal renseignées dans les bases de gestion.

Les retours en position d'activité concernent pour près de 3 agents sur 4, des retours après des congés parentaux ou après disponibilité, et en moyenne, 4 retours sur 5 concernent des femmes.

Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe

Personnels BIATSS

Filière	Libellé court du corps/Position administrative occupée avant le retour en activité/Sexe	Congé parental			Détachement			Disponibilité		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Filière administrative	ADAENES		3	3	10	9	19	1	5	6
	ADJENES	1	45	46	2	6	8	2	14	16
	CASU			0	2	2	4			0
	SAENES	1	11	12	1	6	7	1	2	3
	Total de la filière	2	59	61	15	23	38	4	21	25
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		3,3%	96,7%	-	39,5%	60,5%	-	16,0%	84,0%	-
Filière sociale et de santé	ASSOC			0			0		1	1
	INF		1	1			0		1	1
	Total de la filière	0	1	1	0	0	0	0	2	2
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		0,0%	100,0%	-	-	-	-	0,0%	100,0%	-
Filière ITRF	ASI	1	9	10			0	2	1	3
	ATRF		38	38	8	8	16	8	17	25
	IGE	1	14	15	4	3	7	11	7	18
	IGR		1	1		5	5	1	1	2
	TECH		12	12	8	4	12	7	8	15
Total de la filière	2	74	76	20	20	40	29	34	63	
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		2,6%	97,4%	-	50,0%	50,0%	-	46,0%	54,0%	-
Filière technique	ATEC			0			0	1		1
Total de la filière		0	0	0	0	0	0	1	0	1
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filière des bibliothèques	BIB		2	2	2		2		1	1
	BIBAS		8	8		2	2		2	2
	CBIB		1	1	1	3	4		2	2
	MAGB		5	5	1		1	2	2	4
Total de la filière	0	16	16	4	5	9	2	7	9	
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		0,0%	100,0%	-	44,4%	55,6%	-	22,2%	77,8%	-
Ensemble des effectifs		4	150	154	39	48	87	36	64	100
Effectifs par sexe/Effectifs de la position précédent le retour en activité		2,6%	97,4%	-	44,8%	55,2%	-	36,0%	64,0%	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les effectifs de la catégorie de personnels « enseignant » ont été neutralisés de cet indicateur car les modes d'accès aux différents corps/grades sont inexistantes ou mal renseignés dans les bases de gestion.

En 2012, 356 agents ont réintégré la position administrative « d'activité » au sein du MESR dont 154 reviennent après un congé parental (43 % des retours).

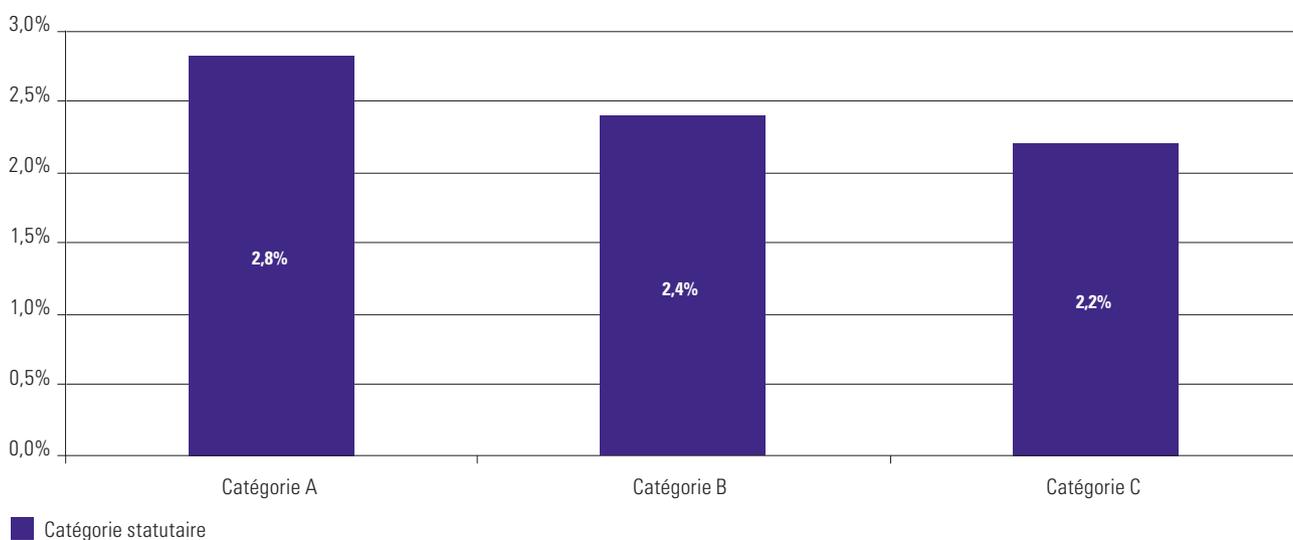
Fin de stage			Non activité			TOTAL			Part des femmes
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL GÉNÉRAL	
		0		1	1	11	18	29	62,1 %
		0			0	5	65	70	92,9 %
		0			0	2	2	4	50,0 %
		0			0	3	19	22	86,4 %
0	0	0	0	1	1	21	104	125	83,2 %
		-	0,0 %	100,0 %	-	16,8 %	83,2 %	-	-
		0			0	0	1	1	100,0 %
		0			0	0	2	2	100,0 %
0	0	0	0	0	0	0	3	3	100,0 %
		-			-	0,0 %	100,0 %	-	-
		0			0	3	10	13	76,9 %
		0		1	1	16	64	80	80,0 %
		0	3	4	7	19	28	47	59,6 %
		0	2	2	4	3	9	12	75,0 %
		0	1		1	16	24	40	60,0 %
0	0	0	6	7	13	57	135	192	70,3 %
		-	46,2 %	53,8 %	-	29,7 %	70,3 %	-	-
		0			0	1	0	1	0,0 %
0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0 %
		-			-	100,0 %	0,0 %	-	-
		0			0	2	3	5	60,0 %
	1	1			0	0	13	13	100,0 %
		0			0	1	6	7	85,7 %
		0			0	3	7	10	70,0 %
0	1	1	0	0	0	6	29	35	82,9 %
0,0 %	100,0 %	-			-	17,1 %	82,9 %	-	-
0	1	1	6	8	14	85	271	356	76,1 %
0,0 %	100,0 %	-	42,9 %	57,1 %	-	23,9 %	76,1 %	-	-

D. Les départs définitifs dans l'année

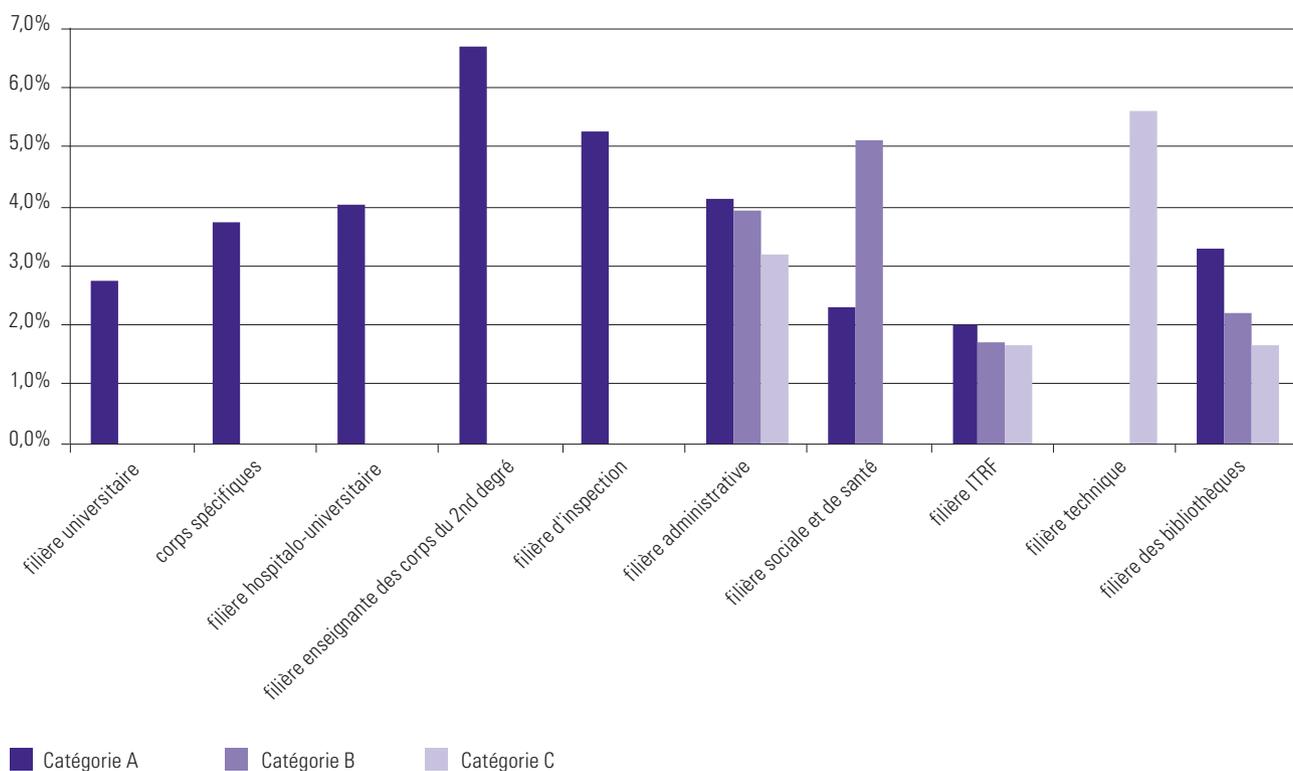
Les départs à la retraite en 2012

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie statutaire, filière et corps, rapportés aux effectifs en activité (ratio)

Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la catégorie statutaire



Le taux des départs à la retraite par rapport aux effectifs en activité selon la filière et la catégorie statutaire



Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Effectifs	Départs à la retraite	Ratio : départs à la retraite/Effectifs	
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	33	1	3,0 %	
		Assistant non agrégé et assimilé	2		0,0 %	
		Maître de conférences des universités	33 807	660	2,0 %	
		Maître-assistant	2	1	50,0 %	
		Professeur des universités	15 171	686	4,5 %	
	Total de la filière universitaire			49 015	1 348	2,8 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			67,1 %	65,2 %	
	Corps spécifiques enseignants	Astronome	104	4	3,8 %	
		Astronome adjoint	115	1	0,9 %	
		Directeur d'études de l'EHESS	118	4	3,4 %	
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	136	3	2,2 %	
		Maître de conf Muséum national d'histoire naturelle	134	4	3,0 %	
		Maître de conférences de l'EHESS	74	3	4,1 %	
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	100	1	1,0 %	
		Physicien	39	1	2,6 %	
		Physicien adjoint	66	2	3,0 %	
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{er} cat	16	1	6,3 %	
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat	17	1	5,9 %	
		Professeur du CNAM	70	5	7,1 %	
		Professeur du Collège de France	41	6	14,6 %	
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	60	4	6,7 %	
		Sous-directeur de laboratoire des écoles normales supérieures	2		0,0 %	
		Sous-directeur de laboratoire du CNAM	1		0,0 %	
		Sous-directeur de laboratoire du Collège de France	2	1	50,0 %	
	Total des corps spécifiques			1 095	41	3,7 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			1,5 %	2,0 %	
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD	392	8	2,0 %	
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	1 583	76	4,8 %	
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD	130	8	6,2 %	
		Professeur des universités-praticien hospitalier	4 164	158	3,8 %	
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.	5	3	60,0 %	
	Total de la filière hospitalo-universitaire			6 274	253	4,0 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A			8,6 %	12,2 %	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Effectifs	Départs à la retraite	Ratio : départs à la retraite/Effectifs
Catégorie A	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur de l'ENSAM	210	14	6,7 %
	Total de la filière enseignante des corps du 2nd degré		210	14	6,7 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		0,3 %	0,7 %	
	Filière d'inspection	Inspecteur d'académie-Insp. pédagogique régional	3		0,0 %
		Inspecteur de l'éducation nationale	16	1	6,3 %
	Total de la filière d'inspection		19	1	5,3 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		0,0 %	0,0 %	
	Filière administrative	Administrateur civil	7		0,0 %
		Administrateur ENESR	192	0	0,0 %
		Agent comptable de CROUS	27	0	0,0 %
		Agent comptable d'EPCSCP	106	0	0,0 %
		Attaché (ADAENES)	2 285	101	4,4 %
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire	53	15	28,3 %
		Directeur de CROUS	28	0	0,0 %
		Directeur général des services (SGEPES)	102	0	0,0 %
	Total de la filière administrative		2 800	116	4,1 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		3,8 %	5,6 %	
	Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social	52	1	1,9 %
		Infirmier	297	7	2,4 %
	Total de la filière sociale et de santé		349	8	2,3 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		0,5 %	0,4 %	
	Filière ITRF	Assistant ingénieur	3 074	40	1,3 %
		Ingénieur de recherche	2 218	58	2,6 %
Ingénieur d'études		6 604	141	2,1 %	
Total de la filière ITRF		11 896	239	2,0 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		16,3 %	11,6 %		
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	500	16	3,2 %	
	Conservateur des bibliothèques	837	24	2,9 %	
	Conservateur général des bibliothèques	94	7	7,4 %	
Total de la filière des bibliothèques		1 431	47	3,3 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie A		2,0 %	2,3 %		
Ensemble des effectifs de la catégorie A		TOTAL GÉNÉRAL	73 089	2 067	2,8 %
Catégorie B	Filière administrative	Secrétaire administratif (SAENES)	4 083	160	3,9 %
	Total de la filière administrative		4 083	160	3,9 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B		27,5 %	44,8 %	
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social	213	6	2,8 %
		Infirmier (cat. B)	3	5	166,7 %
	Total de la filière sociale et de santé		216	11	5,1 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B		1,5 %	3,1 %	
	Filière ITRF	Technicien de recherche et formation	9 228	157	1,7 %
	Total de la filière ITRF		9 228	157	1,7 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B		62,1 %	44,0 %	
Filière des bibliothèques	Bibliothécaire assistant spécialisé	1 321	29	2,2 %	
Total de la filière des bibliothèques		1 321	29	2,2 %	
Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie B		8,9 %	8,1 %		
Ensemble des effectifs de la catégorie B		TOTAL GÉNÉRAL	14 848	357	2,4 %

Catégorie statutaire	Filière	Libellé long corps	Effectifs	Départs à la retraite	Ratio : départs à la retraite/Effectifs
Catégorie C	Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	9 034	287	3,2 %
	Total de la filière administrative		9 034	287	3,2 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C		33,9 %	48,6 %	
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	15 641	262	1,7 %
	Total de la filière ITRF		15 641	262	1,7 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C		58,7 %	44,4 %	
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	215	12	5,6 %
	Total de la filière technique		215	12	5,6 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C		0,8 %	2,0 %	
	Filière des bibliothèques	Magasinier des bibliothèques	1 763	29	1,6 %
	Total de la filière des bibliothèques		1 763	29	1,6 %
	Part des effectifs de la filière/Effectifs de la catégorie C		6,6 %	4,9 %	
	Ensemble des effectifs de la catégorie C		TOTAL GÉNÉRAL	26 653	590
Ensemble des effectifs		TOTAL GÉNÉRAL	114 590	3 014	2,6 %

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur n'étant pas disponibles, les effectifs correspondant ont donc également été neutralisés. Les effectifs des agents sur emplois fonctionnels ont été maintenus pour l'équilibre global de l'indicateur, bien que ceux-ci soient réintégrés dans leurs corps d'origine au moment de partir à la retraite.

La catégorie A est la plus concernée par le nombre de départs en retraite (2,8 % de ses effectifs) en 2012, avec des taux encore supérieurs dans les filières hospitalo-universitaire et les corps spécifiques. Chez les BIATSS, en catégorie B, avec 2,4 % de départs en retraite, ce sont les filières sociale et de santé (5,1 %) et administrative (3,9 %) dont les taux sont les plus forts. Quant à la catégorie C (2,2 % d'effectifs à la retraite), ce sont les filières technique (5,6 %) et administrative (3,2 %) les plus concernées.

Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	H	F	TOTAL	Part des femmes
Personnels enseignants	Catégorie A	1 219	438	1 657	26,4 %
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels enseignants	73,6 %	26,4 %	100,0 %	-
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	75,2 %	31,5 %	55,0 %	-
Personnels BIATSS	Catégorie A	169	241	410	58,8 %
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	41,9 %	25,3 %	30,2 %	-
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	10,4 %	17,3 %	13,6 %	-
	Catégorie B	86	271	357	75,9 %
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	21,3 %	28,4 %	26,3 %	-
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	5,3 %	19,5 %	11,8 %	-
	Catégorie C	148	442	590	74,9 %
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	36,7 %	46,3 %	43,5 %	-
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	9,1 %	31,8 %	19,6 %	-
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS		403	954	1 357	70,3 %
Part des BIATSS/Ensemble des départs à la retraite		24,8 %	68,5 %	45,0 %	-
Ensemble des départs à la retraite		1 622	1 392	3 014	46,2 %

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

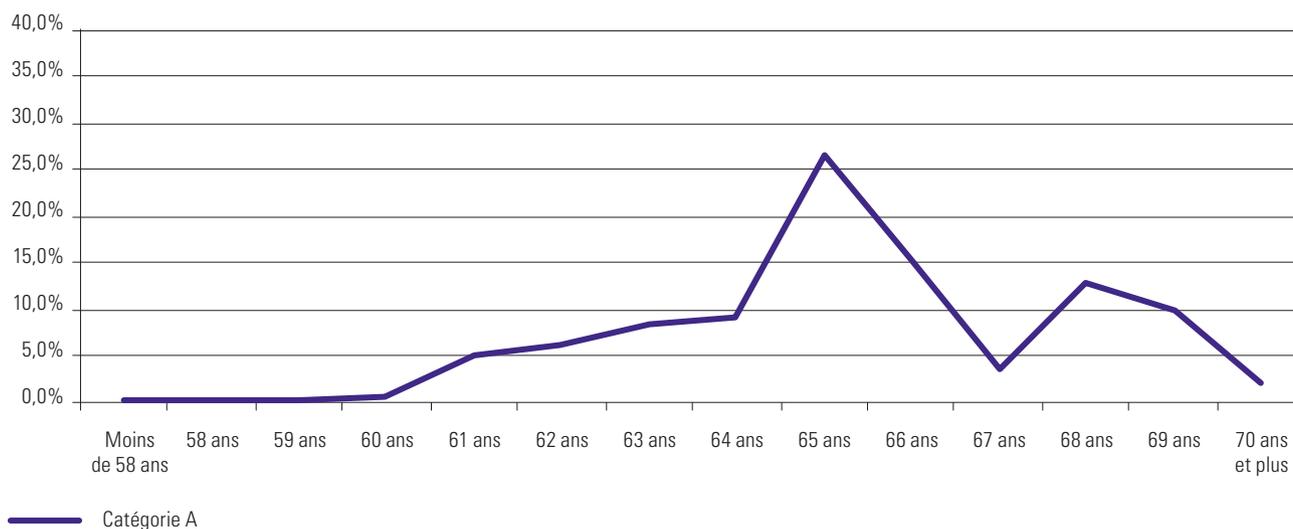
En 2012, les effectifs de départs en retraite sont composés pour 55 % de personnels enseignants (2,93 % des effectifs titulaires) et 45 % de personnels BIATSS (2,34 % des effectifs titulaires). Ils relèvent pour 68,6 % de la catégorie A, 13,6 % de la catégorie B et 19,6 % de la catégorie C.

3 départs à la retraite sur 4 chez les personnels BIATSS sont des femmes, la proportion est de 1 sur 4 pour les personnels enseignants.

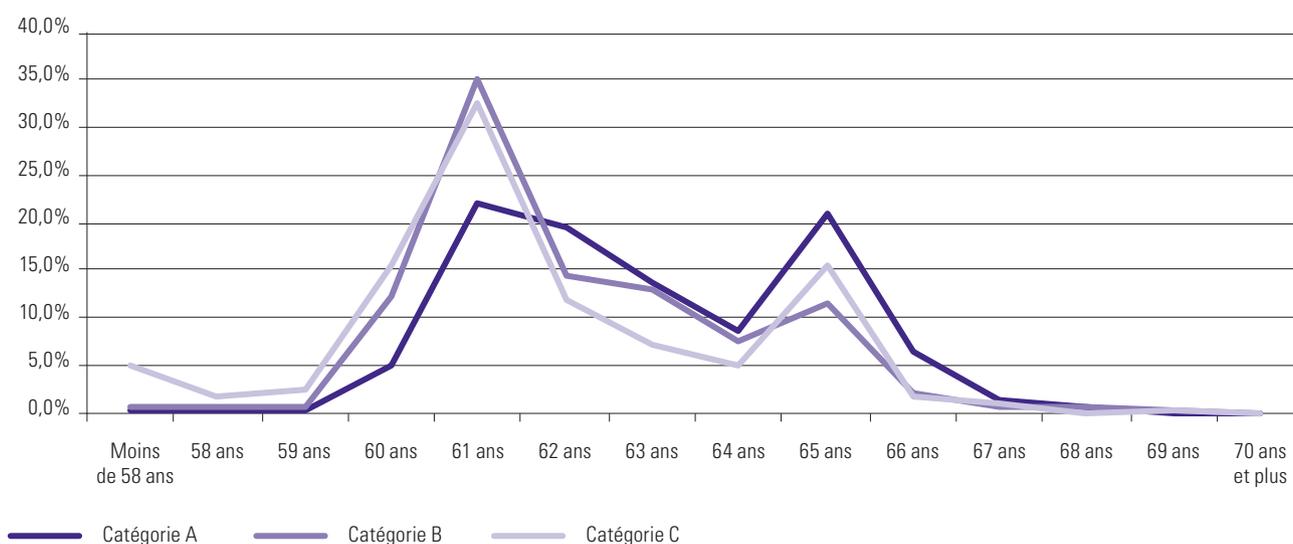
Effectifs partis à la retraite, répartis par catégorie de personnel et catégorie statutaire et ventilés par âge

Le poids de l'ensemble des départs à la retraite par âge pour chaque catégorie statutaire

Personnels enseignants



Personnels BIATSS



Catégorie de personnel	Catégorie statutaire/Âge	Moins de 58 ans	58 ans	59 ans	60 ans
Personnels enseignants	Catégorie A	3	5	4	11
	Part par âge	0,2%	0,3%	0,2%	0,7%
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels enseignants	0,2%	0,3%	0,2%	0,7%
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	8,1%	27,8%	17,4%	6,6%
Personnels BIATSS	Catégorie A	2	1	2	20
	Part par âge	0,5%	0,2%	0,5%	4,9%
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	5,9%	7,7%	10,5%	12,9%
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	5,4%	5,6%	8,7%	12,0%
	Catégorie B	3	2	3	44
	Part par âge	0,8%	0,6%	0,8%	12,3%
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	8,8%	15,4%	15,8%	28,4%
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	8,1%	11,1%	13,0%	26,5%
	Catégorie C	29	10	14	91
	Part par âge	4,9%	1,7%	2,4%	15,4%
	Part de la catégorie statutaire/Départs à la retraite des personnels BIATSS	85,3%	76,9%	73,7%	58,7%
	Part de la catégorie statutaire/Ensemble des départs à la retraite	78,4%	55,6%	60,9%	54,8%
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS		34	13	19	155
Part par âge		2,5%	1,0%	1,4%	11,4%
Part des BIATSS/Ensemble des départs à la retraite		91,9%	72,2%	82,6%	93,4%
Ensemble des départs à la retraite		37	18	23	166
Part par âge de l'ensemble des départs à la retraite		1,2%	0,6%	0,8%	5,5%

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Chez les personnels enseignants, le pic des retraite se situe à l'âge de 65 ans (26,7%), alors que chez les personnels BIATSS (quelle que soit la catégorie) il se situe à 61 ans (30,1%).

Sur l'ensemble des départs à la retraite, les effectifs des 60 ans et moins (16,3%) relèvent essentiellement des personnels BIATSS alors que ceux des 65 ans et plus sont pour la majorité des personnels enseignants (70,1%).

61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans	69 ans	70 ans et plus	TOTAL
85	99	139	150	442	256	58	211	161	33	1 657
5,1%	6,0%	8,4%	9,1%	26,7%	15,4%	3,5%	12,7%	9,7%	2,0%	100,0%
5,1%	6,0%	8,4%	9,1%	26,7%	15,4%	3,5%	12,7%	9,7%	2,0%	100,0%
17,2%	32,9%	48,8%	61,7%	66,9%	85,0%	78,4%	97,7%	98,8%	100,0%	55,0%
91	80	57	36	86	26	6	3			410
22,2%	19,5%	13,9%	8,8%	21,0%	6,3%	1,5%	0,7%	0,0%	0,0%	100,0%
22,3%	39,6%	39,0%	38,7%	39,3%	57,8%	37,5%	60,0%	0,0%	-	30,2%
18,5%	26,6%	20,0%	14,8%	13,0%	8,6%	8,1%	1,4%	0,0%	0,0%	13,6%
125	51	47	27	41	8	3	2	1		357
35,0%	14,3%	13,2%	7,6%	11,5%	2,2%	0,8%	0,6%	0,3%	0,0%	100,0%
30,6%	25,2%	32,2%	29,0%	18,7%	17,8%	18,8%	40,0%	50,0%	-	26,3%
25,4%	16,9%	16,5%	11,1%	6,2%	2,7%	4,1%	0,9%	0,6%	0,0%	11,8%
192	71	42	30	92	11	7		1		590
32,5%	12,0%	7,1%	5,1%	15,6%	1,9%	1,2%	0,0%	0,2%	0,0%	100,0%
47,1%	35,1%	28,8%	32,3%	42,0%	24,4%	43,8%	0,0%	50,0%	-	43,5%
38,9%	23,6%	14,7%	12,3%	13,9%	3,7%	9,5%	0,0%	0,6%	0,0%	19,6%
408	202	146	93	219	45	16	5	2	0	1 357
30,1%	14,9%	10,8%	6,9%	16,1%	3,3%	1,2%	0,4%	0,1%	0,0%	100,0%
82,8%	67,1%	51,2%	38,3%	33,1%	15,0%	21,6%	2,3%	1,2%	0,0%	45,0%
493	301	285	243	661	301	74	216	163	33	3 014
16,4%	10,0%	9,5%	8,1%	21,9%	10,0%	2,5%	7,2%	5,4%	1,1%	100,0%

Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par sexe

Catégorie de personnel	Filière	Libellé long du corps	H	F	TOTAL	Part des femmes
Personnels enseignants	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	1		1	0,0 %
		Maître de conférences des universités	430	230	660	34,8 %
		Maître-assistant		1	1	100,0 %
		Professeur des universités	548	138	686	20,1 %
		Total des départs à la retraite de la filière	979	369	1 348	27,4 %
		Part de la filière/Départs à la retraite des personnels enseignants	80,3 %	84,2 %	81,4 %	-
	Corps spécifiques enseignants	Astronome	3	1	4	25,0 %
		Astronome adjoint	1		1	0,0 %
		Directeur d'études de l'EHESS	3	1	4	25,0 %
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	3		3	0,0 %
		Maître de conf Muséum national d'histoire naturelle	2	2	4	50,0 %
		Maître de conférences de l'EHESS	2	1	3	33,3 %
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO	1		1	0,0 %
		Physicien	1		1	0,0 %
		Physicien adjoint	1	1	2	50,0 %
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{re} cat	1		1	0,0 %
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat	1		1	0,0 %
		Professeur du CNAM	5		5	0,0 %
		Professeur du Collège de France	6		6	0,0 %
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle	4		4	0,0 %
	Sous-directeur de laboratoire du Collège de France		1	1	100,0 %	
	Total des départs à la retraite de la filière	34	7	41	17,1 %	
	Part de la filière/Départs à la retraite des personnels enseignants	2,8 %	1,6 %	2,5 %	-	
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf des univ. - PH des disciplines pharma.	3	1	4	25,0 %
		Maître de conf. des univ. - praticien hosp. des CSERD	5	3	8	37,5 %
		Maître de conférences des univ. - praticien hospitalier	32	40	72	55,6 %
		Prof. Univ. - PH des disciplines pharmaceutiques	7	1	8	12,5 %
		Professeur des univ. - praticien hospitalier des CSERD	8		8	0,0 %
		Professeur des universités - praticien hospitalier	135	15	150	10,0 %
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.	2	1	3	33,3 %
Total des départs à la retraite de la filière		192	61	253	24,1 %	
Part de la filière/Départs à la retraite des personnels enseignants		15,8 %	13,9 %	15,3 %	-	
Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Professeur de l'ENSAM	14		14	0,0 %	
	Total des départs à la retraite de la filière	14	0	14	0,0 %	
	Part de la filière/Départs à la retraite des personnels enseignants	1,1 %	0,0 %	0,8 %	-	
Filière d'inspection	Inspecteur de l'éducation nationale		1	1	100,0 %	
	Total des départs à la retraite de la filière	0	1	1	100,0 %	
	Part de la filière/Départs à la retraite des personnels enseignants	0,0 %	0,2 %	0,1 %	-	
Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants			1 219	438	1 657	26,4 %

Catégorie de personnel	Filière	Libellé long du corps	H	F	TOTAL	Part des femmes	
Personnels BIATSS	Filière administrative	Adjoint administratif (ADJENES)	23	264	287	92,0 %	
		Attaché (ADAENES)	26	75	101	74,3 %	
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire	7	8	15	53,3 %	
		Secrétaire administratif (SAENES)	14	146	160	91,3 %	
		Total des départs à la retraite de la filière	70	493	563	87,6 %	
		Part de la filière/Départs à la retraite des personnels BIATSS	17,4 %	51,7 %	41,5 %	-	
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social			6	6	100,0 %
		Conseiller technique de service social			1	1	100,0 %
		Infirmier			7	7	100,0 %
		Infirmier (cat. B)			5	5	100,0 %
		Total des départs à la retraite de la filière	0	19	19	100,0 %	
		Part de la filière/Départs à la retraite des personnels BIATSS	0,0 %	2,0 %	1,4 %	-	
	Filière ITRF	Adjoint technique de recherche et formation	102	160	262	61,1 %	
		Assistant ingénieur	22	18	40	45,0 %	
		Ingénieur de recherche	42	16	58	27,6 %	
		Ingénieur d'études	63	78	141	55,3 %	
		Technicien de recherche et formation	66	91	157	58,0 %	
		Total des départs à la retraite de la filière	295	363	658	55,2 %	
		Part de la filière/Départs à la retraite des personnels BIATSS	73,2 %	38,1 %	48,5 %	-	
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	9	3	12	25,0 %	
		Total des départs à la retraite de la filière	9	3	12	25,0 %	
		Part de la filière/Départs à la retraite des personnels BIATSS	2,2 %	0,3 %	0,9 %	-	
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	2	14	16	87,5 %	
		Bibliothécaire assistant spécialisé	6	23	29	79,3 %	
		Conservateur des bibliothèques	5	19	24	79,2 %	
		Conservateur général des bibliothèques	2	5	7	71,4 %	
		Magasinier des bibliothèques	14	15	29	51,7 %	
Total des départs à la retraite de la filière		29	76	105	72,4 %		
Part de la filière/Départs à la retraite des personnels BIATSS	7,2 %	8,0 %	7,7 %	-			
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS			403	954	1 357	70,3 %	
Ensemble des départs à la retraite			1 622	1 392	3 014	46,2 %	

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

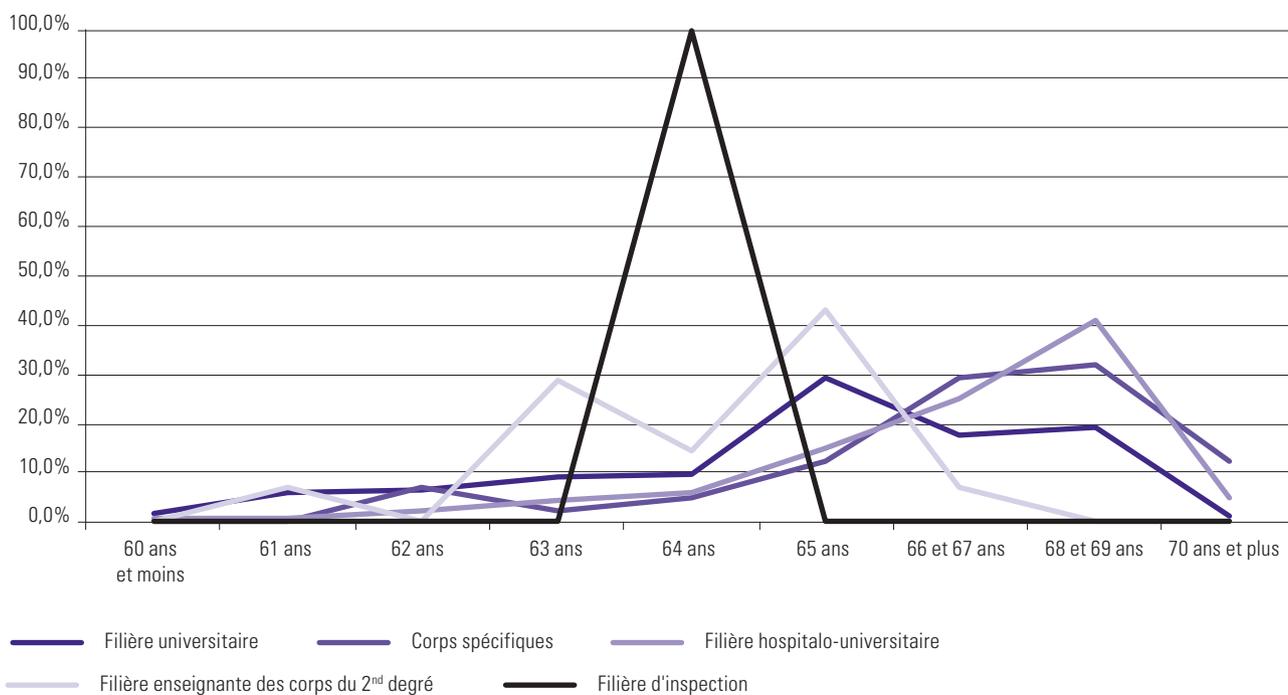
Chez les personnels BIATSS, alors que les effectifs des agents titulaires de la filière « administrative » représentent près de 27,5 % de l'ensemble des effectifs, les départs à la retraite s'élèvent à 41,5 % de l'ensemble des départs à la retraite des BIATSS ; inversement dans la filière « ITRF », le poids des départs en retraite est de 48,5 % alors que celui des effectifs sur l'ensemble des agents titulaires BIATSS est de 63,4 %.

Chez les personnels enseignants-chercheurs, le poids de la filière « universitaire » dans les départs à la retraite est de 82 % alors que cette filière constitue près de 87 % de la totalité des effectifs titulaires ; à l'inverse, dans la filière « hospitalo- universitaire », les départs à la retraite s'élèvent à 15,4 % des départs, soit 4,3 points de plus que la part de cette filière au sein des enseignants-chercheurs (11,3 %).

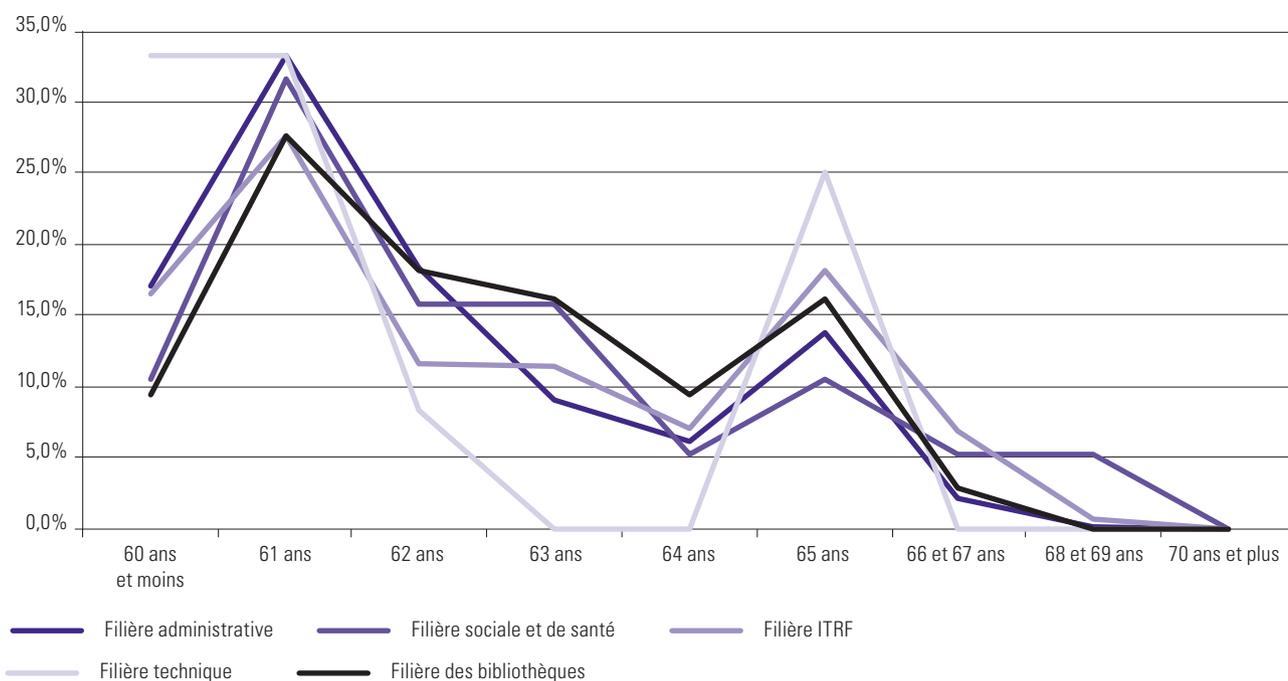
Effectifs partis à la retraite, répartis par filière et corps et ventilés par âge

Le poids des départs à la retraite par âge de chaque filière

Personnels enseignants



Personnels BIATSS



Catégorie de personnel	Filière	Libellé du corps/Age	60 ans et moins	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 et 67 ans	68 et 69 ans	70 ans et plus	TOTAL	
Personnels enseignants	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur				1						1	
		Maître-assistant	1										1
		Maître de conférences des universités	15	51	50	74	65	228	135	41	1	660	
		Professeur des universités	5	31	40	48	65	165	103	215	14	686	
		Total de la filière	21	82	90	123	130	393	238	256	15	1 348	
		Part/Départs à la retraite de la filière	1,6%	6,1%	6,7%	9,1%	9,6%	29,2%	17,7%	19,0%	1,1%	100,0%	
	Corps spécifiques enseignants	Astronome adjoint							1				1
		Astronome								1	3		4
		Directeur d'études de l'EHESS									3	1	4
		Directeur d'études de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO							1	1	1		3
		Maître de conférences de l'EHESS								3			3
		Maître de conférences de l'EPHE, l'ENC et l'EFEO								1			1
		Maître de conf. Muséum national d'histoire naturelle							2	1	1		4
		Physicien adjoint						1		1			2
		Physicien									1		1
		Professeur du Collège de France								2		4	6
		Professeur du CNAM				2		1		1	1		5
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 1 ^{er} cat.									1		1
		Professeur de l'École Centrale de Paris de 2 ^e cat.				1							1
		Professeur du Muséum national d'histoire naturelle					1				1	2	4
		Sous-directeur de laboratoire du Collège de France								1			1
	Total de la filière	0	0	3	1	2	5	12	13	5	41		
	Part/Départs à la retraite de la filière	0,0%	0,0%	7,3%	2,4%	4,9%	12,2%	29,3%	31,7%	12,2%	100,0%		
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conf. des univ.-praticien hosp. des CSERD			1	1			2	3	1		8
		Maître de conf. des univ.-PH des disciplines pharma.				1	1		1	1			4
		Maître de conférences des univ.-praticien hospitalier	2		2	4	9	19	32	4			72
		Professeur du 1 ^{er} grade de chirurgie dentaire Odonto.								1	2		3
		Professeur des universités-praticien hospitalier		2	2	5	6	12	22	88	13		150
		Professeur des univ.-praticien hospitalier des CSERD							1	2	5		8
		Prof. Univ. - PH des disciplines pharmaceutiques							3	2	3		8
		Total de la filière	2	2	6	11	15	38	63	103	13	253	
	Part/Départs à la retraite de la filière	0,8%	0,8%	2,4%	4,3%	5,9%	15,0%	24,9%	40,7%	5,1%	100,0%		
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	PREN			1		4	2	6	1			14
		Total de la filière	0	1	0	4	2	6	1	0	0	14	
		Part/Départs à la retraite de la filière	0,0%	7,1%	0,0%	28,6%	14,3%	42,9%	7,1%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Filière d'inspection	Inspecteur de l'éducation nationale						1					1
		Total de la filière	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
		Part/Départs à la retraite de la filière	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Sous-total des départs à la retraite des personnels enseignants			23	85	99	139	150	442	314	372	33	1 657

Catégorie de personnel	Filière	Libellé du corps/Age	60 ans et moins	61 ans	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 et 67 ans	68 et 69 ans	70 ans et plus	TOTAL	
Personnels BIATSS	Filière administrative	Attaché (ADAENES)	8	31	30	10	7	12	3			101	
		Adjoint administratif (ADJENES)	63	94	43	17	16	47	6	1		287	
		Conseiller d'administration scolaire et universitaire	1	3	3	3			4	1			15
		Secrétaire administratif (SAENES)	24	59	27	21	12	15	2				160
		Total de la filière	96	187	103	51	35	78	12	1	0	0	563
		Part/Départs à la retraite de la filière	17,1%	33,2%	18,3%	9,1%	6,2%	13,9%	2,1%	0,2%	0,0%	0,0%	100,0%
	Filière sociale et de santé	Assistant de service social		1	2	1			1	1			6
		Conseiller technique de service social		1									1
		Infirmier	1	2	1	2			1				7
		Infirmier (cat. B)	1	2				1			1		5
		Total de la filière	2	6	3	3	1	2	1	1	1	0	19
		Part/Départs à la retraite de la filière	10,5%	31,6%	15,8%	15,8%	5,3%	10,5%	5,3%	5,3%	0,0%	0,0%	100,0%
	Filière ITRF	Assistant ingénieur	7	12	5	4	3	7	2				40
		Adjoint technique de recherche et formation	72	81	25	24	10	39	11				262
		Ingénieur d'études	5	31	22	20	11	33	17	2			141
		Ingénieur de recherche		3	4	10	11	22	7	1			58
		Technicien de recherche et formation	25	55	20	17	12	18	8	2			157
		Total de la filière	109	182	76	75	47	119	45	5	0	0	658
	Part/Départs à la retraite de la filière	16,6%	27,7%	11,6%	11,4%	7,1%	18,1%	6,8%	0,8%	0,0%	0,0%	100,0%	
	Filière technique	Adjoint technique des établissements	4	4	1				3				12
		Total de la filière	4	4	1	0	0	3	0	0	0	0	12
		Part/Départs à la retraite de la filière	33,3%	33,3%	8,3%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	1	6	2	4	1	2					16
Bibliothécaire assistant spécialisé		2	8	2	8	2	7					29	
Conservateur des bibliothèques		1	2	10	4	3	4					24	
Conservateur général des bibliothèques		1		3				1	2			7	
Magasinier des bibliothèques		5	13	2	1	4	3	1				29	
Total de la filière		10	29	19	17	10	17	3	0	0	0	105	
Part/Départs à la retraite de la filière	9,5%	27,6%	18,1%	16,2%	9,5%	16,2%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%		
Sous-total des départs à la retraite des personnels BIATSS			221	408	202	146	93	219	61	7	0	1 357	
Ensemble des départs à la retraite			244	493	301	285	243	661	375	379	33	3 014	

Sources : Bases et annuaires des personnels

Les départs à la retraite des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

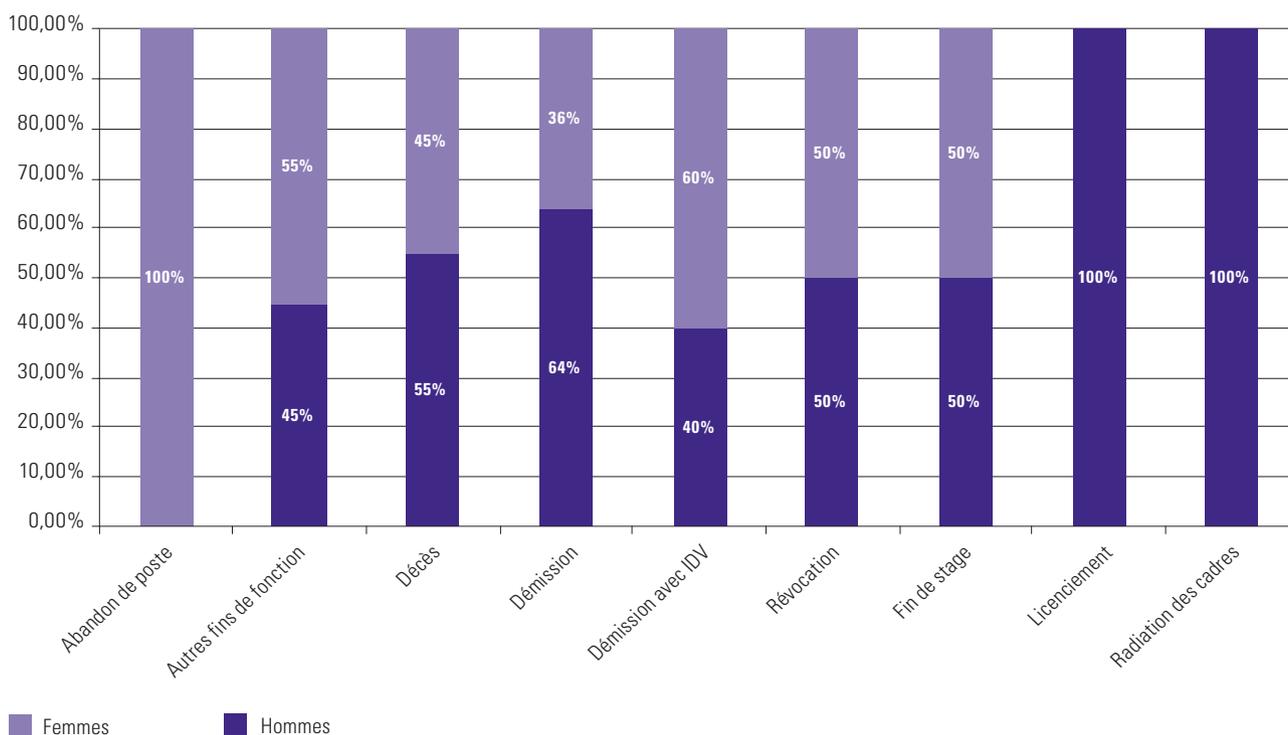
Dans les filières administrative et ITRF, hormis les taux les plus importants de départs en retraite à 61 ans (entre 27 et 33%), on en compte une part non négligeable à 62 ans et à 65 ans.

Les personnels enseignants, quelle que soit la filière, partent souvent en retraite après 67 ou 68 ans (majoritairement les professeurs et corps assimilés ou les PUPH).

Les autres départs définitifs

Répartition des départs définitifs autres que les retraites par catégorie de personnel, catégorie statutaire et ventilée par modalité de départ et par sexe - Année 2012

La part des départs définitifs autres que les retraites selon le sexe



Catégorie de personnel	Catégorie statutaire/ Autre départ définitif*/Sexe	Abandon de poste			Autres fins de fonction			Décès			Démission		
		H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T
Personnels enseignants	Catégorie A			0	14	10	24	21	7	28	34	20	54
	Part cat. stat./sous tot. motif de départ définitif	-	-	-	58%	42%	-	75%	25%	-	63%	37%	-
Personnels BIATSS	Catégorie A			0	7	8	15	5	3	8	1		1
	Part cat. stat./sous tot. motif de départ définitif	-	-	-	47%	53%	-	63%	38%	-	100%	0%	-
	Catégorie B			0	1	7	8	6	4	10	5	1	6
	Part cat. stat./sous tot. motif de départ définitif	-	-	-	13%	88%	-	60%	40%	-	83%	17%	-
	Catégorie C		1	1	3	6	9	20	29	49	6	5	11
	Part cat. stat./sous tot. motif de départ définitif	0%	100%	-	33%	67%	-	41%	59%	-	55%	45%	-
Sous-total des autres départs définitifs des personnels BIATSS		0	1	1	11	21	32	31	36	67	12	6	18
Part par sexe/sous-total motif de départ définitif		0%	100%	-	34%	66%	-	46%	54%	-	67%	33%	-
Ensemble des départs définitifs autre que la retraite		0	1	1	25	31	56	52	43	95	46	26	72
Part par sexe/sous-total motif de départ définitif		0%	100%	-	45%	55%	-	55%	45%	-	64%	36%	-
Part/Total général des motifs de départ définitif autre que la retraite		0%	0%	-	10%	12%	-	21%	17%	-	18%	10%	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

* IDV = indemnité de départ volontaire

Par autres départs définitifs, on entend les motifs de cessation de fonction autres que ceux liés aux départs à la retraite.

Les autres départs définitifs des professeurs des écoles, certifiés et agrégés ainsi que des personnels d'orientation exerçant dans l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles.

Les autres départs définitifs (en dehors des retraites) en 2012 sont également répartis entre les personnels enseignants et les personnels BIATSS. Les décès (38 %) plus les démissions (29 %) représentent les deux tiers de ces départs.

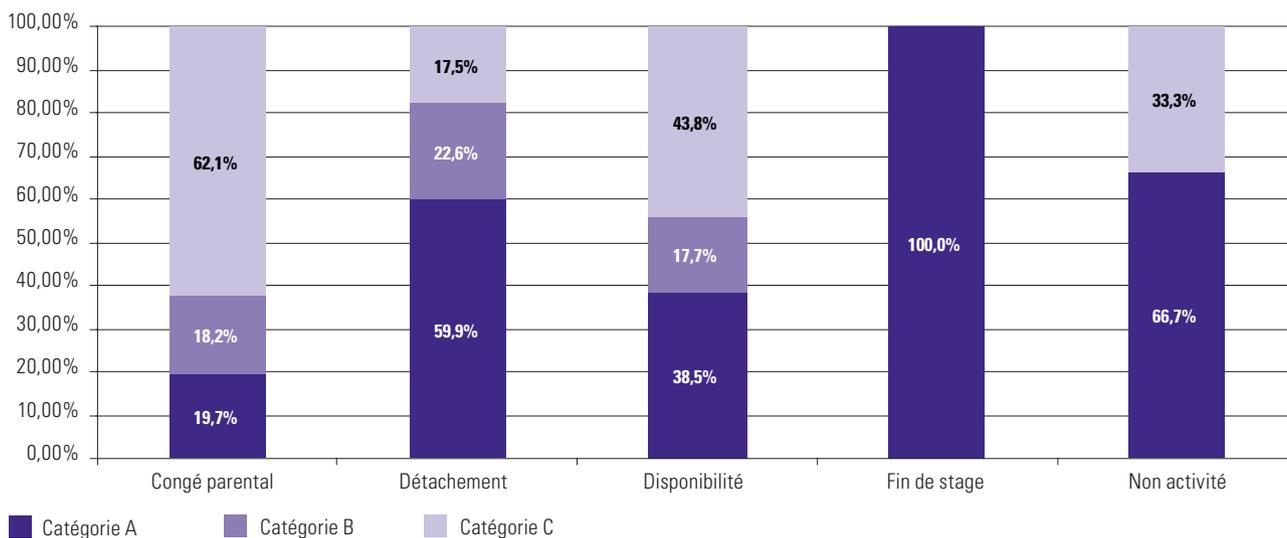
La part des femmes dans les départs définitifs est nettement inférieure chez les enseignants (34 %) que chez les BIATSS (54 %).

Démission avec IDV*			Révocation			Fin de stage			Licenciement			Radiation des cadres			TOTAL GÉNÉRAL			Part des femmes
H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	S/T	H	F	TOTAL	
		0		1	1	4	4	8	2		2	6		6	81	42	123	34,1%
-	-	-	0%	100%	-	50%	50%	-	100%	0%	-	100%	0%	-	66%	34%	-	-
1		1			0			0			0			0	14	11	25	44,0%
100%	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56%	44%	-	-
	1	1		1	1			0			0			0	12	14	26	53,8%
0%	100%	-	0%	100%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46%	54%	-	-
1	2	3	2		2			0			0			0	32	43	75	57,3%
33%	67%	-	100%	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43%	57%	-	-
2	3	5	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58	68	126	54,0%
40%	60%	-	67%	33%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46%	54%	-	-
2	3	5	2	2	4	4	4	8	2	0	2	6	0	6	139	110	249	44,2%
40%	60%	-	50%	50%	-	50%	50%	-	100%	0%	-	100%	0%	-	56%	44%	-	-
1%	1%	-	1%	1%	-	2%	2%	-	1%	0%	-	2%	0%	-	56%	44%	-	-

E. Les autres départs dans l'année - Départs temporaires en 2012

Effectifs des agents titulaires, répartis par position administrative et ventilés par catégorie de personnel, catégorie statutaire et sexe

Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année par position administrative selon la catégorie statutaire



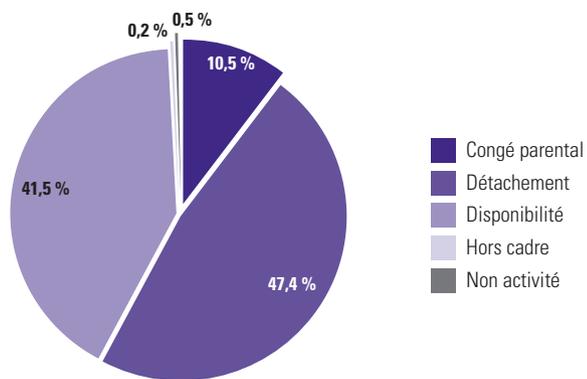
Catégorie de personnel	Catégorie statutaire	Position administrative occupée/Sexe	Congé parental	Dé- tachement	Dispo- nibilité	Hors cadre	Non activité	TOTAL	Part par sexe
Personnels enseignants	Catégorie A	Hommes	1	16	15	1		33	56,9 %
		Femmes	4	9	12			25	43,1 %
	Total de la catégorie A		5	25	27	1	0	58	-
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative		7,6 %	8,4 %	10,4 %	100,0 %	0,0 %	9,3 %	-
Personnels BIATSS	Catégorie A	Hommes	2	68	29			99	41,9 %
		Femmes	6	85	44		2	137	58,1 %
	Total de la catégorie A		8	153	73	0	2	236	-
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative		12,1 %	51,5 %	28,1 %	0,0 %	66,7 %	37,6 %	-
Personnels BIATSS	Catégorie B	Hommes		18	15			33	26,4 %
		Femmes	12	49	31			92	73,6 %
	Total de la catégorie B		12	67	46	0	0	125	-
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative		18,2 %	22,6 %	17,7 %	0,0 %	0,0 %	19,9 %	-
Personnels BIATSS	Catégorie C	Hommes	1	14	33		1	49	23,6 %
		Femmes	40	38	81			159	76,4 %
	Total de la catégorie C		41	52	114	0	1	208	-
	Part de la catégorie statutaire/Effectifs de la position administrative		62,1 %	17,5 %	43,8 %	0,0 %	33,3 %	33,2 %	-
TOTAL des personnels BIATSS		61	272	233	0	3	569	-	
Part des femmes/Effectifs gérés des BIATSS		95,1 %	63,2 %	67,0 %	-	66,7 %	68,2 %	-	
Ensemble des effectifs			66	297	260	1	3	627	-
Part des femmes/Effectifs gérés			93,9 %	60,9 %	64,6 %	0,0 %	66,7 %	65,9 %	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

Au cours de l'année 2012, parmi les agents titulaires qui ont été placés dans une position administrative autre que celle d'activité au sein du MESR, les détachements concernent 60 % des départs des agents de catégorie A, 22,6 % pour ceux de catégorie B et 17,5 % pour ceux de catégorie C. Les départs en disponibilité se répartissent de la façon suivante : 38,5 % de catégorie A, 17,7 % de catégorie B et près de 44 % de catégorie C. Ces deux positions qui représentent 89 % des départs temporaires, concernent près de 2 femmes sur 3.

Effectifs des agents titulaires gérés, répartis par position administrative et ventilés par filière, corps et sexe

Les effectifs des agents titulaires partis en cours d'année selon la position administrative



Filière	Corps/Position administrative par sexe	Congé parental			Détachement			Disponibilité			Hors cadre		
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total
Filière universitaire	MCF	1	2	3	7	6	13	5	5	10			0
	PR			0	5	3	8	5	1	6	1		1
Corps spécifiques enseignants	AST			0			0	1	1	2			0
	MCFP			0	1		1	1		1			0
	PRCM			0	1		1			0			0
	PRMU			0	1		1			0			0
Filière hospitalo-universitaire	MCPHO		2	2			0			0			0
	MCUPH			0			0	2	5	7			0
	PUPH			0	1		1	1		1			0
Filière administrative	ADAENES	2	3	5	22	23	45	3	7	10			0
	ADJENES		26	26	9	33	42	8	46	54			0
	SAENES		5	5	7	20	27	3	17	20			0
Filière MS	ASSOC		1	1			0			0			0
	CTSS			0		1	1			0			0
	INF			0		1	1		2	2			0
Filière ITRF	ASI			0	5	8	13	6	9	15			0
	ATRF	1	12	13	5	3	8	25	32	57			0
	IGE		2	2	20	38	58	11	13	24			0
	IGR		1	1	14	10	24	4	3	7			0
	TECH		6	6	8	22	30	11	6	17			0
Technique	A TEC			0		1	1		1	1			0
Filière des bibliothèques	BIB			0	2		2	1	2	3			0
	BIBAS			0	3	7	10	1	8	9			0
	CBIB			0	5	3	8	4	7	11			0
	CGBIB			0		1	1		1	1			0
	MAGB		2	2		1	1		2	2			0
TOTAL GÉNÉRAL		4	62	66	116	181	297	92	168	260	1	0	1
Effectifs par sexe/Effectifs par position		6,1%	93,9%	-	39,1%	60,9%	-	35,4%	64,6%	-	100,0%	0,0%	-

Sources : Bases et annuaires des personnels

En 2012, les femmes représentent 66 % des départs temporaires. Ce sont dans les corps des filières « administrative » et « ITRF » que ces départs sont les plus nombreux, principalement en détachement ou en disponibilité.

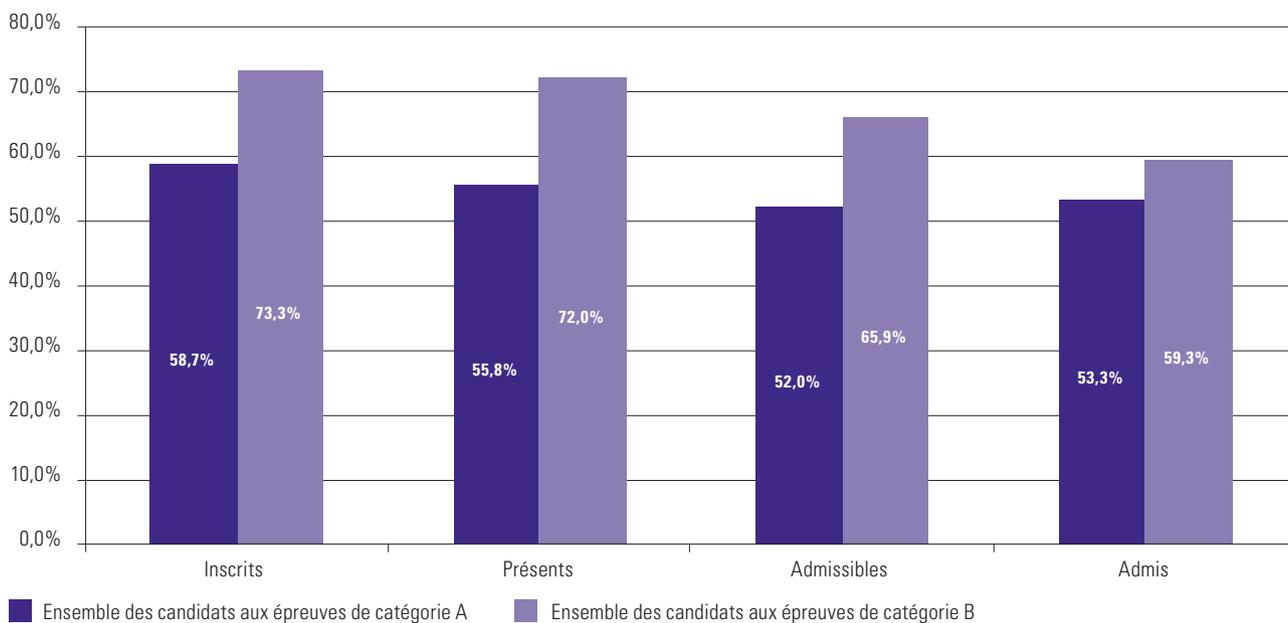
Non activité			Ensemble			Part des femmes
H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
		0	13	13	26	50,0 %
		0	11	4	15	26,7 %
		0	1	1	2	50,0 %
		0	2	0	2	0,0 %
		0	1	0	1	0,0 %
		0	1	0	1	0,0 %
		0	0	2	2	100,0 %
		0	2	5	7	71,4 %
		0	2	0	2	0,0 %
		0	27	33	60	55,0 %
1		1	18	105	123	85,4 %
		0	10	42	52	80,8 %
		0	0	1	1	100,0 %
		0	0	1	1	100,0 %
		0	0	3	3	100,0 %
	1	1	11	18	29	62,1 %
		0	31	47	78	60,3 %
	1	1	31	54	85	63,5 %
		0	18	14	32	43,8 %
		0	19	34	53	64,2 %
		0	0	2	2	100,0 %
		0	3	2	5	40,0 %
		0	4	15	19	78,9 %
		0	9	10	19	52,6 %
		0	0	2	2	100,0 %
		0	0	5	5	100,0 %
1	2	3	214	413	627	65,9 %
33,3 %	66,7 %	-	34,1 %	65,9 %	-	-

1. Effectifs, carrières et politiques de recrutement

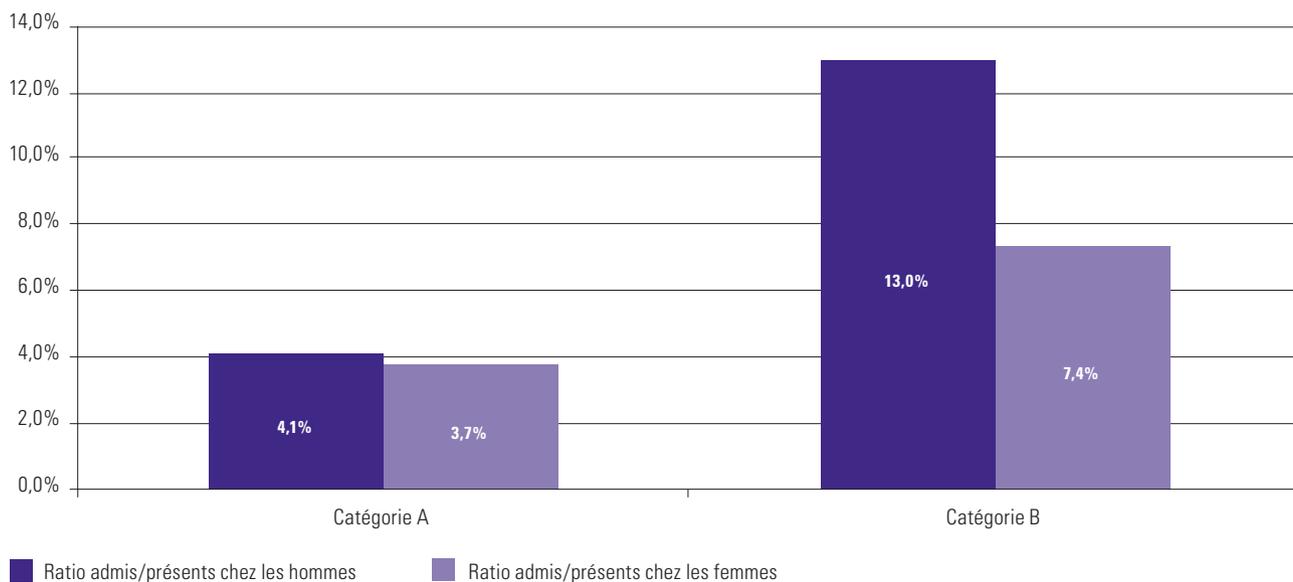
1-3. Parité dans les recrutements

Répartition par sexe des candidats aux concours et examens professionnels BIATSS : inscrits, présents, admissibles et admis ventilés par catégorie statutaire et corps/grade - Année 2012

La part des femmes aux concours et examens professionnels BIATSS selon la catégorie statutaire



Ratio des admis aux concours par catégorie statutaire et par sexe



Cat. Statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Inscrits				Présents			
			H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes
A	APAENES	examen professionnel	419	586	1 005	58,3 %	396	555	951	58,4 %
	ADAENES	concours interne	1 230	4 679	5 909	79,2 %	776	2 802	3 578	78,3 %
	Médecin	concours unique	3	51	54	94,4 %	3	38	41	92,7 %
	CTSS	concours interne	1	51	52	98,1 %	1	45	46	97,8 %
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	411	883	1 294	68,2 %	165	328	493	66,5 %
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	165	315	480	65,6 %	76	148	224	66,1 %
	Chartiste	concours externe	5	10	15	66,7 %	5	10	15	66,7 %
	Bibliothécaire	concours externe	682	1 924	2 606	73,8 %	296	723	1 019	71,0 %
	Bibliothécaire	concours interne	169	552	721	76,6 %	93	336	429	78,3 %
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	12	4	16	25,0 %	11	4	15	26,7 %
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	116	52	168	31,0 %	100	46	146	31,5 %
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	80	39	119	32,8 %	77	38	115	33,0 %
	Ingénieur de recherche 2 ^o classe	concours externe	1 402	967	2 369	40,8 %	1 372	957	2 329	41,1 %
	Ingénieur de recherche 2 ^o classe	concours interne	427	288	715	40,3 %	417	280	697	40,2 %
	Ingénieur d'études	concours externe	6 937	6 793	13 730	49,5 %	6 858	6 741	13 599	49,6 %
	Ingénieur d'études	concours interne	1 418	1 632	3 050	53,5 %	1 382	1 617	2 999	53,9 %
	Ingénieur d'études	troisième concours	3	2	5	40,0 %	1	1	2	50,0 %
	Assistant ingénieur	concours externe	3 149	4 260	7 409	57,5 %	1 922	2 130	4 052	52,6 %
	Assistant ingénieur	concours interne	2 013	3 359	5 372	62,5 %	1 986	3 327	5 313	62,6 %
	Assistant ingénieur	troisième concours								
Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie A			18 642	26 447	45 089	58,7 %	15 937	20 126	36 063	55,8 %
B	BIBAS classe normale	concours externe	1 376	4 527	5 903	76,7 %	453	1 264	1 717	73,6 %
	BIBAS classe normale	concours interne	260	771	1 031	74,8 %	152	325	477	68,1 %
	BIBAS classe supérieure	concours externe	151	656	807	81,3 %	43	260	303	85,8 %
	BIBAS classe supérieure	concours interne	86	238	324	73,5 %	36	124	160	77,5 %
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	18	71	89	79,8 %	9	29	38	76,3 %
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	91	410	501	81,8 %	58	241	299	80,6 %
	TECHRF classe normale	concours externe	1 711	3 824	5 535	69,1 %	1 160	2 599	3 759	69,1 %
	TECHRF classe normale	concours interne	724	2 430	3 154	77,0 %	713	2 413	3 126	77,2 %
	TECHRF classe supérieure	concours externe	32	91	123	74,0 %	20	54	74	73,0 %
	TECHRF classe supérieure	concours interne	7	89	96	92,7 %	7	89	96	92,7 %
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	440	495	935	52,9 %	344	362	706	51,3 %
TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	86	84	170	49,4 %	46	52	98	53,1 %	
Ensemble des candidats aux épreuves de catégorie B			4 982	13 686	18 668	73,3 %	3 041	7 812	10 853	72,0 %

Sources : DGRH D5

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

Si les femmes sont les plus nombreuses parmi les personnes inscrites aux concours et examens professionnels des filières BIATSS, 58,7 % dans les corps de catégorie A et 73,3 % dans la catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C), celles-ci ne sont plus que 53,3 % en catégorie A et 59,3 % en catégorie B parmi les candidats admis.

Cela se traduit dans le ratio admis/présent, par un écart de leur poids inférieur de -0,2 point pour les concours et examens professionnels BIATSS de catégorie A et de -1,5 point pour les catégorie B par rapport au ratio moyen global, qui est respectivement de 3,9 % et 8,9 %.

Admissibles				Admis				Ratio admis/ présents	Ratio admis/ présents chez les femmes
H	F	Total	Part des femmes	H	F	Total	Part des femmes		
				126	157	283	55,5 %	29,8 %	28,3 %
38	145	183	79,2 %	17	51	68	75,0 %	1,9 %	1,8 %
				1	30	31	96,8 %	75,6 %	78,9 %
				0	21	21	100,0 %	45,7 %	46,7 %
13	31	44	70,5 %	6	9	15	60,0 %	3,0 %	2,7 %
9	9	18	50,0 %	4	3	7	42,9 %	3,1 %	2,0 %
				4	7	11	63,6 %	73,3 %	70,0 %
9	30	39	76,9 %	2	12	14	85,7 %	1,4 %	1,7 %
6	18	24	75,0 %	4	4	8	50,0 %	1,9 %	1,2 %
5	3	8	37,5 %	1	1	2	50,0 %	13,3 %	25,0 %
				39	22	61	36,1 %	41,8 %	47,8 %
25	7	32	21,9 %	7	3	10	30,0 %	8,7 %	7,9 %
560	407	967	42,1 %	51	47	98	48,0 %	4,2 %	4,9 %
185	117	302	38,7 %	28	25	53	47,2 %	7,6 %	8,9 %
2 320	2 439	4 759	51,3 %	168	166	334	49,7 %	2,5 %	2,5 %
479	665	1 144	58,1 %	66	59	125	47,2 %	4,2 %	3,6 %
1	0	1	0,0 %	1		1	0,0 %	50,0 %	0,0 %
785	746	1 531	48,7 %	67	76	143	53,1 %	3,5 %	3,6 %
775	1 035	1 810	57,2 %	67	60	127	47,2 %	2,4 %	1,8 %
5 210	5 652	10 862	52,0 %	659	753	1 412	53,3 %	3,9 %	3,7 %
11	24	35	68,6 %	4	6	10	60,0 %	0,6 %	0,5 %
5	27	32	84,4 %	3	7	10	70,0 %	2,1 %	2,2 %
7	45	52	86,5 %	2	17	19	89,5 %	6,3 %	6,5 %
5	7	12	58,3 %	3	10	13	76,9 %	8,1 %	8,1 %
3	18	21	85,7 %	3	6	9	66,7 %	23,7 %	20,7 %
14	81	95	85,3 %	7	29	36	80,6 %	12,0 %	12,0 %
495	620	1 115	55,6 %	139	152	291	52,2 %	7,7 %	5,8 %
290	735	1 025	71,7 %	89	189	278	68,0 %	8,9 %	7,8 %
6	21	27	77,8 %	0	3	3	100,0 %	4,1 %	5,6 %
1	38	39	97,4 %	0	5	5	100,0 %	5,2 %	5,6 %
				105	109	214	50,9 %	30,3 %	30,1 %
				39	42	81	51,9 %	82,7 %	80,8 %
837	1 616	2 453	65,9 %	394	575	969	59,3 %	8,9 %	7,4 %

La composition des jurys de concours et d'examens professionnels par catégorie statutaire et corps/grade

Jurys des concours et examens professionnels BIATSS

Catégorie statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Composition du jury			
			H	F	Total	% de femmes
A	APAENES	examen professionnel	26	26	52	50,00 %
	ADAENES	concours interne	38	36	74	48,65 %
	Médecin	concours unique	4	10	14	71,43 %
	CTSS	concours interne	2	7	9	77,78 %
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	50	55	105	52,38 %
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	50	55	105	52,38 %
	Chartiste	concours externe	5	3	8	37,50 %
	Bibliothécaire	concours externe	40	53	93	56,99 %
	Bibliothécaire	concours interne	40	53	93	56,99 %
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	15	10	25	40,00 %
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	16	17	33	51,52 %
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	63	52	115	45,22 %
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	511	391	902	43,35 %
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	275	233	508	45,87 %
	Ingénieur d'études	concours externe	1 305	1 193	2 498	47,76 %
	Ingénieur d'études	concours interne	579	576	1 155	49,87 %
	Ingénieur d'études	troisième concours	6	7	13	53,85 %
	Assistant ingénieur	concours externe	633	585	1 218	48,03 %
	Assistant ingénieur	concours interne	527	528	1 055	50,05 %
	Assistant ingénieur	troisième concours				
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			4 185	3 890	8 075	48,17 %
B	BIBAS classe normale	concours externe	25	70	95	73,68 %
	BIBAS classe normale	concours interne	25	70	95	73,68 %
	BIBAS classe supérieure	concours externe	15	38	53	71,70 %
	BIBAS classe supérieure	concours interne	15	38	53	71,70 %
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	2	4	6	66,67 %
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	2	7	9	77,78 %
	TECHRF classe normale	concours externe	449	375	824	45,51 %
	TECHRF classe normale	concours interne	377	326	703	46,37 %
	TECHRF classe supérieure	concours externe	17	20	37	54,05 %
	TECHRF classe supérieure	concours interne	9	10	19	52,63 %
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	32	29	61	47,54 %
TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	12	13	25	52,00 %	
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			980	1 000	1 980	50,51 %

Sources : DGRH D5

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

Les femmes représentent, en 2012, en moyenne près d'un membre sur deux des jurys de concours et examens professionnels BIATSS, soit 48 % des membres en catégorie A et 51 % en catégorie B (pas de données disponibles pour les corps de catégorie C). La légère sous représentation en catégorie A s'explique par leur poids plus faible dans les jurys du corps des IGR, eu égard à la composition des effectifs des agents titulaires appartenant à ce corps (36 %)

La composition des jurys de concours de l'agrégation, ventilés par sexe

Concours agrégation 2011-2012	Corps				
	PR et assimilés				
	Sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Sciences économiques (externe)	6	1	7	85,7 %	14,3 %
Droit public (externe)	5	2	7	71,4 %	28,6 %
Droit public (interne)	4	3	7	57,1 %	42,9 %
Histoire du droit (externe)	4	3	7	57,1 %	42,9 %
Sciences de gestion (interne)	3	4	7	42,9 %	57,1 %
Total agrégations	22	13	35	62,9 %	37,1 %

Source : données du département du pilotage et d'appui aux établissements (DGRH A2-1)

Les jurys de concours d'agrégation de l'enseignement supérieur (uniquement dans les disciplines juridiques, économiques et de gestion) ne sont composés que de professeurs des universités et corps assimilés. La part des femmes est variable selon les concours mais elle ne dépasse les 50 % en 2012 que pour le concours interne de Sciences de gestion.

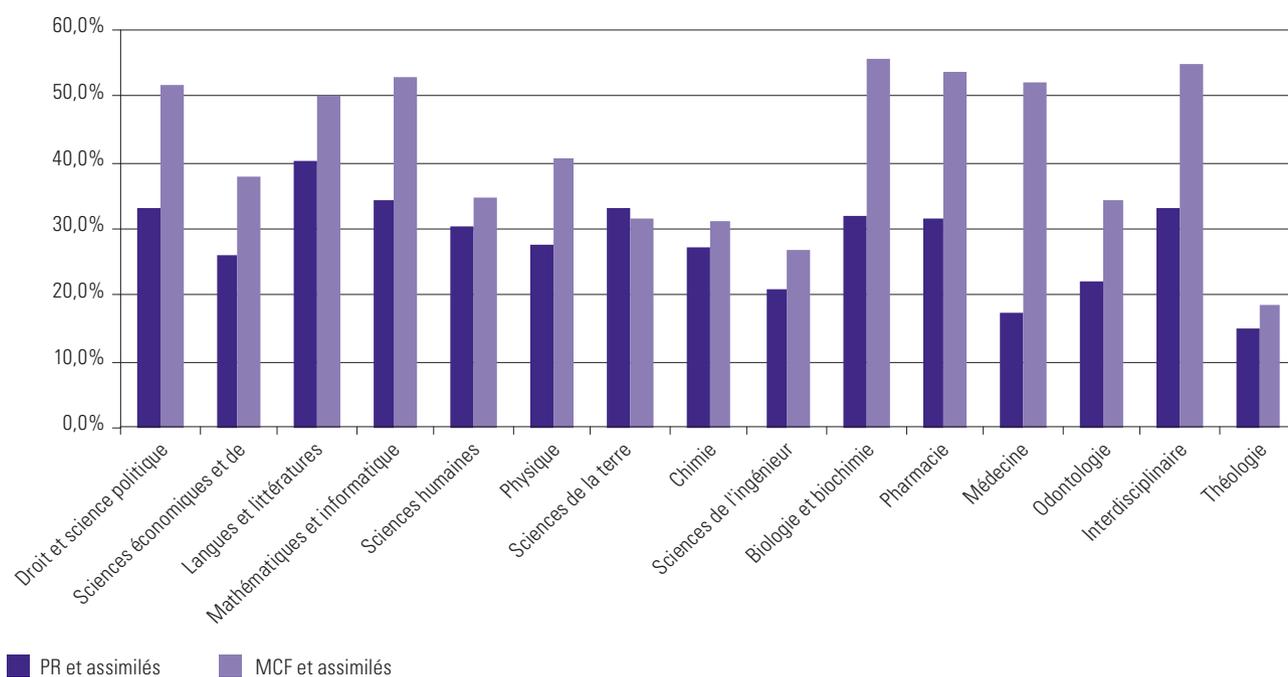
La composition des sections du CNU, réparties par groupes de disciplines et ventilées par corps

Groupes de disciplines des sections CNU	Corps									
	PR et assimilés					MCF et assimilés				
	Sexe		Total	%		Sexe		Total	%	
	Homme	Femme		Homme	Femme	Homme	Femme		Homme	Femme
Droit et science politique	40	20	60	66,7 %	33,3 %	29	31	60	48,3 %	51,7 %
Sciences économiques et de gestion	31	11	42	73,8 %	26,2 %	26	16	42	61,9 %	38,1 %
Langues et littératures	86	58	144	59,7 %	40,3 %	72	72	144	50,0 %	50,0 %
Sciences humaines	92	48	140	65,7 %	34,3 %	65	73	138	47,1 %	52,9 %
Mathématiques et informatique	50	22	72	69,4 %	30,6 %	47	25	72	65,3 %	34,7 %
Physique	39	15	54	72,2 %	27,8 %	32	22	54	59,3 %	40,7 %
Chimie	40	20	60	66,7 %	33,3 %	41	19	60	68,3 %	31,7 %
Sciences de la terre	35	13	48	72,9 %	27,1 %	33	15	48	68,8 %	31,3 %
Sciences de l'ingénieur	71	19	90	78,9 %	21,1 %	66	24	90	73,3 %	26,7 %
Biologie et biochimie	70	33	103	68,0 %	32,0 %	45	57	102	44,1 %	55,9 %
Pharmacie	37	17	54	68,5 %	31,5 %	24	28	52	46,2 %	53,8 %
Médecine	322	67	389	82,8 %	17,2 %	110	119	229	48,0 %	52,0 %
Odontologie	28	8	36	77,8 %	22,2 %	23	12	35	65,7 %	34,3 %
Interdisciplinaire	40	20	60	66,7 %	33,3 %	27	33	60	45,0 %	55,0 %
Théologie	17	3	20	85,0 %	15,0 %	13	3	16	81,3 %	18,8 %
Total général	998	374	1372	72,7 %	27,3 %	653	549	1202	54,3 %	45,7 %

Source : base GESUP 2 et Galaxie

La part des femmes dans les sections de CNU est très variable selon qu'elles appartiennent aux corps des professeurs des universités et corps assimilés ou aux corps des maîtres de conférences et corps assimilés ; elle est d'un peu plus de 27 % dans le corps des PR, alors qu'elle est de plus de 45 % dans celui des MCF. Elle varie également d'un groupe de discipline à l'autre : en « Langues et Littératures », le taux de féminisation atteint plus de 40 % dans le corps des PR et même 50 % dans le corps des MCF alors qu'en « Sciences de l'ingénieur » il n'atteint que 21 % dans le corps des PR et 26,7 % dans celui des MCF.

Le taux de féminisation des sections du CNU selon le corps et le groupe de disciplines



La présidence des jurys de concours et d'examens professionnels par catégorie statutaire et corps/grade

Présidence des jurys de concours et examens professionnels BIATSS

Catégorie statutaire	Libellé corps/grade	Nature	Présidence du jury			
			H	F	Total	% de femmes
A	APAENES	examen professionnel	0	1	1	100,00 %
	ADAENES	concours interne	0	1	1	100,00 %
	Médecin	concours unique	0	1	1	100,00 %
	CTSS	concours interne	1	0	1	0,00 %
	Conservateur des bibliothèques	concours externe	1	0	1	0,00 %
	Conservateur des bibliothèques	concours interne	1	0	1	0,00 %
	Chartiste	concours externe	1	0	1	0,00 %
	Bibliothécaire	concours externe	1	0	1	0,00 %
	Bibliothécaire	concours interne	1	0	1	0,00 %
	Ingénieur de recherche hors classe	concours externe	3	1	4	25,00 %
	Ingénieur de recherche hors classe	examen professionnel	1	0	1	0,00 %
	Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	concours externe	15	3	18	16,67 %
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours externe	111	34	145	23,45 %
	Ingénieur de recherche 2 ^e classe	concours interne	63	19	82	23,17 %
	Ingénieur d'études	concours externe	279	124	403	30,77 %
	Ingénieur d'études	concours interne	121	60	181	33,15 %
	Ingénieur d'études	troisième concours	1	1	2	50,00 %
	Assistant ingénieur	concours externe	131	56	187	29,95 %
Assistant ingénieur	concours interne	114	52	166	31,33 %	
Assistant ingénieur	troisième concours					
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie A			845	353	1 198	29,47 %
B	BIBAS classe normale	concours externe	0	1	1	100,00 %
	BIBAS classe normale	concours interne	0	1	1	100,00 %
	BIBAS classe supérieure	concours externe	0	1	1	100,00 %
	BIBAS classe supérieure	concours interne	0	1	1	100,00 %
	BIBAS classe supérieure	examen professionnel	1	0	1	0,00 %
	BIBAS classe exceptionnelle	examen professionnel	1	0	1	0,00 %
	TECHRF classe normale	concours externe	77	43	120	35,83 %
	TECHRF classe normale	concours interne	73	26	99	26,26 %
	TECHRF classe supérieure	concours externe	2	4	6	66,67 %
	TECHRF classe supérieure	concours interne	2	1	3	33,33 %
	TECHRF classe supérieure	examen professionnel	0	1	1	100,00 %
	TECHRF classe exceptionnelle	examen professionnel	0	1	1	100,00 %
Ensemble des membres de jurys aux épreuves de catégorie B			156	80	236	33,90 %

Sources : DGRH D5

Les concours et examens professionnels de la catégorie C étant déconcentrés, les informations ne sont pas disponibles. Il en est de même pour les corps des secrétaires administratifs, assistant de service social et infirmier.

La part des femmes dans les présidences de jurys de concours et examens professionnels BIATSS en 2012 est de près de 30 % en catégorie A, notamment en raison de la faiblesse relative de leurs effectifs dans les corps des IGR (36 % des effectifs), par rapport aux corps de catégorie B ou C de la filière ITRF. En catégorie B, la part des présidences de jurys tenues par des femmes est de 34 %.

La présidence des sections du CNU ventilée par groupes de disciplines

Groupes de disciplines des sections du CNU	Corps PR et assimilés				
	Sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Droit et science politique	4	0	4	100,0%	0,0%
Sciences économiques et de gestion	2	0	2	100,0%	0,0%
Langues et littératures	6	3	9	66,7%	33,3%
Sciences humaines	4	5	9	44,4%	55,6%
Mathématiques et informatique	2	1	3	66,7%	33,3%
Physique	3	0	3	100,0%	0,0%
Chimie	1	2	3	33,3%	66,7%
Sciences de la terre	3	1	4	75,0%	25,0%
Sciences de l'ingénieur	3	1	4	75,0%	25,0%
Biologie et biochimie	6	0	6	100,0%	0,0%
Pharmacie	6	0	6	100,0%	0,0%
Médecine	13	1	14	92,9%	7,1%
Odontologie	3	0	3	100,0%	0,0%
Interdisciplinaire	5	0	5	100,0%	0,0%
Théologie	2	0	2	100,0%	0,0%
Total général	63	14	77	81,8%	18,2%

Source : données du département DGRH A1-1 à partir des élections CNU 2011

On constate que la présidence des sections de CNU est dans plus de 80 % des cas masculine. Seules les présidences des sections de sciences humaines avec plus de 55 % et de chimie avec plus de 66 % sont à majorité féminines. Alors que les femmes représentent 27,3 % des effectifs des sections du CNU, elles ne sont que 18,2 % présidentes de section.

La présidence des jurys des concours de l'agrégation

Concours agrégation 2011-2012	Corps PR et assimilés				
	Sexe		Total	%	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Droit public (externe)	1		1	100,0%	0,0%
Sciences économiques (externe)	1		1	100,0%	0,0%
Droit public (interne)		1	1	0,0%	100,0%
Histoire du droit (externe)	1		1	100,0%	0,0%
Sciences de gestion (interne)	1		1	100,0%	0,0%
Total agrégations	4	1	5	80,0%	20,0%

Source : données du département du pilotage et d'appui aux établissements (DGRH A2-1)

La représentativité féminine des présidents de jury de concours d'agrégation est de 1 sur 5.

2. Rémunérations et régimes indemnitaires

A. Effectifs rémunérés

Effectifs rémunérés (agents et ETPT) par imputation des crédits de financement au sein des établissements d'enseignement supérieur RCE, répartis par catégorie d'emplois et ventilés par statut Fonction publique et catégorie statutaire

Catégorie d'emplois LOLF	Statut Fonction publique	Catégorie statutaire	Plafond État		Ressources propres		Total du nombre d'agents	Total du nombre d'ETPT	Part des ETPT du plafond État/ Effectifs de la cat. d'emplois
			Nombre d'agents	ETP travaillé	Nombre d'agents	ETP travaillé			
Enseignants du 1 ^{er} degré	Titulaire	Catégorie A	380	361			380	361	100,0 %
	Total des effectifs		380	361	0	0	380	361	
	Part des non titulaires		0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Enseignants du 2 nd degré	Titulaire	Catégorie A	12 232	11 866			12 232	11 866	97,8 %
	Non titulaire	-	881	731	325	287	1 206	1 019	
	Total des effectifs		13 113	12 597	325	287	13 438	12 885	
Part des non titulaires		6,7 %	5,8 %	100,0 %	100,0 %	9,0 %	7,9 %		
Enseignants stagiaires (élèves des ENS)	Titulaire	Catégorie A	2 888	2 888			2 888	2 888	100,0 %
	Total des effectifs		2 888	2 888	0	0	2 888	2 888	
	Part des non titulaires		0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	
Enseignants chercheurs et assimilés	Titulaire	Catégorie A	52 536	52 300			52 536	52 300	93,5 %
	Non titulaire	-	22 811	20 629	5 213	5 096	28 024	25 725	
	Total des effectifs		75 347	72 929	5 213	5 096	80 560	78 025	
Part des non titulaires		30,3 %	28,3 %	100,0 %	100,0 %	34,8 %	33,0 %		
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants	Titulaire	Catégorie A	348	309			348	309	80,5 %
		Catégorie B	75	70			75	70	
		Catégorie C	2	2			2	2	
	Non titulaire	-	39	37	123	101	162	138	
	Total des effectifs		464	418	123	101	587	519	
Part des non titulaires		8,4 %	8,9 %	100,0 %	100,0 %	27,6 %	26,6 %		
Personnels d'encadrement	Titulaire	Catégorie A	2 170	2 144			2 170	2 144	99,7 %
	Non titulaire	-	2	2	6	6	8	8	
	Total des effectifs		2 172	2 146	6	6	2 178	2 151	
Part des non titulaires		0,1 %	0,1 %	100,0 %	100,0 %	0,4 %	0,4 %		
Personnels administratif, technique et de service	Titulaire	Catégorie A	9 863	9 633			9 863	9 633	76,9 %
		Catégorie B	11 199	10 847			11 199	10 847	
		Catégorie C	20 980	20 158			20 980	20 158	
	Non titulaire	-	8 827	8 319	15 798	14 694	24 625	23 013	
	Total des effectifs		50 869	48 957	15 798	14 694	66 667	63 651	
Part des non titulaires		17,4 %	17,0 %	100,0 %	100,0 %	36,9 %	36,2 %		
Personnels des bibliothèques et des musées	Titulaire	Catégorie A	1 188	1 154			1 188	1 154	100,0 %
		Catégorie B	1 227	1 162			1 227	1 162	
		Catégorie C	1 623	1 542			1 623	1 542	
	Total des effectifs		4 038	3 858	0	0	4 038	3 858	
Part des non titulaires		0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %		
Ensemble des effectifs			149 271	144 154	21 465	20 184	170 736	164 337	87,7 %
Part des non titulaires			21,8 %	20,6 %	100,0 %	100,0 %	31,6 %	30,4 %	

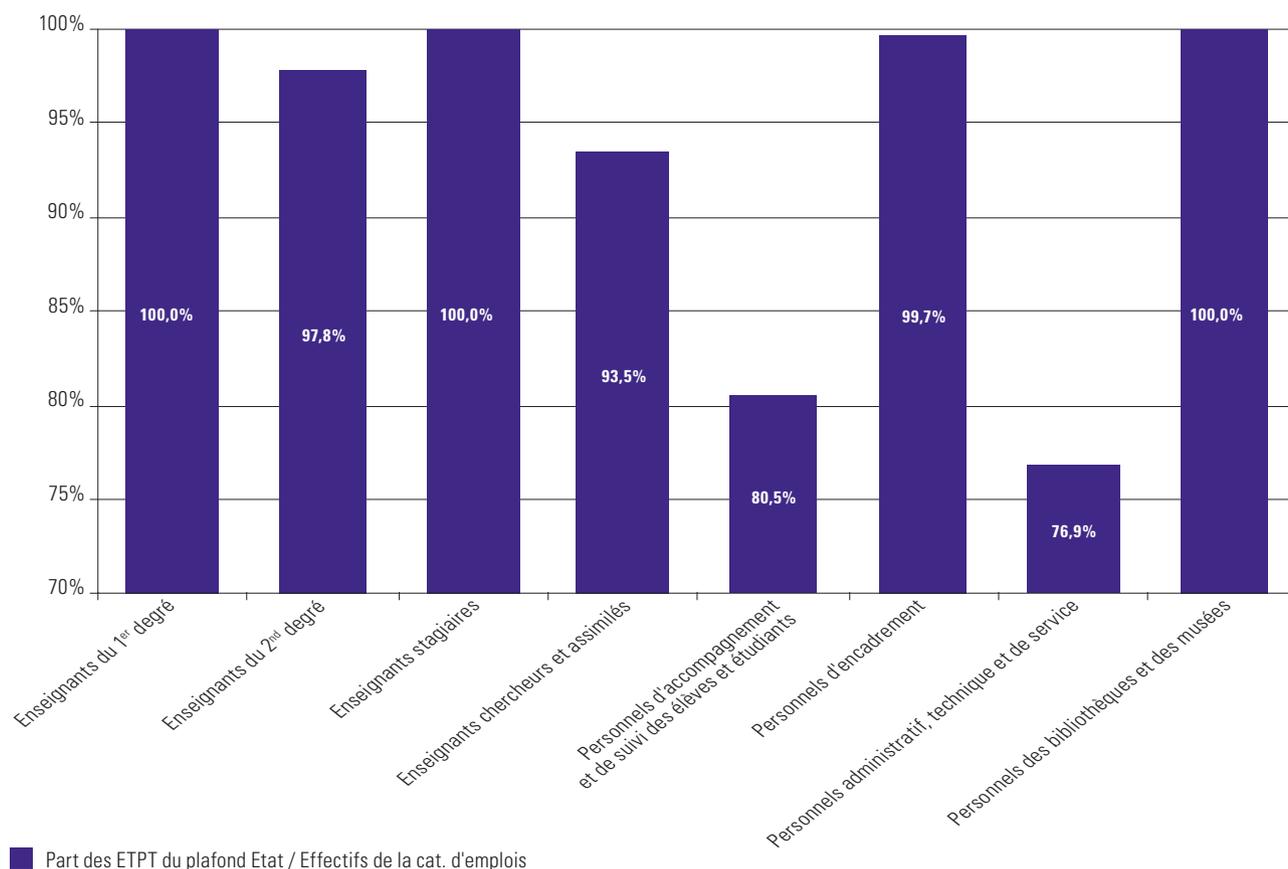
Sources : Base OREMS-RCE - Extraction des données relatives à la paye du mois de décembre 2012 dans les établissements RCE.

Cet indicateur ne prend en compte que les données des établissements ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies (86 % des effectifs en 2012), les informations liées à la paye des agents dans les établissements d'enseignement supérieur « non RCE » ou du réseau des oeuvres universitaires et scolaires n'étant pas ou insuffisamment disponibles.

Concernant les agents non titulaires BIATSS, ceux-ci sont en général rattachés, par défaut, à la catégorie « Personnels administratif, technique et de service ».

Dans les établissements RCE, 87,7 % des effectifs en ETPT sont rémunérés sur crédits d'État et 12,3 % intégralement sur ressources propres des établissements (ces personnels sont exclusivement des agents non titulaires). 73,3 % des ETPT rémunérés sur ressources propres sont des personnels non titulaires exerçant des fonctions correspondantes aux corps des BIATSS.

Le poids des effectifs rémunérés dans les établissements « RCE » imputés sous le plafond d'emplois État selon la catégorie d'emplois



B. Rémunérations

Indice moyen des agents titulaires répartis par catégorie statutaire et ventilés par filière et corps/grade - Année 2012

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur
Catégorie A	Filière universitaire	Assistant de l'enseignement supérieur	641
		Assistant non agrégé et assimilé	749
		Maître de conférences hors classe	862
		Maître de conférences de classe normale	671
		Maître-assistant de 1 ^{re} classe	719
		Maître-assistant de 2 ^e classe	555
		PR de classe exceptionnelle	1266
		PR de 1 ^{re} classe	1079
		PR de 2 ^e classe	858
	Corps spécifiques enseignants	Astronome adjoint hors classe	867
		Astronome adjoint de classe normale	653
		Astronome classe exceptionnelle	1269
		Astronome de 1 ^{re} classe	1107
		Astronome de 2 ^e classe	857
		DIRH classe exceptionnelle	1279
		DIRH de 1 ^{re} classe	1092
		DIRH de 2 ^e classe	863
		DIRP classe exceptionnelle	1284
		DIRP de 1 ^{re} classe	1107
		DIRP de 2 ^e classe	892
		MCFH hors classe	890
		MCFH de classe normale	689
		MCFP hors classe	874
		MCFP de classe normale	634
		MCMU hors classe	892
		MCMU de classe normale	666
		Physicien adjoint hors classe	913
		Physicien adjoint de classe normale	623
		Physicien classe exceptionnelle	1280
		Physicien de 1 ^{re} classe	1093
		Physicien de 2 ^e classe	825
		PRCM classe exceptionnelle	1281
		PRCM de classe normale	1118
		PRMU classe exceptionnelle	1287
		PRMU de 1 ^{re} classe	1135
		PRMU de 2 ^e classe	898
		Professeur de l'ECP de 1 ^{re} catégorie	1059
		Professeur de l'ECP de 2 ^e catégorie	807
		Professeur du Collège de France	1269
		SDCM de classe normale	821
		Sous-directeur de laboratoire des écoles normales supérieures	963
		Sous-directeur de laboratoire du CF	944
	Filière hospitalo-universitaire	Maître de conférences - PH-PHO hors classe	873
		Maître de conférences - PH-PHO 1 ^{re} classe	692
		Maître de conférences - PH-PHO 2 ^e classe	525
		Prof 1 ^{er} grade chir dent-odonto 1 ^{re} classe	801

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur
Catégorie A	Filière hospitalo-universitaire	PUPH classe exceptionnelle	1274
		PUPH de 1 ^{re} classe	1077
		PUPH de 2 ^e classe	876
		PUPHO classe exceptionnelle	1268
		PUPHO de 1 ^{re} classe	1015
		PUPHO de 2 ^e classe	813
	Filière enseignante des corps du 2 nd degré	Chargé d'enseig. d'EPS cl. exceptionnelle	634
		Chargé d'enseig. d'EPS hors classe	510
		Prof. de lycée pro. bi-admissible	527
		Prof. de lycée pro. hors classe	688
		Prof. de lycée pro. classe normale	483
		Professeur agrégé hors classe	894
		Professeur agrégé classe normale	684
		Professeur certifié bi-admissible	585
		Professeur certifié hors classe	725
		Professeur certifié classe normale	545
		Professeur de chaire supérieure	963
		Professeur hors classe de l'ENSAM	864
		Professeur de classe normale de l'ENSAM	695
		Professeur d'enseignement général des collèges classe exceptionnelle	705
		Professeur d'enseignement général des collèges hors classe	428
		Professeur d'EPS bi-admissible	577
		Professeur d'EPS hors classe	751
		Professeur d'EPS classe normale	550
	Filière enseignante des corps du 1 ^{er} degré	Professeur des écoles hors classe	725
		Professeur des écoles classe normale	572
	Filière d'inspection	IA-IPR hors classe	1058
		IA-IPR classe normale	924
		IEN hors classe	892
	Filière éducation-orientation	Conseiller d'orientation psychologue	545
		CPE hors classe	661
		CPE classe normale	422
		Directeur de CIO	636
	Filière administrative	APAENES	655
		ADAENES	518
		Administrateur hors classe	988
		Administrateur civil	696
		Administrateur ENESR groupe A	756
		Agent comptable de CROUS groupe 1	736
		Agent comptable de CROUS groupe 2	668
Agent comptable d'EPCSCP groupe 1		755	
Agent comptable d'EPCSCP groupe 2		735	
Agent comptable d'EPCSCP groupe 3		695	
CASU		672	
DGS-SGEPES groupe 1		925	
DGS-SGEPES groupe 2		859	
DGS-SGEPES groupe 3	774		

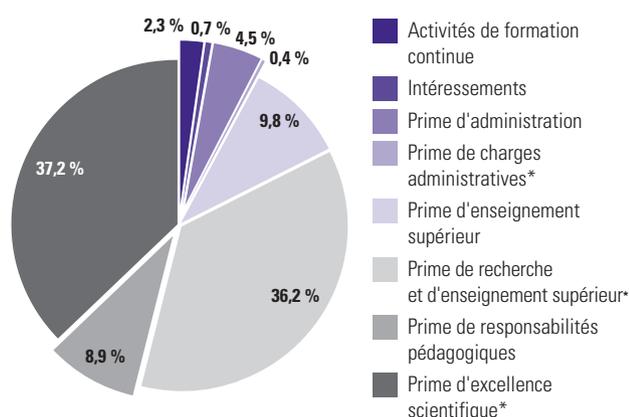
Catégorie statutaire	Filière	Libellé du grade	Indice moyen des agents rémunérés dans l'enseignement supérieur
Catégorie A	Filière administrative	Directeur de CROUS groupe 1	984
		Directeur de CROUS groupe 2	872
	Filière sociale et de santé	Conseiller technique de service social	543
		Infirmier hors classe	522
		Infirmier classe supérieure	537
		Infirmier classe normale	440
		Assistant ingénieur	451
	Filière ITRF	Ingénieur de recherche hors classe	862
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	749
		Ingénieur de recherche 2 ^e classe	582
		Ingénieur d'études hors classe	766
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe	624
		Ingénieur d'études 2 ^e classe	490
	Filière des bibliothèques	Bibliothécaire	496
		Conservateur général des bibliothèques	1 077
		Conservateur en chef des bibliothèques	862
Conservateur des bibliothèques		569	
Catégorie B	Filière administrative	SAENES classe exceptionnelle	487
		SAENES classe supérieure	446
		SAENES classe normale	377
	Filière sociale et de santé	Assistant social principal	514
		Assistant social	405
		Infirmier classe supérieure (cat. B)	506
	Filière ITRF	TECHRF classe exceptionnelle	487
		TECHRF classe supérieure	446
		TECHRF classe normale	378
	Filière des bibliothèques	BIBAS classe exceptionnelle	485
		BIBAS classe supérieure	384
		BIBAS classe normale	362
Catégorie C	Filière administrative	ADJENES principal de 1 ^{re} classe	407
		ADJENES principal de 2 ^e classe	354
		ADJENES 1 ^{re} classe	319
		ADJENES 2 ^e classe	313
	Filière ITRF	ATRF principal de 1 ^{re} classe	381
		ATRF principal de 2 ^e classe	331
		ATRF 1 ^{re} classe	331
		ATRF 2 ^e classe	315
	Filière technique	ATEC principal de 1 ^{re} classe	416
		ATEC principal de 2 ^e classe	356
		ATEC 1 ^{re} classe	339
		ATEC 2 ^e classe	319
Filière des bibliothèques	MAGB principal de 1 ^{re} classe	384	
	MAGB principal de 2 ^e classe	336	
	MAGB 1 ^{re} classe	328	
	MAGB 2 ^e classe	312	

Sources : Service de l'encadrement et annuaires des personnels pour les BIATSS ; OREMS-RCE et POLCA pour les personnels enseignants

C. Régimes indemnitaires des agents titulaires

Primes et indemnités versées aux agents titulaires

Répartition des primes versées aux enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur RCE et non RCE



* Possibilité de convertir tout ou partie de la prime en décharges de service.

Près de 165 M€ de primes et indemnités ont été versées en 2012 aux personnels enseignants dans les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, certaines primes pouvant être converties en décharges de service, ce total ne rend pas compte du montant « réel » des primes attribuées aux enseignants.

Les deux primes les plus importantes sont la prime d'excellence scientifique (PES) et la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) qui représentent respectivement près de 37,2 % (soit 61,2 M€) et 36,2 % (soit 59,6 M€) du montant total précité.

- La PES est attribuée, pour une période de 4 ans renouvelable, aux enseignants-chercheurs et personnels assimilés qui exercent soit une activité scientifique jugée d'un niveau élevé par les instances d'évaluation, soit une activité d'encadrement doctoral, soit sont lauréats d'une distinction scientifique de niveau national ou international. Son montant varie de 3 500 € annuels (taux plancher) à 15 000 € (taux plafond) et peut atteindre 25 000 € pour les lauréats d'une distinction scientifique. Cette prime peut être convertie tout ou partie en décharges de services, ce qui diminue d'autant le montant versé par les établissements.
- La PRES est versée à tous les enseignants chercheurs et personnels assimilés qui assurent l'intégralité de leurs obligations statutaires de service. Elle est d'un montant annuel de 1 244,98 €.
- La prime de responsabilités pédagogiques (PRP) est attribuée à tous les enseignants (enseignants chercheurs et personnels assimilés, personnels hospitalo-universitaires, enseignants du second degré) qui exercent des responsabilités pédagogiques en plus de leurs obligations statutaires de service et son montant varie de 490,92 € (mini) à 3 927,37 € (maxi). Cette prime peut également être convertie tout ou partie en décharges de services.
- La prime d'administration (PA) est attribuée aux enseignants-chercheurs et assimilés qui exercent des responsabilités administratives auprès du ministère ou des fonctions de présidents d'universités et d'INP, des directeurs des ENS, INSA, d'instituts ou d'écoles internes aux universités... et pour la durée de leurs fonctions. Son montant annuel varie de 7 334,70 € [pour le 2^e groupe, avec majoration de 25 % lorsque l'établissement bénéficie des responsabilités et compétences élargies (RCE)] à 18 417,68 € [pour le 1^{er} groupe, avec majoration de 50 % lorsque l'établissement bénéficie des RCE et dans la limite de 20 % du montant de la prime majoré, en fonction de la réalisation d'objectifs et de résultats d'indicateurs fixés].

- La prime de charges administratives (PCA) peut être versée à tous les enseignants qui exercent une responsabilité administrative ou prennent la responsabilité d'une mission temporaire. Les montants individuels sont arrêtés par le chef d'établissement dans la limite d'une dotation fixée par le ministère. Cette prime peut également être convertie en partie seulement (limitée à deux tiers) en décharges de services.
- La prime d'enseignement supérieur est versée aux personnels du premier et du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur et son montant annuel est de 1 244,98 €.

D'autres primes et indemnités sont également versées aux enseignants, comme les primes au titre des activités de formation continue et les primes d'intéressement.

Personnels BIATSS en activité dans les établissements d'enseignement supérieur hors agents relevant de l'encadrement administratif supérieur

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps/grade	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements non RCE	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements RCE	Montant moyen indemnitaire perçu au sein du MESR	
Catégorie A	Filière administrative	ADAENES	6 153	6 527	6 493	
		APAENES	7 383	7 658	7 633	
		ADAENES	5 167	5 674	5 629	
	Filière sociale et de santé	CTSS	2 566	5 073	4 963	
		Infirmier A et B	3 375	3 726	3 711	
	Filière ITRF	IGR	7 148	7 862	7 787	
		Ingénieur de recherche hors classe	9 498	10 650	10 540	
		Ingénieur de recherche 1 ^{re} classe	8 316	8 547	8 520	
		Ingénieur de recherche 2 ^e classe	6 256	7 108	7 020	
		IGE	4 341	4 952	4 890	
		Ingénieur d'études hors classe	4 546	5 765	5 656	
		Ingénieur d'études 1 ^{re} classe	4 384	4 973	4 905	
		Ingénieur d'études 2 ^e classe	4 324	4 915	4 856	
		ASI	3 298	4 105	4 026	
		Conservateur Général des bib.	11 935	12 086	12 057	
		CBIB	6 692	6 841	6 821	
		Filière des bibliothèques	Conservateur en chef des bib.	7 632	7 917	7 872
			Conservateur des bibliothèques	6 059	6 303	6 273
	Bibliothécaire		3 847	4 866	4 727	
	Catégorie B	Filière administrative	SAENES	3 728	3 975	3 956
SAENES classe exceptionnelle			4 020	4 144	4 137	
SAENES classe supérieure			4 006	4 024	4 023	
SAENES classe normale			3 619	3 920	3 895	
Filière sociale et de santé		ASSOC	4 773	3 721	3 763	
		Assistant social principal	4 258	3 833	3 853	
		Assistant social	5 803	3 584	3 650	
Filière ITRF		TECH	2 841	3 500	3 434	
		TECHRF classe exceptionnelle	3 099	3 774	3 707	
		TECHRF classe supérieure	2 784	3 560	3 486	
		TECHRF classe normale	2 779	3 411	3 347	
		BIBAS	3 610	3 852	3 832	
Filière des bibliothèques		BIBAS classe exceptionnelle	3 532	3 866	3 842	
		BIBAS classe supérieure	3 640	3 859	3 841	
		BIBAS classe normale	3 620	3 804	3 785	
Catégorie C	Filière administrative	ADJENES	2 376	2 391	2 390	
		ADJENES principal de 1 ^{re} classe	2 333	2 425	2 418	
		ADJENES principal de 2 ^e classe	2 430	2 410	2 412	
		ADJENES 1 ^{re} classe	2 377	2 403	2 401	
		ADJENES 2 ^e classe	2 290	2 304	2 304	

Catégorie statutaire	Filière	Libellé du corps/grade	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements non RCE	Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements RCE	Montant moyen indemnitaire perçu au sein du MESR
Catégorie C	Filière ITRF	ATRF	2 204	2 311	2 300
		ATRF principal de 1 ^{re} classe	2 418	2 398	2 401
		ATRF principal de 2 ^e classe	2 364	2 388	2 386
		ATRF 1 ^{re} classe	2 145	2 310	2 290
		ATRF 2 ^e classe	1 996	2 217	2 197
	Filière technique	ATEC	1 486	2 331	2 314
		ATEC principal de 1 ^{re} classe	-	2 519	2 519
		ATEC principal de 2 ^e classe	-	2 378	2 378
		ATEC 1 ^{re} classe	1 751	2 212	2 201
		ATEC 2 ^e classe	1 250	2 404	2 382
	Filière des bibliothèques	MAGASINIER	2 473	2 449	2 451
		MAGB principal de 1 ^{re} classe	2 211	2 529	2 501
		MAGB principal de 2 ^e classe	2 828	2 474	2 493
		MAGB 1 ^{re} classe	2 498	2 403	2 412
		MAGB 2 ^e classe	2 280	2 438	2 425

Sources : OREMS-RCE et POLCA. Périmètre de l'indicateur : Les établissements d'enseignement supérieur.

Pour chaque corps, une sélection des éléments de rémunération a été effectuée afin de retenir uniquement les indemnités principales attachées au corps étudié (PFR, IFTS, IAT, PPRS,...). c'est-à-dire celles que l'on considère comme étant perçues par l'ensemble des agents d'un corps, quel que soit la fonction occupée.

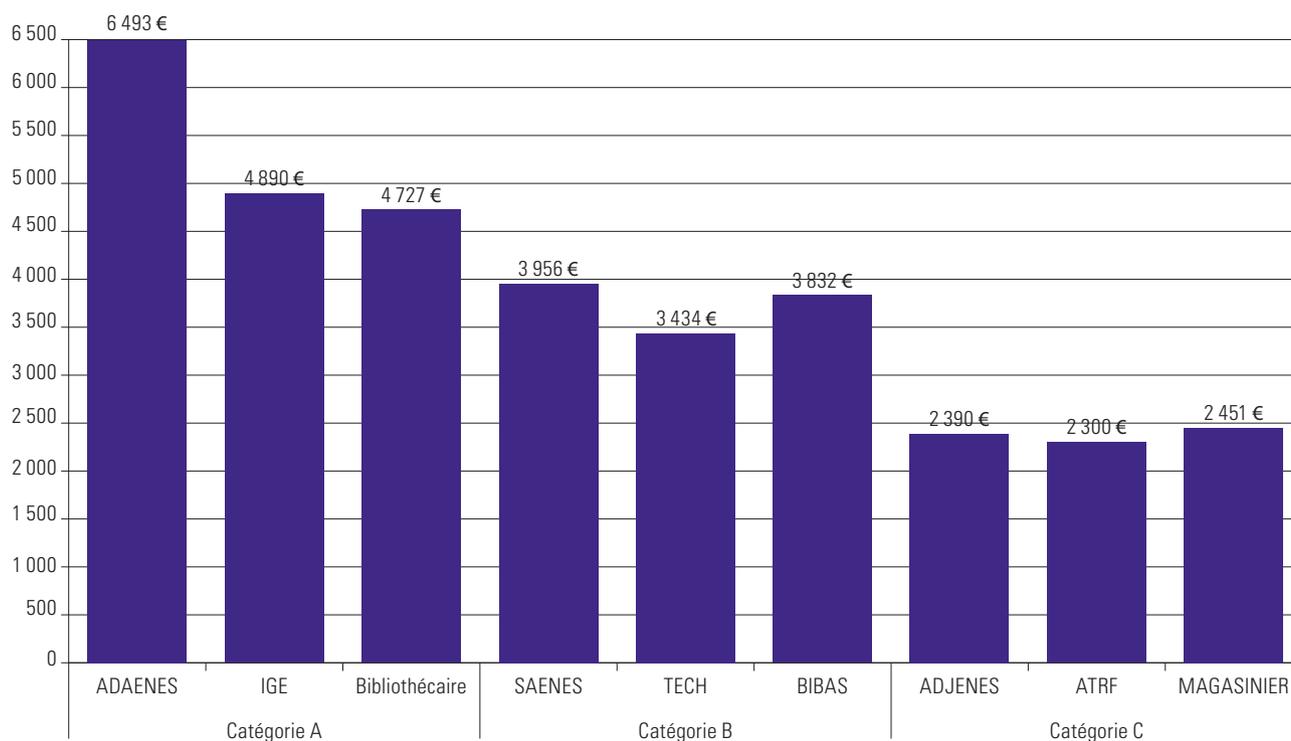
Ainsi les autres primes : celles liées directement aux fonctions exercées, les indemnités ponctuelles, ou encore, les indemnités accessoires ne sont donc pas retenues. À titre d'exemple : vacances, prime informatique, indemnité exceptionnelle, indemnité de caisse et de responsabilité, transports, prime de rendement, jury, CET, résidence, suppl. familial,... etc.

Ces moyennes indemnitaires sont calculées en fonction des ETP « emplois » recensés dans un grade et dans une affectation. Les ETP considérés correspondent à une moyenne annuelle des ETP présents au cours de l'année (cumul mensuel des ETP/12). Le taux moyen indemnitaire correspond au montant total versé en 2012 d'une indemnité, rapporté à l'ensemble des ETP emplois recensés pour une même affectation et un même corps/grade.

Au sein du MESR, la comparaison de l'attribution indemnitaire moyenne aux agents appartenant aux deux filières les plus nombreuses, permet de constater sur l'année 2012, qu'à niveau de corps équivalent, un agent de la filière « ITRF » perçoit moins qu'un agent de la filière « administrative ».

Ainsi, un ingénieur d'études (IGE) perçoit un montant moyen indemnitaire inférieure de 33 % à celui d'un attaché d'administration (ADAENES), soit 4 890 € contre 6 493 €, un technicien de recherche et de formation (TECH), 14 % de moins qu'un secrétaire administratif (SAENES), soit 3 434 € contre 3 956 €, et enfin, un adjoint technique de recherche et formation (ATRF), 4 % de moins qu'un adjoint administratif (ADJENES), soit 2 300 € contre 2 390 €.

Comparaison des montants moyens indemnitaires perçus au sein du MESR à niveau de corps équivalent selon la catégorie statutaire



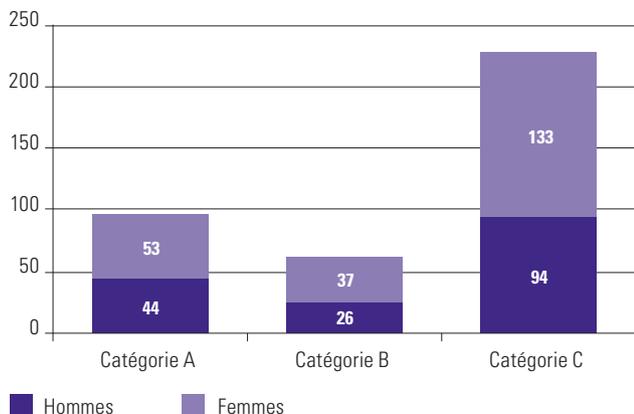
3. La formation des personnels

A. Les formations

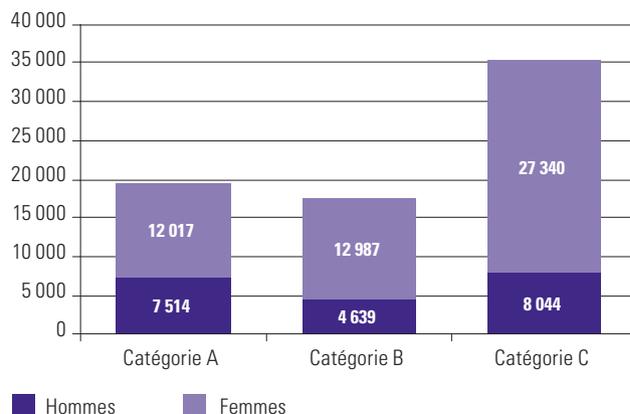
Formations statutaire et professionnelle des BIATSS - Nombre de stagiaires et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe

Par type de formation, les effectifs ayant suivi une formation par catégorie statutaire selon le sexe

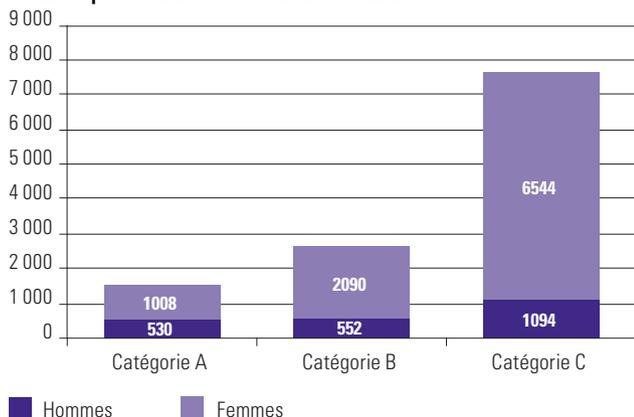
Formation statutaire



Formation professionnelle continue

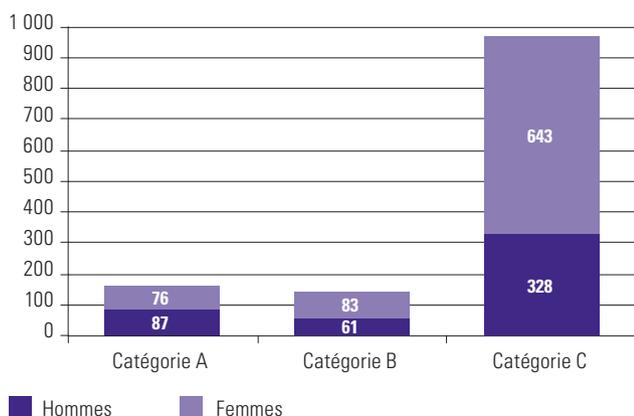


Formation professionnelle hors formation continue

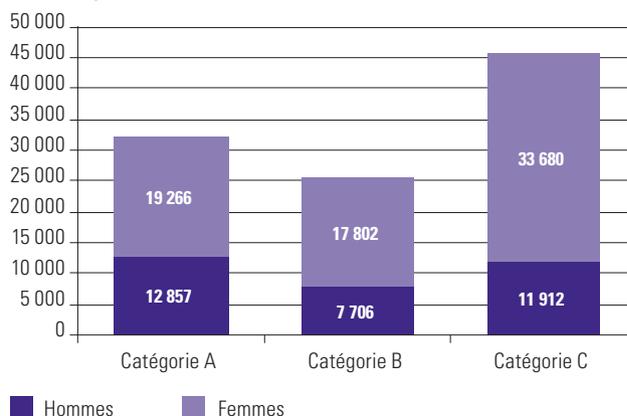


Par type de formation, le nombre de jours de formation par catégorie statutaire selon le sexe

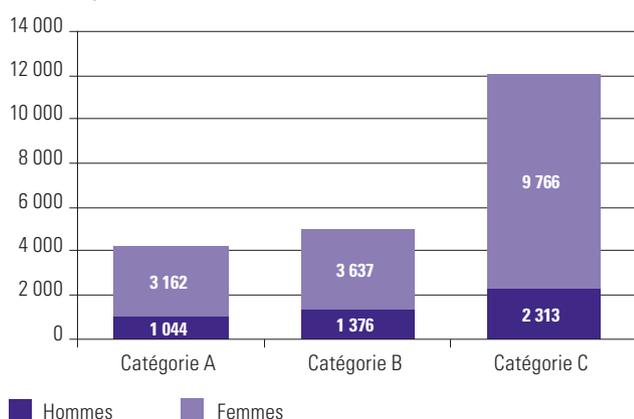
Formation statutaire



Formation professionnelle continue



Formation professionnelle hors formation continue



Type de formation	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
Formation statutaire hors Pacte	Effectif	44	53	97	26	37	63	45	74	119	115	164	279	58,8 %
	Nombre de jours	87	76	163	61	83	144	62	112	174	210	271	481	56,3 %
Formation statutaire : Pacte	Effectif	0	0	0	0	0	0	49	59	108	49	59	108	54,6 %
	Nombre de jours	0	0	0	0	0	0	266	531	797	266	531	797	66,6 %
Total formation statutaire	Total effectif	44	53	97	26	37	63	94	133	227	164	223	387	57,6 %
	Total nb de jours	87	76	163	61	83	144	328	643	971	476	802	1 278	62,8 %
	% effectif/tot. g.	0,5%	0,4%	0,5%	0,5%	0,2%	0,3%	1,0%	0,4%	0,5%	0,7%	0,4%	0,5%	-
	% nb de jours/tot. g.	0,6%	0,3%	0,4%	0,7%	0,4%	0,5%	2,3%	1,5%	1,7%	1,3%	0,9%	1,0%	-
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation immédiate au poste de travail (type 1)	Effectif	5 674	9 050	14 724	3 542	10 134	13 676	6 294	21 535	27 829	15 510	40 719	56 229	72,4 %
	Nombre de jours	9 236	13 695	22 931	5 659	13 448	19 107	8 998	25 887	34 885	23 893	53 030	76 923	68,9 %
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Effectif	738	1 164	1 902	322	922	1 244	510	1 818	2 328	1 570	3 904	5 474	71,3 %
	Nombre de jours	1 650	2 429	4 079	638	1 580	2 218	1 077	2 490	3 567	3 365	6 499	9 864	65,9 %
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Effectif	1 102	1 803	2 905	775	1 931	2 706	1 240	3 987	5 227	3 117	7 721	10 838	71,2 %
	Nombre de jours	1 971	3 142	5 113	1 409	2 774	4 183	1 837	5 303	7 140	5 217	11 219	16 436	68,3 %

Type de formation	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
Total formation professionnelle continue	Total effectif	7 514	12 017	19 531	4 639	12 987	17 626	8 044	27 340	35 384	20 197	52 344	72 541	72,2 %
	Total nb de jours	12 857	19 266	32 123	7 706	17 802	25 508	11 912	33 680	45 592	32 475	70 748	103 223	-
	% effectif/tot. g.	92,9 %	91,9 %	92,3 %	88,9 %	85,9 %	86,7 %	87,1 %	80,4 %	81,8 %	89,6 %	84,1 %	85,6 %	-
	% nb de jours/tot. g.	91,9 %	85,6 %	88,0 %	84,3 %	82,7 %	83,2 %	81,9 %	76,4 %	77,7 %	86,2 %	80,3 %	82,1 %	-
Formation professionnelle : prépa examens concours	Effectif	435	876	1 311	511	1 925	2 436	1 041	6 160	7 201	1 987	8 961	10 948	81,9 %
	Nombre de jours	888	1 484	2 372	703	3 160	3 863	1 686	8 610	10 296	3 277	13 254	16 531	80,2 %
Formation professionnelle : professionnalisation	Effectif	74	91	165	26	130	156	33	236	269	133	457	590	77,5 %
	Nombre de jours	13	180	193	5	21	26	77	122	199	95	323	418	77,3 %
Formation professionnelle : congé de formation	Effectif	3	13	16	3	7	10	4	10	14	10	30	40	75,0 %
	Nombre de jours indemnisés	103	1 106	1 209	630	389	1 019	457	878	1 335	1 190	2 373	3 563	66,6 %
Formation professionnelle : valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Jours non indemnisés	0	12	12	0	0	0	0	0	0	0	12	12	100,0 %
	Effectif	8	15	23	10	19	29	13	129	142	31	163	194	84,0 %
Formation professionnelle : bilan de compétences	Nombre de jours	12	330	342	30	46	76	82	127	209	124	503	627	80,2 %
	Effectif	10	13	23	2	9	11	3	9	12	15	31	46	67,4 %
<i>Format. professionnelle : dont hors temps de travail</i>	Nombre de jours	28	50	78	8	21	29	11	29	40	47	100	147	68,0 %
	Effectif	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2	2	100,0 %
	Nombre de jours	0	7	7	0	10	10	0	0	0	0	17	17	100,0 %
	Total effectif	530	1 008	1 538	552	2 090	2 642	1 094	6 544	7 638	2 176	9 642	11 818	81,6 %
Total formation professionnelle hors formation continue	Total nb de jours	1 044	3 162	4 206	1 376	3 637	5 013	2 313	9 766	12 079	4 733	16 565	21 298	77,8 %
	% effectif/tot. g.	6,6 %	7,7 %	7,3 %	10,6 %	13,8 %	13,0 %	11,9 %	19,2 %	17,7 %	9,7 %	15,5 %	13,9 %	-
	% nb de jours/tot. g.	7,5 %	14,1 %	11,5 %	15,0 %	16,9 %	16,3 %	15,9 %	22,2 %	20,6 %	12,6 %	18,8 %	16,9 %	-
	Total effectif	8 088	13 078	21 166	5 217	15 114	20 331	9 232	34 017	43 249	22 537	62 209	84 746	73,4 %
Ensemble des formations statutaire et professionnelle	Part par sexe	38,2 %	61,8 %	-	25,7 %	74,3 %	-	21,3 %	78,7 %	-	-	-	-	-
	Total nb. de jours	13 988	22 504	36 492	9 143	21 522	30 665	14 553	44 089	58 642	37 684	88 115	125 799	70,0 %
	Part par sexe	38,3 %	61,7 %	-	29,8 %	70,2 %	-	24,8 %	75,2 %	-	-	-	-	-

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

Les écarts avec les données sur la formation continue du tableau suivant proviennent de la totalisation d'arrondis effectuée à des niveaux d'agrégation différents.

La formation professionnelle continue représente plus de 85 % de l'ensemble des formations alors que la formation statutaire représente moins de 1 %.

Toutes formations confondues, 51 % des stagiaires sont des personnels de catégorie C, 25 % des personnels de catégorie A et 24 % des personnels de catégorie B.

En moyenne, 3 stagiaires sur 4 sont des femmes, sauf en catégorie A où elles atteignent un taux de 61,8 %.

Domaines de formation continue - Nombre de stagiaires BIATSS et de jours répartis par catégorie statutaire et par sexe

Domaine de formation	Nombre de stagiaires et de jours	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
Accueil - sensibilisation à l'environnement professionnel	Effectif	841	1 490	2 331	480	1 578	2 058	780	3 445	4 225	2 101	6 513	8 614	75,6 %
	Nombre de jours	1 057	1 906	2 963	699	1 723	2 422	1 267	3 644	4 911	3 023	7 273	10 296	70,6 %
Management - Gestion des Ressources Humaines	Effectif	923	1 685	2 608	306	1 220	1 526	242	1 594	1 836	1 471	4 499	5 970	75,4 %
	Nombre de jours	1 920	3 668	5 588	531	2 414	2 945	382	2 793	3 175	2 833	8 875	11 708	75,8 %
Achats publics	Effectif	149	167	316	61	179	240	37	302	339	247	648	895	72,4 %
	Nombre de jours	235	215	450	69	197	266	39	248	287	343	660	1 003	65,8 %
Gestion et suivi des politiques publiques	Effectif	33	57	90	1	28	29	3	26	29	37	111	148	75,0 %
	Nombre de jours	73	61	134	2	49	51	7	36	43	82	146	228	64,0 %
Techniques juridiques	Effectif	69	184	253	25	136	161	29	253	282	123	573	696	82,3 %
	Nombre de jours	157	323	480	38	231	269	50	403	453	245	957	1 202	79,6 %
Techniques administratives et bureautique	Effectif	479	1 207	1 686	401	1 941	2 342	816	4 725	5 541	1 696	7 873	9 569	82,3 %
	Nombre de jours	649	1 588	2 237	518	2 256	2 774	1 068	5 693	6 761	2 235	9 537	11 772	81,0 %
Informatique	Effectif	1 739	2 708	4 447	1 056	3 481	4 537	1 240	7 639	8 879	4 035	13 828	17 863	77,4 %
	Nombre de jours	3 085	3 519	6 604	1 989	4 109	6 098	1 830	8 534	10 364	6 904	16 162	23 066	70,1 %
Formations linguistiques	Effectif	358	684	1 042	164	636	800	180	1 063	1 243	702	2 383	3 085	77,2 %
	Nombre de jours	1 280	2 027	3 307	435	1 769	2 204	380	2 377	2 757	2 095	6 173	8 268	74,7 %
Europe	Effectif	9	47	56	0	14	14	3	23	26	12	84	96	87,5 %
	Nombre de jours	12	61	73	0	27	27	3	36	39	15	124	139	89,2 %
Développement durable	Effectif	36	38	74	15	24	39	38	31	69	89	93	182	51,1 %
	Nombre de jours	77	48	125	16	23	39	71	26	97	164	97	261	37,2 %
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Effectif	2 952	3 754	6 706	2 112	3 744	5 856	4 496	8 193	12 689	9 560	15 691	25 251	62,1 %
	Nombre de jours	4 291	5 519	9 810	3 362	4 883	8 245	6 700	9 581	16 281	14 353	19 983	34 336	58,2 %
Service aux usagers	Effectif	36	125	161	22	84	106	44	165	209	102	374	476	78,6 %
	Nombre de jours	67	252	319	52	184	236	83	366	449	202	802	1 004	79,9 %
Ensemble des domaines de formation	Total effectif	7 624	12 146	19 770	4 643	13 065	17 708	7 908	27 459	35 367	20 175	52 670	72 845	72,3 %
	Part par sexe	38,6 %	61,4 %	-	26,2 %	73,8 %	-	22,4 %	77,6 %	-	27,7 %	72,3 %	-	-
	Total nb. de jours	12 903	19 187	32 090	7 711	17 865	25 576	11 880	33 737	45 617	32 494	70 789	103 283	68,5 %
	Part par sexe	40,2 %	59,8 %	-	30,1 %	69,9 %	-	26,0 %	74,0 %	-	31,5 %	68,5 %	-	-

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

Les écarts avec les données sur la formation continue du tableau précédent proviennent de la totalisation d'arrondis effectuée à des niveaux d'agrégation différents.

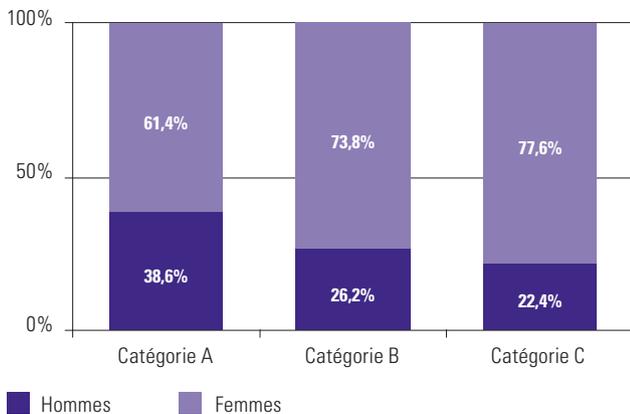
Dans le cadre de la formation continue, les domaines privilégiés par les stagiaires sont ceux des formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère (35 %) et de l'informatique (25 %).

Les formations relatives à « l'Europe » et à la « gestion et suivi des politiques publiques » sont peu suivies (0,1 à 0,2 %). Les agents de catégorie C (49 %) sont les stagiaires les plus nombreux, suivis de ceux de catégorie A (27 %) et deux fois plus que ceux de catégorie B (24 %).

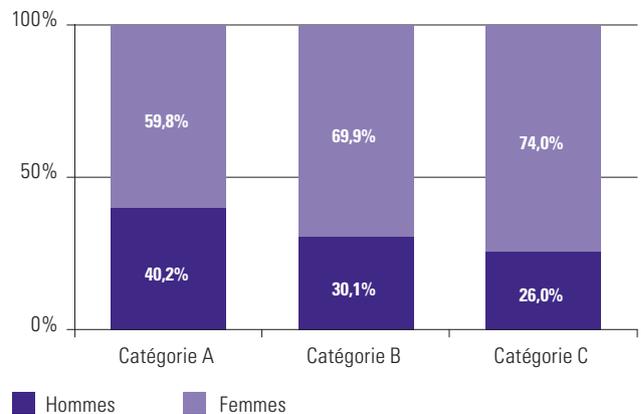
Dans la plupart des domaines de formation continue, 3 stagiaires sur 4 (toutes catégories confondues) sont des femmes, excepté dans le domaine du développement durable où à peine plus d'une femme sur deux est stagiaire. La part des femmes varie également selon la catégorie : en catégorie A, elles représentent un peu moins de 2 personnes sur 3.

La répartition par catégorie statutaire selon le sexe du nombre de stagiaires au titre de la formation continue et en jours

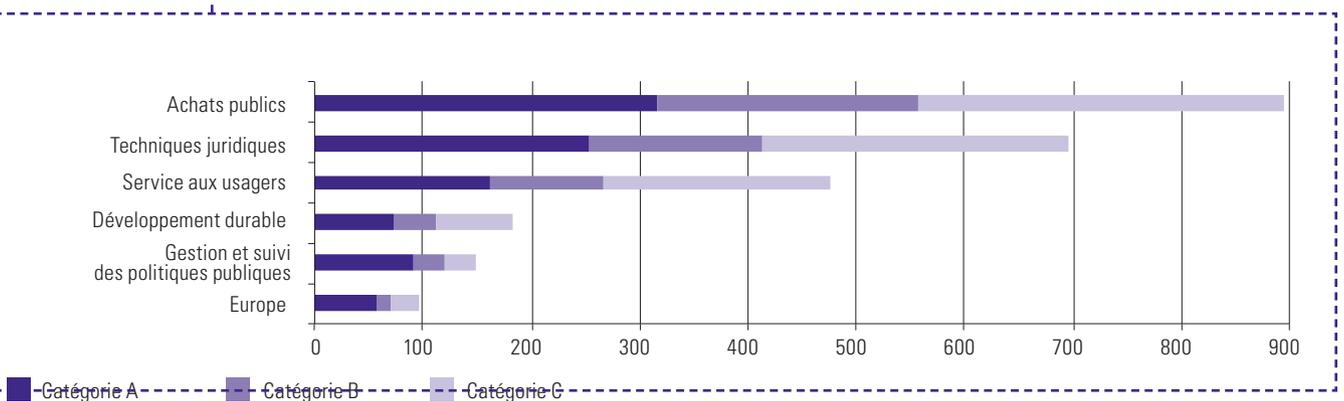
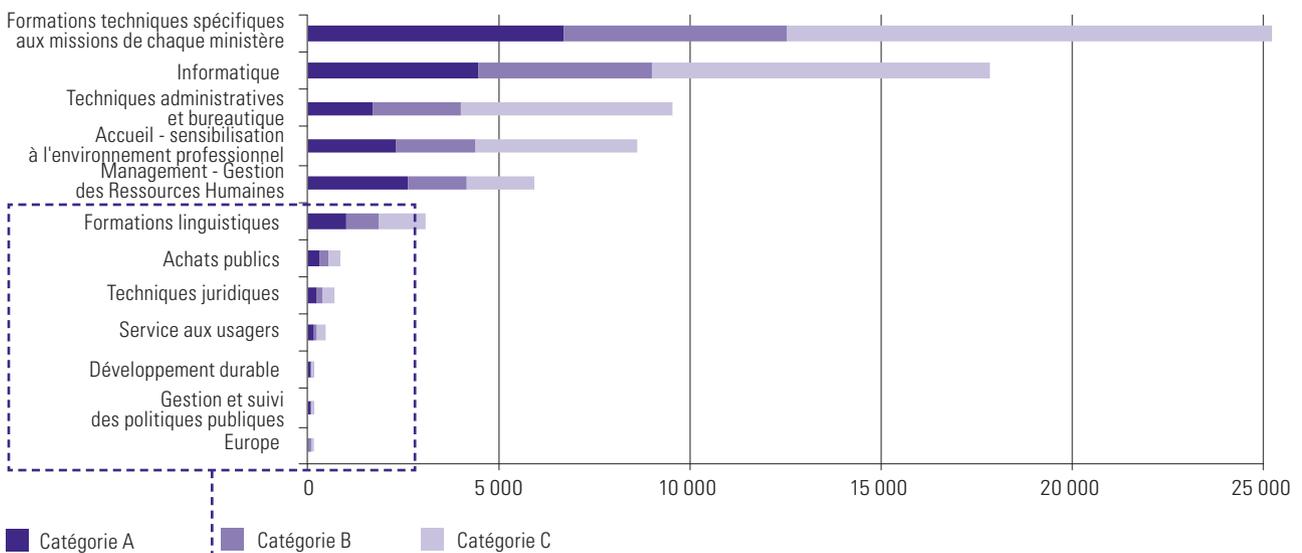
Effectifs



Jours

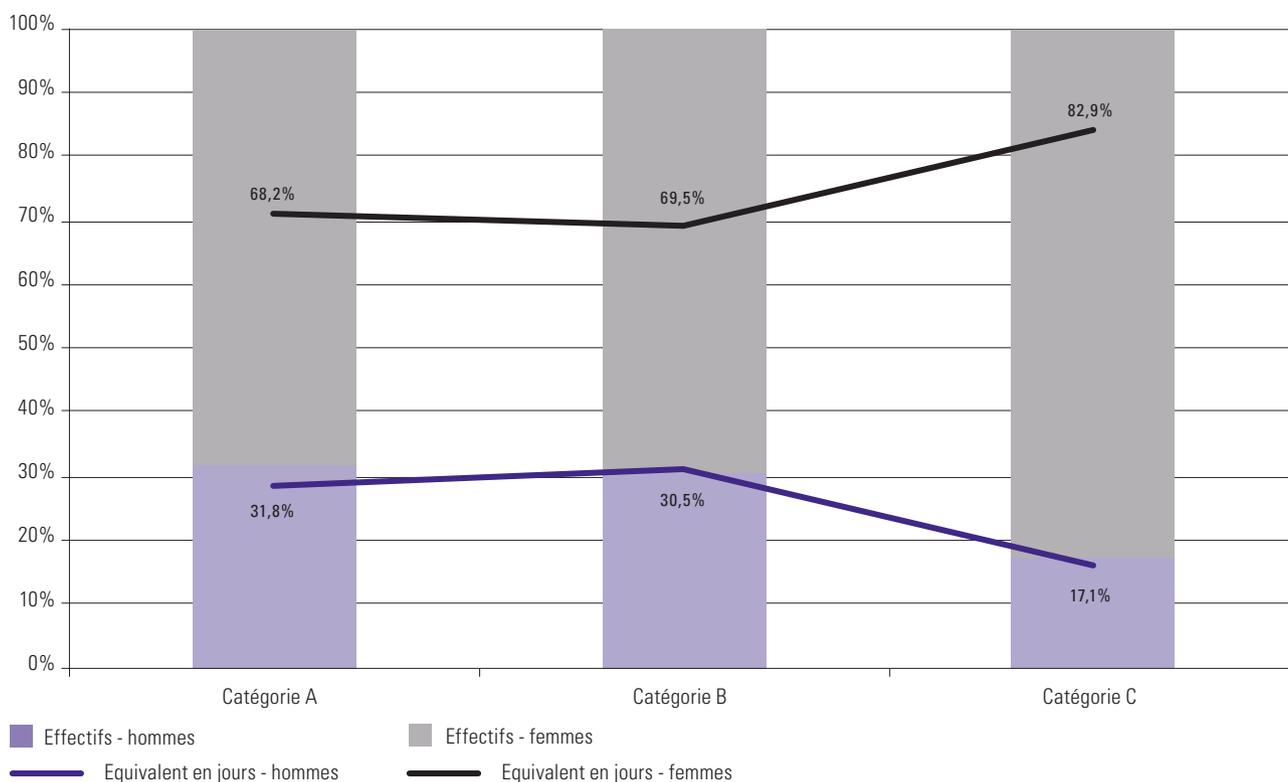


Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation continue par catégorie statutaire

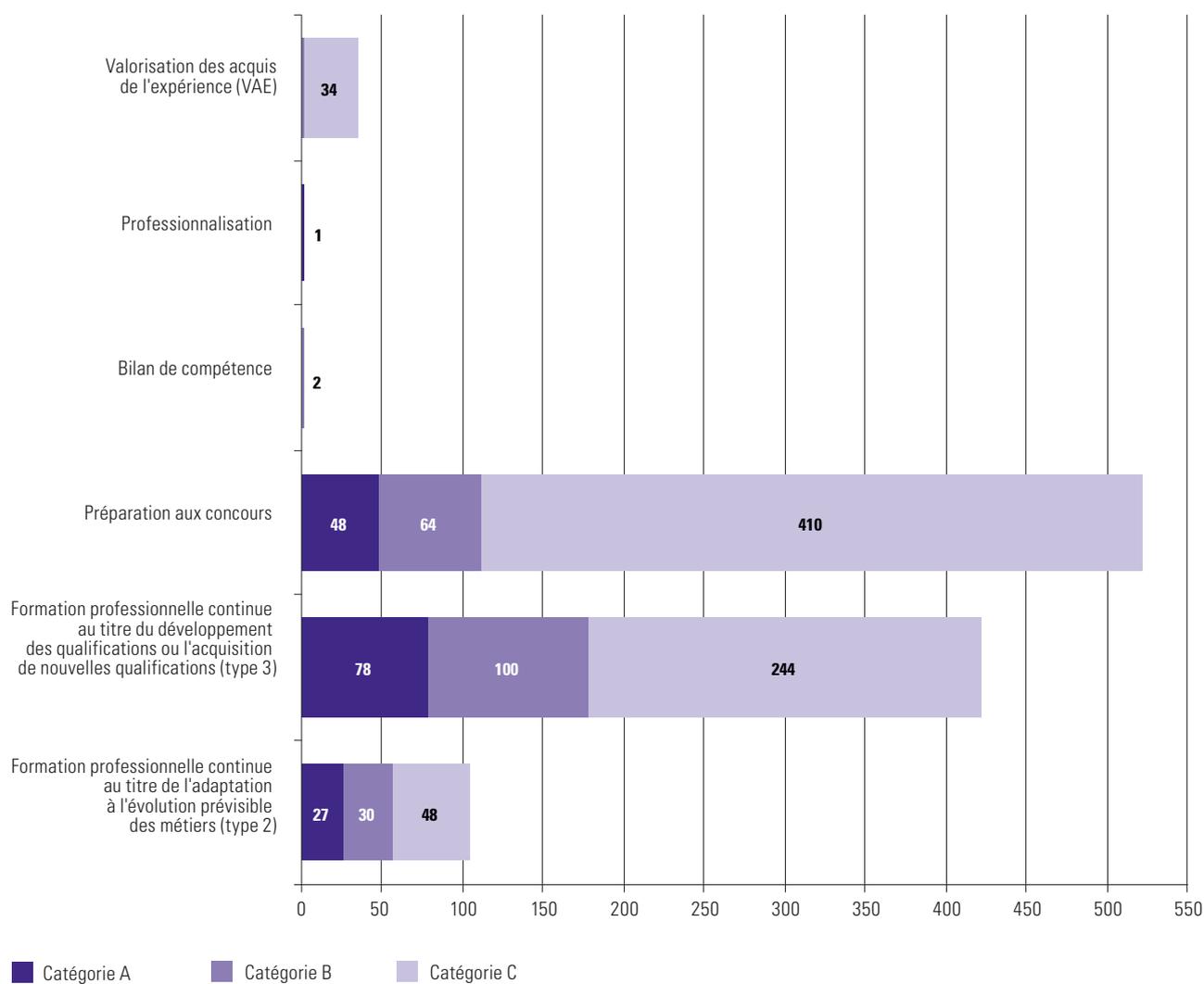


Consommation au titre du droit individuel à la formation (DIF) des BIATSS, répartie par catégorie statutaire et par sexe

La répartition par catégorie statutaire selon le sexe du nombre des stagiaires au titre du DIF et en équivalent jours



Par type de formation, le nombre de stagiaires ayant suivi une formation au titre du DIF par catégorie statutaire



Type de formation	Nb de stagiaires et heures/jours	Catégorie A		
		H	F	S/Total
Formation professionnelle continue au titre de l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (type 2)	Nombre de stagiaires	11	16	27
	Nombre d'heures sur le temps de travail	171	308	479
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	0	0	0
	Équivalent en jours	28,5	51,3	79,8
Formation professionnelle continue au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (type 3)	Nombre de stagiaires	27	51	78
	Nombre d'heures sur le temps de travail	455	940	1 395
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	40	40
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	10	0	10
	Équivalent en jours	75,8	163,3	239,2
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	10	38	48
	Nombre d'heures sur le temps de travail	73	582	655
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	0	100	100
	Équivalent en jours	12,2	97,0	109,2
Bilan de compétence	Nombre de stagiaires	0	0	0
	Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	0	0	0
	Équivalent en jours	0,0	0,0	0,0
Professionalisation	Nombre de stagiaires	1	0	1
	Nombre d'heures sur le temps de travail	56	0	56
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	56	0	56
	Équivalent en jours	9,3	0,0	9,3
Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)	Nombre de stagiaires	0	0	0
	Nombre d'heures sur le temps de travail	0	0	0
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	0	0
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	0	0	0
	Équivalent en jours	0,0	0,0	0,0
Ensemble des types de formation	Nombre de stagiaires	49	105	154
	Part par sexe	31,8%	68,2%	-
	Nombre d'heures sur le temps de travail	755	1 830	2 585
	Nombre d'heures hors temps de travail	0	40	40
	<i>dont anticipation (sur ou hors temps de travail)</i>	66	100	166
	Équivalent en jours	125,8	311,7	437,5
	Part par sexe	28,8%	71,2%	-

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

Au titre du droit individuel à la formation (DIF), on constate, en 2011, que 68 % des stagiaires sont des agents de catégorie C, 18 % de catégorie B et 14 % de catégorie A.

Près de 50 % des stagiaires choisissent des formations pour se préparer aux concours et 39 % des formations au titre du développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications.

Quelle que soit la catégorie statutaire et le type de formation, les femmes sont largement majoritaires.

Les heures de formation effectuées par les stagiaires se déroulent presque en totalité sur le temps de travail.

Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes
H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
8	22	30	12	36	48	31	74	105	70,5%
93	336	429	150	578	728	414	1 222	1 636	74,7%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	2	0	2	2	0	2	0,0%
15,5	56,0	71,5	25,0	96,3	121,3	69,0	203,7	272,7	74,7%
32	68	100	53	191	244	112	310	422	73,5%
793	1 391	2 184	755	3 216	3 971	2 003	5 547	7 550	73,5%
0	60	60	0	0	0	0	100	100	100,0%
49	52	101	20	10	30	79	62	141	44,0%
132,2	241,8	374,0	125,8	536,0	661,8	333,8	941,2	1 275,0	73,8%
19	45	64	61	349	410	90	432	522	82,8%
117	496	613	473	3 276	3 749	663	4 354	5 017	86,8%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	50	52	102	50	152	202	75,2%
19,5	82,7	102,2	78,8	546,0	624,8	110,5	725,7	836,2	86,8%
1	1	2	0	0	0	1	1	2	50,0%
24	5	29	0	0	0	24	5	29	17,2%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
4,0	0,8	4,8	0,0	0,0	0,0	4,0	0,8	4,8	17,2%
0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,0%
0	0	0	0	0	0	56	0	56	0,0%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	0	0	0	56	0	56	0,0%
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	0,0	9,3	0,0%
0	1	1	0	34	34	0	35	35	100,0%
0	17	17	0	116	116	0	133	133	100,0%
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
0,0	2,8	2,8	0,0	19,3	19,3	0,0	22,2	22,2	100,0%
60	137	197	126	610	736	235	852	1 087	78,4%
30,5%	69,5%	-	17,1%	82,9%	-	21,6%	78,4%	-	-
1 027	2 245	3 272	1 378	7 186	8 564	3 160	11 261	14 421	78,1%
0	60	60	0	0	0	0	100	100	100,0%
49	52	101	72	62	134	187	214	401	53,4%
171,2	384,2	555,3	229,7	1 197,7	1 427,3	526,7	1 893,5	2 420,2	78,2%
30,8%	69,2%	-	16,1%	83,9%	-	21,8%	78,2%	-	-

B. Les agents formés

Effectifs formés chez les BIATSS - Nombre de stagiaires et d'agents ayant suivi au moins une formation (hors congés de formation, bilans de compétence et VAE) répartis par catégorie statutaire et par sexe

Type de décompte	Type de formation	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Ensemble			Part des femmes
		H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	S/Total	H	F	TOTAL	
Nombre de stagiaires (1)	Formation statutaire (hors PACTE)	44	53	97	26	37	63	45	74	119	115	164	279	58,8 %
	Formation continue, préparation aux concours et professionnalisation (3)	8 023	12 984	21 007	5 176	15 042	20 218	9 118	33 736	42 854	22 317	61 762	84 079	73,5 %
	Total effectif	8 067	13 037	21 104	5 202	15 079	20 281	9 163	33 810	42 973	22 432	61 926	84 358	73,4 %
	Part par sexe	38,2 %	61,8 %	-	25,6 %	74,4 %	-	21,3 %	78,7 %	-	26,6 %	73,4 %	-	-
Nombre d'agents formés (2)	Agents n'ayant suivi que des formations statutaires	23	14	37	10	42	52	18	19	37	51	75	126	59,5 %
	Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles (3)	4 005	5 706	9 711	2 440	5 749	8 189	4 534	13 068	17 602	10 979	24 523	35 502	69,1 %
	Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles (3)	247	326	573	90	288	378	273	716	989	610	1 330	1 940	68,6 %
	Total effectif	4 275	6 046	10 321	2 540	6 079	8 619	4 825	13 803	18 628	11 640	25 928	37 568	69,0 %
Part par sexe	41,4 %	58,6 %	-	29,5 %	70,5 %	-	25,9 %	74,1 %	-	31,0 %	69,0 %	-	-	

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

(1) un même agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations

(2) un agent est compté une fois même s'il a suivi plusieurs formations

(3) formation professionnelle hors congés de formation, bilans de compétence et VAE = formation continue ou préparations à des concours ou périodes de professionnalisation

Sur l'année 2011, le rapport entre le nombre d'agents formés et le nombre de stagiaires montre que les femmes ont fait en moyenne plus de stages que les hommes (plus de 2 par an pour les femmes, moins de 2 pour les hommes).

Nombre d'agents formés BIATSS rapporté aux effectifs en fonction répartis par catégorie statutaire (ratio)

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Agents n'ayant suivi que des formations statutaires	0,09 %	0,37 %	0,12 %	0,15 %
Agents n'ayant suivi que des formations professionnelles	23,58 %	58,83 %	57,95 %	41,53 %
Agents ayant suivi des formations statutaires et des formations professionnelles	1,39 %	2,72 %	3,26 %	2,27 %
Nombre total d'agents formés (ayant suivi au moins une formation initiale ou continue ou les deux)	25,06 %	61,92 %	61,33 %	43,95 %

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

En 2011, moins d'un agent BIATSS sur 2 a suivi une formation statutaire ou professionnelle.

Rapportés à leurs effectifs, les agents de catégorie B représentent le plus fort taux de stagiaires (13 919 agents, 8 619 stagiaires, soit 61,9 %) et les agents de catégorie A le taux le plus bas (41 187 agents, 10 321 stagiaires, soit 25 %).

Nombre de jours de formation par BIATSS en fonction répartis par type de formation et ventilés par catégorie statutaire (ratio)

Type de formation		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Formation statutaire	Formation statutaire hors Pacte	0,00	0,01	0,01	0,01
	Formation statutaire : Pacte	0,00	0,00	0,03	0,01
Total Formation statutaire		0,00	0,01	0,03	0,01
Formation professionnelle	Formation professionnelle continue	0,78	1,83	1,50	1,21
	Formation professionnelle : prépa examens concours	0,06	0,28	0,34	0,19
	Formation professionnelle : professionnalisation	0,00	0,00	0,01	0,00
	Formation professionnelle : congé de formation	0,03	0,07	0,04	0,04
	Formation professionnelle : VAE	0,01	0,01	0,01	0,01
	Formation professionnelle : bilan de compétences	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Formation professionnelle		0,88	2,19	1,90	1,46
Total Formation statutaire et professionnelle		0,89	2,20	1,93	1,47

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

La somme des sous-totaux ou du total de l'ensemble des formations ne correspondent pas forcément au détail des calculs en raison de la règle des arrondis.

Sur l'année 2011, le nombre de jours de formation rapporté à l'ensemble des effectifs BIATSS est de 1,47 jour par an.

C. Les dépenses de formation

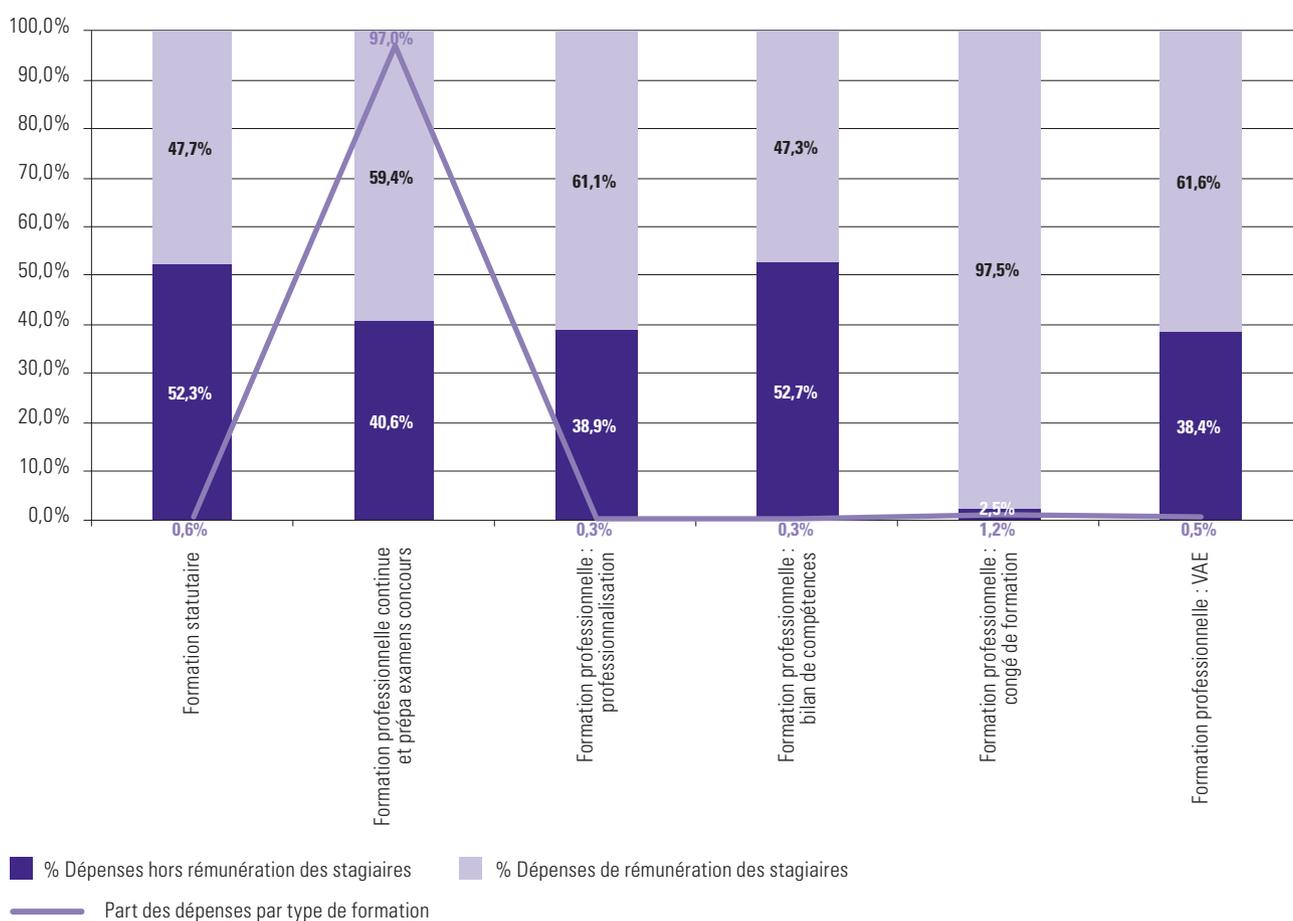
Dépenses pour les BIATSS par type de formation

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires		Dépenses de rémunération des stagiaires			Dépenses totales (1) + (2) + (3)
	Total (1)	dont indemnités décret de 1956	Traitement des stagiaires (2)	Indemnités liées à la formation (3)	Total	
Formation statutaire	149 189 €	631 €	122 869 €	13 143 €	136 012 €	285 200 €
<i>dont DIF hors temps de travail</i>	12 477 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 477 €
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	17 581 647 €	635 725 €	25 143 231 €	542 536 €	25 685 767 €	43 267 415 €
Formation professionnelle : professionnalisation	58 740 €	105 €	92 107 €	16 €	92 123 €	150 863 €
Formation professionnelle : bilan de compétences	69 467 €	0 €	61 989 €	336 €	62 325 €	131 792 €
Formation professionnelle : congé de formation	13 314 €	0 €	525 066 €	0 €	525 066 €	538 380 €
Formation professionnelle : VAE	88 416 €	0 €	141 546 €	161 €	141 707 €	230 123 €
Total Formation professionnelle	17 811 584 €	635 830 €	25 963 938 €	543 050 €	26 506 988 €	44 318 572 €
Total général des dépenses	17 960 773 €	636 461 €	26 086 807 €	556 193 €	26 643 000 €	44 603 773 €

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

60 % des dépenses de formation correspondent aux dépenses de rémunération des stagiaires et 40 % aux autres dépenses de formations. 97 % de l'ensemble de ces dépenses a été utilisé pour la formation professionnelle continue et la préparation aux examens.

La part de la dépense de formation selon le type de formation



Dépenses de formation pour les BIATSS rapportées à la masse salariale, réparties par type de formation (ratio)

Type de formation	Dépenses hors rémunération des stagiaires/masse salariale totale	Dépenses de rémunération des stagiaires/masse salariale totale	Total des dépenses liées à la formation	Dépenses totales/masse salariale totale
Formation statutaire	149 189 €	136 012 €	285 200 €	0,01 %
Formation professionnelle continue et prépa examens concours	17 581 647 €	25 685 767 €	43 267 415 €	1,53 %
Formation professionnelle : professionnalisation	58 740 €	92 123 €	150 863 €	0,01 %
Formation professionnelle : bilan de compétences	69 467 €	62 325 €	131 792 €	0,00 %
Formation professionnelle : congé de formation	13 314 €	525 066 €	538 380 €	0,02 %
Formation professionnelle : VAE	88 416 €	141 707 €	230 123 €	0,01 %
Total Formation professionnelle	17 811 584 €	26 506 988 €	44 318 572 €	1,57 %
Total général	17 960 773 €	26 643 000 €	44 603 773 €	1,58 %

Source : Enquête LAGAF 2011 (taux de retour 55 % des établissements d'enseignement supérieur représentant 68 % des effectifs BIATSS) - Périmètre : Personnels BIATSS titulaires et non titulaires

Les dépenses consacrées à la formation et pour l'essentiel à la formation professionnelle, représentaient en 2011, 1,58 % de la masse salariale des établissements.

4. Santé et sécurité au travail

A. La médecine de prévention

Nombre de médecins de prévention en 2012

Données extraites de l'enquête Bilan des risques professionnels 2012, 168 établissements répondant.

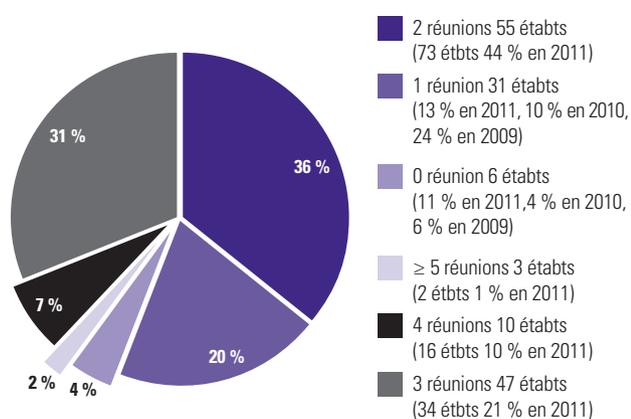
- 154 établissements (92 %) ont déclaré avoir organisé une offre de service en matière de médecine de prévention, dont 21 (14 en 2011) avec des médecins de prévention internes et externes, 50 (52 en 2011) uniquement internes et 83 (86 en 2011) uniquement externes.
- 116 établissements, totalisant 178 804 agents, disposent de 89 ETP de médecins de prévention, soit 1 ETP pour 2 009 agents (recherche hors CNRS : 1 ETP/1 192 agents, CROUS : 1 ETP/1 157 agents, universités : 1 ETP/2 874 agents, autres établissements d'enseignement : 1 ETP/1 046 agents).
- La quasi totalité des universités à dominante scientifique a développé un service interne de médecine de prévention.
- Les autres établissements notamment ceux de petite taille ont plutôt développé une offre de médecine externe.
- 14 établissements déclarent ne pas avoir de médecin de prévention.

B. Hygiène, sécurité et conditions de travail

Nombre de réunions annuelles des CHSCT dans les établissements

L'enquête Bilan des risques professionnels portant sur l'année 2012 a reçu 168 réponses sur 189 établissements interrogés soit un taux de réponses de 89 % (69 universités, 64 grands établissements et écoles d'ingénieurs, 28 CROUS, 7 organismes de recherche), représentant 96 % des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche (256 582 agents).

En 2011, la réglementation imposait 2 réunions annuelles du CHSCT. Depuis 2012, l'obligation réglementaire est fixée à 3 réunions annuelles.



- 40 % des CHSCT (60) se sont réunis au moins 3 fois (32 % en 2011, 52 % en 2010)
- 76 % des CHSCT (115) se sont réunis au moins 2 fois (76 % en 2011, 85 % en 2010, 70 % en 2009)
- 96 % des CHSCT (146) se sont réunis au moins 1 fois (89 % en 2011)
- 4 % des établissements ne réunissent pas leur CHSCT (11 % en 2011)
- 11 établissements déclarent ne pas avoir mis en place de CHSCT

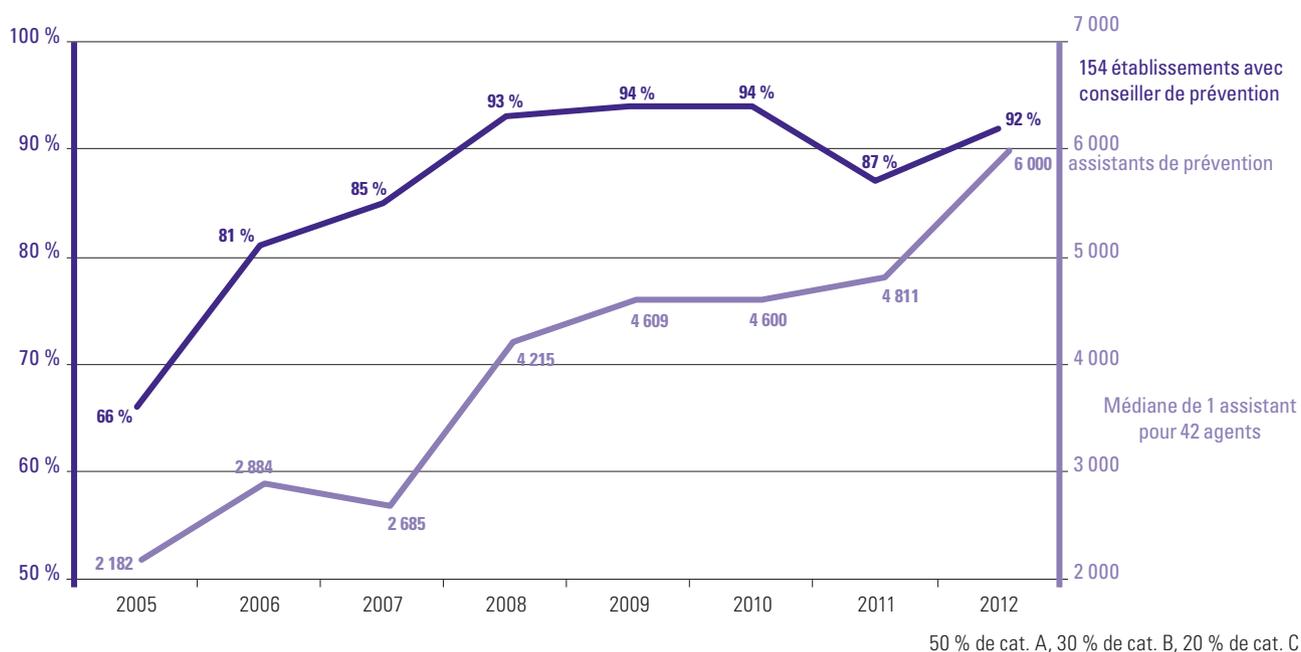
Les CHSCT se sont mis progressivement en place au cours de l'année 2012 notamment dans les établissements d'enseignement supérieur avec la publication du décret n° 2012-571 du 24 avril 2012.

Évolution du nombre de conseillers et d'assistants de prévention

En 2012, un conseiller de prévention est nommé dans 92 % (66 % en 2005) des établissements.
14 établissements qui ont répondu n'ont pas de conseiller de prévention.

6 000 assistants de prévention sont recensés en 2012.

On compte en moyenne un assistant pour 42 agents (24 pour la recherche, 34 pour les écoles d'ingénieurs, 42 pour les universités scientifiques, 151 pour les universités tertiaires, 61 pour les CROUS).



Taux de réalisation ou d'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Données extraites de l'enquête Bilan des risques professionnels 2012, 168 établissements répondant.

La réalisation du DUER progresse significativement :

- 90 % des établissements (151) déclarent avoir un DUER ;
- 50 % (71) de ceux qui l'ont réalisé avant 2012 déclarent l'avoir mis à jour en 2012.

17 établissements (10 %) n'ont pas encore transcrit dans un document unique le résultat de l'évaluation des risques professionnels (DUER).



4 600 unités de travail (UT) sur les 6 600 UT recensées soit 70 % des UT pour les 134 établissements ayant répondu à l'ITEM ont réalisé un inventaire des risques et 83 % de ces UT (60 % du total des UT) ont également mis en place un programme d'actions.

Taux de réalisation des documents réglementaires en 2012

Données extraites de l'enquête Bilan des risques professionnels 2012, 168 établissements répondant.

Le rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité des risques est réalisé par 44 % des établissements.

Un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail est rédigé dans 50 % des établissements.

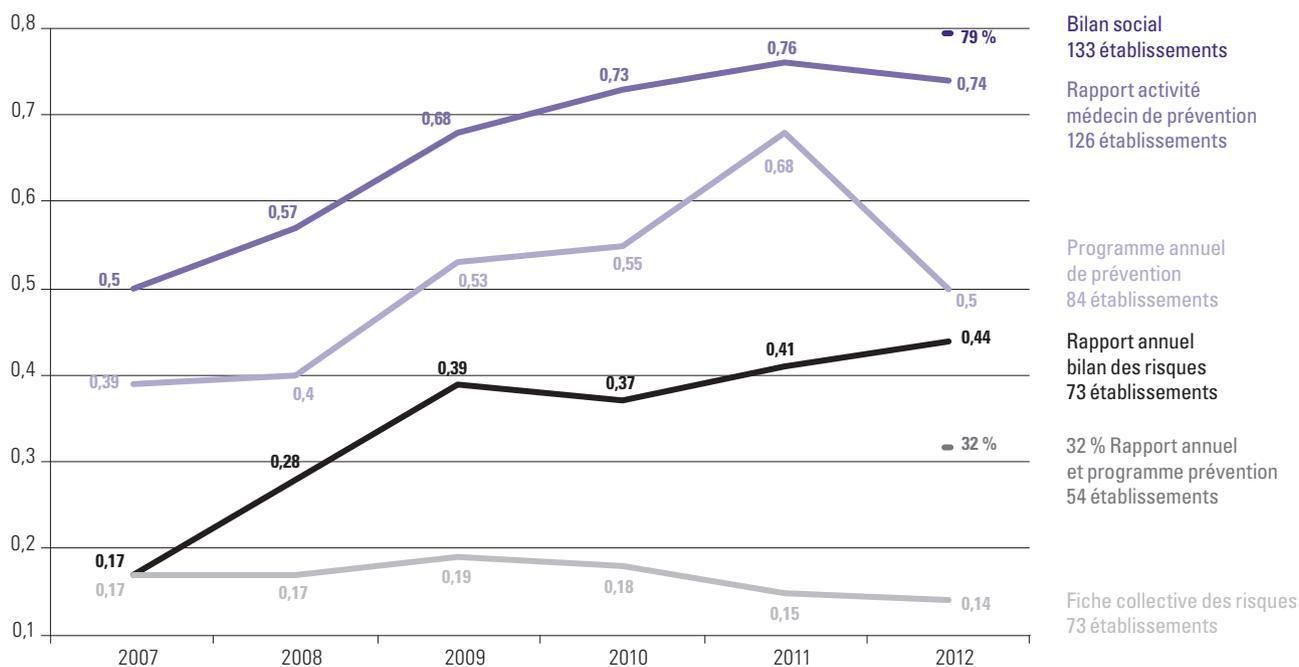
54 établissements (32 %) ont présenté un rapport annuel et un programme annuel de prévention.

Le caractère obligatoire de l'élaboration de la fiche collective de risques n'est toujours pas pris en compte par les établissements (taux de réalisation de 14 %).

Le rapport annuel d'activité du médecin de prévention est présenté dans 74 % des établissements.

79 % des établissements présentent un bilan social.

39 établissements (23 %) présentent le rapport annuel d'activité du médecin de prévention, rédigent le DUER et présentent un rapport d'évolution des risques et un programme annuel de prévention (6 % en 2011).



Évolution du nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident sur 2012, 2011 et 2010

L'enquête ATMP portant sur les accidents de service et du travail et maladies professionnelles de l'année 2012 a reçu respectivement 168 réponses sur 183 établissements interrogés, soit un taux de réponses de 92 %, portant sur 227 762 agents soit 90 % des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Périmètre : universités, grands établissements, écoles d'ingénieurs, CROUS, établissements de recherche.

Nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident en 2012

2012	Sans Arrêt		Avec Arrêt		Total	Journées arrêt		Décès	
Acc. travail	1 741	75,0 %	1 911	68,5 %	3 652	71,5 %	52 219	68,5 %	0
Mission	58	2,5 %	77	2,8 %	135	2,6 %	2 031	2,7 %	1
Trajet	521	22,5 %	803	28,8 %	1 324	25,9 %	21 980	28,8 %	1
Total	2 320	45,4 %	2 791	54,6 %	5 111		76 230		2

Pourcentage des accidents sans arrêt et avec arrêt établi à partir du total des accidents en couleur.

L'indice de fréquence des accidents avec et sans arrêt, hors trajet, est en augmentation : 16,6 en 2012, contre 13,2 en 2011, 12,7 en 2010 et 13,5 en 2009.

Les accidents de trajet représentent environ 26 % des accidents en 2012 (28 % en 2011 et 9 % en 2010).

Les accidents se répartissent en 45 % sans arrêt et 55 % avec arrêt, sensiblement comme les années précédentes.

Les accidents avec arrêt se répartissent en 69 % d'accidents de service ou du travail, 29 % d'accidents de trajet et 3 % d'accidents de mission.

Nombre d'accidents de service ou du travail avec ou sans arrêt de travail répartis par type d'accident en 2011 et 2010

2011	Sans Arrêt		Avec Arrêt		Total	Journées arrêt		Décès	
Acc. travail	1 141	73,0 %	1 333	66,6 %	2 474	69,4 %	33 778	68,4 %	0
Mission	56	3,6 %	56	2,8 %	112	3,1 %	2 030	2,7 %	0
Trajet	365	23,4 %	614	30,7 %	979	27,5 %	19 064	28,9 %	1
Total	1 562	43,8 %	2 003	56,2 %	3 565		54 872		1

2010	Sans Arrêt		Avec Arrêt		Total	Journées arrêt		Décès	
Acc. travail	967	69,3 %	1 324	65,6 %	2 291	67,1 %	33 778	68,4 %	0
Mission	65	4,7 %	52	2,6 %	117	3,4 %	2 030	2,7 %	0
Trajet	364	26,1 %	643	31,8 %	1 007	29,5 %	19 064	28,9 %	1
Total	1 396	40,9 %	2 019	59,1 %	3 415		54 872		1

La durée moyenne des arrêts des accidents du travail est de 27,3 jours, pour 27,4 en 2011 et 29,3 en 2010.

- 14 % des accidents nécessitent un arrêt de 1 à 3 jours
- 43 % des accidents nécessitent un arrêt de 4 à 14 jours
- 37 % des accidents nécessitent un arrêt de 15 à 89 jours
- 6 % des accidents nécessitent un arrêt de plus de 90 jours

Nombre d'accidents avec ou sans arrêt de travail répartis par catégorie d'agents en 2012

	Technique		Administratif		Enseignant		Total	
Service/travail	2 634	81,8 %	598	52,2 %	420	56,5 %	3 652	71 %
Mission	39	1,2 %	27	2,4 %	69	9,3 %	135	3 %
Trajet	549	17,0 %	520	45,4 %	255	34,3 %	1 324	26 %
Total accidents	3 222	63,0 %	1 145	22,4 %	744	14,6 %		5 111
Nombre d'agents	70 703	31,0 %	48 126	21,1 %	109 486	48,0 %		228 315

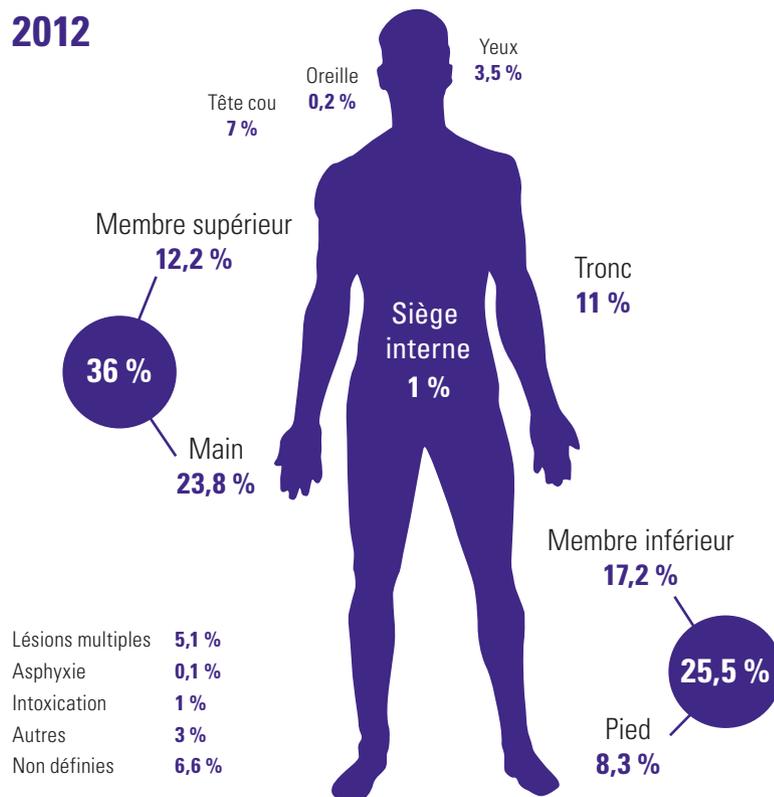
Les personnels des corps techniques sont plus sujets aux accidents que les personnels administratifs et enseignants.

Répartition des accidents du service ou du travail avec ou sans arrêt par nature en 2012

2012	Chute de Personne	Manutention	Heurt	Chute d'Objet	Accident de la Route	Contact-Exposition	Projection	Agression	Explosion	Autres	Total
Accidents sans et avec arrêt	1 306	807	317	132	434	223	126	49	10	312	3 716
	35,1 %	21,7 %	8,5 %	3,6 %	11,7 %	6,0 %	3,4 %	1,3 %	0,3 %	8,4 %	
Accidents avec arrêt	814	507	145	63	236	50	31	25	2	172	2 045
	39,8 %	24,8 %	7,1 %	3,1 %	11,5 %	2,4 %	1,5 %	1,2 %	0,1 %	8,4 %	
Journées d'arrêt	24 612	12 043	3 832	1 058	6 619	894	472	605	1	5 127	55 263
	44,5 %	21,8 %	6,9 %	1,9 %	12,0 %	1,6 %	0,9 %	1,1 %	0,0 %	9,3 %	
Journées par accident avec arrêt	30,24	23,75	26,43	16,79	28,05	17,88	15,23	24,20	0,50	29,81	27,02

Les accidents les plus nombreux sont toujours les chutes de personnes, la manutention et les accidents de la route. La répartition par nature des accidents est équivalente depuis 2009.

Répartition des accidents de service et du travail par nature des lésions en 2012



La répartition est globalement identique à celle de 2011 et de 2010.

60 % des lésions regroupent les contusions, les lésions musculaires ou ligamentaires et les plaies ou piqûres, comme les années précédentes.

Les plaies piqûres et les fractures sont en augmentation.

Les lésions touchent à 61,5 % les membres supérieurs y compris les mains et les membres inférieurs y compris les pieds.

Évolution des types de maladies professionnelles

En 2012, 63 établissements (38 %) ont déclaré au moins une maladie professionnelle.

165 maladies professionnelles ont été déclarées et 121 reconnues (126 pour 104 reconnues en 2011, 164 pour 131 reconnues en 2010 et 147 pour 104 reconnues en 2009).

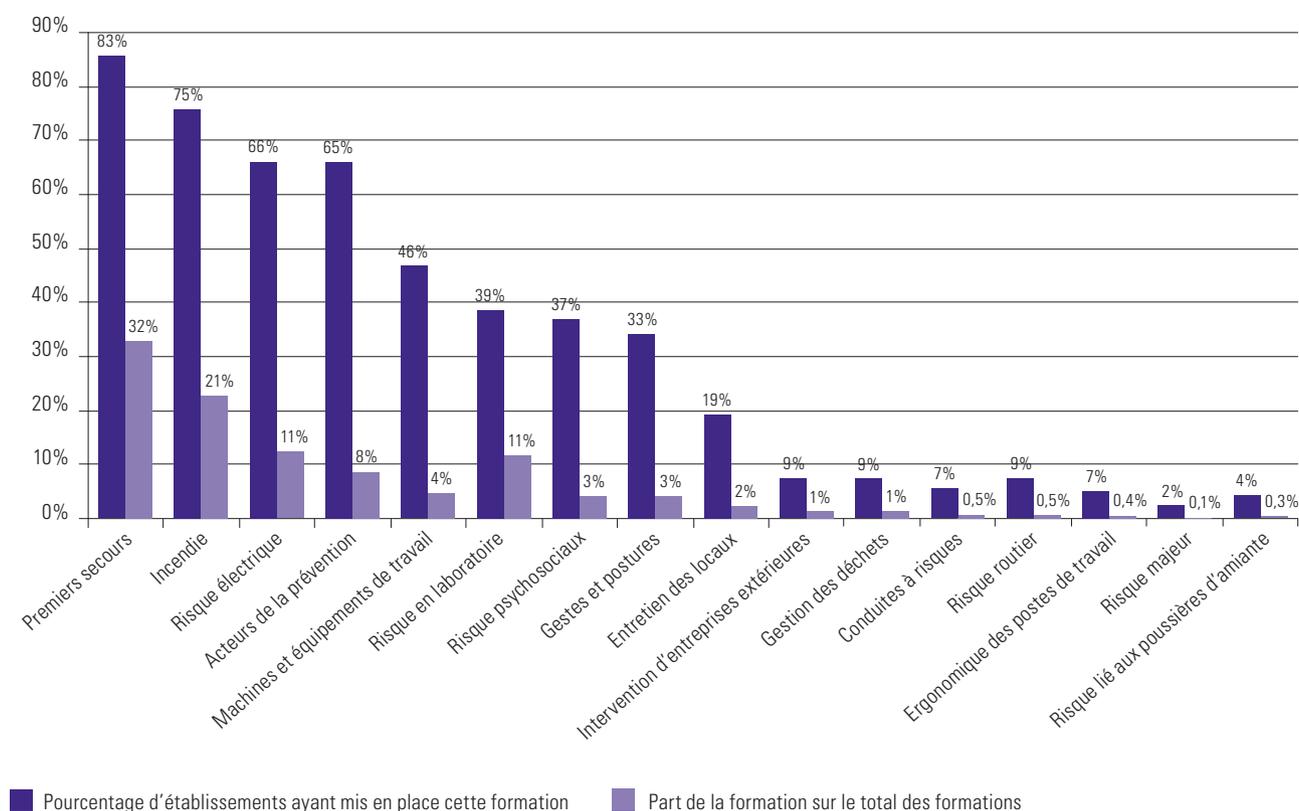
82 % des maladies professionnelles sont inscrites au tableau 57, affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (83 % en 2011, 78 % en 2010 et 76 % en 2009).

Maladies professionnelles		MP 2012					
Type de maladies et numéro des maladies professionnelles du régime général		Nb maladies prof. déclarées		Nb maladies prof. Reconnues		Nb de jours d'arrêt	
Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant	4						
Affections provoquées par les rayonnements ionisants	6						
Affections professionnelles provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés énumérés ci-après	12	1	0,6 %	0		0	
Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)	19						
Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	30	6	3,6 %	7	5,8 %	0	
Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	30 bis	2	1,2 %	2	1,7 %	0	
Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse	36						
Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel	37						
Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques	40						
Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	42	5	3,0 %	3	2,5 %	1	
Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères	43						
Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois	47						
Affections professionnelles dues aux amibes	55	2	1,2 %	1	0,8 %	364	3,8 %
Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	57	135	81,8 %	99	81,8 %	8 590	90,5 %
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	65	1	0,6 %	0		0	
Rhinites et asthmes professionnels	66	3	1,8 %	3	2,5 %	28	0,3 %
Affections oculaires dues au rayonnement thermique	71						
Lésions chroniques du ménisque	79	1	0,6 %	1	0,8 %	147	1,5 %
Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle	82						
Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel	84	2	1,2 %	0		0	
Ornithose-psittacose	87	1	0,6 %	0		0	
Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)	95	1	0,6 %	1		0	0,0 %
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	97						
Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	98	4	2,4 %	3	2,5 %	365	3,8 %
Maladies non répertoriées		1	0,6 %	1	0,8 %	0	
TOTAL		165		121		9 495	

MP 2011				MP 2010				MP 2009									
Nb maladies prof. déclarées		Nb maladies prof. Reconnues		Nb de jours d'arrêt		Nb maladies prof. déclarées		Nb maladies prof. Reconnues		Nb de jours d'arrêt		Nb maladies prof. déclarées		Nb maladies prof. Reconnues		Nb de jours d'arrêt	
1	0,8%	1	0,1%			1	0,6%	1	0,8%								
1	0,8%	1	0,1%			1	0,6%	1	0,8%			1	0,7%	1	1,0%		
						2	1,2%	1	0,8%								
3	2,4%	4	3,8%			12	7,4%	5	3,8%			3	2,0%	3	2,9%	360	4,4%
3	2,4%	3	2,9%			6	3,7%	7	5,3%			4	2,7%	4	3,8%		
1	0,8%	1	1,0%											1	1,0%		
												1	0,7%	1	1,0%		
2	1,6%	2	1,9%	11	0,1%												
1	0,8%	4	3,8%	314	3,7%			3	2,3%			5	3,4%	4	3,8%		
						3	1,8%	2	1,5%	365	3,3%						
						1	0,6%	1	0,8%								
104	82,5%	82	78,8%	7 066	82,9%	127	77,9%	100	76,3%	9 410	84,3%	112	76,2%	76	73,1%	6 392	78,9%
3	2,4%	1	1,0%			2	1,2%	3	2,3%	40	0,4%	6	4,1%	4	3,8%	414	5,1%
						1	0,6%										
1	0,6%	1	0,8%	147	1,6%	1	0,6%	1	0,8%	86	0,8%	2	1,4%	1	1,0%	184	2,3%
						1,00	0,6%	1,00	0,8%	57,00	0,5%	1,00	0,6%	1,00	0,8%	57,00	0,5%
1	0,8%	1	1,0%			2	1,2%	1	0,8%			2	1,2%	1	0,8%		
1	0,8%																
1	0,8%	3	2,9%	674	7,9%	2	1,2%	3	2,3%	834	7,5%	5	3,4%	6	5,8%	365	4,5%
4	3,2%	1	1,0%	460	5,4%	2	1,2%	2	1,5%	365	3,3%	8	5,4%	3	2,9%	384	4,7%
126		104		8 525		164		131		11 157		147		104		8 099	

Les formations en santé et sécurité au travail en 2012

Données extraites de l'enquête « Bilan des risques professionnels » portant sur l'année 2012 qui a reçu 168 réponses sur 189 établissements interrogés soit un taux de réponses de 89 %.



Le bilan est identique à celui des années précédentes sauf RPS passant de 29 à 37 %.

- 3 580 formations ont été délivrées à 33 279 stagiaires soit 15 % des agents.
- Les formations sont essentiellement suivies par les personnels BIATSS (89 % des stagiaires).
- Sur les 16 types de formations recensés, 61 (37 %) établissements ayant répondu aux ITEM offrent plus de 6 formations différentes (32 % en 2011, 50 % en 2010, 37,5 % en 2009, 20 % en 2008).
- Les formations aux premiers secours sont organisées dans la grande majorité des établissements (83 % en 2012, 80 % en 2011, 97 % en 2010), et représentent 32 % des formations (24 % en 2011, 31 % en 2010) suivies par les agents.
- La formation liée à la prévention des risques dans les laboratoires est organisée dans 39 % des établissements, pratiquement tous les établissements à dominante scientifique, technologique et médicale. Elle représente 11 % des formations organisées (8 % en 2011).
- La formation à la prévention du risque électrique est effective dans 66 % des établissements.
- La formation à la prévention des risques psychosociaux progresse et est mise en place dans 37 % des établissements.



titre du document

Bilan social du MEN et du MESR
Année 2012-2013

éditeur

Direction de l'évaluation,
de la prospective et de la performance

directrice de la publication

Catherine Gaudy (DGRH)

pour plus d'information

DGRH, services A et C

date de parution

Mars 2014